



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 002 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 1^{er} octobre 2002
(Partie A)

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1^{er} octobre 2002

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

• (1000)

[Français]

PÉTITIONS

LA COMMUNAUTÉ INUITE DU NUNAVIK

M. Guy St-Julien (Abitibi—Baie-James—Nunavik, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais déposer une pétition de citoyens qui viennent de Puvimituq au Nunavik et de plusieurs endroits. Les pétitionnaires prient le Parlement de mettre en place une enquête publique afin de faire la lumière sur cette politique d'abattage de chiens de traîneau au Nouveau-Québec.

C'est-à-dire que durant les années 1950 et 1960, la Gendarmerie Royale du Canada et le gouvernement du Canada ont tué tous les chiens de traîneau au Nunavik, et les Inuits du Nunavik demandent une enquête.

• (1005)

[Traduction]

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai en main six pétitions qui exhortent le gouvernement à protéger nos enfants et à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que soit déclaré illégal tout matériel qui encourage ou glorifie la pédophilie ou les activités sadomasochistes mettant en cause des enfants. Ces pétitions ont été signées par environ 1 000 personnes en tout.

LA RECHERCHE SUR LES CELLULES SOUCHES

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai également en main une pétition qui demande au Parlement d'axer son soutien législatif autour de la recherche sur les cellules souches adultes plutôt qu'embryonnaires.

LA PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition signée par 600 électeurs de ma circonscription de Cambridge.

Les signataires attirent l'attention de la Chambre sur le fait qu'une nette majorité de Canadiens condamnent la création et l'utilisation de la pornographie juvénile. Ces Canadiens sont déçus et frustrés par la récente décision rendue par un tribunal au sujet de la pornographie juvénile. Les pétitionnaires exhortent le Parlement à prendre toutes

les mesures nécessaires pour protéger nos enfants en déclarant illégal tout matériel faisant la promotion ou la glorification de la pornographie juvénile.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Geoff Regan (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

Le Président: S'il y a des questions, elles resteront au *Feuilleton*. Je remercie le secrétaire parlementaire.

LE DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 30 septembre, de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, pour la première fois aujourd'hui, j'ai l'honneur d'intervenir pour lancer le débat sur le discours du Trône.

[Français]

Comme le veut la tradition, il revient au chef de l'opposition officielle de Sa Majesté d'entamer le débat en réponse au discours du Trône, tout comme il revient à la Gouverneure générale de le prononcer. C'est un devoir traditionnel que je suis honoré de remplir.

[Traduction]

Je dois cet honneur à tous les membres de l'Alliance réformiste conservatrice canadienne d'un océan à l'autre, ainsi qu'aux électeurs de Calgary-Sud-Ouest, et je les en remercie encore une fois. Ma gratitude à cet égard n'est mitigée que par ce que Laureen et moi avons constaté. Nous sommes maintenant trop souvent éloignés de ceux qui ont tant contribué à notre cheminement jusqu'à cette étape, tant sur le plan politique que sur le plan personnel. Ma famille et moi avons traversé une période de profonds changements, mais il est clair que nous ne sommes pas les seuls.

L'Adresse

Il y a deux ans à peine, l'Occident parlait des dividendes de la paix. Ô combien les choses ont changé! Depuis le 11 septembre 2001, nous sommes plutôt préoccupés par les conflits militaires et les rumeurs de guerre. La spéculation illimitée à la bourse et l'optimisme sans borne face à l'économie ont fait place à un mouvement baissier et à une profonde inquiétude par rapport aux tendances à venir. Les excédents considérables prévus par le gouvernement ont été remplacés par des mises en garde quant à la marge de manoeuvre limitée. À l'apparente satisfaction quant au statu quo politique et à l'apparente stagnation du paysage politique canadien s'est substitué un paysage en pleine effervescence.

Comment les libéraux ont-ils réagi à tous ces changements? De deux façons: il y a eu le discours du Trône, mais il y a eu aussi l'émergence d'une course à la direction du Parti libéral. Permettez-moi de commenter d'abord ce dernier point.

Le désir de changement politique dont nous sommes témoins a donné naissance à une soif de changement à la direction du Parti libéral, comme ce fut le cas pour tous les partis. Toutefois, la situation a été différente chez les libéraux. On nous a dit que la course à la direction et les débats l'entourant sortiraient de l'ordinaire et que l'on obtiendrait une réponse au soi-disant problème de déficit démocratique.

Quelle a été la réponse jusqu'à ce jour? Au départ, au moment de l'ajournement de la session, on nous a dit que le Parti libéral procéderait à une révision de la direction. On a plutôt assisté à l'annulation du vote de révision de la direction parce que l'on ne pouvait vendre de cartes d'adhésion au parti. La solution était trouvée.

On a ensuite eu vent de rumeurs concernant l'annulation probable de la course à la direction proprement dite, afin que l'on puisse procéder pour la première fois de notre histoire politique au vrai couronnement du prochain premier ministre du Canada. On pourrait désigner le titulaire de ce poste, bénéficiaire d'une grande concentration de pouvoirs, sans que la population ou même le parti au pouvoir puisse se prononcer dans le cadre d'un scrutin.

Des voix: Oh, oh!

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, il semble y avoir en face des personnes en émoi. Elles souhaitent la tenue d'un débat au sein de leur propre parti.

Le comportement ayant caractérisé cette situation se répète tout au long du discours du Trône proprement dit. On nous a servi un discours grandiose offrant peu de chose ou même le contraire des promesses qu'il renferme. Nous avons pris connaissance de stratégies de communication qui contournaient les problèmes, qui ne tenaient pas compte des échecs antérieurs, qui ne comprenaient pas de détails, de plans ou de coûts. Pourquoi? L'explication la plus évidente, c'est que le discours du Trône d'hier n'avait pas vraiment de substance, si ce n'est qu'il tournait autour de deux hommes: l'un qui tient désespérément à laisser un héritage, et l'autre, dont l'héritage consistera simplement à diriger, ne serait-ce que pendant une brève période.

Qu'est-ce qu'un héritage? On parle beaucoup d'héritage ces temps-ci. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il rien à léguer au bout de neuf ans? La raison pour laquelle mon parti a été créé, c'était pour laisser un véritable héritage. Ce n'était pas à cause de l'attrait du pouvoir ou du désir d'être sous les feux des projecteurs. Ce n'était pas pour étoffer notre curriculum vitae, récompenser nos amis ou régler des comptes. C'était pour laisser un héritage durable et offrant des avantages tangibles à tous les Canadiens. C'était ce qui allait permettre à nos descendants d'être dans une meilleure situation et

d'aspirer à des sommets encore plus élevés. Voilà ce qu'est un héritage. C'est quelque chose qui durera. Pour en constituer un, on doit s'inspirer de l'expérience du passé, faire face aux réalités et aux problèmes concrets que nous connaissons et mettre l'accent sur ce que nous laisserons à nos enfants et à nos petits-enfants.

Les gens qui prennent au sérieux l'édification de véritables héritages ne sont pas étonnés par les prétendues nouvelles réalités auxquelles nous faisons face. Nous sommes préparés pour affronter le fait que le monde est dangereux et que la paix est toujours précaire. Nous savons que nous devons concentrer les dépenses sur nos priorités et que nous ne pouvons pas avoir tout ce que nous voulons. Nous ne sommes pas dupes des slogans creux qui masquent une ambition toute nue et, oui, je range l'expression déficit démocratique dans cette catégorie.

● (1010)

Les véritables héritages sont fondés sur des valeurs qui donnent des résultats, des valeurs qui ont survécu à l'épreuve rigoureuse du temps, des valeurs qui ont été transmises de génération en génération, non des valeurs inventées par des stratèges en communications pour les actualités de 18 heures. Autrement dit, il s'agit de valeurs qui donnent des résultats, non de valeurs qui ont seulement l'air bien.

Quelles sont nos valeurs? Nous disons que les impôts appartiennent aux gens qui les ont payés et qu'ils sont gardés en fidéicommis pour le bien des Canadiens ordinaires, non pour édifier des monuments personnels aux politiciens.

Nous croyons qu'il faut créer de véritables emplois en faisant croître l'économie plutôt qu'en faisant grossir l'État. Nous croyons que cela s'accomplit en vendant des produits aux consommateurs, non en distribuant des subventions aux donateurs. Nous croyons qu'il faut venir en aide aux jeunes, aux vieux, aux pauvres et aux malades, non du fait de quelque vision morale supérieure mais parce qu'il est possible que nous passions par tous ces états pendant notre vie.

Nous croyons en la famille et aux relations interpersonnelles. Nous savons que ces dernières ne seront jamais remplacées de façon satisfaisante par des institutions et par des programmes. Nous croyons en la responsabilité et nous savons que le pouvoir ne devrait jamais s'exercer sans elle.

Ce sont les valeurs de notre parti. Elles ne plaisent pas aux intellos ni aux bâtisseurs d'empires. Ce sont les valeurs des citoyens ordinaires qui se sont joints à nous et ont bâti notre parti: des travailleurs, des agriculteurs, des gens d'affaires, des fonctionnaires et des étudiants. C'est de ces groupes que viennent les membres de l'équipe que j'ai l'honneur de diriger à la Chambre aujourd'hui, soit des députés de longue date ayant la réputation de faire avancer nos politiques et d'arriver parfois même à amener les ministériels à adopter quelques mesures consistant notamment à éliminer le déficit et à faire face au séparatisme au Québec pour laisser un certain héritage, ainsi que d'anciens ministres qui ont une grande réputation et qui ont réalisé de grandes choses, auxquels il faut ajouter, bien entendu, un noyau dynamique de jeunes députés brillants et extrêmement énergiques.

La version libérale d'un héritage se reflète dans ce discours du Trône et dans tous ceux qui l'ont précédé. Les prétendues valeurs libérales signifient généralement plus d'argent, encore plus d'énormes programmes gouvernementaux et davantage d'initiatives grandioses qui n'aboutiront jamais.

L'Adresse

La façon de procéder des libéraux est devenue beaucoup trop prévisible. Premièrement, identifier une cause qui relègue au second plan tout le reste. Deuxièmement, diaboliser tous ceux qui remettent en question la véracité de cette position morale. Troisièmement, adopter un programme qui permettrait de faire un grand bond en avant. Quatrièmement et surtout, dépenser des tonnes de deniers publics pour montrer à quel point on se préoccupe de la question. Enfin, oublier d'examiner les résultats et passer à d'autres grandes initiatives.

Ces tendances libérales incontrôlables sont devenues de plus en plus prononcées au cours des derniers mois alors que le premier ministre et son principal rival ont joué à celui qui en ferait le plus. L'identification de problèmes bat son plein. Les préoccupations sont exprimées avec beaucoup de passion et de poésie. On ne cesse de proposer de grandes solutions coûteuses. Nous avons déjà entendu parler de l'environnement, de l'innovation, de la pauvreté des enfants, de l'infrastructure municipale, de l'aide internationale et des questions autochtones.

Il en a déjà été longuement question dans les discours du Trône et les budgets qui nous ont été présentés jusqu'ici. Mon bureau a compté 145 promesses faites dans les discours du Trône précédents, et de ce nombre, 70 ont été violées, elles n'ont pas été respectées ou ont été oubliées. Un taux de succès de 46 p. 100 laisserait grandement à désirer dans toute institution dans laquelle j'ai déjà participé.

Dans ce discours du Trône, les libéraux font 58 nouvelles promesses, dont pas moins de 29 sont reprises de discours du Trône précédents ou constituent des annonces déjà faites par le gouvernement.

Permettez-moi d'examiner certaines des grandes promesses qui n'ont jamais abouti. Nous nous rappelons tous de l'élimination de la TPS en 1994 et de son remplacement en 1996. De nos jours, si on parle de la TPS, c'est pour proposer d'en accroître les taux. Il a été question de programmes d'infrastructure en 1994, 1999 et 2001.

Dans tous les discours du Trône, le gouvernement parle de stratégies avant-gardistes d'innovation.

Que de fois on nous a promis de défendre le commerce canadien. En 1996, le gouvernement promettait de s'attaquer au dossier des différends commerciaux. Aujourd'hui, les différends commerciaux dans les secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière sont pires que jamais.

En 1994, le gouvernement promettait de mettre un terme à la surpêche étrangère. Ceux d'entre nous qui se rendent sur la côte est savent que la situation est pire que jamais. En 1996, le gouvernement promettait de revitaliser la pêche sur les deux côtes.

Dans le dernier discours du Trône, on parlait d'outils de pointe pour contrer le terrorisme.

● (1015)

Une de mes promesses préférées est celle selon laquelle le registre des armes à feu coûterait moins de 100 millions de dollars et éliminerait les crimes commis à l'aide d'armes à feu. L'inefficacité du registre n'a d'égal que l'inexactitude de cette évaluation des coûts.

En 1994 et en 1996, on promettait une réforme de la réglementation. Cette année, Industrie Canada a lancé un examen qui devrait se terminer en 2010, soit 16 ans après que cette promesse a été faite pour la première fois.

Le discours du Trône qui vient de nous être présenté contient une multitude d'initiatives liées aux affaires autochtones. N'oublions pas que ce gouvernement nous a bien souvent promis, dans un discours

du Trône après l'autre, de s'attaquer à la pauvreté, à la gouvernance et aux autres questions touchant les autochtones. En fait, c'est quelque chose qui a marqué la carrière du premier ministre depuis ses débuts en tant que ministre. La solution typique est de dépenser des milliards de dollars même si la reddition de comptes n'est pas suffisante relativement aux milliards que nous dépensons déjà.

Ce qui nous manque, et c'est encore le cas dans bien des réserves, ce sont des normes communes de responsabilité démocratique, le Bureau du vérificateur général n'ayant aucun rôle à jouer à cet égard. Nous n'avons pas de normes communes de responsabilité financière ou électorale. Le directeur général des élections n'est pas là pour superviser les élections et, évidemment, les autochtones continuent d'être privés, en grande partie, du droit de propriété et ne peuvent pas jouir de choses comme la propriété d'une maison et l'accumulation de la richesse.

La différence entre ce que nous offrons et ce que proposent les libéraux est claire et nette: d'une part, le verbiage libéral assorti de solutions pour un mégagouvernement et, d'autre part, la démarche responsable de l'Alliance canadienne, qui comprend des plans réalisables fondés sur des valeurs pratiques et axés sur d'importantes priorités.

● (1020)

[Français]

Cette différence d'approche est parfaitement illustrée par le discours du Trône prononcé devant ce Parlement hier. J'aimerais survoler brièvement différents points soulevés dans le discours du Trône: Kyoto et l'environnement, le système de santé, la politique sur l'enfance et la famille, les affaires internationales et la défense, la réforme démocratique, la politique financière et économique. La même chose se répète dans chacun de ces domaines: une rhétorique pompeuse, les échecs du passé, de nouveaux programmes, plus d'argent et des plans grandioses qui ne seront jamais réalisés.

Par contraste, nous allons présenter les priorités de l'Alliance canadienne pour que des mesures concrètes soient prises face aux priorités importantes, de pair avec un plan de croissance économique.

[Traduction]

Je commencerai par l'accord de Kyoto sur l'énergie. C'est l'exemple même de ce dont je parle, voire la pièce maîtresse du discours du Trône. Cet accord propose rien de moins qu'un plan grandiose pour sauver la planète, mais à la fin, le discours du Trône traite plus de la stratégie politique du gouvernement que de la façon dont ce dernier projette de le mettre en oeuvre et des coûts réels que cela entraînera pour les Canadiens. En définitive, il est plus facile de présenter une province sous un jour défavorable que d'expliquer aux Canadiens ce qu'est l'accord de Kyoto, comment il sera appliqué et combien son application coûtera.

Permettez-moi d'aborder brièvement ces questions. Qu'est-ce que l'accord de Kyoto? C'est une entente sur le réchauffement planétaire, mais on ne le dit pas dans le discours du Trône. On se contente de termes plus vagues comme changements climatiques. L'accord concerne non pas, comme le croient les Canadiens, la pollution de l'air et la réduction du smog, mais plutôt ce qu'il est convenu d'appeler les gaz à effet de serre, notamment les émissions de CO₂, le dioxyde de carbone, le souffle de la vie, le gaz servant à la respiration des plantes et des animaux.

J'entends le député de Fundy—Royal chahuter là-bas. Il devrait peut-être demander à son chef quelle est sa position sur cet accord. Notre parti s'oppose à cet accord.

L'Adresse

Des voix: Oh, oh.

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je suis conscient que le débat suscite beaucoup d'enthousiasme, mais il nous faut tout de même pouvoir entendre la personne qui a la parole, soit le chef de l'opposition. Je vous demanderais donc de garder le silence afin que nous soyons en mesure d'entendre ce qu'il a à nous dire.

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, je dois admettre que je suis amusé que les libéraux prennent autant au sérieux une critique à l'égard des conservateurs. J'imagine qu'ils ne forment qu'un seul et même parti après tout.

Le Canada devra réduire, dans une proportion de 30 p. 100, ses émissions de gaz à effet de serre dès la mise en application totale de l'accord de Kyoto. Quatre-vingts pour cent des coûts inhérents à ce processus seront absorbés par les consommateurs et non par les producteurs. Et comment? Le gouvernement garde le silence à ce sujet. Selon la presse, il semble qu'il garde même les principaux ministres du Cabinet dans l'ignorance.

Nous disposons toutefois de certains chiffres. En effet, selon des estimations de fabricants et d'exportateurs canadiens, le prix de l'essence pourrait connaître une hausse de 80 p. 100, portant ainsi le coût à 1,10 \$ le litre. Cela se traduirait par des augmentations de l'ordre de 50 p. 100 de la facture du chauffage et de l'électricité pour une résidence type de l'Ontario.

Ces sacrifices auront-ils au moins une incidence globale sur l'environnement? La réponse est non, du moins, fort probablement non. Ce sont les pays qui ne sont pas touchés par les clauses de l'accord ou qui ne l'ont pas ratifié qui produisent 80 p. 100 de l'ensemble des émissions de gaz à effet de serre.

En outre, cet accord crée un plan international dans le cadre duquel des pays comme le Canada, forcés de réduire le volume des émissions de gaz, se retrouvent en bout de ligne à subventionner les émissions de certains pays dont le dossier sur l'environnement est beaucoup moins reluisant que le nôtre. Il est donc presque sûr que les emplois et la production se déplaceront vers ces endroits au fur et à mesure que les émissions de gaz à effet de serre augmenteront.

Quelle est le bilan du gouvernement dans ce domaine? Avec tout le tapage que le gouvernement fait aujourd'hui au sujet de la ratification, déjà promise par le passé, du protocole de Kyoto, protocole qu'il a négocié et signé en 1997, il est curieux que la ratification ne soit pas déjà chose faite. Il vient de promettre la ratification dans le discours du Trône, mais il n'existe toujours aucun plan de mise en oeuvre, et le discours du Trône ne dit rien de précis sur les modalités du plan ni sur le moment où il sera présenté.

Il y a pire que l'absence de plan de mise en oeuvre. Le gouvernement ne fait rien non plus pour s'attaquer au problème. À la différence des pays européens qui ont ratifié le protocole, ou des États-Unis et de l'Australie qui ont refusé de le faire, le gouvernement central n'a pris à peu près aucune initiative pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Que ferait notre parti politique? Tout d'abord, nous croyons qu'il faut prendre l'environnement et ses problèmes au sérieux. Malgré l'incertitude des observations scientifiques, certaines préoccupations n'en demeurent pas moins fondées. Dieu nous a confié l'intendance de la planète, qui est notre seule ressource. Il y a lieu de s'inquiéter, lorsque d'importantes activités humaines entraînent des changements climatiques marqués.

Nous devons élaborer et mettre en oeuvre un plan réaliste pour limiter certaines émissions et mieux comprendre les problèmes qui risquent de surgir. Mais il ne suffit pas de contrôler les émissions de

gaz à effet de serre comme le CO₂. Nous devons aussi prévoir la réduction des émissions de gaz qui contribuent à la pollution, au smog et aux précipitations acides. Il nous faut encore continuer de développer l'appareil scientifique pour comprendre vraiment le phénomène du réchauffement climatique et d'autres problèmes environnementaux.

Deuxièmement, toutes ces choses doivent être faites en tenant compte des besoins économiques des gens ordinaires, c'est-à-dire en respectant les plans d'action élaborés par les provinces et par nos partenaires commerciaux.

Parlons de certains secteurs où, en plus de contrôler les émissions, le gouvernement devrait s'attaquer à la fois aux problèmes environnementaux et économiques, ce qu'il ne fait pas. Certains secteurs au Canada, comme l'industrie agricole et les problèmes de sécheresse qu'elle a connus cet été, ou encore les pêches, qui éprouvent des difficultés depuis des années, sont aux prises avec de sérieuses difficultés environnementales et subissent périodiquement des désastres. Le gouvernement devrait avoir des plans d'action concrets pour aider le vrai monde à surmonter ces difficultés pratiques.

En ce qui concerne l'accord de Kyoto, nous serons le seul parti à la Chambre qui non seulement s'opposera à sa ratification mais exhortera les provinces et tous les autres qui sont en mesure de l'appliquer à le rejeter, et nous nous engageons pour notre part à abroger cet accord à la première occasion. Me seconderont dans cette tâche les députés de Red Deer et d'Athabasca, des vétérans qui ont une longue expérience dans ces domaines.

•(1025)

Je parlerai maintenant des soins de santé. Que propose le discours du Trône à cet égard? Trois choses: rien, rien et encore rien; simplement des mots. Tout cela n'est que du réchauffé. On nomme une commission et on attend qu'elle dépose son rapport.

En 1997, on nous avait promis un meilleur accès aux médicaments indispensables. En 1994, le gouvernement a chargé le Forum national sur la santé de se pencher sur la crise qui couvait dans le secteur des soins de santé. Le forum a déposé son rapport en 1997, mais aucune mesure n'y a donné suite. Le gouvernement a également nommé, au Sénat, le comité Kirby, qui fut suivi de la Commission Romanow dont on nous dit que nous devons attendre le rapport avant d'agir.

Les mois et les années passent, nous attendons toujours les rapports de ces commissions et le gouvernement nous livre d'interminables discours dans lesquels il se présente comme le protecteur des soins de santé et des valeurs relatives aux soins de santé, mais les mesures concrètes se font toujours attendre. Nous sommes depuis longtemps témoins d'un manque de coopération et d'une confrontation périodique ouverte entre le gouvernement et les provinces, et il est depuis longtemps question de l'élimination du déficit, dont les transferts au titre des soins de santé ont en grande partie fait les frais. De fait, au lieu de réduire les 16 milliards de dollars que le gouvernement dépense en subventions et contributions, le premier ministre et l'ancien ministre des Finances ont réduit de 6 milliards de dollars par année les transferts au titre des soins de santé aux provinces, dans le cadre de leur stratégie de réduction du déficit.

L'Adresse

Il n'est pas surprenant que ces mesures et 10 années de discours creux et outranciers aient entraîné la détérioration progressive de notre système de santé. Aujourd'hui, selon les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Canada arrive au 18^e rang pour ce qui est de l'accès aux appareils d'imagerie par résonance magnétique, au 17^e rang pour les scanners et au 8^e rang pour les appareils émetteurs de rayonnement. Pour ce qui est du risque de mourir d'un cancer du sein, par exemple, le Canada occupe la 6^e place parmi les pays de l'OCDE.

Selon l'Institut Fraser, dans tout le Canada, le temps d'attente est long, tant par rapport à ce qu'il a été qu'à ce qu'il est dans le reste du monde. En 2001-2002, il est supérieur de 77 p. 100 à ce qu'il était en 1993. Au cours des huit dernières années, il a augmenté chaque année sauf une. Les Canadiens méritent mieux, beaucoup mieux.

Et tout ce qu'on nous sert, ce sont des mots. C'est typique. Dès que je leur fais remarquer leurs lacunes dans le domaine de la santé, les libéraux s'en prennent aux provinces. Ce sont pourtant elles qui essaient de faire fonctionner le système et d'investir davantage dans les soins de santé. Il n'y a aucune responsabilité, aucune honnêteté, seulement des discours grandioses.

Je vais maintenant parler de notre approche dans le secteur de la santé et de nos valeurs à cet égard car, quand on parle de santé, il est très important que nos valeurs soient claires. Notre parti représente des gens ordinaires. Les gens que nous représentons dépendent de ce système. Leurs préoccupations sont réelles et ses lacunes ne sont pas un genre de grand jeu auquel se livrent le fédéral et les provinces. Elles ont des conséquences bien réelles.

Ma femme Laureen et moi avons notre propre petite entreprise. Nous devons verser nos propres cotisations d'assurance-maladie. Nous devons acheter notre propre assurance complémentaire, comme la plupart des gens dans notre pays. Nous n'avons pas les moyens de nous rendre en avion dans une clinique aux États-Unis pour nous faire soigner quand les choses vont mal et nous ne pouvons certainement pas nous permettre d'y aller en Challenger.

Nous n'avons pas besoin qu'on nous fasse la leçon sur la nécessité de sauvegarder notre système de santé. Nous savons ce qui est essentiel dans ce système. Ce n'est pas la Loi canadienne de la santé. Ce n'est pas la place qu'y occupe le fédéral. Ce qui est essentiel, c'est que tous les Canadiens aient accès aux soins de santé dont ils ont besoin, qu'ils puissent les payer ou non. Ce n'est pas en retardant les traitements indispensables en les rationnant que ça se fera et nous ne pouvons pas imposer des factures énormes aux gens ordinaires qui souffrent de problèmes de santé catastrophiques.

Pour y arriver, le gouvernement fédéral doit travailler de concert avec les provinces et il doit s'y mettre dès maintenant. Je crois qu'il devrait tout d'abord réparer les dommages qu'il a causés au niveau des soins de santé et de l'évolution du traitement des problèmes reliés aux soins de santé pendant la campagne électorale de 2000.

Au cours de cette campagne, les libéraux ont fait obstacle aux efforts des provinces en vue d'accroître les services de santé offerts dans le secteur public, non seulement en s'opposant à la création d'installations privées dans diverses provinces, mais aussi en diabolisant les provinces qui prônaient ces réformes, ce qui était injuste.

● (1030)

Le monopole gouvernemental n'est pas la seule solution possible dans le domaine de la santé. Les monopoles sont tout aussi inacceptables dans le secteur public qu'ils le sont dans le secteur privé. Que les soins de santé soient offerts par des institutions privées ou publiques, à but lucratif ou non, n'a aucune importance

dans la mesure où les Canadiens y ont accès quels que soient leurs moyens financiers.

Nous devons faire preuve d'imagination dans notre façon de fournir des services de santé tout en respectant les principes d'universalité sans égard à la capacité de payer. Le gouvernement fédéral doit être très clair à ce niveau. Il doit faire disparaître toutes les barrières et hésitations freinant les projets d'investissement de capitaux privés prévus par les provinces dans ce domaine.

Ce n'est qu'un début pour nous. Notre nouveau député de Yellowhead, qui a une longue expérience de l'administration des soins de santé et qui connaît bien le fonctionnement de la régie de la santé de sa région aura plus de choses à dire à ce sujet dans les semaines à venir.

J'aimerais maintenant dire quelques mots sur le programme prévu pour les enfants. Ce programme est tout à fait typique des promesses que l'on trouve dans les discours du Trône, des promesses récupérées dans les discours du Trône de 1996, 1997 et 1999.

D'une certaine façon, toute cette approche, de même que les valeurs qui la sous-tendent, sont tout ce à quoi on pouvait s'attendre de la part des libéraux, c'est-à-dire des institutions et des programmes qui ne tiennent aucunement compte de ce dont les enfants ont le plus besoin, des familles sur lesquelles ils peuvent compter.

La politique allianciste reconnaît d'abord que la famille est la cellule fondamentale d'une société saine et que les lois et programmes gouvernementaux doivent en tout premier lieu soutenir et respecter son rôle. Comme le dit le premier ministre britannique, Tony Blair, «un pays fort ne saurait être neutre moralement à l'égard de la famille».

Pour contribuer à renforcer la famille, nous pouvons commencer par réduire les impôts, réformer la fiscalité et alléger les coûts qui pressurent tellement les gens ordinaires, et tout cela, de façon équitable.

Premièrement, nous, de notre parti, continuerons de préconiser le versement d'une exemption universelle d'impôt pour enfants à toutes les familles avec enfants, une exemption d'impôt pour enfants qui ne fasse aucune discrimination entre les types de famille ni entre les types de garde d'enfants que les familles privilégient. Ces choix appartiennent aux familles, qui doivent les faire elles-mêmes sans crainte de représailles financières.

Deuxièmement, nous continuerons de favoriser la notion de garde partagée en cas d'éclatement de la famille. C'est ce que prévoyait le Comité mixte spécial sur la garde et le droit de visite des enfants dans le rapport qu'il a présenté en décembre 1998 et auquel on n'a pas encore donné suite au mépris de l'intérêt supérieur des parents des enfants.

Troisièmement, nous continuerons de préconiser des mesures vraiment concrètes pour protéger les enfants contre les personnages violents ou ignobles, mesures que le gouvernement n'a pas prises. L'âge nubile devrait être revu et il faut prendre des mesures vraiment sévères contre la prostitution infantine, la pornographie juvénile et la pédophilie.

À cet égard, le discours du Trône reste évidemment vague. Il ne prévoit aucune mesure gouvernementale précise. Il semble plutôt préconiser un contrôle général excessif de l'éducation des enfants.

Pour les enfants et pour les Canadiens en général, nous continuerons aussi de privilégier une idéologie générale de répression et de châtiement du crime, autre domaine où les promesses sont plus nombreuses que les mesures ou les changements.

L'Adresse

Dans tous ces domaines, nous pouvons compter sur la contribution de nombreux membres de notre caucus, mais je crois que nous nous fierons d'abord et avant tout à l'ancien procureur général accompli du Manitoba qu'est le député de Provencher.

Passons maintenant aux affaires internationales et à la défense. Que prévoit le discours du Trône à cet égard? Rien du tout, si ce n'est d'autres études sur les besoins de défense et très peu sur l'actuel conflit irakien, au sujet duquel le gouvernement prend bien soin de ne pas se mouiller. Quant à l'aide extérieure, le gouvernement promet de la doubler d'ici 2010 et de cibler particulièrement l'Afrique.

Qu'est-ce que le gouvernement a fait dans ces dossiers? Dans son premier livre rouge, en 1993, puis dans son livre blanc sur la défense, en 1994, le gouvernement libéral s'engageait à assurer l'efficacité des Forces canadiennes, de même que le maintien et l'amélioration de leur capacité de combat. D'autres réformes et des ressources additionnelles ont aussi été promises dans les discours du Trône de 1997, 1999 et 2001.

● (1035)

Le bilan est bien documenté. On a affaire à un sous-financement chronique et à l'incapacité de plus en plus grande de nos forces de protéger le territoire ou de s'engager dans des missions sérieuses à l'étranger. Le gouvernement s'esquive en multipliant les missions de plus en plus restreintes aux quatre coins de la planète. Bien sûr, l'aide étrangère a aussi diminué pendant cette période, même par rapport à ce qu'elle était sous l'ancien gouvernement.

Nos forces armées sont tellement négligées qu'elles sont de moins en moins pertinentes pour nos alliés en Europe et pour les États-Unis, mais surtout, elles ne permettent plus au Canada de protéger sa souveraineté. Même si le premier ministre ne voit pas l'ironie de la situation, les Canadiens trouvent curieux de le voir jeter le blâme sur les États-Unis et le monde occidental pour le terrorisme alors qu'il prive tellement nos forces de ressources que la défense du Canada est pratiquement assurée par nos alliés, particulièrement les Américains.

Tout cela est le reflet des valeurs du Parti libéral, qui tiennent non seulement d'une défense faible, mais aussi d'un neutralisme moral dans le domaine des affaires internationales, soit une tendance à voir une équivalence morale entre les mesures fermes adoptées par nos alliés et les mesures des pays susceptibles de nous attaquer. Nos valeurs sont très différentes. Ce sont des valeurs axées sur la puissance et un pays fort. Nous ne nous contenterons pas de préconiser une défense forte. Nous mettrons en oeuvre des politiques étrangères et de défense qui donneront aux Canadiens un solide pouvoir, des moyens nous permettant d'appuyer nos amis et de faire valoir de façon combative nos valeurs dans le monde.

Sur le plan de l'aide extérieure, nous recommanderons de suivre l'orientation d'autres pays donateurs, soit récompenser les pays en développement qui réforment leurs institutions et leur marché grâce à une aide accrue. Le Canada continue de financer un trop grand nombre de pays refusant d'apporter des réformes et présentant des niveaux élevés de corruption. Comme je l'ai souligné pour beaucoup d'autres domaines, ces portefeuilles seront confiés à des députés compétents et chevronnés. Ainsi, le portefeuille de la défense pourrait être confié au député de Lakeland, qui en est à son troisième mandat à la Chambre, et celui des affaires étrangères, au député d'Okanagan—Coquihalla, qui a acquis une vaste expérience au sein de divers portefeuilles provinciaux.

J'aborderai maintenant les questions de l'éthique et de la réforme de la démocratie. Quelles propositions trouve-t-on dans le discours du Trône? Il y a deux paragraphes concernant l'éthique et la réforme

de la démocratie, ce qui est moins que les propositions dérisoires déposées au printemps. Le bilan est ici limpide. En ce qui concerne la réforme parlementaire, le gouvernement a promis un accroissement des pouvoirs des députés et une amélioration des procédures de la Chambre en 1994, 1996 et 2001, mais il n'a repris ici aucune promesse à cet égard.

En ce qui concerne l'éthique, nous n'oublierons jamais que le Parti libéral a promis dans le livre rouge de 1993 de nommer un commissaire indépendant qui ferait rapport au Parlement. De toute évidence, on a manqué à cette promesse en 1994. La personne ayant maintenant été nommée dans le poste passe semble-t-il son temps à rédiger des réponses qu'utilise le premier ministre pendant la période des questions les nombreuses fois où son comportement est remis en cause.

Nous avons atteint un certain creux de la vague en 2001 lorsque le gouvernement, non pas uniquement le premier ministre, et le député de LaSalle—Émard et auteur du livre rouge ont voté contre la motion visant à adopter un conseiller en éthique, motion qui était directement tirée du livre rouge de 1993.

En 1997, un comité du Parlement en matière d'éthique a été constitué et chargé de présenter un rapport sur un code de déontologie. C'est ce qu'il a fait. Aucune mesure n'a été adoptée. Nous demeurons l'une des rares démocraties développées à ne pas posséder de règles claires à l'intention des ministres et députés en matière de conflits d'intérêts, et nous sommes aussi la dernière administration au Canada à ne pas en avoir.

Ces échecs ne sont pas les seuls exemples du bilan du gouvernement. Il a imposé la clôture et l'allocation de temps plus fréquemment que tout autre gouvernement précédent. En ce qui concerne la réforme du financement des campagnes électorales qu'il a évoquée dans le discours du Trône, il a effectivement appliqué certaines mesures en 2000, mais pas pour contrôler les relations entre les politiciens et leurs donateurs. Ces mesures visaient plutôt à contrôler le droit à la libre expression, par l'entremise des médias, des simples citoyens et des organismes du secteur privé.

Nous devons même examiner les règles que les libéraux ont établies en vue de l'actuelle course à la direction du parti. Ils ne cessent de jeter de la poudre aux yeux et de prétendre que les renseignements sont divulgués. Qu'en est-il en réalité? Dans cette course à la direction du Parti libéral, un candidat est tenu de tout divulguer, sauf si, comme c'est le cas pour l'actuel ministre des Finances, ce candidat passe par son association de circonscription ou décide d'accepter les dons sous forme d'engagements au lieu d'argent. C'est ainsi qu'il peut établir une fiducie sans droit de regard.

Voilà un revirement intéressant: il peut verser les dons dans une fiducie sans droit de regard. Une fiducie sans droit de regard vise à gérer l'argent une fois qu'il a été reçu. En aucun cas une fiducie de ce genre empêche des politiciens de savoir qui a fait des contributions à leur campagne.

● (1040)

Encore une fois, nous avons droit à des plans grandioses et à des discours creux.

Comment procéderions-nous à la réforme du financement des campagnes? De la même façon que nous dirigeons généralement notre parti et que j'ai mené ma campagne à la direction de ce parti. Nous essaierions de financer nos campagnes à l'aide des modestes contributions que nous recevons d'une vaste gamme d'électeurs, et non pas au moyen de quelques contributions provenant de personnes à qui le gouvernement octroie des marchés. Personnellement, je préfère que les contributions aux partis politiques viennent uniquement de particuliers. J'aimerais mettre un terme aux contributions des syndicats et des grandes sociétés et laisser les syndiqués, les directeurs d'entreprise et les actionnaires décider eux-mêmes à quel parti politique iront leurs contributions.

Il convient parfaitement de limiter le montant d'argent que les politiciens reçoivent des simples citoyens et de supprimer les échappatoires qui permettent d'acheminer les contributions par des moyens autres que les particuliers. Si le gouvernement exigeait un financement public, une méthode que l'on utilise déjà beaucoup pour financer nos activités politiques, ce financement devrait être assorti à des choses comme le soutien aux contributions, non pas seulement à des subventions générales du gouvernement ou des subventions en réaction aux dépenses.

Il faut que ces règles soient justes pour les nouveaux petits partis et les indépendants. Il devient de plus en plus difficile d'organiser de nouvelles activités politiques au fur et à mesure qu'on modifie la Loi électorale du Canada. L'important, parce que le gouvernement ne cesse de nous rabattre les oreilles avec cela, c'est que les réformes du genre de celles que l'on propose imposeraient des contraintes aux politiciens dans les partis politiques, et non aux citoyens. Elles respecteraient la liberté d'expression. C'est une chose que de contrôler les contributions versées aux politiciens et c'en est une autre de contrôler la capacité des citoyens d'exprimer librement leurs opinions dans une société libre. Lorsque les gens d'en face voudront sérieusement amorcer une réforme démocratique, ils sauront faire la différence entre ces deux choses.

Nous continuons également de préconiser une réforme démocratique plus large. Il devrait y avoir plus de votes libres à la Chambre des communes, à commencer par des votes libres ou autres sur chaque initiative parlementaire. Cela constituera pour nous une priorité au cours de la présente session.

Les sénateurs devraient être sélectionnés parmi les gens élus dans le cadre d'élections libres, en commençant par Bert Brown, de l'Alberta, qui a obtenu plus de voix aux élections visant à choisir un candidat pour le Sénat que le premier ministre n'en a obtenues dans sa propre circonscription, aux dernières élections fédérales. Les élections devraient avoir lieu à date fixe. Nous devrions avoir un régime de démocratie directe, régime qui offrirait aux Canadiens l'occasion d'exprimer leur avis sur les réformes à apporter à notre système électoral désuet, dans le but de mettre fin aux résultats non représentatifs des élections actuelles, et à certains phénomènes, comme le fractionnement des voix entre plusieurs partis.

La réforme démocratique est l'un des grands principes que préconise notre parti depuis 15 ans. Contrairement au parti d'en face, la réforme démocratique n'est pas une cause que nous épousons temporairement pour obtenir l'assentiment des députés de l'arrière-ban ou encore le temps d'une campagne à la direction du parti ou d'une campagne électorale. C'est une cause que défend constamment notre parti depuis 1987. Tout récemment, notre parti a rediffusé le document intitulé «Une question de confiance». Ce document, rediffusé par notre leader parlementaire actuel, le député de West Vancouver—Sunshine Coast, donne un aperçu de nos projets de

L'Adresse

réforme parlementaire et démocratique dans de très nombreux domaines.

Permettez-moi de prendre quelques instants non seulement pour souligner la contribution que le député de West Vancouver—Sunshine Coast fera à ce débat au cours des prochains mois, mais pour lui signaler qu'il manque grandement aux députés des deux côtés de la Chambre. Je sais qu'il suit le débat de son lit d'hôpital; nous lui souhaitons tous prompt rétablissement.

J'en viens finalement à parler de ce qui nous distingue le plus, nos politiques financières et économiques.

● (1045)

[*Français*]

Mais il n'y a probablement aucun domaine où les différences entre le Parti libéral et l'Alliance canadienne soient plus évidentes que celui de la politique financière et économique. C'est là que le discours du Trône atteint des sommets grandioses.

Le gouvernement se présente comme étant financièrement prudent et comme étant un chef de file au plan de la croissance économique, de la productivité et de l'innovation. Ces thèmes sont régulièrement repris dans tous les discours du Trône et dans tous les budgets de ce gouvernement depuis 1993. La réalité est différente et inquiétante.

Ces trois dernières années, par exemple, sous la direction du député de LaSalle—Émard, les dépenses de programmes ont augmenté de près de dix milliards de dollars par année. Cela se compare aux pires excès du gouvernement Trudeau dans les années 1970 et cela se poursuit cette année. Les mesures prévues dans ce discours du Trône, dans tous les domaines, entraîneront des milliards de dollars de dépenses additionnelles, mais bien entendu, le prix n'est pas précisé.

Enfin, le processus budgétaire est tellement désordonné qu'il n'y aura pas de budget pour toute cette année. Deux années complètes s'écouleront entre les budgets. La rhétorique de ce gouvernement a même redéfini le mot «annuel», mais ce n'est pas seulement une question de budget. Je veux parler aussi de l'économie en général.

Si on ne regarde pas seulement les finances de ce gouvernement mais toute l'économie, on remarque que notre productivité et notre position ne cessent de décliner sous ce gouvernement, tout comme notre dollar. En fait, nous avons maintenu notre compétitivité déclinante uniquement par un dollar à la baisse. Le gouvernement a fait de nous un marchand de gros à rabais qui baisse constamment ses prix pour rester en affaires, dévaluant tout ce que les Canadiens ont accumulé.

Le gouvernement dit qu'il a l'intention de faire des investissements stratégiques dans l'économie, mais son infrastructure politisée, ses subventions aux entreprises et les scandales de corruption indiquent qu'il ne sait pas faire la distinction entre le fait d'investir dans un projet d'intérêt public et celui de dépenser pour un donateur privé.

De toute façon, il fait fausse route. La plus importante contribution que le gouvernement puisse faire pour l'économie est de créer un environnement neutre et à faible coût pour des entreprises de toutes sortes. La priorité du gouvernement devrait être et avoir été de réduire le fardeau fiscal, pas d'augmenter le niveau des dépenses générales.

L'Alliance canadienne refusera toute initiative majeure de dépenses sur tous les plans, à l'exception de quelques domaines clés, comme la défense nationale et la santé.

L'Adresse

•(1050)

[Traduction]

Nous insisterons pour que le gouvernement n'entreprenne pas, comme objectif prioritaire, d'accroître d'une façon générale le financement des programmes fédéraux, de multiplier les engagements fédéraux ou de microgérer le développement économique. Son objectif devrait plutôt être d'abaisser globalement les taux d'imposition des particuliers et des entreprises. En fait, nous croyons que notre objectif national devrait consister à faire du Canada le meilleur pays de l'Amérique du Nord sur le plan des impôts, devant les États-Unis. Même si cela ne semble pas très réaliste, dans le contexte d'un gouvernement libéral, c'est un objectif tout à fait réalisable étant donné que les États-Unis consacrent des sommes beaucoup plus élevées que nous, par habitant, aux grandes obligations telles que la défense, l'enseignement supérieur, l'infrastructure et, oui, même la santé publique.

Jusqu'aux années 60, notre niveau de vie était égal, voire supérieur à celui des Américains. C'était à peu près le moment où le premier ministre est arrivé au Parlement. Aujourd'hui, notre niveau de vie a chuté de plus du tiers et il est toujours en baisse. C'est inexcusable.

Nous ne pouvons pas être le plus grand pays du continent, mais il n'y a aucune raison pour que le Canada ne soit pas le plus riche. Tandis que nous développerons cet argument, nous entendrons ce qu'ont à dire à ce sujet notre porte-parole en matière de finances, le député de Peace River, ainsi que notre porte-parole pour l'industrie, le député d'Edmonton-Sud-Ouest, qui compte parmi les plus brillants des nouveaux arrivés à la Chambre des communes.

Il semble y avoir un certain débat sur la question de savoir si nous sommes plus grands que les États-Unis. Notre territoire est plus étendu. Nous le savons tous puisque nous parcourons le pays. Toutefois, je voudrais informer la ministre du Patrimoine que l'économie des États-Unis est juste un peu plus grande que la nôtre. Il est bien possible cependant que son budget soit plus important que celui du ministre de la Culture des États-Unis.

Permettez-moi de conclure en faisant remarquer que nous verrons, dans les deux prochaines années, des mois de programmes contrastants et d'approches contrastantes pour l'avenir du pays. Nous nous félicitons du débat qui s'engagera à cet égard.

Monsieur le Président, l'équipe de l'Alliance que j'ai l'honneur de diriger se présente à vous et à tout le pays unie et forte. Plus important encore, elle est là pour rester. Quant aux libéraux, quel que soit leur chef, ils sont vieux et fatigués. Nos deux partis feront valoir deux façons radicalement différentes de laisser un héritage au pays. Les libéraux tenteront de bâtir sur un terrain mouvant. Notre parti s'efforcera de construire un véritable héritage fondé sur des valeurs d'une solidité à toute épreuve.

Quand le gouvernement proposera des missions multiples basées sur l'expansion de la bureaucratie, nous proposerons des priorités pratiques et des solutions qui réduisent l'intervention gouvernementale.

Quand le gouvernement proposera d'augmenter les dépenses, nous proposerons de réduire les impôts.

Quand le gouvernement proposera de nuire à l'économie en ratifiant l'accord de Kyoto, nous proposerons de mieux protéger à la fois l'environnement et les emplois des Canadiens.

Quand le gouvernement cherchera à compromettre la famille, nous proposerons de la renforcer.

Quand le gouvernement usera de son pouvoir pour récompenser ses amis, nous proposerons des réformes démocratiques destinées à récompenser l'initiative.

Quand le gouvernement jouera à la neutralité pour éviter de prendre parti, nous exigerons des capacités réelles pour soutenir nos alliés.

Quand le gouvernement cherchera à acheter des votes, nous nous efforcerons de les gagner.

Bref, quand les libéraux se battent en faveur des libéraux, nous nous battons pour les Canadiens. Par conséquent, je propose que la motion soit modifiée par adjonction de ce qui suit:

Et que la Chambre regrette d'informer Votre Excellence du fait qu'une fois de plus, vos conseillers ont ressassé des promesses vides, ont recouru à un discours grandiloquent et ont l'intention de mettre en oeuvre des programmes coûteux à un moment où les Canadiens recherchent des solutions pratiques aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, y compris des impôts et une dette moindres, une réduction du gaspillage gouvernemental, la promotion de la croissance économique et de la création d'emplois, la réforme des soins de santé, la protection de notre souveraineté et le renforcement de la famille.

•(1055)

Le Président: Le vote porte sur l'amendement.

[Français]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, avant de commencer mes remarques sur le discours du Trône, je voudrais rendre hommage à la mémoire de notre ancien collègue, Ron Duhamel, qui est décédé hier soir.

Ron était plus qu'un collègue pour moi. Il était un ami depuis longtemps, et tout le monde l'aimait à la Chambre des communes. Il avait une personnalité extraordinaire. Il a fait carrière d'une façon exceptionnelle dans le gouvernement comme fonctionnaire au Manitoba. Ensuite, il a décidé de venir ici, à la Chambre des communes, où il a représenté avec beaucoup de dignité et de compétence les gens du comté de Saint-Boniface.

L'un des grands plaisirs que j'ai eus dans ma carrière a été celui de voyager à l'étranger avec lui, alors qu'il était le ministre responsable de la Francophonie. C'était un homme, avec sa personnalité et sa connaissance exceptionnelle de la langue française—étant né et ayant vécu au Manitoba—qui représentait avec élégance et dignité ce qu'il y a de mieux au Canada et ce qu'il y a de mieux chez les francophones hors Québec.

En mon nom et en celui de mon épouse, je voudrais offrir nos condoléances à son épouse et à ses enfants. Ils peuvent être très fiers de ce grand Canadien.

•(1100)

[Traduction]

Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du Trône. Les deux députés ont prononcé des discours réfléchis sur les questions de l'heure et ils font honneur à notre Chambre.

Je voudrais également féliciter le chef de l'opposition pour son premier grand discours à la Chambre dans ses nouvelles fonctions. Il a manifestement tout ce qu'il faut pour être un bon chef de l'opposition pendant de nombreuses années. Je ne veux pas en voir un neuvième au cours des 16 prochains mois. Il faut qu'il reste à son poste.

Un discours du Trône est l'occasion pour le gouvernement de réfléchir et de voir où il en est ainsi que d'établir les priorités pour l'avenir.

C'est l'occasion pour les parlementaires de discuter du rôle et des orientations du gouvernement. Je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à ce débat. Je suis extrêmement heureux que nous ayons eu un discours du Trône car je voulais donner à tous les députés des divers partis la possibilité de tenir un débat général dans le cadre duquel il serait possible de parler des orientations et des politiques de notre pays. C'est pourquoi nous avons un discours du Trône de temps à autre, pour donner cette possibilité aux députés.

Le temps ne me permet pas de parler de tout ce que contient le discours du Trône. En fait, le texte du discours et les mesures que nous nous engageons à prendre en tant que gouvernement se passent d'explications. Aujourd'hui, je voudrais mettre en lumière certaines de ces mesures et expliquer davantage notre approche.

J'ai passé de nombreuses années à la Chambre, en tant que ministre et premier ministre. Je ne me suis jamais préoccupé de l'héritage que je laisserai. Cet héritage, ce sera 41 années de travail acharné durant lesquelles j'aurai vraiment fait de mon mieux. J'ai toujours voulu régler les questions et faire le travail pour lequel j'avais été élu. Il en sera de même au cours des prochains mois. Il n'est pas question d'un héritage, mais d'un bon gouvernement.

Le discours du Trône tend à mettre en oeuvre le programme électoral que tous les députés de ce côté-ci de la Chambre ont défendu en novembre 2000. Nous avons tous et chacun l'obligation à l'égard des Canadiens de mettre en oeuvre notre programme. Il nous incombe de gouverner, de bien gouverner et de le faire tous les jours où nous sommes au pouvoir. C'est ce pourquoi nous avons été élus, notre caucus, notre gouvernement et votre serviteur, le premier ministre.

Le programme énoncé dans le discours du Trône table sur ce que nous avons accompli comme gouvernement depuis 1993: créer et partager des possibilités, améliorer la qualité de vie dans nos collectivités et promouvoir nos intérêts et nos valeurs dans le monde. Les priorités que nous avons établies correspondent aux priorités qui restent chères aux Canadiens: la santé de nos concitoyens, la santé de notre environnement, la santé de nos collectivités, la santé de notre économie et les espoirs de nos enfants.

Le gouvernement actuel s'est engagé, non pas à faire de grands coups d'éclat ou à jeter de la poudre aux yeux, mais bien à apporter des améliorations de manière continue et durable, à réduire les divisions et à maximiser les résultats, en ayant comme point de mire les problèmes et les priorités des Canadiens, l'avenir et le monde. Cela demeure notre ligne de conduite.

• (1105)

Certains députés de l'opposition et de nombreux observateurs de l'aile droite prétendent que nous dépensons beaucoup, que je suis très dépensier. Eh bien, je suis tellement dépensier que j'ai été à la tête d'un gouvernement qui a présenté cinq budgets équilibrés d'affilée après 30 années de suite de déficits. Nous sommes sur la bonne voie vers un sixième budget équilibré cette année. C'est la plus longue série ininterrompue de budgets équilibrés de notre histoire.

Nous sommes tellement dépensiers qu'il n'y a pas si longtemps, plus de 35 cents de chaque dollar étaient consacrés au service de la dette. De nos jours, ce montant est passé à 20 cents et il continue de baisser. Nous sommes tellement dépensiers que nous avons remboursé environ 45 milliards de dollars de la dette. Au grand dam de l'opposition, nous continuerons de rembourser la dette. Nous sommes tellement dépensiers que le fardeau de notre dette est passé de 72 p. 100 à moins de 50 p. 100 de notre PIB et il continue de baisser.

L'Adresse

Les libéraux aiment tellement imposer les contribuables et dépenser sans compter qu'ils ont réduit l'impôt des sociétés et les cotisations d'assurance-emploi d'environ 20 milliards de dollars par année. Voilà les faits. C'est un bilan dont nous nous enorgueillons et dont je suis fier. Ce n'est pas un bilan que j'entends compromettre.

[Français]

Mais je suis également fier du fait que, de ce côté-ci de la Chambre, nous croyons tout autant aux budgets équilibrés qu'à une approche équilibrée. Nous croyons que les gouvernements ont un rôle très important à jouer dans la société. Nous croyons à la nécessité d'investissements collectifs dans la société. Nous croyons à la nécessité non seulement d'éliminer les déficits financiers, mais aussi de nous attaquer aux déficits sociaux, aux déficits environnementaux et aux déficits d'infrastructure. Nous pouvons nous attaquer à ces déficits et c'est ce que nous allons faire.

Je suis fier de la manière responsable dont nous avons réduit les impôts. D'une manière qui nous permet de procéder à des investissements collectifs tout en continuant à équilibrer le budget. Notre régime fiscal est maintenant très compétitif. L'impôt sur les sociétés est en forte baisse. Et nous y sommes parvenus sans compromettre l'équilibre budgétaire.

Par exemple, les Américains n'ont plus d'excédent. Ils connaissent un grave déficit à ce moment-ci. Ils prévoient 300 milliards de dollars de surplus cette année, et ils récolteront 200 milliards de déficit. Quant à nous, nous ne reprendrons pas la route du déficit. Nous resterons prudents et nous continuerons à investir dans les citoyens.

Comme je viens de le dire, nous croyons à une approche équilibrée. Nous ne croyons pas à une approche simpliste, comme celle de l'Alliance et de certaines publications d'affaires, à l'égard de l'impôt. De notre côté de la Chambre, nous sommes d'accord avec le fait que les impôts, qu'ils nous plaisent ou non, sont le prix à payer pour vivre dans une société civilisée.

Ce sont les recettes fiscales qui permettent à notre société de partager les risques. Elles nous permettent d'investir dans la santé publique, de subvenir aux besoins des familles pauvres, d'améliorer notre environnement, de contribuer au financement de l'éducation et de l'apprentissage, de promouvoir le développement rural, de construire un réseau routier et des infrastructures urbaines modernes et d'aider les populations des pays en voie de développement.

Rien de cela ne peut être fait par le seul secteur privé. La participation du gouvernement est indispensable et nous allons prendre des mesures dans tous ces domaines au cours des prochains mois. Nous avons décidé d'investir uniquement dans des priorités que notre situation financière nous permet.

• (1110)

[Traduction]

En général, nous établissons des projections budgétaires sur une période de deux ou trois ans, et nous entendons continuer à le faire. Dans certains cas, cependant, où la prévisibilité est indispensable, nous avons pris des engagements à long terme par voie législative.

L'Adresse

Par exemple, nos budgets précédents prévoyaient un financement quinquennal prévisible et stable du TCSPS au titre de la santé, de façon à laisser aux provinces le temps de planifier adéquatement leur action. Nous avons adopté une loi établissant un plan quinquennal de réduction des impôts, pour mieux permettre aux particuliers et aux entreprises de planifier leurs activités futures. Nous avons également accru la Prestation nationale pour enfants sur une période de cinq ans, de façon que les provinces puissent ajuster leurs programmes sociaux en conséquence. Nous entendons conserver cette approche. Nous maintiendrons l'équilibre budgétaire et continuerons de faire preuve de prudence financière. Notre prochain budget prévoira de nouvelles majorations à long terme de la Prestation nationale pour enfants.

La réforme des soins de santé qui suivra le rapport de la commission Romanow nécessitera, là encore, une participation financière fédérale pluriannuelle prévisible, comme le proposait d'ailleurs il y a un instant l'opposition. Autrement, il ne nous serait pas possible de procéder à une réforme du système. Depuis qu'il a atteint l'équilibre budgétaire, le gouvernement a accru sa participation financière aux soins de santé. En septembre 2000, nous sommes convenus d'injecter plus d'argent dans le TCSPS et nous nous sommes entendus sur les principes et orientations de la réforme. Nous avons mis en place des mécanismes vigoureux pour assurer une reddition de comptes aux Canadiens. Ce plan a été approuvé par les provinces et il donne de bons résultats.

J'ai également nommé M. Roy Romanow à la tête d'une commission royale qui fera des recommandations concernant une réforme à long terme du système de santé public. La commission devrait présenter son rapport le mois prochain. Au début de la prochaine année, je tiendrai une rencontre des premiers ministres, afin de discuter des recommandations de M. Romanow et pour nous entendre sur un plan à long terme de modernisation du système de soins de santé. La participation financière fédérale à la réforme sera établie dans le prochain budget et sera financée sur une période suffisamment longue pour assurer la prévisibilité financière nécessaire à la poursuite des réformes.

La santé n'a pas de prix, mais les soins de santé, eux, en ont un. Les nouvelles technologies, les nouveaux médicaments et les nouveaux traitements ont considérablement amélioré la santé des gens, mais ils ont également engendré des coûts élevés, car le vieillissement de la population accroît la demande et, par voie de conséquence, les coûts. Nous devons dépenser davantage mais nous devons le faire de façon très responsable.

Grâce à notre système de santé public, les coûts de santé n'ont pas augmenté. Aux États-Unis, le coût des primes d'assurances des régimes privés parrainés par l'employeur s'est accru de 11 p. 100 en 2001 et devrait encore augmenter de 13 p. 100 cette année. Là-bas, ce sont souvent les personnes malades et les pauvres qui paient les primes les plus élevées.

Il ne s'agit pas de savoir si nous allons payer davantage pour la santé en tant que société. Nous allons payer davantage. Il s'agit de savoir quel genre de société nous voulons. Je respecte le point de vue du chef de l'opposition, mais je ne suis absolument pas d'accord avec lui. Soit que nous avons une société où les citoyens prennent des risques sans égard à leur capacité de payer, comme aux États-Unis, soit que nous avons une société où, par l'entremise du gouvernement, nous prenons des risques et dépensons collectivement parce que la santé constitue un droit fondamental de la personne.

●(1115)

De ce côté-ci de la Chambre, nous préférons la manière canadienne, selon laquelle les coûts sont assumés par l'ensemble de la population, dans le cadre d'un système public de soins de santé. Si les coûts augmentent, nous devons payer la facture. Je sais que les Canadiens seront disposés à payer ce coût, mais nous l'assurons collectivement en tant que société.

[Français]

Il y a un autre domaine dans lequel il faut planifier les investissements du gouvernement à plus long terme, soit celui des infrastructures. Nous avons besoin d'une infrastructure moderne pour atteindre nos objectifs économiques et environnementaux.

Il est tout simplement impossible, par exemple, de construire une route ou un réseau de transport en commun à l'intérieur de l'horizon budgétaire normal des gouvernements. Tous les premiers ministres provinciaux et des territoires, sans exception, m'ont réclamé un programme à long terme pour les dépenses d'infrastructures, afin de pouvoir planifier leurs dépenses d'investissements, afin de pouvoir travailler avec les maires à planifier les dépenses urbaines et afin de pouvoir planifier nos dépenses environnementales.

Les membres de notre caucus ont fait valoir ce point de vue avec énormément de vigueur. Ils ont convaincu le Cabinet et ils m'ont convaincu.

La stratégie urbaine globale du XXI^e siècle doit comprendre autant l'infrastructure routière que les réseaux de transport en commun, les logements abordables et l'autoroute de l'information.

Nous allons établir un plan stratégique d'infrastructures à long terme en prévision du prochain budget. Nous serons ainsi mieux à même d'atteindre nos objectifs sociaux, économiques et environnementaux ainsi que de lutter contre les problèmes du changement climatique.

Nous devons faire passer les familles et les enfants du Canada avant tout. J'ai cité un peu plus tôt la Prestation nationale pour enfants. Même en période financière difficile, lorsque nous avons formé le gouvernement, ce gouvernement a travaillé avec ses partenaires provinciaux et avec le secteur bénévole à la mise en place d'un nouveau cadre pour aider les familles et les enfants canadiens, pour sortir les enfants de la pauvreté et les familles de l'aide sociale.

Nous avons fait des progrès. La Prestation nationale pour enfants est probablement le nouveau programme social le plus important depuis le Régime d'assurance-maladie.

Il faut poursuivre nos efforts dans ce domaine, car beaucoup trop d'enfants continuent à vivre dans la pauvreté. Nous entamerons immédiatement des consultations avec nos partenaires afin d'être prêts, lors du prochain budget, à mettre en place un plan d'investissement à long terme, pour permettre au Canada de tourner la page de la pauvreté infantile et rompre le cycle de pauvreté et de dépendance des familles canadiennes.

Nous allons également adopter des mesures ciblées à l'intention des familles qui prennent soin d'enfants lourdement handicapés. Nous allons moderniser le droit de la famille et le Code criminel, en veillant à faire primer les intérêts de l'enfant et à protéger nos enfants contre l'exploitation et les mauvais traitements. Nous allons faire en sorte que personne au Canada n'ait à mettre en péril son emploi ou son revenu pour s'occuper d'un parent gravement malade ou mourant.

Au début de notre mandat, j'ai demandé au Conseil des ministres de trouver de meilleurs et de nouveaux moyens d'offrir les mêmes perspectives d'avenir aux autochtones et aux non-autochtones du Canada et de progresser définitivement dans ce domaine. Nous prendrons de nouvelles mesures importantes en ce sens: un programme législatif ambitieux de création d'institutions nouvelles et d'investissements pour épauler les capacités individuelles et collectives; des investissements dans les enfants, dans l'éducation et la santé; des investissements dans le développement social, culturel et économique.

Nous avons appris que le partenariat doit commencer chez nous et que tous les ministères doivent travailler ensemble si nous voulons réussir. Nous avons également appris qu'il n'y avait pas de recette facile et magique et qu'il n'y a pas de solution unique. Notre démarche procédera d'un front commun et sera taillée sur mesure pour répondre aux besoins divers et aux aspirations diverses des autochtones. Et ce sera un partenariat.

Nous nous sommes également fixé un programme environnemental ambitieux. Les Canadiens comprennent que notre santé, notre économie ainsi que l'avenir de nos enfants dépendent de la qualité de notre environnement. Nous intensifierons nos efforts pour la salubrité de l'eau et la propreté de l'air. Nous remplissons nos engagements à l'égard de la protection des espaces naturels du Canada en créant de nouveaux parcs nationaux et des aires de conservation marines. Nous allons aussi nettoyer les sites contaminés. Nous allons mettre en oeuvre le nouveau Cadre stratégique pour l'agriculture qui prévoit des mesures de gérance cruciales non seulement pour le monde rural, mais en fait pour tous les Canadiens.

Bien entendu, la préoccupation actuelle dans le monde entier, c'est le changement climatique. Les scientifiques ont sonné l'alarme. Les populations du monde ont répondu. Les gouvernements du nord du Canada ont été parmi les premiers du monde à créer des consensus d'action. Nous n'avons pas le choix. Il faut agir; c'est notre responsabilité morale et c'est dans notre intérêt durable.

Nous travaillons fort avec les provinces canadiennes et les industries pour mettre au point une approche qui marchera pour tout le monde. Nous appelons chaque secteur de la société à faire sa juste part. Il nous faudra évidemment récompenser les innovateurs, investir dans de les nouvelles technologies, être plus efficaces et plus productifs. Nous pouvons réduire les coûts et optimiser les chances. Les citoyens et les consommateurs sont prêts à ajuster leurs comportements.

Évidemment, la tâche ne sera pas facile. Nous sommes confrontés à des problèmes très difficiles, mais je suis persuadé qu'ensemble, nous y arriverons. Nous aurons mis en place une stratégie qui nous permettra de respecter nos obligations d'ici l'an 2012. À la fin de l'année, nous proposerons au Parlement une résolution de ratification du Protocole de Kyoto.

• (1125)

[Traduction]

De toute évidence, tous nos objectifs exigent une économie forte. Permettez-moi de répéter ce que j'ai déjà dit si souvent. Nous allons maintenir notre engagement indéfectible à l'égard de l'équilibre des budgets, de la rigueur dans les dépenses, de la réduction de la dette et d'une baisse du ratio de la dette par rapport au PIB ainsi que d'un régime fiscal juste et concurrentiel. Nous allons continuer à délaissier les faibles priorités et les secteurs moins efficaces pour réaffecter les dépenses en fonction des hautes priorités et de ce qui donne de meilleurs résultats. C'est l'approche que nous avons appliquée jusqu'ici et que nous entendons conserver.

L'Adresse

Nous allons continuer à modifier nos politiques et pratiques réglementaires dans l'intérêt public et pour promouvoir l'innovation et créer un climat d'investissement et de croissance plus favorable. Nous allons continuer à réduire le fardeau administratif visant les entreprises. Nous allons collaborer avec le secteur privé pour renforcer la confiance des investisseurs. Nous allons continuer à travailler avec les petites et les moyennes industries qui sont une source de création d'emplois très importante.

Nous allons continuer à bâtir sur notre investissement en recherche et développement et dans l'amélioration des compétences et la formation. Nous allons réorienter nos programmes du marché du travail pour que les Canadiens soient prêts pour l'avenir. Nous allons subventionner les études de deuxième et troisième cycles et le coût indirect de la recherche universitaire. En novembre, je vais participer au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage pour que nous puissions intervenir, secteur par secteur, pour aider le Canada à vraiment attirer talents et investissements.

Monsieur le Président, je tiens à souligner l'importance de l'intégrité dans la vie publique. Quand je regarde autour de moi, des deux côtés de la Chambre, je sais qu'aucun de nous n'est parfait. Nous commettons tous des erreurs, mais nous le faisons de bonne foi, non de mauvaise foi. Personne n'est ici pour s'enrichir, mais nous devons tous reconnaître l'importance de l'impression que nous donnons.

Pour répondre aux préoccupations très légitimes des Canadiens, le gouvernement présentera, ce mois-ci, des mesures législatives portant sur les lobbyistes, sur un code de déontologie pour les parlementaires, et sur le rôle et les responsabilités du conseiller en éthique. Le mois prochain, nous proposerons une réforme générale du financement des élections et des partis politiques. J'espère que tous les députés s'emploieront avec impartialité à adopter rapidement les meilleures lois possibles à ces égards. Les Canadiens n'accepteront rien de moins.

J'ai entendu il y a une minute le chef de l'opposition parler de la conception qu'il se faisait de tout cela. Je pense que tous ceux qui font de la publicité à caractère politique devraient nous dire qui paie pour cela, y compris la National Citizens' Coalition.

Je n'ai pas besoin de la publicité qu'ils me font ces temps-ci. Je me déplace à Ottawa et ailleurs dans le pays et je vois mon image sur de grands panneaux publicitaires. Ils n'ont pas besoin de dire aux gens que je suis au pouvoir. Je ne serai plus candidat. Ils ne devraient pas gaspiller leur argent.

Nous voulons connaître le rôle qu'a joué la National Rifle Association des États-Unis. Nous ne le connaissons pas. Nous avons besoin de le savoir parce que le chef de l'opposition n'a rien voulu révéler à la Chambre des communes au sujet de sa campagne. Dans notre parti, tout est révélé et sera révélé à ce sujet car c'est ainsi que nous fonctionnons. Je veux savoir ce que le chef de l'opposition nous dira au sujet de ceux qui ont financé sa campagne pour remplacer un meilleur homme, c'est-à-dire l'ancien chef. Nous voulons savoir qui a payé pour sa campagne.

J'espère que tous les députés s'emploieront avec impartialité à adopter les meilleures lois possibles. Les Canadiens n'accepteront rien de moins.

L'Adresse

•(1130)

En ces temps incertains, les Canadiens partagent les préoccupations du reste du monde concernant le terrorisme, les armes de destruction massive et la guerre où que ce soit. Nous avons un rôle spécial à jouer en raison de la nature de notre pays, un pays qui accueille des immigrants de partout, un pays qui ne cesse de s'enrichir grâce aux peuples autochtones, les premières nations, les Inuits et les métis, un pays qui est la preuve que le pluralisme fonctionne. Nous continuerons donc à promouvoir les valeurs que sont la démocratie, la paix et la liberté, les droits de la personne et la suprématie du droit.

Je suis un partisan convaincu de l'approche multilatérale pour résoudre les problèmes internationaux. Les Nations Unies peuvent être une grande force du bien dans le monde. Il est dans notre intérêt d'avoir recours à la puissance des institutions internationales dans ce monde complexe qui est le nôtre. L'action collective, à chaque fois qu'elle est possible, produit des résultats à plus long terme que l'action unilatérale. C'est la meilleure façon de traiter avec les États qui appuient le terrorisme et qui tentent de mettre au point des armes de destruction massive. Nous devons traiter avec eux. Nous devons traiter collectivement et directement avec ceux qui menacent notre paix et notre sécurité.

À cette fin, avant l'expiration de notre mandat, le gouvernement donnera une orientation à long terme à sa politique en matière de défense et d'affaires internationales, de manière à refléter nos valeurs et nos intérêts et à faire en sorte que nos forces armées soient en mesure de répondre aux demandes que nous leur imposons.

Nous devons aussi nous efforcer, collectivement et vigoureusement, de combler le fossé entre les pays pauvres et les pays riches. Je suis fier du rôle prépondérant que joue le Canada dans la recherche d'un consensus en vue d'appuyer le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique qui a pour but d'aider les Africains à se sortir de la pauvreté et à s'acheminer vers un avenir plus prometteur. La route sera longue et notre partenariat doit être solide. C'est pourquoi nous sommes déterminés à doubler le montant de notre aide internationale d'ici 2010 et à en attribuer la moitié à l'Afrique.

Le commerce et l'investissement sont la clé de la prospérité dont nous jouissons. Nous travaillons très fort en vue de la prochaine série de négociations commerciales multilatérales. Nous travaillons également à résoudre les problèmes comme celui du bois d'oeuvre.

Toutefois, nous devons aussi voir à ce que le commerce et l'investissement marchent pour le monde en voie de développement. C'est pourquoi nous ouvrons nos marchés aux pays moins développés. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous continuerons à presser les pays riches d'éliminer les subventions à l'agriculture. Il est complètement inacceptable que nous, les pays riches, nous donnions 50 milliards de dollars américains en aide étrangère et que nous dépensions 350 milliards de dollars en subventions à nos agriculteurs pour éliminer la concurrence. Je sais que les agriculteurs canadiens sont bons, productifs et qu'ils n'ont pas peur de la concurrence, mais comment peuvent-ils y faire face quand les Américains et les Européens donnent des centaines de millions de dollars à leurs agriculteurs?

J'ai répété cela à chaque occasion qui s'est présentée. Nous sommes à la veille de remporter la bataille à cet égard. En ce moment-même, je crois voir une ouverture en Europe. Si ce mouvement aboutit, il ouvrira des marchés aux pays pauvres qui aimeraient se développer, comme ceux de l'Afrique qui ont régressé au cours des dix dernières années. Si nous donnons accès aux produits agricoles africains, ces pays pourront à nouveau progresser

et ils achèteront nos propres produits et services. La situation sera gagnante pour toutes les parties en cause et nos agriculteurs pourront faire face à la concurrence.

•(1135)

Je suis extrêmement privilégié d'avoir pu servir ce pays et siéger en cette Chambre pendant aussi longtemps que je l'ai fait. La mesure législative la plus importante que nous ayons adoptée durant mes années de présence ici est certes la Loi sur les langues officielles. Je suis heureux d'annoncer que notre gouvernement établira un plan d'action pour raviver notre politique sur les langues officielles.

Au cours des prochains mois, je compte passer beaucoup de temps avec les jeunes Canadiens. Lors de mes déplacements au Canada, je parlerai aux jeunes de l'importance de la vie publique. Je discuterai avec eux du rôle de la fonction publique et je leur dirai comment ils peuvent participer et devenir des chefs de file plus tard. Je parlerai de la nature du Canada. Je commenterai l'importance des deux langues officielles et l'obligation de promouvoir leur présence au pays, les avantages d'une société multiculturelle et la façon d'atteindre l'harmonie dans la diversité. J'aurai l'occasion de commenter les leçons apprises, mais je parlerai toujours des moyens de continuer à améliorer le pays.

Nous sommes un peuple sûr de lui, une nation fière. Nous pouvons déterminer notre propre destin. Nous pouvons choisir le Canada que nous voulons car nous savons qui nous sommes et ce vers quoi nous nous dirigeons collectivement.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche. Retroussons nos manches et mettons-nous à l'oeuvre.

[*Français*]

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord, au nom de mes collègues, offrir nos condoléances à la famille de Ronald Duhamel.

Pour moi, qui l'ai connu pendant plusieurs années, et pour nous, il était reconnu comme étant un homme de convictions, toujours respectueux de ses adversaires politiques. Je crois que c'est ce qui passera à l'histoire lorsqu'on parlera de ce député du Manitoba qui a toujours bien représenté ses concitoyens et concitoyennes.

En 1963, lors de sa première élection comme député de Shawinigan, le premier ministre affirmait ceci, et je le cite: «C'est par esprit de devoir que je suis entré dans cette lutte électorale, parce que c'est le devoir d'un homme sérieux d'analyser la situation et d'examiner les points d'un programme politique qui veut remédier à ce qui ne marche pas au Canada [...] Il s'agit de refaire la Constitution canadienne, mais pas entre dix provinces, mais entre deux nations [...]» Voilà ce que disait à ce moment-là le jeune avocat de Shawinigan qui s'engageait dans une longue carrière politique.

Des voix: Cela a bien changé!

M. Gilles Duceppe: La politique, c'est l'instrument que nous avons tous choisi, ici dans cette Chambre, pour changer la vie, pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et de nos concitoyennes. Nous souhaitons tous contribuer à une évolution positive de nos sociétés. Le jeune avocat de Shawinigan qu'était alors le premier ministre n'était pas différent de nous.

Depuis sa première élection en 1963, le premier ministre a d'ailleurs eu une vie politique bien remplie. Il a occupé plusieurs fonctions de ministre et il occupe les plus hautes fonctions de l'État canadien depuis maintenant près de neuf ans. Il a eu le temps de travailler à réaliser son idéal. On doit constater aujourd'hui qu'il en est loin, très loin, et qu'il l'a, dans les faits, renié.

L'Adresse

Le premier ministre a annoncé son départ de la vie politique pour février 2004. Le discours du Trône, prononcé hier, constitue sans nul doute ce qui se rapproche le plus d'un testament politique, même s'il se refuse à admettre que ce fut le cas.

Pour le Québec, le discours du Trône du premier ministre est très décevant. Aucun des défis majeurs auxquels le Québec est confronté ne trouve écho dans ce texte. La dénatalité, les régions du Québec, la présence internationale du Québec et surtout le déséquilibre fiscal sont complètement ignorés. On aurait pu penser que le premier ministre aurait souhaité modifier l'image très forte qu'il entend laisser aux Québécoises et aux Québécois. Pour une grande partie de la population, il est le premier ministre qui a le plus contribué à diminuer les pouvoirs du Québec et qui est le plus loin des aspirations légitimes des Québécoises et des Québécois.

Dans son testament politique, le premier ministre propose les choix qui doivent être faits pour façonner le Canada de demain. Mais plutôt que de manifester une ouverture envers le Québec, le premier ministre persiste dans la voie d'un Canada centralisateur et uniforme. Il a manifestement oublié de coucher le Québec sur son testament.

Le Canada se construit et cela est normal, mais le Québec se construit également et différemment, et il faut reconnaître ce fait. Le discours du Trône nous démontre que d'aucune façon le gouvernement fédéral ne tient compte de la réalité québécoise. Il poursuit la construction canadienne sur sa lancée et le Québec ne se retrouve pas dans cette construction canadienne. Je vais donner quelques exemples.

Dans son discours du Trône, le premier ministre propose des mesures dont les incidences sur le Québec sont dangereuses, soit parce que le Québec a déjà répondu au problème à sa façon et que le gouvernement viendra dédoubler les services ou encore créer de la confusion, soit parce que le gouvernement se prépare à intervenir dans des domaines qui ne sont pas de sa compétence.

● (1140)

Le premier ministre annonce ainsi un plan de réforme complet des services de santé prévoyant les investissements fédéraux à long terme qui seront requis suite à la Commission Romanow. Le gouvernement veut dire aux provinces comment agir dans un domaine où il n'a aucune expertise. Le Québec n'a pas participé à la Commission Romanow parce qu'il ne reconnaît pas de droit à cette commission dans ce domaine, la santé étant de la compétence du Québec.

Il faut rétablir les paiements de transferts à leur niveau de 1993, quand ce gouvernement a pris le pouvoir. C'est ce qu'on demande et il n'y a aucune réponse à ce sujet. C'est toujours la rengaine du «Ottawa knows best», venant dire aux gens qui assument directement les services à la population comment faire, alors qu'eux-mêmes n'ont aucune expertise dans ce domaine.

Le gouvernement fédéral annonce également son intention de travailler à accroître l'accès aux initiatives visant l'apprentissage des jeunes enfants et l'accès à des services de garde de qualité, particulièrement pour les familles pauvres et monoparentales. Or, le Québec a déjà un système de service de garde efficace et apprécié de la population, dont le seul problème est d'être trop populaire, et se méfie des normes que le gouvernement fédéral voudrait lui imposer.

Voilà des domaines où nous sommes efficaces, où nous démontrons notre compétence et d'aucune façon le gouvernement fédéral ne devrait intervenir avec ses gros sabots dans ces domaines de compétence.

Le gouvernement fédéral souhaite poursuivre son action dans les domaines de la recherche, de l'alphabetisation et de l'éducation ainsi que dans l'édification de villes compétitives et de communautés en santé. Voilà tous des domaines de la compétence du Québec et des provinces. Encore une fois, le gouvernement fédéral intervient dans des domaines qui ne sont pas les siens.

Le gouvernement fédéral propose de mettre l'accent sur l'enseignement dans la langue de la minorité, l'enseignement de la langue seconde avec pour objectif de doubler, d'ici dix ans, le nombre de diplômés des écoles secondaires ayant une connaissance fonctionnelle du français et de l'anglais. L'objectif n'est certes pas mauvais mais l'enseignement au secondaire est clairement une compétence du Québec. Encore une fois, on se met les pieds là où on n'a pas d'affaire et on dédoublera et on sèmera la confusion et les conflits.

Le gouvernement fédéral déposera une nouvelle stratégie portant sur un système de transport sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement. Il s'agit d'une compétence du Québec puisqu'à l'intérieur des villes, cela doit être négocié avec le Québec sur la base de ce qui s'est fait jusqu'ici, à savoir la reconnaissance du fait que les villes sont de compétence provinciale et que le Québec doit avoir la maîtrise d'oeuvre dans tout ce qui sera programme d'infrastructures. Ce n'est pas écrit dans le discours du Trône. Il nous faudra des précisions à ce chapitre.

Le gouvernement fédéral augmentera également la prestation nationale pour enfants versée aux familles pauvres. Le Québec a déjà un droit de retrait en cette matière avec compensation et veut une augmentation proportionnelle des sommes qu'il reçoit, sans avoir à subir l'imposition de normes nationales qui ne correspondent pas, comme dans le cas des congés parentaux, à la réalité existant au Québec, réalité que ce dernier comprend mieux qu'ici à Ottawa.

Le gouvernement fédéral propose de favoriser l'apprentissage des deux langues pour les jeunes du secondaire et pour les nouveaux arrivants. Le Québec est favorable à l'apprentissage des langues. Nous espérons d'ailleurs que les jeunes ne se limiteront pas à l'apprentissage de seulement deux langues, mais qu'ils pourront en apprendre trois, voire quatre. Voilà la voie de l'avenir. Cependant, ce n'est pas à Ottawa de gérer cela. Le Québec veut s'assurer du respect de ses compétences en matière d'éducation et demande le respect de ses lois linguistiques. Encore une fois, il n'y a rien de précis à ce sujet dans ce discours du Trône.

Le gouvernement fédéral annonce des réinvestissements dans la Stratégie Emploi-jeunesse, mais le Québec réclame depuis toujours le transfert du dossier de la main-d'oeuvre en ce qui concerne la formation des jeunes. Le gouvernement fédéral avait pourtant annoncé, à la veille des élections de 1997, qu'il se retirerait du domaine de la main-d'oeuvre et de la formation. Or, voilà qu'on tentera, par le biais de la porte de l'apprentissage, de se mêler encore une fois de ce qui ne les regarde pas, et cela dans un autre champ de compétence. On croyait que l'affaire était réglée depuis 1997.

Le gouvernement annonce à nouveau son intention de s'ingérer dans le domaine des valeurs mobilières. Il s'agit là clairement d'un domaine d'action des provinces. Depuis 1994, on revoit cette intention du gouvernement d'intervenir sur le plan des valeurs mobilières. Cela va à l'encontre de l'opinion de tous les partis politiques à Québec.

L'Adresse

•(1145)

Le gouvernement fédéral veut accélérer le travail entrepris avec les provinces pour améliorer les lignes directrices nationales sur la qualité de l'eau. Il verra à leur application dans les domaines relevant de sa responsabilité. Québec a déjà des normes strictes en matière d'eau potable et la gestion de l'eau est de compétence du Québec. Encore là, il y a une imprécision dans le discours du Trône.

Par son discours du Trône, le gouvernement fédéral montre bien que les problèmes auxquels il entend s'attaquer sont en fait des problèmes qui peuvent se retrouver au Canada mais qui ont déjà, pour une bonne part dans le cas de ceux que j'ai soulignés, été solutionnés au Québec.

Le Québec n'a certes pas réglé tous les problèmes mentionnés, mais il n'a aucunement besoin que le gouvernement fédéral débarque au Québec avec ses solutions canadiennes à des problèmes qui ne correspondent pas à la réalité québécoise. Faut-il rappeler la Loi sur les jeunes contrevenants, qui a saboté à peu près tous les efforts faits au Québec en ce domaine, et cela de l'avis de tous au Québec?

En fait, ce serait plus juste de dire que le plan fédéral déposé hier dans le discours du Trône ne répond pas aux besoins du Québec. De 1991 à 2000, le Québec a vu croître sa richesse collective mais vit une faible croissance démographique. Le Parti Québécois, le Parti libéral du Québec et l'Action démocratique sont unis sur une question importante. Une des solutions identifiées consiste à mieux concilier le travail et la famille et à offrir un programme québécois de congé parental accessible et généreux. Or, Ottawa refuse même d'en discuter.

Pour avoir accès au congé parental d'Ottawa, encore faut-il avoir droit à l'assurance-emploi et on a restreint l'assurance-emploi au maximum. On ne s'est pas aperçu, ici à Ottawa, qu'il y avait de plus en plus de travailleurs et de travailleuses autonomes qui n'ont pas droit au congé parental. D'ailleurs, associer le congé parental au chômage, c'est comme une dysfonction cérébrale qui en affecte trop à Ottawa.

Le Québec est également un des endroits où la richesse est le mieux partagée en Amérique du Nord, comme le rappelle Statistique Canada. On ne peut donc pas préjuger que ce serait un courant souverainiste qui affirme une telle chose. Le défi pour le Québec consiste à éviter qu'un fossé socioéconomique trop important se creuse entre le Québec des grands centres et celui des régions. Tous les partis politiques du Québec s'entendent pour ne pas reproduire au Québec un modèle canadien où l'écart de richesse entre l'Alberta et Terre-Neuve va du simple au double. Les décisions prises à Ottawa nous amènent dans cette direction. La réforme de l'assurance-emploi en est certes une indication; les coupures dans les paiements de transfert en sont une autre; la gestion de la pêche fut un désastre; la déréglementation du transport aérien fait en sorte que cela coûte plus cher de se rendre à Saguenay qu'à Paris. Et on ne parle pas du fiasco du bois d'oeuvre: on ne retrouve rien en ce sens dans ce discours du Trône.

Québec est également absent des tables de négociations internationales. Pourtant, les décisions prises là affectent directement, et de plus en plus, la vie quotidienne des Québécois et des Québécoises. C'est un accroc à la démocratie dans la mesure où les décisions prises au Québec ne trouvent pas écho à ces grandes tables.

Le Québec réclame pourtant—les libéraux le réclament, les adéquistes le réclament, les péquistes le réclament, en somme tous les partis politiques—d'être présent aux tables internationales, lorsque des sujets et des champs de compétence relevant de Québec ou des provinces y sont discutés. Or, le gouvernement fédéral n'a

jamais démontré d'intérêt en ce domaine. Qui plus est, on nous a dit, lors de tous ces débats portant sur la Zone de libre-échange des Amériques, que jamais l'éducation ne serait débattue. Pas plus tard qu'il y a trois jours, il y avait une réunion entre les pays de la ZLEA pour discuter de l'éducation. On nous a menti, ni plus ni moins, et on traite d'une question qui, encore une fois, ne relève pas d'Ottawa.

Prenons un autre cas. L'Assemblée nationale appuie unanimement la ratification du Protocole de Kyoto. Le Québec veut prendre le virage du développement durable et faire tous les efforts en ce sens. Cela a débuté avec le choix de l'hydroélectricité plutôt que le nucléaire. Ses plans de reconstruction dans le domaine des pâtes et papier respectaient l'environnement. Ottawa, de son côté, a toujours favorisé l'industrie pétrolière, gazière et houillère, et même le nucléaire: 66 milliards depuis trente ans, comparé à 120 millions pour les énergies propres.

•(1150)

Rappelons qu'en ce qui concerne Hydro-Ontario qui est basé sur le nucléaire, cela a été défrayé par Ottawa. Et les Québécois ont donc payé le quart du développement de Hydro-Ontario, et ce, à coup de milliards. Alors qu'il n'y avait jamais eu un cent investi dans l'hydroélectricité, on a payé seuls Hydro-Québec.

Maintenant qu'on en est rendu à ce débat sur Kyoto, on lit le texte et il nous semble différent des intentions manifestées il y a quelques semaines ou quelques mois.

Va-t-on ou non avoir une résolution proposant la ratification du Protocole de Kyoto ou va-t-on discuter un jour ou l'autre d'un débat pour savoir par quel processus on devrait arriver à ce que le gouvernement ratifie seul ou ne ratifie pas Kyoto? Ce n'est pas clair dans le discours du Trône. On veut avoir des précisions à ce chapitre.

On voudrait aussi avoir des précisions quant à la mise en oeuvre. Est-ce que ce sera une mise en oeuvre par approche territoriale, respectant les efforts faits par le Québec, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, ou par approche industrielle, niant entre autres ces efforts qui ont été faits par le Québec?

Est-ce qu'on appliquera le principe du pollueur-payeur? Cela ne revient pas au Québec, qui a déjà payé pour le développement économique de ceux qui se basent sur le pétrole ou le nucléaire, aujourd'hui, de payer les dégâts en plus. Ce serait proprement insultant et injuste.

Il n'y a rien sur le déséquilibre fiscal. Or, là, tout le monde au Québec—cela a été unanime hier—, les trois partis politiques ont déploré cela. Il semble qu'à Ottawa, on ne comprenne pas une telle situation. Les partis d'opposition l'ont reconnu. Les premiers ministres de chaque province l'ont reconnu. Tous les partis politiques au Québec l'ont reconnu. Le seul qui a le pas, j'imagine, c'est Ottawa, comme dans l'armée, celui du soldat qui était différent des autres.

Le Canada se construit sur la base du rapatriement de la Constitution, sur l'Union sociale canadienne, sur la Loi sur la clarté. Et pourtant, voilà que ces fondements du Canada sont actuellement répudiés à la fois par Bernard Landry et le PQ, Jean Charest et le PLQ, Mario Dumont et l'ADQ. On a donc réussi à faire l'unanimité à Québec. C'est très rare qu'Ottawa y réussisse, mais là, ils ont parfaitement réussi.

L'Adresse

Le consensus canadien est clair. C'est le refus d'admettre l'existence de la nation québécoise dont parlait l'actuel premier ministre en 1963. Toutefois, le consensus québécois est tout aussi fort au Québec. Les Québécoises et les Québécois forment une nation, en ont conscience et l'affirment. Ce désaccord profond et fondamental entre le Québec et le Canada n'est pas réglé et va en s'amplifiant.

Le premier ministre a donc raté sa dernière chance, en ne tenant pas compte, dans le discours du Trône, des consensus au Québec. Nous sommes ici, nous, les porteurs de ces consensus. Nous sommes les seuls à les affirmer. Nous sommes ici pour rappeler que le Québec se construit différemment du Canada. Nous ne contestons pas le fait que le Canada ait à se construire de façon différente. L'un n'étant ni supérieur ni inférieur à l'autre.

Cette construction du Canada sans que le Québec puisse avoir tous les outils pour se construire lui-même non seulement lui nuit, mais fait en sorte qu'il recule, qu'il ne peut avancer.

Le premier ministre, qu'il le veuille ou non, a signé son dernier discours du Trône. C'est son testament politique. Il est fidèle à sa carrière. On peut sûrement lui reprocher d'avoir oublié son idéal de jeunesse et le regretter. Cependant, avec le discours du Trône, il a démontré que sa vision politique de l'avenir du Canada ne fait aucune place à l'évolution du Québec.

Cette vision ne correspond pas à ce que croient les Québécoises et les Québécois, et cela serait le véritable héritage politique du premier ministre.

Je termine en présentant un sous-amendement, appuyé par le député de Témiscamingue, qui se lit ainsi:

Que l'amendement soit modifié par adjonction, entre les mots «programs» et «at», de ce qui suit:

«, sans égard aux compétences du Québec et des provinces.»

●(1155)

Le Président: Le débat porte sur le sous-amendement.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, avant de parler du discours du Trône qui a été présenté hier, je voudrais moi aussi, en mon nom personnel et en celui de mes collègues néo-démocrates, présenter nos plus sincères condoléances à la famille de Ron Duhamel, un député qui a fort bien servi la Chambre pendant 14 ans.

Je n'ai servi avec lui que pendant quatre ans, mais je sais, par le truchement de mes collègues et d'ex-députés néo-démocrates, qu'il était très respecté, très aimé et qu'il était le genre de parlementaires qu'on devrait voir davantage à la Chambre. Nos plus sincères condoléances donc à la famille de l'ex-député de Saint-Boniface.

D'entrée de jeu, je tiens à féliciter le gouvernement libéral, et je le dis très sincèrement, de confirmer dans le discours du Trône que les principes fondamentaux et les politiques progressistes du NPD ont la cote ces temps-ci au sein de la population canadienne. C'est ce que les sondages nous disent depuis des mois. Et cela se reflète dans le discours du Trône qui a été prononcé hier.

C'est un phénomène historique bien connu, qui a eu de très importants résultats pour les Canadiens, à savoir toutes les fois que le NPD remonte dans les sondages, le Parti libéral adopte, en paroles du moins, et plus rarement en actes, un programme plus progressiste.

●(1200)

[Français]

Monsieur le Président, mon parti, le Nouveau Parti démocratique du Canada, est heureux de voir que le gouvernement a choisi d'embrasser nos priorités. Laissez-moi dire au gouvernement que des idées comme celles-là, nous en avons plein.

[Traduction]

Les Canadiens savent que lorsqu'ils élisent des néo-démocrates au Parlement, ils élisent des députés qui sont prêts, déterminés et aptes à se battre furieusement pour des questions qui sont importantes pour les travailleurs et ceux d'entre les Canadiens qui sont vulnérables, qui sont trop souvent laissés pour compte ou malmenés par les forces du marché que le gouvernement embrasse si aveuglément.

Le discours du Trône d'hier rappelle aux Canadiens que les libéraux sentent la soupe chaude lorsque les néo-démocrates commencent à remonter dans les sondages.

Songez un instant à ce que le premier ministre a dit au moment de la présentation du discours du Trône. Il a dit que celui-ci plairait plus à la population en général qu'aux milieux financiers. Quand les députés ont-ils entendu pareils propos de la part du tandem Chrétien-Martin?

Et je souhaite la bienvenue au premier ministre dans le monde réel des Canadiens. Dans le monde réel, les gens doivent tenir parole. Dans le monde réel, les gens doivent rendre compte de leurs actes.

Mettant de côté le ton progressiste du discours du Trône d'hier, examinons pendant quelques instants l'héritage laissé jusqu'à maintenant par le gouvernement. Je sais que le premier ministre a dit plus tôt que le discours du Trône n'est pas tourné vers le passé. Les réalisations du gouvernement depuis neuf ans sont l'héritage libéral. On se demande si le discours du Trône n'est pas plus un discours vaniteux qu'un discours sur l'héritage libéral.

[Français]

Comme les députés le savent, la dernière décennie a été difficile pour les travailleurs et les travailleuses. Eux et leur famille ont été attaqués au nom de la mondialisation, de la valeur des actions, de la rationalisation, de la convergence et au nom de la marge de profit.

[Traduction]

Ce que les Canadiens ont obtenu du gouvernement libéral ces neuf dernières années est l'antithèse des promesses qu'il a faites dans son livre rouge de 1993. Essentiellement, ce programme électoral, qui a permis au gouvernement libéral de se faire élire, était un programme social-démocrate. Ce n'est pas un hasard si le déni de cette série d'engagements issus d'un programme social-démocrate s'est produit à un moment où le Nouveau Parti démocratique a été réduit à un groupe parlementaire sans statut de parti officiel à la Chambre.

En 1994, je m'apprêtais à quitter la vie politique active. J'avais été chef du Nouveau Parti démocratique de la Nouvelle-Écosse pendant environ 14 ans et, vers la fin de 1994, j'envisageais fortement de poursuivre ma carrière dans le domaine du développement international, en Afrique. J'étais enthousiasmée à l'idée de quitter la politique, jusqu'à la date décisive du 17 février 1995.

L'Adresse

Nul besoin de rappeler aux députés que c'est la date à laquelle l'ancien ministre des Finances, le député de LaSalle—Émard, a présenté le budget du gouvernement libéral fédéral qui a fini par priver notre système de santé de 20 milliards de dollars. Ce budget a introduit des compressions tout aussi radicales dans les secteurs de l'éducation, du logement social, des services sociaux, de l'infrastructure publique et d'une foule d'autres institutions publiques qui sont chères aux travailleurs du pays.

Il m'apparaissait évident que les Canadiens seraient obligés d'écooper vigoureusement pendant que le gouvernement creusait des trous dans le fond du bateau. Il était également évident que tous les succès que les néo-démocrates de la Nouvelle-Écosse avaient pu remporter au cours de ces 14 années ne compteraient pas pour grand-chose, puisque l'équipe que formaient le premier ministre et son ministre des Finances ont acculé à la faillite les provinces, dont bon nombre ont à leur tour déchargé le fardeau sur les municipalités et, dans bien des cas, directement sur les épaules des citoyens les plus vulnérables du pays. J'ai décidé de ne pas m'éloigner de cette bataille et je suis heureuse de ma décision.

Je dois avouer que je vois rouge, pour ainsi dire, chaque fois que j'entends le député de LaSalle—Émard parler de sa nouvelle vision lumineuse du Canada. Devons-nous croire que l'ancien ministre des Finances n'avait aucune influence sur les priorités du gouvernement lorsqu'il n'était qu'un simple ministre des Finances? Permettez-moi d'en douter. Il n'existe certainement aucun énoncé plus clair des priorités du gouvernement que son propre budget. Pendant près d'une décennie, l'ancien ministre des Finances, avec l'appui total du premier ministre, a décidé de ceux qui paieraient des impôts et de ceux qui seraient épargnés. Pendant près d'une décennie, l'équipe Chrétien-Martin a décidé de ceux qui obtiendraient des fonds et de ceux qui en seraient désormais privés.

• (1205)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais que la députée est toujours très respectueuse de cette institution merveilleuse où nous nous trouvons. J'estime que nous devrions préserver la pratique voulant que nous nous adressions à notre interlocuteur en utilisant le nom de son portefeuille ou de sa circonscription, selon le cas.

Mme Alexa McDonough: Monsieur le président, je regrette cette indiscretion. Je ne manquerai pas de respecter votre décision à cet égard.

Pendant près d'une décennie, le premier ministre et l'ancien ministre des Finances ont pris parti pour les dirigeants d'entreprises et ont sabré dans des services vitaux d'importance cruciale pour les familles des travailleurs. Ils ont massivement réduit les prestations de l'assurance-emploi dont bénéficiaient les chômeurs canadiens et ils ont fait main basse sur l'excédent de la caisse de l'assurance-emploi. Ils ont réduit de 40 p. 100 le budget du ministère de l'Environnement, et cela à un moment où le pays avait désespérément besoin de leadership pour faire siennes des pratiques durables susceptibles de sauver la planète. Ils ont sabré dans les crédits destinés à l'éducation, les ramenant à leur niveau le plus bas en trente ans, doublant du coup l'endettement moyen des étudiants. Ils ont éviscéré les programmes de soutien agricole.

À chaque budget, ils ont annoncé qu'ils n'avaient pas le choix, que c'était ça ou la ruine. Dans chacun de ces budgets, ils ont surestimé le déficit et sous-estimé l'excédent de quelque 75 milliards de dollars. C'est de l'Arthur Andersen tout cuit. Ce type de falsification des comptes fait de vous l'invité idéal de Martha Stewart!

Maintenant que nous avons eu des budgets excédentaires plusieurs années de suite, que font les libéraux? Font-ils des pieds et des mains

pour mettre un terme à la situation des sans-abri et à l'insuffisance des logements? Non. Rétablissent-ils les crédits dont ils ont privé l'éducation ou la santé? Non. Rétablissent-ils à leurs niveaux antérieurs les programmes d'assurance-emploi ou de soutien agricole? Non. Tiennent-ils la promesse faite au titre de l'aide à l'enfance dans le livre rouge de 1993, à la rédaction duquel a d'ailleurs participé le député de LaSalle—Émard? Non. Ont-ils prévu un plan pour donner suite au Protocole de Kyoto, une initiative nationale de formation, la réduction de la TPS? Non, rien de tout cela.

En lieu et place, ils proposent une baisse considérable des impôts, mais non pas pour les travailleurs et les familles. En fait, tous les allègements fiscaux dont bénéficiaient les travailleurs ont été bel et bien réduits à néant du fait de l'imposition du ticket modérateur et des réductions de service dont nous souffrons encore depuis les derniers budgets. Les grands allègements fiscaux ont bénéficié aux grandes entreprises, aux mieux nantis parmi les riches, aux banques. En tout et pour tout, ils ont gaspillé 100 milliards de dollars.

Le premier ministre, qui se démène pour laisser sa marque dans l'histoire, m'inspire pratiquement de la pitié car ce dont on se souviendra principalement à son sujet a déjà été défini par son ancien ministre des Finances, à savoir que le Parti libéral a fait faux bond aux valeurs libérales pendant neuf années consécutives.

[Français]

Toutefois, on peut voir des signes de changement. Je ne veux pas dire que nous sommes près de faire tomber les barricades et de prendre la Bastille, mais les libéraux savent que le vent tourne et ils font ce qu'ils font toujours: le moins possible, le strict minimum pour avoir l'air progressiste et pour paraître près des gens ordinaires.

• (1210)

[Traduction]

Puisque le NPD a le vent dans les voiles, il est parfaitement prévisible que les libéraux se tourneront vers un programme plus progressiste.

Comme je l'ai dit hier, les libéraux sont allés rechercher leur livre rouge dans la boîte de recyclage, reprenant les promesses reniées du passé, depuis la lutte contre la pauvreté chez les enfants jusqu'au réaménagement urbain. Le problème de ces promesses recyclées des libéraux, c'est qu'elles ne semblent durer que le temps d'un brillant événement médiatique, disparaissant avant même que l'encre du discours du Trône n'ait eu le temps de sécher.

Je tiens à dire aujourd'hui que mes collègues néo-démocrates et moi allons employer tous les moyens à notre disposition pour harceler le gouvernement afin qu'il donne suite au programme progressiste que le premier ministre a exposé hier, à ce programme progressiste qui avait été promis aux Canadiens lorsque les libéraux ont pris le pouvoir, en 1993. Nous dénoncerons les libéraux lorsqu'ils tiendront un double discours, nous dénoncerons chaque fois leurs tactiques de diversion.

Prenons l'exemple de la protection de l'environnement et de la construction d'une économie durable. Quelques jours après avoir pris la parole au Sommet du développement durable de l'ONU et avoir promis sans réserve de ratifier le protocole de Kyoto, le premier ministre est rentré au Canada et a commencé à réclamer de nouveau des dérogations aux normes internationales pour le Canada.

Lorsqu'il s'agit de lutter pour faire respecter les priorités du Canada, ce n'est pas le temps de jouer sur les mots. Pour protéger l'environnement, il faut faire connaître les faits. Dans leur livre rouge de 1997, les libéraux ont dit qu'ils «redoubleraient d'efforts pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre». Aujourd'hui, ces émissions sont de 14 p. 100 plus élevées qu'en 1990 et de 20 p. 100 plus élevées que notre objectif de Kyoto.

[Français]

Il y a quatre ans et demi, le premier ministre déclarait que Kyoto était une opportunité en or pour créer de nouveaux emplois. Depuis ce temps, le gouvernement a réussi à retarder et à affaiblir le consensus mondial.

Le gouvernement insiste à vouloir se donner des crédits d'énergies propres là où personne n'en voit.

Le monde entier attend le Canada. Le Protocole de Kyoto a seulement besoin de la ratification de la fédération de Russie et du Canada pour entrer en vigueur.

[Traduction]

Kyoto n'est pas le seul dossier qui nécessite une action urgente. Des mesures s'imposent cruellement afin de protéger la retraite et l'épargne des Canadiens, qui ont été durement malmenées et menacées ces dernières années. Nous avons un besoin criant de mesures prévoyant la reddition de comptes par les sociétés. Qui n'a pas entendu les histoires d'horreur de Bre-X, de WorldCom, d'Enron et de Westray? Mis à part l'application de normes volontaires qui n'ont de normes que le nom, quelle place le discours du Trône réserve-t-il à la responsabilisation des sociétés? Un vague engagement à l'égard de plus amples discussions, voilà tout.

Nous voulons protéger les investisseurs, les travailleurs, les retraités et les consommateurs. Il a été clairement prouvé que la déréglementation n'était pas la solution. Nous avons besoin d'un chien de garde avec de longs crocs et d'une réglementation vraiment efficace.

Malheureusement, on a laissé s'installer une culture de la corruption tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Mais après tout, pourquoi pas? Quand vient le temps de défendre la retraite et l'épargne des travailleurs canadiens, le gouvernement se met invariablement du côté des riches sociétés qui alimentent sa caisse.

Le Parti libéral avait promis de créer une commission nationale des valeurs mobilières dans son discours du Trône de 1996. Or, après quatre discours du Trône, une telle commission n'existe toujours pas, mais on continue d'en parler. Les fonds du RPC des travailleurs canadiens sont investis sur le marché boursier. Grand Dieu, même George Bush a adopté de nouvelles lois plus sévères pour lutter contre la fraude et la criminalité des sociétés.

•(1215)

[Français]

Plus tard cette semaine, je présenterai le plan du NPD pour restaurer la confiance des Canadiens dans leur secteur économique et financier.

[Traduction]

Permettez-moi d'aborder la question des soins de santé, à n'en pas douter la première préoccupation de la plupart des Canadiens. Qu'est-ce que le gouvernement a proposé à cet égard dans le discours du Trône qu'il a livré hier? Il a proposé que le premier ministre convoque une réunion des premiers ministres au début de 2003.

L'Adresse

Permettez-moi de parler brièvement de la marque qui distingue ce gouvernement au chapitre des soins de santé. Malheureusement, il a laissé la privatisation devenir la solution à son manque de vision et à l'appauvrissement du système de santé. Une croissance rapide des établissements privés à but lucratif, voilà la marque de commerce des libéraux. Je dois toutefois reconnaître que le gouvernement a toujours été constant. Je suis obligée de lui donner de bonnes notes pour sa cohérence. En réponse à la crise de plus en plus aiguë de la privatisation et de la multiplication des établissements de santé à but lucratif, il dit simplement qu'il a la situation bien en main.

Il y a trois ans, le Canada comptait cinq cliniques privées dotées de la technologie d'imagerie par résonance magnétique. Il en compte maintenant 25. Nous savons tous que le régime d'assurance-maladie était jadis financé à parts égales par les gouvernements fédéral et provinciaux. Aujourd'hui, l'engagement fédéral dans le financement des soins de santé est de 14 p. 100.

Un autre secteur où l'héritage des libéraux est tout aussi dérisoire et pathétique est celui des Canadiens autochtones. Il est vrai que le discours du Trône contenait une longue liste de choses à faire, mais le gouvernement n'a-t-il tiré aucune leçon de notre histoire? Les autochtones du Canada en ont certainement assez des gouvernements qui font les choses pour eux. Ils veulent un gouvernement qui travaille avec eux.

La mesure législative sur la gouvernance des premières nations proposée par le gouvernement viole le principe fondamental qui consiste à travailler en partenariat de façon respectueuse et à examiner les options possibles pour répondre aux besoins des premières nations. Cette mesure législative est odieuse et paternaliste. Aujourd'hui, j'implore le gouvernement de se mettre à l'écoute et de commencer à travailler de façon respectueuse et de bonne foi avec les autochtones du Canada. Cela veut dire qu'il ne doit pas présenter de nouveau cette mesure législative, mais bien s'asseoir avec les autochtones pour trouver de vraies solutions.

Après avoir vu pendant neuf ans déjà le gouvernement manquer à sa promesse de présenter un programme progressiste, les Canadiens ont l'impression que leur pays est en train de leur échapper. Où dans le discours du Trône trouve-t-on cette vision audacieuse d'un pays indépendant qui inspire confiance et fierté aux Canadiens?

Le Nouveau Parti démocratique est ici pour proclamer aujourd'hui que nous sommes prêts à passer à l'action pour défendre un Canada souverain et les valeurs sociales-démocrates que des générations ont eu du mal à bâtir. Si le gouvernement peut trouver le courage de prendre des engagements budgétaires pour commencer à réparer le tort qu'il est en train de causer, il pourra alors compter sur l'appui des néo-démocrates. Toutefois, s'il ne peut pas ou ne veut pas relever le défi, alors le discours du Trône ne sera rien qu'un autre ramassis de promesses vides. Les Canadiens méritent mieux que cela, et le NPD est prêt à prendre la relève pour bâtir le Canada que les citoyens de ce beau pays veulent et méritent, le Canada dont ils ont besoin.

•(1220)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours prononcé par le chef du Nouveau Parti démocratique.

L'Adresse

J'ai grandi en Saskatchewan, là où fut fondé le CCF, qui s'est métamorphosé par la suite en NPD, là également où l'assurance-maladie a vu le jour, comme certains se plaisent à le dire. Je suis né à Swift Current, en Saskatchewan, la toute première municipalité de cette province à implanter et subventionner un régime public de soins de santé. Je connais donc très bien le dossier, mais je suis vraiment renversé de constater à quel point le régime public de soins de santé s'est détérioré en Saskatchewan, où vivent encore certains de mes parents.

Récemment, une de mes tantes est morte. Il n'y aura probablement pas de poursuites judiciaires, parce que ce n'est pas notre façon de faire, mais elle est morte faute d'avoir reçu les soins que son état exigeait. Pensez-y, il n'y avait qu'une infirmière pour s'occuper de 40 patients cette nuit-là. Ma tante a sonné, mais personne n'a répondu. Elle est tombée de son lit, parce qu'il n'y avait personne pour lui venir en aide. Cela s'est passé dans la province qui a créé le régime de soins de santé subventionné par l'État.

Je crois profondément au principe selon lequel aucun citoyen de notre pays ne devrait être privé, faute d'argent, des soins médicaux dont il a besoin, mais il reste que la prestation des services de santé devrait faire l'objet d'un examen minutieux dans le but d'être améliorée. Quand je pense à ce qui est survenu en Saskatchewan, j'en frémis.

En terminant, permettez-moi de vous décrire le cas d'un de mes amis qui, souffrant de troubles cardiaques, a consulté un médecin. Comme il ressentait de la douleur, il a voulu subir un examen. On a découvert qu'une de ses artères était bloquée à 95 ou 100 p. 100 et qu'une autre l'était à environ 80 p. 100. Le médecin lui a recommandé de cesser toute activité, car il risquait de mourir s'il abusait de ses forces. En passant, il lui a également fait savoir qu'il ne pouvait l'opérer avant quatre ou six mois. C'est tout à fait inadmissible en Saskatchewan et c'est tout à fait inadmissible partout ailleurs au Canada.

Que ferons-nous au Canada pour améliorer, dans des délais raisonnables, la prestation des services de santé et aider les patients qui en ont besoin?

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, le député demande ce que nous allons faire. Je peux lui dire ce que les néo-démocrates comptent faire. Nous allons nous battre de toutes nos forces pour anéantir les efforts et l'influence de l'Alliance canadienne en vue d'affaiblir notre système de soins de santé public et sans but lucratif.

Je maintiens ce que j'ai dit précédemment, c'est-à-dire que nous serons toujours là pour appuyer le gouvernement lorsqu'il agira comme il se doit. J'aimerais encore une fois féliciter le premier ministre. Il a compris, même si lui et son ministre des Finances pourraient bien être à l'origine du problème, que l'adoption de politiques prévoyant la réduction du financement fédéral et l'infiltration de la médecine privée à but lucratif causerait en fait un tort énorme à notre système.

Le premier ministre a au moins compris qu'il y a des problèmes en Saskatchewan et que ces problèmes sont dus au fait que le gouvernement fédéral a réduit sa participation aux soins de santé, la faisant passer de 50 à 14 p. 100 partout au pays. Il a au moins reconnu que le premier ministre de la Saskatchewan se bat depuis longtemps pour les services de santé et la mise en oeuvre de ces services, malgré les difficultés que lui oppose le gouvernement libéral en place.

L'une des choses que nous aurions aimé voir dans le discours du Trône aurait été un engagement clair et non équivoque de la part du

gouvernement fédéral précisant que l'on tiendra compte des recommandations faites par la commission Romanow et ce, avec toute la célérité que la situation actuelle exige.

Enfin, j'aimerais demander au député qui a décidé de nous faire part d'un exemple, et je suis persuadée que nous connaissons tous des gens qui ont eu de mauvaises expériences avec le système de santé, de commencer par reconnaître la vérité. Si nous persistons dans la voie que les réformistes ont toujours préconisée et que l'Alliance continue maintenant de prôner, son chef en faisant encore l'éloge hier, nous ne pourrions offrir aux Canadiens un système de santé public sans but lucratif, ce qui devrait constituer notre principale responsabilité dans la présente session, qui est de renouveler notre engagement à l'égard d'un système de santé efficace.

• (1225)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le président, je tiens à féliciter ma collègue de la Nouvelle-Écosse, le chef du Nouveau Parti démocratique, qui, dans ce dossier particulier, a systématiquement pris fait et cause pour les Canadiens, pas uniquement dans sa province, mais partout au Canada.

Je voudrais cependant la presser de nous fournir de plus amples détails quant à ce que nous pourrions et devrions faire. Je ne crois pas que les Canadiens doivent attendre le rapport de la Commission Romanow. Des choses fort intéressantes en sortiraient certainement, mais, à l'évidence, la députée a mis le doigt sur le problème du financement, ou de son manque de stabilité. Depuis 1993, cette administration a pratiqué des coupes sombres dans le budget de la santé. Tout prestataire de soins de santé dans une province, une localité ou un hôpital donné peut tout aussi bien définir les priorités.

Ma question est la suivante : devons-nous attendre? N'avons-nous en fait pas besoin d'un budget plutôt que d'une stratégie pour les soins de santé soumise aux aléas du discours du Trône? Ne serait-il pas préférable que le gouvernement s'applique à stabiliser le financement des soins de santé dans un budget qu'il présenterait cet automne plutôt que d'attendre et d'atermoyer davantage? Le gouvernement ne devrait-il pas en faire sa priorité lors de cette session?

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, je suis tout à fait d'accord avec ce qu'a dit mon collègue. Le gouvernement n'a pas de raison d'attendre, de reporter à plus tard les mesures qui doivent être prises immédiatement, en attendant les rapports de la Commission Romanow. Il sait fort bien, et les faits sont là pour le prouver, que la crise épouvantable qui secoue la santé est attribuable au gaspillage de fonds du fédéral et à la réduction de la contribution du gouvernement fédéral aux soins de santé, qui a atteint un plancher sans précédent de 14 p. 100.

Voyons les choses en face. L'argent seulement ne va pas solutionner tous les problèmes, mais on ne pourra régler les problèmes sans l'injection de fonds par le gouvernement fédéral.

Toute personne connaissant bien les problèmes qui ébranlent notre système de santé ne peut qu'être d'accord, j'en suis convaincue, avec les propos de mon collègue, quand il soutient que le gouvernement doit présenter un nouveau budget. Il doit présenter un budget qui, à tout le moins, rétablira le niveau de contribution du fédéral aux soins de santé à 25 p. 100, et fera part de sa résolution ferme et sans équivoque de revenir le plus tôt possible à la formule de partage des coûts à parts égales, soit 50 p. 100 de chaque côté.

L'Adresse

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, la pauvreté chez les enfants est une question importante qui a été soulevée dans cette Chambre et qui a certes été mise en relief dans le discours du Trône.

Le 24 novembre 1989, le tout dernier jour qu'il a siégé comme député, l'honorable Ed Broadbent a parrainé une motion visant à éliminer la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000.

La députée sait sans doute que les familles monoparentales au Canada représentent environ 15 p. 100 de tous les foyers, et que ce sont elles qui comptent plus de 54 p. 100 de tous les enfants vivant sous le seuil de la pauvreté. Si plus de la moitié des enfants pauvres au Canada vivent dans des familles monoparentales, qu'est-ce que ma collègue, qui s'intéresse aux héritages, propose de faire pour venir en aide à ces jeunes qui ont été jetés dans la pauvreté par suite de l'éclatement de leur famille?

Mme Alexa McDonough: Monsieur le Président, j'irai au coeur de la question quant à savoir ce que le Nouveau Parti démocratique et moi-même proposerions de faire pour venir à bout de la pauvreté scandaleuse qui afflige les enfants canadiens. Il faut bien prendre garde de tirer des conclusions simplistes sur ce qui plonge les gens dans la pauvreté.

Allons directement à l'essentiel de la question. Le gouvernement actuel se targue et se félicite, et il l'a fait encore une fois dans le discours du Trône d'hier, d'avoir établi le crédit d'impôt pour enfants, mais il sait pourtant qu'à cause de ses propres politiques, les deux tiers des enfants qui vivent dans la misère noire dans notre pays ne reçoivent pas un traître cent du Programme de la prestation fiscale pour enfants. C'est inacceptable. Il est incroyable que le gouvernement veuille récupérer la prestation fiscale pour enfants auprès des plus démunis parmi les pauvres de notre pays, c'est-à-dire auprès de deux tiers des familles qui vivent dans la pauvreté.

Le gouvernement a dit qu'il veut augmenter la prestation. Permettez-moi de dire très clairement à celui qui a demandé ce qu'il faut faire que le moins que le gouvernement puisse faire, s'il est déterminé à mettre en application la résolution de 1989 visant à éliminer la pauvreté chez les enfants de notre pays, c'est doubler le crédit d'impôt actuel pour enfants. Toute mesure en deçà de cela n'éliminera pas la pauvreté chez les enfants et s'inscrira dans un héritage très déplorable et honteux.

• (1230)

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): À l'instar d'autres députés, puis-je commencer, monsieur le Président, par présenter mes plus sincères condoléances, ainsi que celles de ma famille et de mon parti, aux proches de notre ancien collègue, Ron Duhamel. J'ai eu l'honneur de côtoyer M. Duhamel tout au long de sa carrière parlementaire. Il était dans tous les sens du mot un véritable gentleman qui, sous la pression, était tout à fait prêt à défendre bec et ongles les gens dont il avait la charge et les principes qui lui étaient chers. Il a eu à livrer une bataille difficile, sa dernière, et il l'a fait avec sa dignité et sa force habituelles. Au nom de mes collègues et en mon nom personnel, je tiens à exprimer ma sympathie aux membres de sa famille.

La gouverneure générale a prononcé des discours éloquentes et évocateurs sur notre pays. Mais le discours du Trône qu'elle a prononcé hier n'était pas de ceux-là. C'était de la poudre aux yeux. Cette opération de relations publiques visait à détourner l'attention d'un gouvernement qui est divisé et à la dérive. Cela fait 18 mois que les intérêts du Canada cèdent le pas à ceux du Parti libéral. Ce discours du Trône n'offre ni détail ni vision et ne dit absolument rien

de la capacité canadienne de payer les nouveaux programmes du gouvernement ou les autres défis qu'il lui faudra relever.

Le discours du Trône a pour titre «Le Canada que l'on veut». Cela me rappelle le fameux «Le pays est fort», cet hymne à la complaisance qui a mené un ancien gouvernement libéral à la défaite. Mais le titre est exact: il renvoie à ce que le gouvernement veut, non à ce qu'il va faire.

Il convient, je crois, que ce discours du Trône sorte à peu près en même temps que le catalogue de Noël de Sears. Je ne ferai pas circuler le catalogue de Sears, car ce serait aller à l'encontre de la tradition parlementaire, et je préfère laisser cela aux députés d'en face. Je dirai seulement que le catalogue de Sears, que je ne ferai pas circuler, je le répète, est beaucoup plus épais et précis que le discours du Trône. Comme c'est une publication, je peux le citer. On y trouve un poste de commandement militaire...

Le vice-président: Je sais que le député possède une grande expérience et utilise de nombreux moyens pour faire connaître son point de vue. Je lui demanderais néanmoins de respecter l'esprit du Règlement de la Chambre, comme il le fait normalement.

Le très hon. Joe Clark: Monsieur le Président, je ne brandirai pas le catalogue de nouveau, mais permettez-moi d'en lire des extraits. On y trouve un poste de commandement militaire de 99,99 \$. C'est plus que le premier ministre était disposé à consacrer hier au secteur militaire canadien.

Le catalogue de Sears garantit également le prix le plus bas, pas le genre de choses que nous avons eues d'Alfonso Gagliano.

De plus, Sears offre l'avantage supplémentaire de préciser le prix, alors que personne n'a la moindre idée du coût de la liste de souhaits du premier ministre.

Néanmoins, ce qui est le plus grave au sujet des promesses du premier ministre c'est que nous savons déjà qu'elles ne seront pas respectées.

• (1235)

[Français]

Hier, dans son discours du Trône, le premier ministre nous a présenté du réchauffé, soit une liste de promesses que nous avons déjà entendues et qui ne seront jamais réalisées.

[Traduction]

Si nous jetons un coup d'oeil aux deux derniers discours du Trône du gouvernement, on y trouve grosso modo 118 promesses. Or, combien de ces promesses ont été tenues? Le gouvernement a pris des mesures à l'égard de seulement 25 de ces promesses solennelles. C'est vraiment une honte.

De plus, 44 de ces promesses non tenues ont refait surface dans le discours du Trône d'hier. Cela nous amène directement à poser la question suivante: Pourquoi le premier ministre a-t-il reporté la rentrée du Parlement? Si ce Parlement avait repris ses travaux à la mi-septembre, comme prévu, certaines des mesures proposées dans le discours du Trône d'hier seraient déjà sur la bonne voie d'être adoptées comme loi.

Le premier ministre n'a pas prorogé le Parlement pour offrir une nouvelle vision. Il n'y a pas de nouvelle vision. Il avait besoin d'une mesure de diversion pour détourner l'attention qui s'était portée sur la façon honteuse dont le gouvernement, cet été, a fait passer les intérêts de son parti avant ceux du Canada. Le premier ministre a manipulé le Parlement pour servir les intérêts de son parti et ses intérêts personnels.

L'Adresse

[Français]

À son meilleur, le discours du Trône se doit d'être un énoncé clair des défis auxquels nous faisons face et des solutions que propose le gouvernement.

[Traduction]

Voilà le rôle d'un discours du Trône. Ce devrait être un guide quant aux priorités du pays et aux intentions du gouvernement pour la prochaine session. Un gouvernement honnête aurait énoncé clairement les défis que doit relever le Canada et les mesures que le gouvernement entend prendre. Ne nous y trompons pas; ce pays aura à régler des questions fondamentales au cours de la prochaine année. Examinons seulement cinq de ces défis qu'il ne pourra éviter.

Premièrement, une guerre meurtrière pourrait avoir lieu en Irak. Si elle est déclenchée unilatéralement, elle pourrait provoquer des bouleversements dans tout le Moyen-Orient, voire même au-delà, et causer un grave préjudice aux Nations Unies. Quelle est la position du Canada? Le discours du Trône dit que le gouvernement «établira les principes directeurs à long terme de notre politique en matière d'affaires étrangères et de défense». Quand? «D'ici la fin du présent mandat», c'est-à-dire à un moment donné au cours des deux prochaines années. Aucun investissement n'est prévu pour les Forces canadiennes qui dépérissent pourtant, faute de ressources. Aucune initiative n'est prévue pour profiter de la réputation chèrement gagnée du Canada à titre de pays capable d'avoir un impact sur les affaires internationales.

Je tiens à parler du nouvel engagement du premier ministre à l'égard de l'Afrique. Je suis ravi qu'il ait décidé d'augmenter l'aide publique au développement. Toutefois, je connais le bilan de son gouvernement. Année après année, depuis leur arrivée au pouvoir jusqu'au dernier exercice financier, les libéraux ont sans cesse réduit l'aide publique au développement, y compris, cruellement, l'aide à l'Afrique. Un immense fossé sépare les propos actuels du premier ministre de ce qu'il a fait lorsqu'il avait la possibilité de changer les choses. S'il parle de testament, je peux dire qu'on se souviendra de lui à cause des pertes de vie qui lui sont attribuables, des difficultés qu'il a laissées se produire, des gens qui, dans les pays et collectivités d'Afrique, ont vu l'aide disparaître lorsqu'il était au pouvoir.

Deuxièmement, il y a les questions fondamentales relatives à la solidarité de l'économie internationale et de celle du Canada. Depuis le dernier budget fédéral, le ministre des Finances a démissionné ou a été forcé de le faire; les marchés s'effondrent, la confiance à l'égard des dirigeants d'entreprise s'effrite, une menace de guerre plane et les prévisions quant à l'excédent fédéral pour les prochaines années varient grandement.

Troisièmement, le système de santé du Canada est manifestement en crise depuis que le gouvernement libéral a réduit unilatéralement de plusieurs milliards de dollars les paiements de transfert aux provinces. D'autres paliers de gouvernement sont prêts à agir et ont des propositions à faire. La Commission Romanow terminera bientôt ses travaux. Pourquoi le gouvernement s'est-il hâté de livrer un discours du Trône quelques semaines avant que la Commission Romanow ne dépose son rapport? Comment peut-on avoir un débat raisonnable sur les priorités de politique sociale au Canada alors que le gouvernement n'a aucune idée de ce qu'il fera en matière de santé? Comme d'autres l'ont fait remarquer, la principale initiative à cet égard dont il est question dans le discours du Trône réside dans la promesse de convoquer une conférence des premiers ministres. Le premier ministre n'a pas besoin d'un discours du Trône pour convoquer une conférence des premiers ministres.

Quatrièmement, il faut nous prononcer sur la façon dont nous allons nous attaquer au problème des changements climatiques. Quel est le plan du gouvernement? Voici ce que dit le discours du Trône:

D'ici la fin de l'année, le gouvernement déposera une résolution devant le Parlement portant sur la ratification du Protocole de Kyoto sur les changements climatiques.

Une «résolution portant sur la ratification». Quelle prudence dans cette formulation! Ce n'est pas un plan. Cela ne répondra pas aux questions difficiles concernant les coûts de la ratification du Protocole de Kyoto. Cela ne suscitera pas un débat sérieux sur le pour et le contre et les solutions de rechange.

Quel que soit le sens de ces paroles, elles sont différentes de ce que le premier ministre a promis et elles ne constituent pas un engagement à ratifier le Protocole de Kyoto. Le premier ministre ne dit pas aujourd'hui ce qu'il a dit en Afrique du Sud. Il était clair là-bas. Ici, il est ambigu, encore une fois.

Il prétend avoir une vision en ce qui concerne les changements climatiques. Il ne sait tout simplement pas de quoi il s'agit. Il veut cependant que le Parlement et les Canadiens acceptent cela aveuglément. L'ambiguïté délibérée de la formulation utilisée par le gouvernement trahit le fait qu'il ne sait pas lui-même ce qu'il proposera à la Chambre en novembre pour respecter l'échéancier arbitraire que le premier ministre a fixé pour cette ratification. Comment peut-il le savoir alors que le premier ministre cache à son propre Cabinet les faits et les coûts entourant la ratification?

Dans les semaines à venir, il incombera au Parlement, à la Chambre et à l'autre endroit, de faire le travail que le gouvernement a négligé de faire. Le Parti progressiste conservateur tient à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais aucun parlementaire responsable ne peut appuyer la ratification aveugle du Protocole de Kyoto.

● (1240)

Le premier ministre a promis des études détaillées par province et par secteur. Il a promis un plan de mise en oeuvre sérieux. Nous avons besoin de voir ce plan. Il a promis des consultations avec les provinces, les territoires, les intervenants et le public avant de prendre une décision. Nous avons besoin d'entendre les arguments. Nous avons besoin de connaître les solutions de rechange proposées par les provinces et les comités environnementaux, entre autres.

Nous devons avoir la certitude que toute mesure prise par le Parlement est conforme à la Constitution du Canada. Avant que le Canada ratifie le protocole de Kyoto, nous devons nous assurer que nous pourrions remplir les engagements internationaux qui y sont énoncés. C'est pourquoi nous avons proposé que le protocole de Kyoto soit immédiatement renvoyé à un comité mixte pour que les témoignages puissent être entendus immédiatement et que les parlementaires des deux Chambres soient pleinement informés.

Enfin, et plus que tout peut-être, le gouvernement doit guérir la blessure qu'il s'est lui-même infligée avec ses normes éthiques trop laxistes. Le gouvernement a manqué à sa parole quand il a accédé au pouvoir. Il a dit qu'il supprimerait la TPS. Il a fait campagne contre l'ALENA. Il a adopté une position très partisane qui lui a fait perdre les hélicoptères militaires canadiens qu'il pourrait utiliser en toute sûreté, un prix que les militaires canadiens continuent de payer jusqu'à ce jour.

Ayant manqué aussi souvent à sa parole, le gouvernement a enfreint les normes éthiques qui ont servi de guides à d'autres gouvernements. Le tout a commencé avec le Shawinigate et se poursuit tous les jours avec Groupaction et sa kyrielle de scandales, en passant pas le cadeau de 101 millions de dollars que le premier ministre s'est fait à lui-même, à savoir ces deux avions Challenger dernier cri dont, selon ses propres collaborateurs, il n'a même pas besoin. Or, qui donc juge la conduite éthique au sein du gouvernement? C'est un fonctionnaire qui relève uniquement du premier ministre.

[Français]

Il est étonnant de voir qu'après tant de scandales, la réforme du code d'éthique du gouvernement ne mérite pas plus qu'une mention à la fin du discours du Trône. Les Canadiennes et les Canadiens méritent mieux que cela. Le gouvernement avait l'occasion de faire de vrais progrès en annonçant que le prochain conseiller à l'éthique ne se rapporterait qu'au Parlement, mais il a choisi de ne pas le faire.

[Traduction]

Les Canadiens devraient se poser deux questions sur le discours du Trône. D'abord, quelles propositions le gouvernement présente-t-il au sujet des soins de santé, de la défense nationale, de l'éthique, du protocole de Kyoto, de l'Irak ou de quoi que ce soit? Bref, nous ne savons toujours pas ce qu'il en retourne.

Ensuite, comment le gouvernement peut-il tenir ses promesses? Comment savoir ce que nous pouvons nous permettre de dépenser? Seul un budget complet pourrait renseigner les contribuables canadiens mais, tout comme ses prédécesseurs, le nouveau ministre des Finances a repoussé le dépôt du budget à l'année prochaine.

Le discours du Trône prononcé hier ne constitue guère plus qu'un exercice de relations publiques destiné à donner au premier ministre l'illusion d'un plan pour ses dix-huit derniers mois en fonction. Il ne renferme aucune annonce particulière, aucun détail précis, et certainement rien qui justifie la prorogation du Parlement.

[Français]

Les Canadiennes et les Canadiens n'avaient pas besoin d'un plus grand nombre de promesses de la part de ce gouvernement. On attendait plutôt des gestes concrets pour venir en aide à ceux et celles qui en ont besoin.

Ce discours du Trône n'ajoute rien, retarde notre capacité d'agir sur les questions qui préoccupent nos concitoyens, et recycle de vieilles promesses. Par exemple, gouvernement s'est à maintes reprises engagé à équiper de nouveau nos forces armées, augmenter notre aide à l'étranger, élaborer une stratégie pour réduire les gaz à effets de serre et renforcer le code d'éthique du gouvernement. Nous ne sommes pas plus avancés dans aucun de ces dossiers au lendemain du discours du Trône que nous l'étions la veille. Voilà l'erreur la plus fâcheuse de ce gouvernement.

•(1245)

[Traduction]

Contrairement à ce qu'aurait déclaré le premier ministre, ce n'est pas un programme pour les Canadiens ordinaires. C'est plutôt un programme pour les coulisses du Parti libéral. Donc, cela n'a rien à voir avec les affaires du pays, mais bien tout avec les affaires internes du Parti libéral du Canada et chaque jour, ce sont les Canadiens qui malheureusement paient la note.

[Français]

Si le gouvernement avait voulu présenter un véritable plan d'action pour l'ensemble de la population, il aurait mis l'accent sur les

L'Adresse

quatre piliers d'une bonne gestion publique: des finances publiques plus saines, une présence plus marquée sur la scène internationale, une approche plus collaborative en ce qui concerne les politiques sociales, notamment la santé et l'environnement, et la réforme de nos institutions démocratiques.

[Traduction]

Le gouvernement a choisi de ne rien faire.

Le Parlement a tenu une cérémonie hier. Il y avait bien une liste de souhaits, mais malheureusement aucune vision à l'égard de notre position face à l'avenir. Aucun plan d'action. Il est de la responsabilité du gouvernement d'exposer en termes clairs et précis comment il fera face aux questions urgentes que le pays ne peut éviter. Il est tenu de faire connaître ses priorités. Il doit établir de façon exacte le coût de chaque proposition, et l'intégrer au contexte d'un véritable budget. C'est ce qu'on aurait retrouvé dans le message d'un vrai discours du Trône. Tout cela brillait par son absence. Ce qui est ressorti du discours d'hier a été l'abandon des responsabilités et de la direction à prendre, que ce soit pour le Parlement ou pour le pays.

M. Paul Bonwick (Simcoe—Grey, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec respect les propos du très honorable député de Calgary-Centre. Je déplore qu'il ait laissé passer l'occasion de présenter à la Chambre une vision différente et qu'il se soit contenté de critiquer, de dénigrer le dur travail que les Canadiens ont accompli ces sept ou huit dernières années pour faire du Canada le pays qu'il est aujourd'hui.

Le député est-il d'avis que le pays est en meilleure posture aujourd'hui, sous un gouvernement libéral, avec un taux de chômage inférieur à 10 p. 100, cinq années successives d'excédents budgétaires, une dette réduite, des programmes en faveur de nos enfants et un effort de lutte contre la pauvreté? Ou pense-t-il au contraire que le pays s'en tirait mieux avec les conservateurs au pouvoir, un taux de chômage supérieur à 10 p. 100, des déficits de 43 milliards de dollars, une dette qui atteignait des niveaux inimaginables, une mauvaise gestion, et je m'abstiens de tout commentaire sur l'intégrité de l'ancien premier ministre et collègue du député, M. Mulroney.

Le député croit-il que la situation financière du Canada est préférable aujourd'hui à celle de l'époque où son parti siégeait de ce côté-ci de la Chambre?

Le très hon. Joe Clark: Monsieur le Président, je vais commencer par poser une série de questions à mon collègue. L'armée canadienne est-elle aujourd'hui plus forte que lorsque le gouvernement actuel est entré en fonction? Non. Le régime de santé est-il plus solide? Non. La valeur du dollar est-elle plus élevée? Non. L'économie a-t-elle été en croissance? Oui, grâce à l'accord de libre-échange. Est-ce au gouvernement actuel que nous devons l'accord de libre-échange? Non. S'est-il opposé à l'accord de libre-échange? Oui.

Nous pourrions tenir un vigoureux débat sur le passé, mais la question n'est pas là. Ce qui doit nous intéresser, c'est l'avenir. Le gouvernement du Canada a l'obligation de proposer un discours du Trône qui présente un plan d'avenir clair et détaillé. Le premier ministre a échoué lamentablement sur ce plan comme sur les autres.

L'Adresse

M. Paul Bonwick (Simcoe—Grey, Lib.): Monsieur le Président, au nom des habitants de Simcoe—Grey, j'aimerais souligner que c'est un honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole dans cette Chambre pour faire part de mes commentaires sur le discours du Trône, sur l'historique du gouvernement actuel et sur l'avenir de notre grand pays. J'ai été très déçu d'entendre les commentaires des députés de l'opposition, tout particulièrement ceux du député de Calgary-Centre, parce que je suis d'avis que le présent débat donne aux parlementaires de tous les partis, la chance de présenter une vision différente, une vision d'avenir pour ce grand pays qui est le nôtre.

Je suis convaincu que notre pays a des occasions en or à saisir. À titre de gouvernement, de parlementaires et, plus important encore, de pays, nous devons notre situation actuelle aux efforts de tous les Canadiens des générations précédentes de même qu'à ceux de nos contemporains.

Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec le député de Lac-Saint-Louis et je m'excuse de ne pas l'avoir signalé dès le départ.

Notre pays fait face à des occasions en or. Le gouvernement a la possibilité de faire de notre magnifique pays un modèle pour tous les autres pays au monde. Il est bien connu qu'à titre de gouvernement et de Canadiens, nous voulons nous assurer que tous les Canadiens ont la chance d'aller de l'avant, qu'ils peuvent tous tirer profit du dévouement et du dur labeur de plusieurs générations de Canadiens ainsi que de la saine gestion financière des priorités économiques et sociales dont le gouvernement a fait preuve au cours des dernières années.

Je crois que le discours du Trône exprime bien les choses que les Canadiens veulent, attendent et méritent.

Peu de choses peuvent être aussi importantes pour ce pays qui a la chance d'avoir un environnement aussi diversifié, complexe et sensible que l'engagement de protéger cet environnement pour les générations futures. C'est pourquoi j'étais heureux de voir notre gouvernement prendre un engagement qui montre qu'il n'y a pas de plus grande priorité que la protection de l'environnement qui donnera une vie saine à nos enfants et à nos petits-enfants. Cela est fondamental pour la santé et la prospérité de notre pays pour les générations à venir. J'étais extrêmement heureux de voir que notre gouvernement est le seul parti à la Chambre à se montrer vraiment prêt à défendre les initiatives environnementales et à voir à ce que nous fassions ce qu'il faut pour assumer nos responsabilités non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

Lorsqu'on parle des générations futures, il est clair que l'environnement et la santé sont d'une importance critique pour elles. Cependant, nous devons reconnaître que, pour que nos générations futures puissent jouir de tous les avantages auxquels elles ont droit, elles doivent avoir accès à une base de connaissances solide. J'étais ravi lorsque j'ai entendu la gouverneure générale dire «aucun autre investissement n'accomplit autant pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance et maximiser le potentiel de chaque Canadien», ce qui fait que le gouvernement mettra en œuvre un programme d'investissements à long terme «pour que les familles pauvres puissent se libérer de la dépendance envers l'aide sociale, le but étant que les enfants nés dans la pauvreté n'aient pas à en subir les conséquences toute leur vie».

Cela montre la bienveillance et la compassion des Canadiens et l'orientation du gouvernement. Nous ne voulons pas que des enfants soient laissés dans la pauvreté. Nous voulons mettre l'accent sur des programmes qui appuient les familles aux prises avec des difficultés

financières, les mères seules et les pères seuls qui élèvent des enfants. Il incombe à tout gouvernement de s'assurer que les programmes pertinents sont en place afin que nous puissions briser le cercle de la pauvreté. Je crois que cette vision est exprimée dans le discours du Trône que nous avons entendu hier.

Je crois parler au nom de tous mes concitoyens canadiens en reconnaissant l'énorme investissement que le gouvernement a fait en fournissant aux écoles et aux bibliothèques, ainsi qu'aux enfants qui les fréquentent, la technologie de l'information de même qu'un accès à cette technologie qui est inégalé dans le monde, et en reconnaissant les grands bienfaits qui en découlent. Il y a eu un investissement considérable de fait dans ce domaine. Les Canadiens en bénéficient et ils continueront d'en profiter.

● (1250)

Des députés d'en face ont parlé de manque de perspective, mais je n'ai entendu aucun d'eux proposer de perspective. Je les ai entendus critiquer pour le simple plaisir de le faire. C'est une honte.

Hier, j'ai été on ne peut plus heureux d'entendre la gouverneure générale parler de l'engagement du gouvernement à épauler les municipalités, notamment les municipalités rurales. Pendant des années, j'ai défendu au sein de mon caucus et à la Chambre la nécessité d'adopter un programme d'infrastructures durable et à long terme.

Contrairement aux députés de l'Alliance ou du Parti conservateur, nous estimons que cet aspect revêt une importance fondamentale pour la croissance des municipalités rurales. Celles-ci ont besoin d'un partenaire fédéral de manière permanente, et non pas de programmes ponctuels. Il s'agit ici de fournir certains services fondamentaux aux municipalités: l'alimentation en eau, des égouts, des routes, des ponts, des choses qui leur permettraient de croître et de prospérer. Nous ne pouvons fixer des échéances précises ni mettre les municipalités dans une position où, financièrement, elles se compromettent simplement à cause d'une date précise.

À cet égard, je suis ravi que le gouvernement se soit engagé à appuyer un plan à long terme pour aider les municipalités. Voilà une perspective intéressante pour le Canada, une perspective qui n'a rien à voir avec ce que proposent les députés d'en face.

Je dois dire clairement que de nombreux aspects du discours du Trône m'ont beaucoup plu. Cependant, j'ai été quelque peu déçu de quelques aspects, et je me dois de les aborder.

À compter d'aujourd'hui et jusqu'au dépôt du budget, l'année prochaine, je m'engage à défendre vigoureusement le maintien d'un engagement ferme à l'égard de la réduction de la dette.

Nous entendons dire que l'économie est forte. Nous entendons dire que le ratio de notre dette par rapport au PIB diminue. Nous connaissons un taux de chômage de 7 p. 100, alors qu'il se situait à 11 et 14 p. 100 lorsque les conservateurs étaient au pouvoir.

En guise de legs du gouvernement aux générations à venir, il est important que nous poursuivions la démarche vigoureuse entreprise ces cinq dernières années, soit la réduction de notre lourde dette nationale. Il ne conviendrait pas de léguer aux enfants de demain une maison magnifique et une énorme hypothèque. Nous possédons cette maison magnifique, mais il incombe au gouvernement de continuer de se concentrer sur la réduction, tout en poursuivant un programme socio-économique.

L'Adresse

Le gouvernement doit appliquer trois principes, un plan à trois volets. Le premier est l'économie, le deuxième, ce sont les programmes sociaux et le troisième, c'est la volonté d'agir.

Je crois que les députés de l'Alliance ne comprennent simplement pas. Ils s'attachent exclusivement aux aspects économiques et sont prêts à sabrer dans les programmes sociaux. Ils font preuve d'irresponsabilité lorsqu'ils parlent de consacrer 20 milliards de dollars à ceci et 10 autres milliards à cela tout en disant du même souffle qu'ils élimineront ou réduiront les taxes.

La question a trois volets. Un gouvernement doit proposer une approche équilibrée. Un gouvernement doit reconnaître que l'économie et les programmes sociaux sont intimement liés. Nous devons reconnaître que le fait d'offrir des chances à ceux qui n'en ont pas aujourd'hui constitue un investissement extraordinaire pour tous les Canadiens.

On a souvent dit à la Chambre des communes et aux quatre coins du Canada que notre jeunesse était notre ressource la plus précieuse. Le discours du Trône livré hier articule clairement cette réalité.

Le gouvernement a une tradition et une réputation de saine gouvernance financière. Lorsque je suis arrivé à la Chambre en 1997, il y avait un déficit de 43 milliards de dollars. Le gouvernement en a rapidement eu raison. Il n'y a que quelques années de cela. Depuis, nous avons eu des décisions difficiles à prendre. Nous avons pu réaliser des budgets équilibrés et excédentaires et en même temps soutenir des programmes tels que le programme agricole et le programme de prestations pour enfants et réinvestir dans les forces armées, et nous avons vu le taux de chômage passer de 11 à 7 p. 100.

Je peux rassurer les Canadiens en leur disant que le gouvernement va de l'avant et qu'il ne laissera pas les démunis derrière. Nous maintiendrons le cap.

• (1255)

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, nous avons des occasions en or à saisir. Le discours du Trône précise bien que nous miserons sur ces occasions.

• (1300)

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC): Monsieur le Président, le député pourrait-il nous parler du fait qu'à peine 25 p. 100 des promesses faites dans les deux derniers discours du Trône des libéraux ont été tenues? Le député nous parlerait-il des Canadiens ruraux et du fait qu'ils ont été oubliés dans le discours du Trône, à l'instar des industries de base, notamment la pêche, l'agriculture et l'exploitation forestière? Un plan d'accroissement du nombre de travailleurs de la santé manquait également. Il en allait de même d'un engagement d'équiper et de soutenir nos militaires. L'endettement des étudiants est également une question très importante qui n'a pas été abordée dans le discours.

Étant donné qu'à peine 25 p. 100 des promesses faites dans les deux derniers discours du Trône ont été prises au sérieux, comment le député peut-il s'attendre à ce que la Chambre prenne au sérieux les promesses qui ont été faites dans le discours du Trône présenté hier?

M. Paul Bonwick: Monsieur le Président, malheureusement, je suppose que le député a le même rédacteur de discours que l'Alliance canadienne. Il est clair qu'il se mêle dans les chiffres qu'il utilise. Je suppose qu'il a lu les notes de l'un de ses collègues dans l'autre antichambre.

Manifestement, 25 p. 100 des promesses ont peut-être déjà été réalisées. Il faut se rappeler que nous en sommes au milieu de notre mandat. Le gouvernement travaille encore là-dessus. Il accomplit

encore bien des choses. Contrairement aux députés conservateurs, tous les jours, nous sommes ici et nous entendons bien tenir une bonne partie des engagements déjà pris.

Le député a soulevé plusieurs questions. Je n'essaierai pas de répondre à toutes, car je voudrais ouvrir la voie à des questions intelligentes de la part d'autres députés. Notre collègue a parlé de l'endettement des étudiants. Si je me rappelle bien, il y a deux ou trois ans, le gouvernement a annoncé dans cette enceinte l'un des plus importants investissements dans l'enseignement postsecondaire, à savoir le Fonds de dotation des bourses d'études du millénaire. C'était l'un des plus importants investissements jamais fait par un gouvernement dans la jeunesse de notre pays.

Il y a les régimes enregistrés d'épargne-études. Les Canadiens de toutes les régions de notre merveilleux pays profitent de ces régimes sous la bonne gestion financière de notre gouvernement.

Je suis tout à fait sidéré. Manifestement, le député n'a pas écouté le discours du Trône ou n'a pas suivi le bilan de la Chambre au cours des dernières années. Selon moi, le gouvernement a investi de façon incroyable dans notre jeunesse.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, comme il fallait s'y attendre, on nous livre une fois encore un discours arrogant et creux. Je ne m'étais pas rendu compte que le député avait gobé le morceau, ou peut-être a-t-il bu le même filtre que ses collègues.

Le député a parlé de faits. En ce qui concerne les étudiants, la plupart d'entre eux ont vu leur dette multipliée par quatre. Les frais de scolarité ont augmenté de 5 p. 100 depuis que ce gouvernement a été élu, il y a près de 10 ans.

Le député peut bien citer des faits, mais il y a justement un fait au sujet duquel lui et l'ancien ministre des Finances, le député de LaSalle—Énard, continuent de tromper les Canadiens, et c'est le déficit. Mon collègue rappelait que le gouvernement actuel avait hérité d'un déficit de 42 milliards de dollars. Je vais lui poser une question toute simple. Quel était le déficit lorsque le gouvernement précédent était entré en fonction? Il se chiffrait à 34,6 milliards de dollars, et le ministre des Finances de l'époque, l'actuel premier ministre, a plus que tout autre contribué à l'accroître. Qu'a-t-il à dire au sujet du déficit que son gouvernement, le gouvernement Trudeau, un gouvernement libéral, a laissé au gouvernement suivant?

M. Paul Bonwick: Monsieur le Président, le député peut bien affirmer que nous avons bu un filtre, mais à entendre les propos ridicules des députés d'en face, je crois qu'ils ont eux-mêmes bu un filtre encore plus puissant.

La position que je défends n'a rien d'arrogant. C'est avec humilité que je sers les habitants de Simcoe—Grey et, de fait, l'ensemble des Canadiens, et il n'y a là aucune arrogance.

Le député parlait des étudiants. Tout d'abord, ne va-t-il pas reconnaître que ses propres collègues du gouvernement de l'Ontario ont soumis les étudiants à des compressions tout à fait outrageantes? Là où le gouvernement fédéral a investi, le gouvernement conservateur provincial a réduit ses dépenses. Le député ne va-t-il pas également reconnaître que le nombre des inscriptions dans les universités est à la hausse partout au pays? Ne va-t-il pas admettre que 95 p. 100 des étudiants remboursent leur prêt dans les délais prévus?

L'Adresse

La question du député repose de toute évidence sur une prémisse entièrement fautive. Les Canadiens se voient offrir des possibilités d'accès à l'éducation. Le gouvernement investit dans nos jeunes, pour mieux leur permettre d'atteindre à la grandeur à laquelle nous avons droit.

• (1305)

[Français]

M. Clifford Lincoln (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je voudrais me joindre à ceux qui ont déjà exprimé leurs condoléances à la famille de notre ami Ron Duhamel, avec qui j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler sur de nombreuses questions, incluant celle des anciens combattants lorsqu'il était ministre des Anciens combattants.

Je me souviens récemment d'être allé avec lui à l'hôpital des anciens combattants avant qu'il ne quitte son poste. Il portait une perruque. Il me disait à quel point c'était difficile de subir les premiers effets du cancer.

C'était un homme remarquable que j'estimais beaucoup. Je présente encore une fois toutes mes condoléances à sa famille.

J'étais en Norvège en août et j'ai eu l'occasion de parler au secrétaire d'État de l'Environnement de ce pays. Il me disait avec quelle fierté la Norvège avait ratifié le Protocole de Kyoto. Ce fut un des premiers pays à le faire avant même l'Union européenne.

Il me disait que la Norvège, qui est un des plus grands producteurs et exportateurs de pétrole et de gaz au monde, allait en partie financer son plan de Kyoto par le biais des redevances des compagnies pétrolières en Norvège.

Quel contraste immense avec le premier ministre de l'Alberta, M. Klein, qui nous fait des menaces de quitter la fédération, de se séparer de nous, à cause de Kyoto! Aujourd'hui, nous avons entendu le chef de l'opposition officielle nous dire qu'il allait se servir de toutes les astuces de son parti pour bloquer le processus de Kyoto et se joindre aux provinces récalcitrantes pour faire en sorte que ce protocole ne soit pas ratifié. Quelle confiance!

Et pourtant, l'évidence est très claire. Depuis plusieurs années déjà, les Nations Unies ont accredité 2 500 experts scientifiques de premier calibre. Ceux-ci sont arrivés à la conclusion que l'apport anthropologique, soit l'effet des humains, sur le changement climatique, est tout à fait significatif. Ils nous ont pressés de prendre les mesures les plus rapides pour changer notre façon de faire et pour changer notre façon de vivre.

Kyoto est loin d'être parfait. Aucun de ces accords internationaux n'est parfait. On peut tous les passer en revue; les accords internationaux ne sont jamais parfaits. Pourtant, c'est une résolution collective des pays, surtout les pays les plus riches et industrialisés, de changer leurs façons de faire, de vivre différemment, de créer et de fabriquer différemment afin de sauver la planète.

En fait, il est ironique que ce soient les pays les plus riches et les plus favorisés qui aient créé tous les dégâts. En fait, ce sont ces mêmes pays qui ont le plus bénéficié du développement incontrôlé des dernières décennies. En même temps, ce sont les pays innocents, par exemple, les petits pays insulaires, qui ont souffert des causes qui ont été manufacturées par les pays riches et développés.

Ces pays innocents nous disent: «Qu'avons-nous fait pour mériter cela? Il vaut mieux que vous changiez vos façons de faire et vos habitudes de vie le plus tôt possible.»

[Traduction]

Il ne fait aucun doute que l'accord de Kyoto revêt une importance planétaire, bien qu'il s'agisse par-dessus tout d'une question d'équité internationale. Au nom des pays innocents, nous devons modifier nos façons d'agir. L'accord de Kyoto représente un processus collectif, une volonté collective de modifier nos façons d'agir. Compte tenu des compétences énormes et des ressources abondantes dont il dispose, le Canada demeure le pays le moins avancé sur le plan des énergies renouvelables.

Les statistiques abondent au sujet de l'énergie éolienne. À titre d'exemple, l'Allemagne produit 6 000 mégawatts. Un petit pays comme le Danemark produit 2 500 mégawatts et a créé des milliers d'emplois liés à l'énergie éolienne. Le Canada présente une production d'à peine 200 mégawatts.

Sur le plan de l'énergie solaire, le Japon a atteint 128 mégawatts, tandis que le Canada se situe à peine à 2 mégawatts. En ce domaine, un pays pauvre comme l'Inde devance nettement le Canada. Il possède le deuxième parc d'éoliennes en importance dans le monde et a investi 450 millions de dollars US dans un projet visant à dispenser de l'énergie solaire dans le secteur domiciliaire.

L'autre jour, j'écoutais une entrevue avec le directeur général adjoint de la British Petroleum, M. Rodney Chase, qui participait à l'émission *As It Happens*. Il expliquait qu'au cours des huit dernières années, la BP, un producteur de pétrole, a réduit ses émissions de 10 p. 100 par rapport à 1990 sans la moindre dépense supplémentaire. Il a ajouté que la production avait parallèlement augmenté de 5,5 p. 100 et que cette tendance se poursuivra maintenant jusqu'en 2005 sans l'ombre d'une pénalité pour BP.

Il est ironique de constater que Calgary, la ville du premier ministre de l'Alberta, a installé des capteurs solaires sur ses abris d'autobus. La ville fait appel à l'énergie éolienne pour assurer la propulsion des trains du réseau C-Train en ville.

En 2000, les gagnants des prix d'efficacité énergétique dans le domaine du logement ont été récompensés parce qu'ils ont amélioré l'efficacité de leurs maisons de 25 à 42 p. 100 par rapport à la norme R-2000. Selon l'Office de l'efficacité énergétique, si les gens acceptaient d'investir un montant de 4 000 \$ au fil des ans, ils pourraient réduire leur facture énergétique de 25 p. 100 l'an. Pourtant, le Canada continue d'utiliser l'additif MMT et est un des seuls pays industriels à ajouter du MMT dans son essence alors qu'il serait possible d'utiliser et de produire en quantité des biocarburants.

Le Canada est le pays le moins avancé sur le plan de l'énergie renouvelable. L'accord de Kyoto nous aidera à changer nos façons d'agir. En réalité, il nous forcera à le faire.

Le chef de l'opposition n'a jamais mentionné les avantages pour notre santé. Comment peut-on dissocier l'environnement de la santé? Comment peut-on dissocier la santé de l'environnement? Les chiffres présentés par le ministre de l'Environnement dans la solution proposée indiquent qu'un programme de santé pourrait réaliser des économies de 500 millions de dollars par année grâce à une meilleure qualité de l'air. Ce sont 5 milliards de dollars sur dix ans que nous devrions utiliser pour atteindre l'objectif de 6 p. 100 fixé dans l'accord de Kyoto. Les opposants ne font qu'offrir des statistiques négatives comme la perte de 450 000 emplois et, pourtant, ils ne savent pas comment cela va se produire.

J'aimerais vous lire un extrait de l'entrevue avec le président-directeur général adjoint de la société British Petroleum. Ce dernier ne se contente pas de fournir des statistiques et de faire des déclarations à l'emporte-pièce. Il a dit ceci à propos du changement climatique:

...nous pensons qu'on ne peut prouver cela et nous préférons prendre immédiatement des mesures que nous ne regretterons pas plus tard. S'il y a vraiment un réchauffement de la planète et que ce phénomène a quelque chose à voir avec nous, si les conditions climatiques changent pour le pire et que c'est notre faute, alors nous pouvons prendre ces mesures sans regret, sans compromettre pour autant les emplois et les niveaux de vie dans les pays développés. C'est notre opinion, et tout ce que nous avons fait au cours des quatre dernières années n'y a rien changé. En fait, nous pouvons dire maintenant que l'on peut faire beaucoup plus pour prévenir les émissions de gaz à effet de serre avant même de commencer à se préoccuper des effets que cela pourrait avoir sur l'efficacité de notre industrie.

● (1310)

Encore une fois, il est faux de prétendre que le protocole de Kyoto ou le changement climatique menacent l'efficacité de notre économie.

Je félicite le gouvernement d'avoir pris la décision de ratifier le protocole de Kyoto avant le mois de décembre. Le Canada doit prendre l'initiative et montrer au reste du monde que nous faisons partie d'un mouvement collectif, d'un regroupement international qui veut changer nos façons de penser, nos modes de vie, et faire preuve d'équité à l'égard des nations innocentes auxquelles nous nuisons avec notre pollution.

Je serai heureux le jour où le gouvernement présentera le projet de loi portant sur la ratification du protocole et je l'appuierai de toutes mes forces.

● (1315)

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député d'en face a merveilleusement bien présenté certains des arguments en faveur du protocole de Kyoto. Toutefois, il se pourrait fort bien que nous découvriions que ce ne se sont pas tous des arguments solides. Certains pourraient bien se révéler très faibles. Il a dit que nous avons l'obligation vis-à-vis des pays pauvres de changer nos habitudes. C'est probablement une excellente déclaration. Toutefois, pour que les pays pauvres puissent bénéficier d'une diminution des émissions de gaz à effet de serre, il faut effectivement que nous modifions nos habitudes.

L'accord de Kyoto prévoit un transfert d'argent. On dirait que c'est simplement un plan pour enrichir les pays pauvres car nous pourrions acheter des crédits et ne pas du tout réduire nos émissions.

Si nous sommes vraiment sérieux, si Kyoto a réellement été conçu pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, pourquoi envoyer de l'argent aux pays sous-développés pour les aider à développer leur propre industrie et à produire des gaz à effet de serre? Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre? Après tout, ce sont les pays industrialisés qui produisent la majorité des gaz à effet de serre.

M. Clifford Lincoln: Monsieur le Président, l'accord de Kyoto est un assemblage de plusieurs parties d'un projet. C'est un projet qui est fait de plusieurs éléments. Le principal élément est que nous devons modifier nos habitudes et opter pour des sources d'énergie renouvelables.

Nous n'avons même pas encore pris conscience de ce qu'il y a à faire. Par rapport à la Norvège, la Finlande, la France et l'Allemagne, nos transports en commun sont antédiluviens. Nous devons rattraper notre retard en mettant en place un système parallèle tout en transférant une technologie moderne non polluante au monde en voie de développement pour l'aider à atteindre un meilleur niveau de vie. Par ailleurs, réduire collectivement les gaz à effet de serre est une très bonne idée tant qu'on utilise la technologie moderne pour ce faire. Si nous nous contentions de transférer une technologie polluante, je serais d'accord avec le député. Toutefois, ce n'est pas

L'Adresse

l'esprit du protocole. L'esprit du protocole est de produire et de transférer une technologie conçue pour diminuer les émissions de gaz. C'est ça l'idée.

L'accord de Kyoto est un assemblage de plusieurs éléments. Nous devons d'abord décider que nous pouvons faire quelque chose ici au lieu de pleurnicher comme les provinces riches que sont l'Alberta et l'Ontario. Elles disent qu'elles ne peuvent pas le faire parce que ça leur coûtera des emplois. Et le Danemark? Et la Norvège? Et la Finlande? Et l'Allemagne? Et la France? Tous ces pays ont eux aussi des problèmes relatifs à la création d'emplois, mais au moins ils envisagent des choses positives et ils sont résolus à modifier leurs habitudes. Et nous devons nous y mettre sans tarder.

M. Maurice Vellacott (Saskatoon—Wanuskewin, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais poser au député d'en face une question dans la même veine.

Si de grands États qui n'ont pas adhéré à cet accord, comme les États-Unis, la Chine et l'Inde, mais surtout les États-Unis, peuvent utiliser les crédits qu'ils ne consacreront pas à cette initiative un tant soit peu frauduleuse qu'est l'échange de droits d'émission et le reste, pour créer une technologie verte et effectuer de la recherche en ce sens, cela ne nous ferait-il pas accuser un retard encore plus considérable? Nous ne réussirons pas à atteindre nos objectifs. L'économie canadienne dans son ensemble, et les Canadiens à revenus fixes, tout le monde en pâtira considérablement et nous n'aurons pas les fonds voulus pour faire de la recherche et du développement dans le domaine des technologies nouvelles comme les États-Unis, nos voisins du sud, à qui ce sera donné du fait de leur non-adhésion à cette initiative quelque peu frauduleuse qu'est le protocole de Kyoto.

M. Clifford Lincoln: Monsieur le Président, dire que le protocole de Kyoto est une initiative frauduleuse enlève à la crédibilité de cet argument. J'étais à Kyoto en 1997. Je ne crois pas que les signataires du protocole de Kyoto aient cherché à mettre en place un plan frauduleux.

Au lieu de ne voir que l'envers de la médaille et rechercher des prétextes pour ne pas mener certaines actions, nous ferions peut-être mieux de voir ce que des pays comme l'Inde ont fait.

On dit que l'Inde n'y adhèrera pas. Je voudrais faire connaître au député un expert de l'Inde, M. Amulya Reddy, qui a électrifié 1000 villages en Inde grâce à l'énergie tirée de la biomasse. Je vais expliquer à la Chambre comment l'Inde a mis à profit 27 usines d'extraction et de raffinage du sucre pour créer un réseau en vue d'éviter au gouvernement national d'investir dans la construction d'une centrale nucléaire. L'Inde a également beaucoup investi dans le solaire et son parc d'éoliennes se classe au deuxième rang dans le monde.

Au moins l'Inde agit-elle, et nous devons nous y mettre à notre tour au lieu de systématiquement chercher à nous dérober et ne voir que le mauvais côté des choses. Il est temps que nous cessions de nous lamenter, que nous ratifions le protocole de Kyoto et que nous allions de l'avant.

● (1320)

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec mon collègue de Langley—Abbotsford.

Le discours du Trône me rappelle une chose qu'Albert Einstein avait dite une fois. Il avait affirmé: «Les problèmes que nous avons aujourd'hui ne seront jamais réglés par le même cerveau qui les a créés en premier lieu.»

L'Adresse

Ce discours du Trône est une tentative du premier ministre pour résoudre des problèmes créés par lui-même et par son gouvernement corrompu. Toutefois, comme l'a dit Einstein, il ne peut pas le faire en adoptant l'état d'esprit qu'il avait lorsqu'il a créé ces problèmes.

Il n'arrivera jamais à résoudre les problèmes qui se posent s'il maintient la même façon de gouverner, s'il continue à recourir au favoritisme pour récompenser ses amis, s'il continue à abuser de son pouvoir pour punir ses adversaires à des fins personnelles, s'il continue à gaspiller l'argent des contribuables, à diviser les Canadiens et à rabaisser le Parlement et les députés.

Le mardi 24 septembre, le premier ministre et son cabinet ont révélé la plus grande partie du contenu du discours du Trône. À un moment où les députés se posaient de sérieuses questions sur la concentration des pouvoirs au cabinet du premier ministre et sur le peu de liberté et de respect qu'il leur accorde, le premier ministre les a de nouveau court-circuités en organisant, sans le moindre scrupule, la fuite du discours du Trône.

Ce débat devait commencer aujourd'hui, mais, à cause du peu de respect que le premier ministre accorde au Parlement, il a commencé la semaine dernière dans les médias par une adresse en réponse à la fuite du discours du Trône.

Quelques jours avant que le cabinet ne révèle le contenu du discours du Trône, les membres du caucus libéral se plaignaient de ce que le discours serait rédigé par une poignée de bureaucrates. Même si je partage leur indignation, je ne suis pas vraiment surprise par cette dernière insulte du premier ministre, puisque ce discours du Trône reflète sa loyauté envers son héritage plutôt qu'envers son pays, le Parlement, son parti et ses collègues.

La semaine dernière, l'Alliance a publié son projet de réforme du Parlement, *Une question de confiance II*. La récente manifestation de mépris du premier ministre envers le rôle du Parlement a mis en évidence l'urgence qu'il y a à entreprendre le processus de réduction des pouvoirs du cabinet du premier ministre et de répression des mesures qu'il prend au mépris de cette institution.

Une question de confiance de II vise à renforcer la prédominance du Parlement et le rôle des députés.

Dans mon adresse en réponse au discours du Trône, je me concentrerai sur le besoin de réforme du Parlement, en insistant sur la nécessité de convaincre les comités de la Chambre de l'opportunité d'élire notre Président au scrutin secret. Le Parti réformiste a commencé à proposer des changements en 1994, avant de passer le flambeau à l'Alliance canadienne.

La politique assurant que toutes les initiatives parlementaires puissent faire l'objet d'un vote a les mêmes antécédents que l'initiative prévoyant des élections au scrutin secret en comité. Au cours de trois législatures, le gouvernement libéral nous a ridiculisés pour notre proposition, mais, après neuf ans, le Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre l'a finalement adoptée. L'obstacle suivant à surmonter consistera à convaincre le Cabinet de le faire. Dans un Parlement dirigé par un gouvernement libéral, le Cabinet contrôle la Chambre et les règles qui la régissent. Il nous faut examiner les antécédents des libéraux pour avoir une idée de nos chances de succès.

Quand on parle de réforme du Parlement, le gouvernement ne ménage pas ses paroles, mais il faut le mettre au pied du mur pour l'amener à agir.

Le premier livre rouge libéral avait en annexe un document intitulé *Régénérer la démocratie parlementaire: le projet libéral concernant la Chambre des communes et la réforme électorale*. Ce

document contenait les promesses libérales en vue de la réforme du Parlement. Une fois entré en fonctions, le premier ministre a carrément fait abstraction de la plupart des recommandations de ce document.

Les quelques recommandations qui ont été adoptées ont rapidement été contrôlées et mal appliquées. Par exemple, la procédure de renvoi d'un projet de loi à un comité avant la deuxième lecture vise à permettre des amendements d'une plus grande portée et à autoriser le comité à récrire le projet de loi s'il le juge nécessaire. En pratique, nous en sommes revenus au même contrôle par le Cabinet de tout amendement aux projets de loi. Les membres libéraux des comités ont agi, comme ils l'ont toujours fait, en fantoches du premier ministre et de son Cabinet. Sans votes libres, la nouvelle procédure s'est révélée complètement inutile.

De plus, les libéraux ont exploité la nouvelle règle comme moyen d'invoquer la clôture sans préavis. La nouvelle procédure comporte une limite de 180 minutes à la première étape. En contrepartie, des amendements d'une plus grande portée étaient censés être admissibles.

• (1325)

Cependant, lorsque le gouvernement a commencé à renvoyer au comité des projets de loi qui étaient basés sur des motions de voies et moyens, avant l'étape de la deuxième lecture, au cours de la 35^e législature, il a clairement dévoilé son jeu. Ces types de projets de loi ne peuvent être substantiellement amendés et les membres du comité ne pouvaient donc profiter du nouveau processus. Au lieu d'accroître le rôle des députés, le gouvernement a utilisé la nouvelle procédure de telle façon qu'elle a gêné en fait le travail des simples députés en réduisant le débat à la première étape.

Voici un autre exemple. Les libéraux ont également promis de nommer deux députés de l'opposition aux postes de président de séance. Cette promesse a été faite dans le plan libéral de réforme de la Chambre. À la page 9 du document, on dit:

Afin d'accroître l'impartialité de la présidence et de réduire les manifestations de sectarisme politique, deux des postes de président de séance devraient provenir de l'opposition lorsque le Président provient du parti au pouvoir, de manière à ce que les quatre postes de président de séance soient partagés équitablement entre le gouvernement et l'opposition.

Une fois arrivés au pouvoir, les libéraux ont totalement fait fi de l'idée. Durant la session suivante, lorsqu'il a fallu nommer à nouveau les présidents de séance, le Parti réformiste a proposé un amendement à la motion de nomination, dont l'adoption aurait permis la nomination d'un député de l'opposition au poste de président de séance. La Chambre a discuté de l'amendement pendant trois jours et à la suite de l'application de la clôture, les ministériels ont rejeté l'amendement réformiste, ce qui leur a permis de faire occuper tous les postes de président de séance par des libéraux. Ce faisant, ils ont violé une autre promesse contenue dans leur livre rouge.

Lorsque l'occasion de nommer des présidents de séance est arrivée à nouveau, le premier ministre a tenu sa promesse à moitié en nommant un député de l'opposition. Ainsi, Ian McClelland a été nommé vice-président adjoint des comités pléniers. Le premier ministre s'est empressé de rattacher une condition à sa nomination. Ian ne pouvait voter, ce qui donnait au gouvernement un pairage permanent.

L'Adresse

Au cours de la présente législature, nous avons choisi de ne pas soumettre un nom, car il était inutile de conclure la même entente avec le diable. De plus, les libéraux devraient mettre en oeuvre leurs politiques parce qu'ils les ont promises et non parce que l'opposition les y a forcés ou parce qu'ils ont vu une occasion imprévue de servir leurs intérêts.

Cela dit, nous avons essayé une fois de plus de forcer le gouvernement libéral à mettre en oeuvre une autre de ses réformes parlementaires promises. En février 2001, mon parti a présenté une motion tendant à nommer un commissaire à l'éthique indépendant qui relèverait directement du Parlement. Nous avons pris cette politique textuellement dans le livre rouge des libéraux, l'avons soumise en tant que motion et après un débat, le gouvernement l'a rejetée tout comme dans le cas de sa promesse de nommer des députés de l'opposition aux postes de président de séance.

Récemment, le député de LaSalle—Émard a beaucoup parlé de la réforme parlementaire. Il aimerait nous faire croire en sa sincérité à l'égard d'un changement positif, mais sa feuille de route parlementaire nous donne un autre son de cloche. Le député a lui aussi voté contre les politiques de réforme parlementaire de son propre parti. La seule promesse dont j'ai précédemment fait mention et que son gouvernement a tenue et dont il a même abusé par la suite, était terriblement avilissante pour les députés quant elle était utilisée pour les projets de loi concernant les finances. Je parle du renvoi des projets de loi aux comités avant la deuxième lecture. Comme vous le savez certainement, monsieur le Président, le député était lui-même ministre des Finances quand ces projets de loi ont été renvoyés au comité avant la deuxième lecture et que, par conséquent, l'intervention législative des députés s'en est trouvée considérablement amoindrie.

Je me demande vraiment pourquoi le député est resté silencieux pendant neuf ans alors que ses propres partisans étaient forcés de voter en faveur de politiques dans lesquelles ils ne croyaient pas et contre des politiques dans lesquelles ils avaient confiance.

Cela nous fait penser à la motion réformiste qui proposait d'indemniser les victimes de l'hépatite C. Je me rappelle avoir vu des députés libéraux en larmes parce qu'ils avaient été forcés de se prononcer contre cette motion. Aujourd'hui, après neuf ans de silence, au moment même où le député relance ses efforts en vue de la course à la direction, il laisse entendre qu'il pourrait y avoir un vote libre. J'exhorte tous les députés à remettre sa sincérité en question et à examiner la motivation qui sous-tend ces récentes promesses de réforme.

J'aborde maintenant la question des élections par scrutin secret aux comités. Le vote par scrutin secret a été mis en oeuvre pour garantir et protéger les droits des électeurs. J'estime essentiel d'y recourir.

Un des changements les plus notables découlant des recommandations du rapport McGrath est la réforme qui a permis aux comités d'établir leur propre programme sans l'intervention de la Chambre. Toutefois, on se demande quelle est l'utilité d'une telle liberté si le premier ministre contrôle le processus. La liberté n'existe que lorsqu'il est possible de s'en prévaloir. La mise au vote à main levée aux comités prive clairement les députés de cette liberté parce qu'ils ne peuvent voter librement sans crainte des conséquences de leur choix. Voilà ce qu'il en est du vote à main levée depuis des centaines d'années.

• (1330)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai bien aimé le discours que vient de prononcer la

députée. Cela m'a rappelé un certain nombre de manquements au processus démocratique, tant au sein des comités qu'à la Chambre, selon lesquels les députés n'ont pas toujours la liberté de voter selon leur conscience. L'exemple qui me vient à l'esprit est l'élection de la présidence.

Hier, la même députée a pris la parole sur une motion proposant la nomination du vice-président des comités pléniers. Elle a dit que la démocratie serait mieux servie si cela était fait au scrutin secret comme cela se fait dans le cas de l'élection de la présidence.

J'ai été témoin du fiasco au Comité des finances où un vote dicté par le whip s'est tenu sur le choix de la présidence. La députée pourrait-elle nous dire quel est l'avantage du scrutin secret? Pourquoi tenir un scrutin secret? Qu'est-ce qui ne va pas avec le vote par assis et levé? Nous avons déjà discuté de la question de savoir si le vote devrait toujours être secret à la Chambre, par opposition au mode de scrutin où les députés se lèvent et font connaître à tous leur position. L'argument contre le scrutin secret, c'est que nos électeurs peuvent nous demander des comptes s'ils savent comment nous avons voté. Comment la députée concilie-t-elle les deux points de vue contradictoires?

Mme Carol Skelton: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de sa question. Moi aussi j'ai participé à des réunions de comités et j'ai assisté à des votes imposés par le parti. Je suis mal à l'aise devant de telles situations. Durant les réunions de comités nous donnons notre avis. Lorsque les députés veulent voter contre une mesure que le gouvernement tente de leur imposer, en leur qualité de citoyens canadiens ils ont le droit et le privilège de le faire.

Lorsque nous siégeons à nos pupitres, nous avons le droit de voter ouvertement selon nos convictions et nos électeurs voient ce que nous faisons. Dans nos circonscriptions, nous sommes tenus responsables de nos actions à la Chambre. Mes électeurs connaissent et respectent mes opinions. Si je votais selon les directives du whip, mes électeurs pourraient être déçus et je pourrais bien ne pas être réélue la prochaine fois.

M. Randy White (Langley—Abbotsford, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir à la Chambre pour parler du discours du Trône car celui-ci devrait traiter des rêves des Canadiens, de leurs attentes pour l'avenir, et non pas des rêves d'un parti et de sa façon de voir les Canadiens. Nous avons tous des rêves et j'aimerais parler des miens et de ceux de certains électeurs de ma circonscription.

Comme de nombreux Canadiens, j'ai songé à la retraite. Après 37 ans de travail sans un seul jour de chômage, il est sans doute temps d'y penser. Les épargnes de toute ma vie, placées dans des fonds communs de placement et des investissements, valent maintenant 45 p. 100 de leur valeur initiale. Toutes les obligations ou les sommes en espèce que je possède génèrent des intérêts de 1,75 p. 100. Par dessus le marché, le gouvernement prélève un impôt sur les quelques dollars que je reçois. Le rêve de ma vie est donc essentiellement versé à un gouvernement dont la soif de dépenser est insatiable.

J'aimerais que le gouvernement songe sérieusement à une certaine rationalisation, qu'il intervienne courageusement et réduise considérablement les impôts, qu'il prenne toutes les sommes qu'il pourra trouver et rembourse la dette et qu'il accorde aux aînés le privilège de payer moins d'impôts et de profiter d'un revenu personnel disponible plus élevé. Cependant, ce ne sont là que des rêves. Comme bien des gens au Canada, nous rêvons aussi. Le discours du Trône ne fait pas nécessairement écho à ces rêves.

L'Adresse

J'ai vu les ministériels quand ils étaient dans l'opposition et les conservateurs faire baisser de 16 à 14 ans l'âge des relations consensuelles. Maintenant, les criminels plus âgés se servent également de nos enfants comme partenaires sexuels, prostitués et revendeurs de drogues. J'ai été témoin de la suppression de la récitation du Notre Père à la Chambre des communes sous prétexte que cela pouvait froisser quelque autre religion. J'ai vu le gouvernement rester sans réagir quand un obscur magistrat a jugé qu'il était acceptable de posséder de la pornographie, mais non d'en produire. Comment peut-on posséder de la pornographie sans que quelqu'un l'ait produite?

J'ai vu récemment un comité de sénateurs non élus et n'ayant de comptes à rendre à personne recommander, après avoir étudié la question pendant trois ans, la légalisation de la marijuana qu'on pourrait fumer dès l'âge de 16 ans, alors qu'il est interdit de fumer la cigarette avant d'avoir 18 ans. Un autre obscur magistrat a jugé que le mariage n'était plus considéré comme l'union légale d'un homme et d'une femme, et le gouvernement est resté sans réagir.

J'aimerais que le gouvernement cesse de me servir de conscience sociale et de parent moral. J'aimerais que le Sénat devienne une assemblée dont les membres sont élus et responsables, ou sinon qu'on le supprime. Je veux que les juges fassent respecter la loi au lieu de faire des lois comme ils le jugent bon. Je voudrais que les politiciens, et plus spécialement les ministériels, aiment les Canadiens pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils souhaiteraient qu'ils soient.

Voilà ce que j'aurais aimé trouver dans le discours du Trône. Le gouvernement y a exprimé l'intention de renouveler le programme d'aide juridique. J'ai quelque expérience à cet égard. Un détenu est tombé du lit superposé dans sa cellule et, grâce à l'aide juridique, a poursuivi le gouvernement et réussi à obtenir un dédommagement de 250 000 \$. Le système carcéral a une politique de zéro tolérance à l'égard des drogues mais donne aux détenus de l'eau de Javel pour stériliser leurs seringues. Comment au juste définit-on le terme contradiction en face?

Des détenus ont mis le feu à leur prison et, grâce à l'aide juridique, ont poursuivi le gouvernement et réussi à obtenir un dédommagement parce qu'ils avaient inhalé de la fumée de l'incendie qu'ils avaient eux-mêmes allumé. Par contre, une de nos aînées ne peut lutter pour faire valoir ses droits après qu'un saligaud l'eut presque battue à mort, parce qu'elle n'a pas les moyens de se payer un avocat.

Je veux qu'on cesse d'accorder de l'aide juridique aux criminels en prison. Je veux que le système carcéral donne effet à la priorité numéro un et fasse comprendre que zéro tolérance signifie pas de drogues en prison. Toutefois, ce ne sont là que des rêves. Comme le gouvernement, nous avons des rêves nous aussi.

● (1335)

L'autre jour, un homme est venu me voir. Il voulait une subvention pour démarrer une entreprise. Il ne voulait pas contracter d'emprunt, parce que l'entreprise risquait d'échouer. Bien des jeunes qui travaillent viennent me voir dans l'espoir que je les aiderai à faire annuler leurs prêts d'étudiant parce que le remboursement réduit leur revenu disponible. J'ai vu mon propre enfant quitter le Canada pour un autre pays qui lui offrait une fiscalité moins lourde, plus d'avantages et plus de liberté d'expression en milieu de travail.

Je voudrais que le gouvernement se réveille et devienne une source d'inspiration pour les entreprises et les travailleurs en intervenant moins dans leurs activités. Je veux que nos jeunes restent chez nous, qu'ils se sentent responsables de leurs prêts et envisagent l'avenir avec optimisme. Ce ne sont là que des rêves, des

rêves dont on ne trouve pas trace dans le discours du Trône. Nous avons des rêves, nous aussi.

Alors que le Canada est plongé dans les dettes, j'ai vu le gouvernement annuler une dette de 2,8 millions de dollars de la Colombie, et une autre de 2,7 millions de dollars du Salvador. Voici maintenant qu'il va doubler l'aide extérieure, ce qui va nous coûter des milliards. Le Canada a versé 120 000 \$ au Prisoners' HIV/AIDS Support Action Network, 54 600 \$ aux Métallurgistes unis d'Amérique et 51 000 \$ à la Fédération des enseignantes et enseignants de la Colombie-Britannique, mais pas un traître sou aux 39 centres de réadaptation pour les jeunes toxicomanes, alors que ces centres éprouvent des difficultés.

Je m'inquiète lorsqu'un montant de 249 000 \$ est accordé pour permettre la réalisation d'un film sur *Frank/le lapin*, qui traite de la façon dont les humains et les lapins formulent et justifient leurs croyances. Je voudrais que le gouvernement dépense mon argent comme si c'était le sien propre. Je voudrais que nous apprenions tous à vivre selon nos moyens et que l'argent contribue à éliminer le mal, au lieu d'en être la source. Mais ce ne sont là que des rêves, dont le gouvernement n'a d'ailleurs pas tenu compte dans l'énoncé de son plan d'action. Nous avons tous des rêves.

Deux nouveaux cas d'invasions de domicile se sont produits près de chez moi l'autre jour. Des jeunes ont battu des personnes âgées à mort. Que sont devenues leurs valeurs? Et surtout, pourquoi avons-nous cessé de les guider? Ma région est aujourd'hui connue pour la prostitution juvénile et les vols d'autos. Ce sont là les indices d'une détérioration de la société et de la présence de graves problèmes de consommation de drogues. Pendant que ces problèmes continuent de s'aggraver rapidement, des centres de réadaptation pour toxicomanes ferment leurs portes à cause du manque d'aide et de soutien financier de tous les niveaux de gouvernement.

J'ai entendu avec incrédulité, aux côtés des membres d'une famille, un obscur juge prononcer une peine beaucoup trop légère à un criminel qui avait assassiné leur fille. La perte de confiance des victimes dans le système judiciaire est tout à fait justifiée.

Je voudrais que nous retrouvions les valeurs de respect de soi, de discipline, les valeurs et l'intégrité qui étaient les nôtres et faisaient notre réputation. Je voudrais que les écoles, les parents et les gouvernements cessent d'écouter cette minorité libertaire bruyante qui voudrait supprimer la discipline, les valeurs et le respect de soi dans notre société. Mais ce ne sont là que des rêves, des rêves dont le gouvernement ne tient aucun compte.

En 1994, j'ai rédigé un projet de loi sur les droits des victimes. Il est devenu loi, en partie, en 1998. J'ai rédigé le projet de loi concernant le registre national des délinquants sexuels, que le gouvernement s'était engagé à adopter, mais dont le discours du Trône n'a fait aucune mention. C'est moi qui suis à l'origine du comité spécial de la Chambre des communes sur les drogues, chargé d'examiner les drogues; or, voilà que le gouvernement annonce qu'il s'engage sur la voie de la décriminalisation, avant même d'avoir reçu le rapport.

• (1340)

Enfin, je voudrais que les gouvernements retiennent les bonnes idées et les mettent en oeuvre, même s'il leur faut pour cela faire acte d'humilité en reconnaissant que quelqu'un d'autre y a pensé avant eux. Les bonnes idées ne viennent pas toutes des rangs d'en face ou d'un discours du Trône. Elles peuvent aussi être le fruit des sentiments et des idées des Canadiens. Ce ne sont là que des rêves, des rêves que nous avons tous. Nous ne devrions pas nous limiter à écouter les rêves que le gouvernement libéral a pour nous, sans rien en retour.

M. Paul Szabo (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à dire que la nouvelle du décès de notre collègue, l'honorable Ron Duhamel, m'a profondément attristé. C'était un ami. C'était un député qui inspirait le respect dans cette Chambre. Il nous manquera à tous.

Le discours du Trône livré hier ainsi que le discours que le premier ministre a livré aujourd'hui offrent aux Canadiens un important carnet de route pour le voyage dans les prochaines années du nouveau millénaire. Ces documents sont importants. Je recommande à tous les Canadiens qui le peuvent de se rendre sur le site Web du premier ministre ou de leur député afin d'en prendre connaissance.

Un des thèmes les plus importants du discours du Trône en est un dont nous parlons depuis quelque temps. Il s'agit de la pauvreté chez les enfants. Permettez-moi de consacrer mes observations à ce thème.

La pauvreté est un des enjeux les moins bien compris au Canada. Les groupes de revendication parlent de la pauvreté chez les enfants, et ces mots font vibrer les cordes sensibles de tous ceux et celles qui éprouvent de la compassion. Ces groupes ont évoqué des images d'enfants affamés traînant dans les rues et signalent que la pauvreté a augmenté de 50 p. 100 au cours des dix dernières années. Qui peut s'opposer à l'éradication de la pauvreté des enfants? Le fait est que la pauvreté au Canada présente davantage un visage social qu'un visage économique. Je vais expliquer cette affirmation.

Par ailleurs, la définition de la pauvreté est l'objet d'un intense débat à huis clos au sein du gouvernement. Les positions vont du manque de nourriture, de vêtement et de logement à l'impossibilité de participer pleinement à la société canadienne. Ce débat met en opposition les mesures absolues de la pauvreté et les mesures relatives. La réponse à cette question deviendra la base de l'aide sociale au Canada. Elle permettra également de définir le niveau de pauvreté que nous sommes prêts à tolérer au Canada.

En l'absence d'un seuil de pauvreté officiel au Canada, des groupes comme Campagne 2000 se fient au SFR—seuil de faible revenu—comme mesure. Les données actuelles suggèrent que 17 p. 100 des Canadiens ont un revenu sensiblement inférieur à la famille canadienne moyenne. C'est une mesure relative et les groupes anti-pauvreté s'en servent pour déterminer qui est pauvre au Canada. Cette mesure a toutefois plusieurs défauts. Par exemple, 40 p. 100 de familles considérées pauvres en fonction de cette mesure sont propriétaires de leur maison et la moitié d'entre elles n'ont même pas d'hypothèque. Nous devons donc nous poser la question suivante: est-ce que, au Canada, une famille qui est propriétaire de sa propre maison, quitte de toutes dettes et charges, est pauvre?

Le 11 février 1999, le Parlement a débattu la question, tout comme nous l'avions fait en 1989, si je me souviens bien, quand nous avons adopté cette célèbre résolution nous engageant à éliminer la pauvreté avant l'an 2000. Les discours ressortaient les mêmes données

L'Adresse

pertinentes, mais personne n'y a prêté attention. Personne n'y a réellement prêté attention. Non seulement le fonds était similaire aux statistiques de 1989, mais les statistiques elles-mêmes étaient beaucoup plus tragiques. Comment se fait-il que personne n'ait été ému? Je commence à croire que les Canadiens ne voient peut-être pas la pauvreté dans leur propre quartier et qu'ils ne croient pas qu'elle existe.

Il est important que les Canadiens comprennent que la pauvreté existe et qu'ils apprennent quelles en sont réellement les caractéristiques.

Les groupes anti-pauvreté croissent en influence et en importance. Chaque année, ils font rapport de la pauvreté croissante au Canada et exercent des pressions féroces sur le gouvernement pour qu'il agisse. Plus d'emplois, plus d'aide sociale, plus de logements sociaux, plus de prestations fiscales pour les familles ayant des enfants, plus d'argent pour la santé et la petite enfance, plus de prestations d'assurance-emploi et plus de places de garderie subventionnées, voilà quelques-unes des solutions prônées par les groupes anti-pauvreté.

Ils acceptent universellement le SFR comme mesure de la pauvreté pour une raison très simple: c'est une mesure économique qui demande des solutions économiques. S'ils devaient s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, ce serait ouvrir une boîte de pandore ce que, de toute évidence, personne ne veut faire.

Le problème des sans-abri est aussi devenu le centre d'attention dans le dossier de la pauvreté au Canada. En janvier 1999, un groupe de travail présidé par Anne Golden a publié un rapport sur les sans-abri de Toronto, affirmant que ce problème n'était pas insoluble. Le groupe de travail voulait que tous les paliers gouvernementaux se penchent sur les solutions proposées et établissent leurs responsabilités. En étudiant le rapport de plus près, on y trouve des statistiques intéressantes. Selon les chiffres rapportés, de tous les sans-abri de Toronto, 35 p. 100 souffraient de troubles mentaux, 15 p. 100 étaient des autochtones vivant à l'extérieur d'une réserve, 10 p. 100 étaient des femmes victimes de violence et 28 p. 100 étaient des jeunes dont 70 p. 100 avaient fait l'objet de violence physique ou sexuelle. De plus, la majorité des sans-abri consommaient de l'alcool et des drogues.

• (1345)

À Toronto, on a découvert que 47 p. 100 des sans-abri n'étaient pas de Toronto. Ils venaient d'autres centres. C'est ce qu'on appelle le phénomène du magnétisme urbain.

Il est clair que les villes canadiennes ne font pas leur part pour offrir les soins et les services dont ces gens ont besoin.

C'est ce qui explique le problème des sans-abri. Ce sont également les causes de la pauvreté. Les gens qui vivent dans la misère dans les rues du Canada sont malheureusement des personnes dont personne ne se préoccupe.

L'Adresse

Un autre élément important de toute cette question de la pauvreté a trait à la famille. Les familles monoparentales constituent environ 15 p. 100 de toutes les familles canadiennes, mais malheureusement, elles représentent aussi 54 p. 100 de tous les enfants pauvres du pays. Le taux de désagrégation familiale est de près de 40 p. 100 au pays. L'incidence de la violence domestique atteint des niveaux records. La consommation d'alcool et de drogues dans nos écoles et nos collectivités a grandement augmenté, ce qui a entraîné des conséquences tragiques. Le nombre de grossesses non désirées continue d'augmenter chez les jeunes. Près de 30 p. 100 des étudiants abandonnent leurs études secondaires et s'apprentent à faire partie de la catégorie des pauvres. Près des 25 p. 100 de tous les enfants présentent des problèmes d'ordre mental, social ou comportemental lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte. Ils représentent la pauvreté sociale dans notre société et c'est ce qui explique la majeure partie de la pauvreté économique du Canada.

Si la pauvreté au Canada est une horreur et une honte nationale, alors l'éclatement de la famille canadienne est la principale cause de cette situation. Les personnes qui s'indignent de la pauvreté mais qui ne manifestent pas la même attitude à l'égard de l'éclatement de la famille canadienne nient vraiment la réalité. Toutefois, en cette ère de rectitude politique, la famille ainsi que sa structure et sa situation représentent un champ de mines que peu sont disposés à franchir. Les groupes antipauvreté ont doucement mis de côté la dimension de la pauvreté sociale. Toutefois, si nous ne sommes pas disposés à nous attaquer à la pauvreté sociale au Canada, nous choisissons alors effectivement de tolérer la pauvreté même que nous cherchons à éliminer.

Des solutions existent, mais elles doivent avoir pour objet de stabiliser la situation des personnes incapables de pourvoir à leurs propres besoins ou des personnes incapables de s'en tirer en raison d'une invalidité ou d'autres problèmes dans la vie.

À mon avis, la solution consiste à nous occuper des personnes aux prises avec des problèmes, à stabiliser leur situation tout en mettant un frein à la création de nouveaux pauvres. Nous devons cesser de créer de nouveaux pauvres, c'est-à-dire que nous devons élever une génération d'enfants en santé et bien adaptés possédant de bonnes valeurs sociales, morales et familiales. Cela signifie aussi que nos éducateurs et nos législateurs doivent favoriser et défendre ces valeurs, que l'on trouve selon moi chez les enfants. Si nous formons cette saine génération d'enfants, elle donnera alors naissance à une autre génération d'enfants possédant le même système de valeurs. Elle donnera une autre génération d'enfants qui n'aspéreront pas à vivre du bien-être social, qui verront à obtenir une bonne éducation et qui auront à coeur de contribuer à la société canadienne.

Je ne pourrai jamais assez insister sur l'importance que revêt pour les Canadiens le fait de se préoccuper de la question de la pauvreté chez les enfants. Il est question de pauvreté familiale, et non de pauvreté chez les enfants. Il s'agit de pauvreté sociale, et non de pauvreté économique. Il existe de très importantes raisons pour lesquelles les Canadiens devraient définir ce qu'est la pauvreté, lutter contre les problèmes qu'elle comporte et consacrer moins d'argent à des mesures visant à fournir des sources d'aide après l'apparition d'un problème et à atténuer l'incidence du problème au départ.

Nos enfants sont un élément de la société dans laquelle ils vivent. Si certains d'entre eux vont grossir les rangs des pauvres, c'est parce que nous faisons passer nos intérêts avant les leurs.

Nous sommes tous responsables de la pauvreté qui existe actuellement au Canada. Il nous incombe donc collectivement de trouver des solutions à ses causes socio-économiques.

● (1350)

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je me sens un peu coupable de monopoliser ainsi la période réservée aux questions et aux observations, mais je regarde toujours autour de moi pour voir si d'autres députés veulent intervenir. Ils ne sautent pas sur l'occasion, alors j'en profite.

J'ai bien aimé le discours du député d'en face, car je partage son avis. Il est vrai que, en général, les enfants ne vivent pas dans la pauvreté si leur famille n'est pas pauvre. Il peut y avoir des exceptions, mais, la plupart du temps, c'est vrai. Même les familles les plus riches n'iront pas donner des milliers de dollars à un enfant de 5 ans. Donc, peu importe la condition de leurs parents, les enfants sont en réalité très pauvres.

J'ai deux observations à faire au sujet de la dernière intervention. Premièrement, je voudrais que le député d'en face nous dise ce qu'il pense des définitions utilisées pour décrire la pauvreté. D'après ce que j'ai entendu ici et là, mon épouse, mes enfants et moi avons vécu dans la pauvreté pendant quelques années. Selon un des critères utilisés, était pauvre quiconque n'avait pas fait, dans la dernière année, un voyage d'agrément à au moins 100 milles de son domicile. C'était là une des caractéristiques des personnes vivant dans la pauvreté.

Pendant bien des années, mon épouse et moi sommes rarement partis en vacances, en raison des engagements que nous avons pris. Comme je l'ai déjà mentionné à la Chambre, nous vivions avec seulement 30 p. 100 de mon salaire, car j'en versais environ 50 p. 100 en taxes et en impôts à divers ordres de gouvernement, je tentais d'en épargner 10 p. 100 pour notre retraite et j'en donnais en moyenne 10 p. 100, parfois plus, à des oeuvres de bienfaisance. Nous vivions donc avec 30 p. 100 de mon salaire. Notre famille ne comptait que sur un seul revenu, car nous voulions que mon épouse se consacre totalement à nos enfants. Cette mesure gouvernementale nous a grandement nui. Je voudrais que le député nous précise la définition de la pauvreté, car nous n'avions pas l'impression d'être pauvres, mais nous l'étions.

Deuxièmement, je voudrais...

Une voix: L'heure.

M. Ken Epp: D'accord, je vais donner au député la chance de répondre.

Des voix: Oh, oh!

● (1355)

Le vice-président: Le député d'Elk Island semble avoir le don d'attirer l'attention de la présidence, ce qui lui permet d'obtenir la parole aussi souvent que cela, et c'est là un compliment.

Le député de Mississauga-Sud peut répondre.

M. Paul Szabo: Monsieur le Président, la définition est certes un aspect important. Je sais que le gouvernement fédéral et les provinces travaillent depuis quelques années à mettre au point ce qu'on appelle la mesure du panier de consommation, qui représenterait une définition différente. Elle comprend la nourriture, le logement, les vêtements ainsi qu'une allocation pour d'autres choses qui permettraient à quelqu'un de passer inaperçu au sein de sa collectivité. Je crois que c'est là une notion importante dont nous devrions discuter.

J'ajouterai que la définition de la pauvreté présente un autre aspect, à savoir la pauvreté fabriquée. C'est ce qui arrive lorsqu'une famille qui ne vit pas sous le seuil de la pauvreté éclate et se trouve à vivre dans deux résidences principales. Par calcul et par définition, les deux parents finissent par vivre sous le seuil de la pauvreté parce qu'ils doivent consacrer une grande partie de leur revenu disponible à se loger. La pauvreté fabriquée constitue aussi un autre problème

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

Mme Yolande Thibeault (Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le Président:

La jeunesse est le temps d'étudier la sagesse, la vieillesse est le temps de la pratiquer.

C'était une citation de Jean-Jacques Rousseau.

C'est avec beaucoup d'admiration et d'appréciation que je rends hommage aux millions de Canadiens et Canadiennes qui célébreront aujourd'hui, 1^{er} octobre, la Journée internationale des personnes âgées. C'est aussi l'occasion de réfléchir sur l'énorme contribution qu'elles apportent à notre société.

Les préoccupations de nos aînés se résument par trois mots: santé, dignité et sécurité. Nous devons nous assurer, en tant que citoyens, que les droits de tous ceux et celles qui ont bâti notre pays soient respectés avec distinction.

À l'heure du vieillissement de la population, j'invite tous les Canadiens et Canadiennes à profiter de l'occasion pour souligner l'importance des aînés dans la société et favoriser le respect et l'entraide entre les générations.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

M. Werner Schmidt (Kelowna, Alliance canadienne): Monsieur le Président, l'Assemblée générale des Nations Unies a désigné ce jour, le 1^{er} octobre, comme étant la Journée internationale des personnes âgées, afin de souligner la contribution importante de nos aînés à la société.

L'Alliance canadienne estime qu'aucune personne âgée au Canada ne devrait souffrir d'un manque de services ou de soutien. Afin d'éviter cela, elle propose d'administrer adéquatement le Régime de pensions du Canada, de mettre en oeuvre des politiques fiscales favorables aux familles, de porter une grande attention aux soins de santé et de faire en sorte que les personnes âgées obtiennent les services nécessaires lorsqu'elles en ont besoin, et enfin de rendre nos rues plus sûres et nos communautés plus fortes afin que les Canadiens plus âgés puissent participer pleinement à la vie communautaire.

Si tous les paliers de gouvernement voulaient se donner la main, nous pourrions offrir à nos aînés le genre de vie saine, productive et indépendante qu'ils méritent. En créant pour eux des conditions propices, nous pourrions continuer de profiter de leur contribution appréciable à la société canadienne.

Article 31 du Règlement

JACK BURGHARDT

M. Pat O'Brien (London—Fanshawe, Lib.): Monsieur le Président, M. Jack Burghardt, ancien député de London-Ouest, est décédé samedi à l'âge de 73 ans. Il était un présentateur de nouvelles bien connu et très respecté à Hamilton et à London, où il a excellé comme chef d'antenne pendant 10 ans.

Après une incursion au fédéral comme député libéral de 1981 à 1984, Jack s'est tourné vers la politique municipale et a occupé les fonctions de maire adjoint de la municipalité de London de 1985 à 1994. J'ai eu le plaisir de le côtoyer au sein du conseil municipal au cours de ces années et j'ai été témoin de son dévouement et des services éminents qu'il a rendus aux habitants de London.

Jack était un chrétien très croyant et, après sa carrière politique, il est devenu le pasteur et ministre à temps plein de deux paroisses de l'Église unie du Canada près de London.

Père attentionné, homme aux nombreux talents, fier Canadien et ami extraordinaire, Jack Burghardt était aimé et respecté par une foule de gens. C'était un vrai gentleman. Nous exprimons à ses proches nos plus sincères condoléances.

Qu'il repose en paix.

* * *

● (1400)

JACK BURGHARDT

Mme Sue Barnes (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le 28 septembre, les habitants de London ont été profondément attristés d'apprendre le décès de Jack Burghardt, député fédéral de London-Ouest de 1981 à 1984.

Jack Burghardt a été l'un des citoyens les plus connus et les plus aimés de London. Les habitants de London ont vite adopté Jack Burghardt comme un des leurs lorsqu'il est arrivé dans leur ville en 1971 pour présenter les actualités du soir. Pendant dix ans, la voix forte et rassurante de Jack a relaté les événements de la journée dans les salons du sud-ouest de l'Ontario.

Jack avait à coeur la santé et le bien-être de sa ville et de ses habitants. Il était talentueux, respecté et admiré. C'est l'amour qu'il portait à sa communauté qui l'a poussé à se porter candidat et à être élu au niveau fédéral en 1981. Après un mandat couronné de succès à titre de député fédéral de London-Ouest, il s'est tourné vers la politique municipale en 1985 et a été élu adjoint au maire pour trois mandats d'affilée. Sous sa direction financière, London s'est vue décerner le titre de la ville la mieux administrée au Canada en 1992.

Les habitants de London se joignent à moi pour offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Jack qui vient de perdre un être cher. Comme elle, nous nous souvenons du père, du citoyen et de l'ami merveilleux qu'il était et nous lui rendons hommage.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA MUSIQUE

Mme Sarmite Bulte (Parkdale—High Park, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, le 1^{er} octobre, nous célébrons la Journée internationale de la musique. C'est le célèbre violoniste et musicologue, Yehudi Menuhin, qui a pour la première fois proclamé cette journée, il y a 27 ans, ici-même, à Ottawa. Depuis, cette journée est célébrée dans de nombreux pays, y compris dans de nombreuses villes du Canada.

Article 31 du Règlement

La Journée internationale de la musique souligne l'importance universelle de la musique. La musique met en valeur les idéaux de paix et d'amitié entre les peuples, l'évolution de leurs cultures, l'échange et l'appréciation réciproque des valeurs esthétiques. Elle ne connaît pas de frontière, elle transcende les barrières linguistiques, elle nous rejoint tous et chacun.

Le Canada peut être fier de compter parmi ses citoyens un grand nombre de musiciens qui mènent ou ont mené des carrières exceptionnelles: Glenn Gould, Maureen Forrester, Oscar Peterson, Ben Heppner, Robbie Robertson, Kevin Parent et Nelly Furtado, pour n'en nommer que quelques-uns.

Je vous invite à vous joindre à moi pour souhaiter à tous une Journée internationale de la musique merveilleuse et inspirante.

* * *

LA JOURNÉE NATIONALE DE LA POLICE ET DES AGENTS DE LA PAIX

Mme Betty Hinton (Kamloops, Thompson and Highland Valleys, Alliance canadienne): Monsieur le Président, dimanche dernier, des agents de police et de la paix de tout le Canada se sont rassemblés sur la colline du Parlement et dans diverses localités pour honorer la mémoire de leurs collègues qui sont morts au cours de la dernière année dans l'exercice de leurs fonctions.

Au nom de l'Alliance canadienne, je tiens à rendre hommage à ces braves hommes et femmes qui ont servi leurs compatriotes de façon aussi désintéressée et aussi honorable. Il ne faut pas oublier que ces hommes et ces femmes ont consenti l'ultime sacrifice pendant qu'ils respectaient leur engagement de protéger la vie des autres.

Nous présentons nos plus sincères condoléances aux parents et amis de ces agents aussi bien qu'aux corps de police et aux localités qui ont perdu des agents cette année et dans le passé.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, la ministre du Patrimoine canadien et le ministre de la Culture, de la Langue, des Aînés et de la Jeunesse du Nunavut reconduiront aujourd'hui l'entente de coopération Canada-Nunavut pour la promotion du français et des langues autochtones au Nunavut.

Le gouvernement fédéral est déterminé à protéger l'identité culturelle des Inuits par la reconnaissance, la revitalisation, la préservation, l'usage et la promotion de l'inuktitut et cela, avec la participation de la collectivité.

L'entente prévoit aussi la prestation de services en français au gouvernement du Nunavut et appuie le développement de la collectivité conformément à la Loi sur les langues officielles du Nunavut.

Le gouvernement fédéral contribuera 2,55 millions de dollars, soit 1,1 million pour des projets communautaires inuits en inuktitut et 1,45 million pour des services et des projets communautaires en français.

* * *

[Français]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂGÉES

Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, il y a douze ans, les Nations Unies désignaient le 1^{er}

octobre Journée internationale des personnes âgées. C'était là reconnaître leur contribution au développement social et leur apport indispensable à la coopération intergénérationnelle.

Les personnes âgées constituent la mémoire vivante de notre passé. La somme et la signification de leur expérience partagée avec les jeunes générations, leurs récits et leurs commentaires associés aux événements marquants de notre peuple permettent de découvrir des volets passionnants et même héroïques de notre histoire.

Les aînés jouent un rôle actif dans leur milieu. Ils constituent un groupe de plus en plus important de notre société. Ils sont des partenaires d'une évolution qui ne saurait se faire sans tenir compte de leur savoir, de leur sagesse et de leur volonté de s'impliquer pour leur nation.

En ce 1^{er} octobre, je désire rendre hommage aux personnes âgées et je suis convaincue qu'il faut mettre au profit de nos communautés ce riche potentiel humain qu'elles constituent.

* * *

● (1405)

[Traduction]

RONALD DUHAMEL

M. John Harvard (Charleswood St. James—Assiniboia, Lib.): Monsieur le Président, nous avons aujourd'hui la douleur d'apprendre la disparition d'un ami très apprécié en la personne de Ron Duhamel qui est décédé hier. Il a été le député de Saint Boniface de 1988 jusqu'à sa nomination au Sénat au début de 2002.

J'ai eu l'insigne honneur de travailler au côté de Ron pendant près de 14 ans. Il était profondément passionné par le Canada et je puis en témoigner pour chacune des journées qu'il a passées sur la colline du Parlement. Il s'intéressait à son prochain et avait compris le rôle crucial que le gouvernement est appelé à jouer pour améliorer la condition humaine. Cela en a fait un parlementaire et un fonctionnaire hors pair.

Jamais je n'oublierai sa décence, son amour de l'humanité et sa bienveillance. À le connaître, on ne pouvait que l'aimer. Il nous manquera terriblement. Puisse-t-il se reposer en paix.

Ma femme et moi tenons à présenter nos condoléances les plus sincères à la famille Duhamel.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Charlie Penson (Peace River, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous marquons aujourd'hui le 85^e anniversaire de l'une des plus grandes promesses non tenues faites aux Canadiens. Que les libéraux et les conservateurs en soient remerciés en cette occasion.

C'est en 1917 que le premier ministre Robert Borden a présenté la Loi de l'impôt sur le revenu comme une mesure législative très temporaire. Ce n'était qu'une mesure provisoire, avait-il assuré aux Canadiens.

Arthur Meighen a pris le pouvoir en tant que chef de la nouvelle coalition formée par les libéraux et les conservateurs. Et il a maintenu cette loi dite temporaire.

Hommage

Mackenzie King lui a emboîté le pas et a augmenté cet impôt temporaire. Depuis 85 ans, les gouvernements libéraux et conservateurs successifs en ont fait autant.

Nous célébrons également aujourd'hui le neuvième anniversaire d'une autre gaffe. Il y a neuf ans, les libéraux ont promis de supprimer la TPS, de rayer de la carte cette taxe honnie mise en place par le gouvernement conservateur. Qui a dit que ces partis étaient différents l'un de l'autre?

* * *

RONALD DUHAMEL

Mme Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Monsieur le Président, je veux moi aussi rendre hommage à l'honorable Ron Duhamel qui est décédé hier soir. J'offre mes sincères condoléances à son épouse Carolyn et à leurs trois filles.

Ron était un ami personnel. Il a également été mon mentor quand j'ai été élue à la Chambre. Ses judicieux conseils et son amitié sincère me manqueront énormément.

Je me souviendrai de Ron à biens des égards, mais je chérirai particulièrement son désir d'aider les jeunes. Ron était un éducateur. Rien ne lui faisait plus plaisir que de contribuer à l'éducation des jeunes, que ce soit par son travail dans le système scolaire manitobain ou ici, à la Chambre, auprès des stagiaires et des pages. Je sais que Ron était particulièrement heureux au cours de sa campagne annuelle de soutien des écoles qui s'est d'ailleurs toujours avérée une réussite remarquable.

Ron Duhamel était à la fois un mari, un père, un fier Manitobain et certes un fier Franco-Manitobain. Il a été ministre et honorable sénateur, mais il était avant tout une âme noble et un ami sincère.

* * *

STUART LEGGATT

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je rends hommage à un autre de nos anciens collègues, en l'occurrence l'ancien député Stuart Leggatt, qui a siégé de 1972 à 1979 dans les rangs du Nouveau Parti démocratique à titre de député de New Westminster—Burnaby.

Stuart avait à son actif une longue et brillante carrière au service de la population, en tant que représentant élu aux échelons municipal, fédéral et provincial. Il a également été un juge respecté à la cour de comté et à la cour suprême de la Colombie-Britannique pendant de nombreuses années. Ses collègues l'appelaient «le juge du peuple».

En tant que député, Stuart s'était acquis le respect de ses collègues de toutes les allégeances. À titre de porte-parole de notre parti en matière de justice, il a pris des positions courageuses et visionnaires sur de nombreuses questions, notamment la liberté de l'avortement, le contrôle des armes à feu, la peine capitale, l'élimination de la discrimination axée sur l'orientation sexuelle et la défense des droits des prisonniers. Stuart était un homme bon et compatissant qui a fait une contribution remarquable à la vie publique.

Au nom de mes collègues du Nouveau Parti démocratique, particulièrement du député de Regina—Qu'Appelle qui a siégé avec lui, et, il va sans dire, de tous les députés, j'exprime nos sincères condoléances à son épouse Marlene et à ses enfants David, Carrie et Anne ainsi qu'aux autres membres de la famille.

●(1410)

LE DISCOURS DU TRÔNE

M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PC): Monsieur le Président, le discours du Trône présenté hier est demeuré totalement muet aux questions les plus pertinentes pour le Canada atlantique. Même si la surpêche étrangère, la protection des ressources et le rôle du Canada au sein de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest sont maintenant d'intérêt national, le matériel recyclé présenté hier ne renfermait pas un seul mot au sujet des pêches.

Qu'en est-il de l'engagement à laisser les provinces riches en ressources profiter en premier lieu de l'exploitation de leurs ressources? Le silence est assourdissant.

Le premier ministre veut ratifier le protocole de Kyoto. Il se préoccupe de l'environnement. Il est prêt à empiéter sur les compétences provinciales. Il existe mille et une façons de protéger l'environnement. Il peut commencer par protéger les ressources halieutiques au large de Terre-Neuve, une région où la compétence fédérale est incontestée.

L'environnement est détruit, tout un mode de vie est en train de disparaître et c'est ce qu'il nous laisse en héritage.

Le Président: Je crois comprendre qu'il y a entente et qu'on peut maintenant passer aux déclarations d'une minute portant sur notre ancien collègue.

* * *

[Français]

RONALD DUHAMEL

M. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec grande tristesse que nous avons appris hier soir le décès de mon prédécesseur, l'honorable Ronald Duhamel. Monsieur Duhamel a mené une lutte courageuse contre le cancer pendant plus de trois années. Le comté de Saint-Boniface fut privilégié d'avoir eu un député de la taille de M. Duhamel.

Personne reconnue pour son dévouement au pays et plus particulièrement à l'Ouest canadien, le ministre Duhamel a tout de même su très bien représenter tous les électeurs de son comté. Il est important de souligner la contribution du ministre Duhamel envers la communauté franco-manitobaine, communauté dont il était extrêmement fier et qui, en retour, lui en était très reconnaissante.

[Traduction]

M. Duhamel était un homme intègre et un travailleur infatigable qui a accompli beaucoup durant sa vie. Son engagement envers les jeunes et leur développement était légendaire au Manitoba.

Je suis député depuis peu et je regrette de n'avoir pas eu davantage l'occasion de travailler avec le sénateur Duhamel au caucus, car je suis convaincu que le Canada aurait continué à profiter de son expérience et de sa sagesse.

Je sais que je parle au nom de mes collègues du Manitoba, et de tous les députés à la Chambre, en exprimant mes plus sincères condoléances à la famille du sénateur et en lui souhaitant tout le courage requis en cette période difficile. J'ai été extrêmement privilégié de l'avoir comme conseiller, comme mentor, mais surtout, et je le dis humblement, comme ami.

Questions orales

M. Vic Toews (Provencher, Alliance canadienne): Monsieur le Président, au nom de l'Alliance canadienne, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à notre éminent ami et collègue, le sénateur Ron Duhamel.

Avant sa nomination au Sénat, le sénateur Duhamel a servi son pays en tant que ministre de premier plan au sein du gouvernement fédéral, et avant cela, il a été notamment sous-ministre adjoint du ministère de l'Éducation au Manitoba.

En tant qu'ancien fonctionnaire au Manitoba également, je peux dire à la Chambre qu'il avait la réputation d'être un éminent administrateur public.

Comme de nombreux députés le savent, il a obtenu la Médaille du lieutenant-gouverneur pour l'excellence en administration publique en 1997.

Le sénateur Duhamel avait également des liens étroits avec de nombreuses collectivités francophones dans ma circonscription de Provencher. Il comprenait mieux que beaucoup les préoccupations de la minorité francophone rurale.

Le sénateur Duhamel va manquer à tous les Manitobains, notamment ses anciens électeurs qu'il a si bien servis pendant de nombreuses années.

Je voudrais adresser nos condoléances à sa famille et à ses nombreux amis.

[Français]

Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ): Monsieur le Président, le combat que nous avons mené à peu près à la même époque, M. Duhamel et moi, nous avait rapprochés. Trop jeune encore, il aura, lui, perdu ce combat. Mais le souvenir de son amabilité restera gravé à jamais dans notre mémoire.

Né à Saint-Boniface, M. Duhamel a obtenu son Ph.D. en 1973, de l'Université de Toronto. Avant d'entreprendre sa carrière en politique active, il fut tour à tour enseignant, directeur d'école, professeur à l'Université du Manitoba, sous-ministre adjoint et sous-ministre de l'Éducation au Manitoba.

Élu pour la première fois à la Chambre des communes en 1988, réélu en 1993 et en 1997, il occupa diverses fonctions ministérielles, notamment celles de secrétaire d'État aux Sciences, Recherche et Développement, à la Diversification économique de l'Ouest canadien, à la Francophonie ainsi que de ministre des Anciens combattants.

Partager son savoir et son attachement à la démocratie auront été, il me semble, le fil conducteur de sa vie. La Francophonie perd un défenseur acharné.

Le Bloc québécois offre ses plus sincères condoléances à son épouse Carolyn et à ses filles Kathy, Nathalie et Karine.

• (1415)

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Monsieur le Président, aujourd'hui est une journée de grande tristesse pour le Sénat, pour la Chambre des communes, pour le Manitoba, pour la communauté de Saint-Boniface, pour la communauté franco-manitobaine et surtout, pour la famille de notre ancien collègue, M. Ron Duhamel.

[Traduction]

Ron a eu une superbe carrière à titre d'enseignant, de haut fonctionnaire au Manitoba, de député de Saint-Boniface et de ministre des Anciens combattants jusqu'à récemment, lorsqu'il a été nommé au Sénat. Il était connu pour sa compétence et pour son dévouement à l'égard du Manitoba. Au niveau local, il était connu

pour sa campagne annuelle de collecte de fournitures scolaires, qui témoignait sans aucun doute de la carrière qu'il avait déjà eue en éducation ainsi que de ses préoccupations pour les élèves.

[Français]

Au nom du Nouveau Parti démocratique, je veux exprimer nos sincères condoléances à son épouse Carolyn et à ses filles Kathy, Nathalie, et Karine.

[Traduction]

M. Rick Borotsik (Brandon—Souris, PC): Monsieur le Président, j'interviens également aujourd'hui à la Chambre pour déplorer la mort d'un concitoyen du Manitoba, d'un collègue à la Chambre et plus récemment, d'un collègue sénateur.

Le sénateur Ron Duhamel a prématurément rendu l'âme hier soir à l'âge de 64 ans. J'ai eu l'occasion de connaître personnellement M. Duhamel lorsqu'il était sous-ministre de l'Éducation et ensuite, ministre de premier plan du Manitoba. Ses efforts acharnés dans l'intérêt des Manitobains sont éloquentes. Son travail consciencieux et son accessibilité, même si nous avions des allégeances politiques différentes, témoignent amplement de son attachement à ses croyances et de son dévouement à l'égard des gens qu'il représentait.

Au nom de mes électeurs de Brandon—Souris, qu'il a également aidés à de nombreuses occasions, au nom de tous les Manitobains, ainsi qu'au nom de mon parti, le caucus progressiste-conservateur, j'offre mes condoléances les plus sincères à sa famille et à tous ceux qui l'ont connu. Il va beaucoup nous manquer. Au revoir, mon ami.

[Français]

Le Président: J'invite tous les honorables députés à observer une minute de silence à la mémoire de notre ami et ancien collègue, l'honorable sénateur Ron Duhamel.

[Note de la rédaction: La Chambre observe une minute de silence.]

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le discours du Trône présenté hier en a dit long aux Canadiens au sujet de la stratégie politique du gouvernement concernant le protocole de Kyoto, mais il ne contenait pas un mot sur la façon de mettre en oeuvre ce protocole.

Un nombre croissant de provinces, de Canadiens bien en vue et d'associations nationales d'entreprises s'accordent à dire que le protocole de Kyoto aura un effet dévastateur sur notre économie.

Ma question est fort simple. Comment le gouvernement peut-il s'engager à ratifier le protocole de Kyoto sans avoir de plan pour sa mise en oeuvre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, les ministres travaillent avec leurs homologues provinciaux. Ils se sont déjà rencontrés à plusieurs reprises. Une rencontre avec les représentants de l'industrie et d'autres partenaires possibles est actuellement en cours. Une rencontre entre les ministres provinciaux et les ministres fédéraux se tiendra à la fin du mois, et nous comptons avoir un plan.

Questions orales

Un vote sur la ratification aura lieu avant la fin de l'année.

De nombreux pays ont mis en oeuvre le protocole de Kyoto ou ont voté en faveur de ce protocole sans avoir de plan. Ici, au Canada, nous discutons de cette question depuis des mois et des années. Nous aurons un plan, et un vote sera tenu à la Chambre des communes avant la fin de l'année.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le gouvernement a déjà eu cinq ans pour travailler à l'élaboration d'un plan et n'a encore rien fait à cet égard. Il n'a rien dit aux Canadiens au sujet des coûts liés au protocole de Kyoto, et il semblerait qu'il n'en ait même pas informé le Cabinet non plus.

Le gouvernement fera-t-il preuve de transparence en déposant ses propres estimations de ce que le protocole de Kyoto coûtera aux Canadiens ordinaires?

• (1420)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, l'opposition nous demande toujours de consulter avant de passer à l'action. On serait très déçu de nous si nous ne faisons que mettre les Canadiens devant le fait accompli.

Nous tenons des consultations en vue de l'élaboration d'un plan. Nous rendrons ensuite ce plan public. Puis, le Parlement votera sur ce plan, et le pays aura dix ans pour le mettre en oeuvre.

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous ne faisons pas que dire que le gouvernement devrait consulter avant de passer à l'action. Nous disons qu'il ne devrait pas passer à l'action avant de savoir ce qu'il fait.

[Français]

Au sujet de l'Accord de Kyoto, le gouvernement libéral ne cesse pas de dire aux Canadiens et aux Canadiennes de la rhétorique sans fond. Cet accord aura des conséquences dévastatrices sur notre économie. Les Canadiens méritent une explication claire.

Comment est-ce que l'Accord de Kyoto va marcher et combien cela coûtera-t-il aux Canadiens et aux Canadiennes?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que le gouvernement doit agir dans l'intérêt public. Nous l'avons fait, par exemple, lorsque nous avons retiré le plomb de l'essence. Des gens disaient que cela allait causer un désastre à l'industrie pétrolière. Cela fut fait sans causer de dommage à qui que ce soit.

Par exemple, dans ma propre circonscription, tout le monde avait peur parce qu'on avait de nouveaux standards pour les six moulins à papier de la vallée de la Mauricie, et qu'ils allaient fermer si on mettait en application des normes sévères contre la pollution. Ce fut fait, les six entreprises sont prospères et l'écologie de la région s'en porte mieux.

* * *

LES FINANCES

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le dernier budget du Parti libéral a été déposé à l'automne 2001. Selon le premier ministre, le prochain budget sera en 2003. On ne peut pas attendre si longtemps, considérant les coûts énormes contenus dans le discours du Trône.

Pourquoi le premier ministre ne dépose-t-il pas un budget cet automne?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, le ministre des Finances décidera lorsqu'il y aura un budget. Il y a une chose très importante pour l'administration, c'est que j'ai promis de rencontrer les premiers ministres provinciaux sur la question de la santé au début de l'année. Il serait peut-être sage de les rencontrer avant d'avoir un budget. C'est pourquoi nous retarderons peut-être le budget de décembre à février pour être plus en mesure de donner toutes les options possibles au ministre des Finances.

[Traduction]

M. Grant Hill (Macleod, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le discours du Trône renferme 59 promesses, dont certaines, évidemment, sont des promesses recyclées. Nous méritons de savoir ce qu'elles coûteront. On devrait en fait pour cela nous présenter un budget. Il serait vraiment bien de rétablir la pratique d'un budget annuel.

Les Canadiens pourraient-ils avoir un budget cette année qui indiquerait les coûts des promesses à saveur de testament du premier ministre?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, notre dossier est assez reluisant. Nous avons produit cinq budgets équilibrés de suite.

Nous avons hérité d'un déficit de 42 milliards de dollars du dernier gouvernement conservateur et réussi à produire un budget équilibré. Le prochain budget sera équilibré lui aussi, puisque nous comptons sur de bons administrateurs de ce côté-ci de la Chambre.

* * *

[Français]

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, au Sommet de Johannesburg, le premier ministre a déclaré que le Parlement serait appelé à ratifier le Protocole de Kyoto avant les Fêtes. Or, cet engagement ferme ne se retrouve pas dans le discours du Trône. On parle plutôt de déposer une résolution d'ici les Fêtes.

Le premier ministre pourrait-il nous dire clairement si oui ou non le Parlement va voter la ratification du Protocole de Kyoto avant l'ajournement des Fêtes?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit qu'il y aurait un vote sur la ratification de Kyoto à la Chambre des communes avant la fin de la présente année.

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, dans le discours du Trône le gouvernement affirme, au sujet du Protocole de Kyoto, et je cite que «le Canada s'est engagé à respecter d'ici 2012, certaines obligations en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre».

Si le premier ministre est vraiment déterminé à ratifier sans détour le Protocole de Kyoto, pourquoi le discours du Trône parle-t-il de respecter «certaines obligations» et non pas toutes les obligations du Canada? En choisissant de tels termes, le premier ministre n'est-il pas en train de reculer sur ses engagements?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je l'ai dit et je le répète que c'est l'intention du gouvernement canadien de respecter les critères qui veulent que d'ici 2012, nous aurons réduit de 6 p. 100 les émissions de CO₂ au Canada, par rapport à la situation qui existait en 1990.

Questions orales

• (1425)

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement a déclaré hier que selon lui, il est possible que nous n'atteignons pas les objectifs de réduction des gaz à effet de serre prévus dans le Protocole de Kyoto.

Le ministre de l'Environnement, par sa déclaration, n'annonce-t-il pas à l'avance qu'il baisse les bras, qu'il accepte déjà qu'on n'atteigne pas les objectifs fixés, alors qu'au contraire, ce devrait être lui qui dirige l'offensive, qui motive l'industrie? Il devrait faire sa part et dire clairement qu'au fond, l'atteinte complète des objectifs du Protocole de Kyoto sera respectée.

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien confiance que nous allons atteindre l'objectif de moins de 6 p. 100 du niveau de 1990 d'ici l'année 2010. J'ai également confiance dans nos moyens pour les années 2008 à 2012.

M. Bernard Bigras (Rosemont—Petite-Patrie, BQ): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement n'est-il pas conscient que le message qu'il envoie donne de l'espoir aux opposants du Protocole de Kyoto, plutôt que de placer la barre haute et laisser entendre clairement que pour le gouvernement, le véritable choix passe par celui d'appliquer intégralement les engagements contenus dans le Protocole de Kyoto?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, comme je viens de le mentionner, nous allons atteindre l'objectif du premier ministre et du gouvernement du Canada. Si d'autres intérêts du pays s'y opposent, nous sommes dans un pays libre. Cependant, en ce qui nous concerne, le gouvernement du Canada va atteindre l'objectif.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Après s'être traîné les pieds pendant cinq ans et avoir retardé la ratification du protocole de Kyoto, le premier ministre, pendant son séjour à Johannesburg, s'est finalement engagé sans équivoque à le ratifier. Pourtant, dans le discours du Trône prononcé hier, il a été question d'une résolution du gouvernement qui portera sur la ratification du protocole de Kyoto, ce qui crée de nouveau de l'ambiguïté.

Le premier ministre apaisera-t-il nos inquiétudes suscitées par ces propos ambigus et affirmera-t-il sans équivoque que le gouvernement ratifiera le protocole de Kyoto d'ici la fin de l'année?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'une question technique, car la ratification relève du gouvernement et non du Parlement. Toutefois, le gouvernement consultera le Parlement avant de ratifier l'accord.

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Monsieur le Président, nos craintes ne s'arrêtent pas là. Hier, la ministre de la Santé a déclaré qu'elle ne pouvait prendre de décision au sujet de la ratification du protocole de Kyoto avant d'avoir vu le plan de mise en oeuvre.

Le hic, c'est que son collègue, le ministre de l'Environnement, a pour sa part laissé savoir hier qu'il ne présenterait pas de plan avant le vote sur la ratification.

À Johannesburg, le premier ministre a dit que son gouvernement était à peaufiner un plan de mise en oeuvre qui doit lui permettre d'atteindre les objectifs énoncés dans le protocole de Kyoto.

Je voudrais demander encore une fois au premier ministre si le plan de mise en oeuvre sera déposé afin que les Canadiens en prennent connaissance.

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué un peu plus tôt, les ministres responsables et leurs homologues provinciaux se réuniront d'ici la fin du mois pour examiner les plans et déterminer les mesures qu'ils peuvent prendre ensemble pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'année 2012.

Naturellement, il y a toujours de franches discussions au sein de mon gouvernement et c'est normal. C'est bon, parce que je compte sur de bons ministres qui veulent exprimer leur point de vue. Toutefois, la décision qui est prise en bout de ligne est celle du gouvernement.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

J'ai inscrit à l'ordre du jour une motion qui propose de créer un comité mixte spécial parlementaire pour permettre aux provinces, aux environnementalistes, à l'industrie, aux consommateurs et aux autres Canadiens intéressés d'exposer leurs points de vue sur les répercussions de la ratification ou de la non-ratification du protocole de Kyoto.

Le premier ministre va-t-il appuyer la création de ce comité mixte? Va-t-il mettre à notre disposition l'information pertinente, notamment le plan de mise en oeuvre et les résultats d'analyse de son gouvernement concernant les répercussions régionales, sectorielles et autres?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai dit qu'il y aurait un débat avant la fin de l'année et il y aura un vote.

Nous examinons actuellement la question avec les provinces et l'industrie. Le protocole sera ratifié s'il est approuvé par la Chambre des communes. Le plan sera mis en oeuvre entre 2002 et 2012.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Monsieur le Président, si le Parlement doit se prononcer, il lui serait utile de connaître les faits. Encore une fois, ma question s'adresse au premier ministre. Le député de LaSalle—Émard a dit ce qui suit au sujet du protocole de Kyoto:

Les Canadiens ont le droit de savoir quels seront les coûts, quel fardeau ils devront assumer et ils ont le droit d'avoir l'assurance que les choses seront faites de façon juste et équitable pour toutes les régions du pays.

Le premier ministre souscrit-il à ces propos tenus par son collègue, et, dans l'affirmative, va-t-il déposer à la Chambre des communes un plan de mise en oeuvre et une analyse des répercussions régionales, sectorielles et autres?

• (1430)

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, comme on l'a dit à de nombreuses reprises déjà à la Chambre, nous examinons la question avec les provinces, les territoires et l'industrie. Nous croyons que nous devons avoir un plan national, à l'élaboration et à la mise en oeuvre duquel toutes les régions du pays devraient participer.

Le gouvernement fédéral n'entend pas imposer ses vues aux provinces ou aux territoires. Les Canadiens de toutes les régions du pays qui sont représentés à la Chambre auront la possibilité de se prononcer sur la question de la ratification.

Questions orales

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la ministre de la Santé a tenu des propos intéressants. Elle a dit: «Un grand nombre de pays ont ratifié le protocole de Kyoto sans disposer d'un plan et, à mon sens, c'est irresponsable et effrayant».

J'ai trouvé plutôt effrayante la référence ambiguë au protocole de Kyoto, dans le discours du Trône d'hier. Le premier ministre n'arrive pas à convaincre son propre Cabinet de ratifier le protocole sans disposer d'un plan. Quand va-t-il abandonner cette idée irresponsable et effrayante et présenter aux Canadiens son plan précis?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député a entendu le premier ministre, cet après-midi, dire exactement ce qu'il compte faire au sujet de la ratification et du vote à la Chambre.

En ce qui concerne les observations qui ont été faites, beaucoup de pays n'ont pas effectué la même analyse que le Canada sur cette question importante. Nous comptons collaborer avec les provinces, les territoires et le comité établi sous la direction de Peter Lougheed pour nous assurer de disposer d'un plan acceptable dans tout le pays.

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Monsieur le Président, ce qui effraie les Canadiens, c'est que le premier ministre ne leur dit pas combien d'emplois seront supprimés, combien l'essence coûtera à la pompe, ou de combien leurs factures de chauffage ou d'électricité augmentera.

Quand le premier ministre dira-t-il à son Cabinet et aux Canadiens combien le protocole de Kyoto leur coûtera?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député sait fort bien que les provinces et les territoires, en consultation avec l'industrie, effectuent une analyse depuis cinq ans. Nous avons également consulté la population canadienne.

Il est bien évident, comme on l'a répété sur la scène internationale, que nous avons effectué plus de travaux d'analyse que tout autre pays engagé dans ce processus.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, au cours de l'été, la ministre de la Santé s'est déclarée contre l'application du Protocole de Kyoto. Hier encore, elle émettait de très sérieuses réserves quant à la position qu'elle allait adopter.

Le ministre de l'Environnement va-t-il admettre que le manque de clarté et de détermination dans ses propos, ses reculs stratégiques et les nuances qu'il apporte lorsqu'il parle de l'Accord de Kyoto sont le résultat d'une division profonde à l'intérieur même du Cabinet, ce qui met en péril l'Accord de Kyoto?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Pas du tout, monsieur le Président. Peut-être que quelque chose a été perdu dans la traduction parce que ma collègue était avec nous et avec tout le Cabinet. Le Parti libéral veut aussi avoir une ratification du Protocole de Kyoto.

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, les positions de la ministre de la Santé sont bien connues à cet égard, mais on a un premier ministre qui est en sursis.

Le principal aspirant au poste de premier ministre ne s'est jamais commis sur la question de l'Accord de Kyoto.

La ministre de la Santé a de très sérieuses réserves. Le ministre de l'Industrie l'appuie du bout des lèvres. Finalement, je demande ceci au gouvernement: est-ce que l'Accord de Kyoto ne sera pas la première victime du manque de leadership dans ce gouvernement?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, c'est assez clair. Le premier ministre a indiqué exactement ce que le gouvernement du Canada veut faire et va faire.

Du point de vue de ma collègue, l'honorable ministre de la Santé, oui, elle a indiqué que c'est important d'avoir les détails. C'est pourquoi il est si important d'avoir la coopération des provinces et des territoires pour créer au Canada un plan qui puisse arriver au but désiré.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la première responsabilité du gouvernement, c'est la sécurité de notre pays et de tous les Canadiens. Le gouvernement n'a pas garanti cette sécurité.

Hier, au moment où nos soldats se tenaient au garde-à-vous sous la pluie, le gouvernement a reconnu presque tous les autres groupes, sauf le leur. Il a promis de l'argent pour les infrastructures, les programmes sociaux et le logement, mais il n'a rien trouvé pour nos militaires, qui représentent sa première responsabilité. Aucun montant n'était prévu pour de nouveaux uniformes ou de nouveaux hélicoptères. Pourquoi?

• (1435)

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, non seulement le discours du Trône reconnaît-il explicitement les quatre soldats tués en Afghanistan et la réaction des Canadiens à cet événement, mais il ajoute que, d'ici la fin de notre mandat, nous verrons à ce que les Forces canadiennes soient équipées pour accomplir quelque tâche que le gouvernement pourrait leur confier dans le monde.

Qui plus est, nous sommes en ce moment même très engagés dans des consultations et des études portant sur la soutenabilité des Forces canadiennes, afin de veiller à ce qu'elles soient les mieux adaptées et les plus vigoureuses possible pour le XXI^e siècle.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le député a utilisé l'expression «très engagés dans des consultations». C'est ce que le gouvernement a accompli pour les militaires. Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense nationale ont déjà rejeté l'idée du premier ministre de mener un examen détaillé de la défense.

Le ministre de la Défense prétend que le livre blanc de 1994 demeure probant, mais ce document comprenait à l'égard de la défense de notre pays un engagement que le gouvernement n'a pas respecté.

Si le livre blanc de 1994 correspond toujours à la promesse que le gouvernement a faite aux Canadiens en ce qui concerne la sécurité, pourquoi ce dernier refuse-t-il alors de fournir les ressources dont nos militaires ont besoin pour remplir ces engagements?

Questions orales

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à souligner que je n'ai absolument pas le pouvoir de rejeter quelque plan que peut avoir le premier ministre. En réalité, nous nous acquittons de notre travail avec sérieux.

Les Canadiens souhaitent que nous fassions preuve de sérieux en cette période de tensions mondiales et de guerre possible en Irak. Nous nous employons avec beaucoup d'énergie à étudier les capacités de nos forces militaires en collaboration avec les intervenants et nous espérons et prévoyons mettre en place des forces armées qui répondront aux besoins de tous les Canadiens au XXI^e siècle.

* * *

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, le conflit du bois d'oeuvre frappe durement l'industrie forestière et ses travailleurs. Or, hier, dans le discours du Trône, le gouvernement a manqué une belle occasion d'annoncer un train de mesures concrètes pour venir en aide aux victimes de ce conflit commercial. L'industrie est déçue de ne rien trouver dans le discours du Trône et les travailleurs restent sur leur appétit.

Comment le premier ministre peut-il justifier qu'il n'ait pas jugé essentiel de se compromettre sur cette importante question dans le discours du Trône?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, dans le dossier du bois d'oeuvre, comme on le sait, les discussions avec les Américains continuent d'aller bon train. Nous avons obtenu, de la part du ministère du Commerce, une ouverture à l'effet de reprendre le dossier sur la base de l'identification d'une politique à long terme qui réglerait pour de bon le problème du conflit du bois d'oeuvre.

M. Aldonas s'est promené d'une province à l'autre. Il a fait le tour du pays. Nous travaillons tous ensemble dans ce dossier. Je dois dire que je crois qu'il y a quand même un certain progrès qui peut prendre encore du temps, mais nous devons continuer de travailler.

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, tout le monde sait que les États-Unis vont perdre ce litige qui nous oppose à eux. Les Américains aussi le croient, mais leur stratégie est de gagner du temps pour ainsi porter un coup fatal à plusieurs entreprises forestières.

Le gouvernement ne comprend-il pas qu'il est déjà très en retard dans la mise en place d'un plan de soutien aux entreprises et aux travailleurs forestiers et que toute action, si elle arrive trop tard, s'avèrera inutile dans bien des cas?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, je suis très content d'entendre le député du Bloc québécois appuyer la stratégie de notre gouvernement et manifester sa confiance à l'endroit de notre cause devant les tribunaux internationaux. C'est vrai qu'en bout de ligne, nous allons gagner dans ce conflit et nous allons régler la question du bois d'oeuvre à long terme.

Nous avons déjà annoncé l'octroi de 75 millions de dollars pour aider l'industrie en développement des marchés et en recherche et développement; 20 millions de dollars avec l'industrie, pour faire également la promotion de notre dossier aux États-Unis. Mes collègues, la ministre du Développement des ressources humaines, le

ministre de l'Industrie et celui des Ressources naturelles travaillent à offrir de nouvelles mesures pour notre industrie au cours des...

Le Président: L'honorable députée de Edmonton-Nord a la parole.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre et nos hélicoptères Sea King ont quelque chose en commun. Ils sont entrés en service en 1963 et auraient dû cesser leurs activités il y a longtemps.

Le premier ministre a dit en 1993: «Je vais prendre une feuille de papier, je vais prendre mon stylo et je vais écrire zéro hélicoptère.» Malheureusement, c'est là une promesse qu'il tient depuis trop longtemps.

L'équipe Cormorant dit maintenant qu'elle va renoncer aux 500 millions de dollars que les contribuables canadiens ont payés en pénalités quand le premier ministre a annulé le projet du EH-101. Nos militaires, qui sont parmi les meilleurs, méritent du matériel de la meilleure qualité.

Quand le premier ministre va-t-il prendre cette feuille de papier et son stylo et remplacer la flotte vieillissante?

• (1440)

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le fait est que la question des hélicoptères n'est pas simple. Nous avons reçu plus d'un millier de suggestions techniques de la part de l'industrie, et la question demeure. L'essentiel est que nous faisons de notre mieux pour acheter au meilleur prix et le plus rapidement possible l'hélicoptère qui convient le mieux.

Mme Deborah Grey (Edmonton-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il se peut que la question des hélicoptères ne soit pas simple, mais les hélicoptères, eux, sont vieux.

En 1994, l'ancien ministre de la Défense a dit ceci: «Quand nous avons annulé le projet du EH-101, nous l'avons fait sachant parfaitement que les Sea King pourraient durer jusqu'à l'an 2000.» Chose incroyable, au mois de mai 2001, une note de service de la Défense indiquait qu'il était fort possible que les Sea King demeurent opérationnels jusqu'en 2015.

Il y a de quoi s'inquiéter pour nos militaires. Le gouvernement n'a pas traîné quand il a acheté des jets d'affaires pour le Cabinet. Par contre, il n'a toujours pas fait d'appel d'offres pour remplacer les Sea King.

Pourquoi est-il si rapide quand il s'agit du Cabinet et si lent quand il s'agit de nos troupes?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, la députée mélange deux transactions totalement différentes. Dans le cas du Challenger, il s'agissait de deux appareils d'une valeur totale de 100 millions de dollars ou moins et il n'y avait qu'un seul fournisseur possible.

Dans le cas de l'hélicoptère maritime, il s'agit d'une flotte de 28 appareils dont le coût se chiffre en milliards de dollars, non en millions, et de la participation de plusieurs consortiums multinationaux. Ce sont deux transactions totalement différentes.

Questions orales

[Français]

LES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

M. Jacques Saada (Brossard—La Prairie, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Nous connaissons tous l'importance de l'autoroute 30 pour la Montérégie et pour la grande région de Montréal, non seulement sur le plan du transport, mais sur le plan de l'environnement et sur le plan du développement économique. Nous avons pris des engagements à répétition à l'égard de l'autoroute 30 que l'on a déclarée prioritaire. Jusqu'à présent nous attendons tous, en Montérégie, avec une impatience grandissante, l'annonce tant attendue.

Ce que nous attendons en Montérégie, c'est la signature d'une entente fédérale-provinciale-privé qui va sanctionner la réalisation. Quand va-t-on avoir cela et quels sont les obstacles?

L'hon. David Collenette (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je veux rassurer l'honorable député. Le gouvernement canadien travaille au prolongement de l'autoroute 30 en partenariat avec le secteur privé et le gouvernement provincial.

Nous avons commencé l'étude environnementale et celle relative au trafic. Je ne doute pas qu'il y aura un prolongement de cette autoroute bientôt.

* * *

[Traduction]

LE REVENU NATIONAL

Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD): Monsieur le Président, alors même que le discours du Trône tentait hier de donner un air progressiste au gouvernement, le ministère des Finances impose des conditions de plus en plus rigoureuses aux Canadiens handicapés.

La Cour fédérale a recommandé de faire preuve de plus d'humanité et de compassion dans l'interprétation des règles relatives aux invalidités, mais le gouvernement introduit de nouvelles règles dans le but de refuser le crédit d'impôt pour personnes handicapées à un nombre encore plus grand de contribuables.

Pourquoi le gouvernement défie-t-il l'avis des tribunaux, des groupes de revendication, de la profession médicale et du Sous-comité de la condition des personnes handicapées, qui recommandent tous d'accorder un crédit d'impôt au nom des principes d'humanité et de compassion à nos citoyens les plus vulnérables?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous prenons cette question très au sérieux. J'examine actuellement ce que le gouvernement a fait pour augmenter et élargir le crédit d'impôt pour personnes handicapées. C'est ainsi que l'on doit aborder ces questions.

Comme la députée le sait peut-être, le discours du Trône renferme quelques dispositions concernant les personnes handicapées. C'est à nous qu'il incombe de déterminer la valeur et la portée du crédit d'impôt pour personnes handicapées pour éviter que les tribunaux ne rendent des jugements qui divergent d'avec des politiques adoptées au Parlement.

L'hon. Lorne Nystrom (Regina—Qu'Appelle, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse elle aussi au ministre des Finances.

Nous venons d'entendre ma collègue déplorer la façon dont certains des plus pauvres d'entre les pauvres sont brimés par le gouvernement en ce qui a trait au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Or, en même temps, le ministère des Finances propose maintenant, écoutez bien, une modification fiscale qui accorderait à

une famille riche de Montréal, la famille fondatrice de la société Vidéotron, un cadeau fiscal de 180 millions de dollars. Ces gens figurent parmi les plus riches d'entre les riches au Canada.

Je voudrais que le ministre des Finances nous explique une chose. Pourquoi le gouvernement songerait-il à accorder un cadeau fiscal de 180 millions de dollars à une famille très riche alors qu'il refuse d'accorder un crédit d'impôt à des Canadiens handicapés? C'est absolument scandaleux. Le ministre...

• (1445)

Le Président: La ministre du Revenu national a la parole.

L'hon. Elinor Caplan (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face devrait savoir que les dispositions relatives à la protection des renseignements personnels ne nous permettent pas de parler de dossiers fiscaux personnels à la Chambre des communes, mais je puis lui assurer que l'ADRC s'enorgueillit d'appliquer les lois fiscales d'une façon cohérente et équitable pour tous les Canadiens.

* * *

LES FINANCES

M. Scott Brison (Kings—Hants, PC): Monsieur le Président, les discours du Trône sont remplis de belles paroles. Les budgets font état de mesures concrètes.

Depuis les dernières élections, le premier ministre a présenté deux discours du Trône et un seul budget. Il s'agit du premier gouvernement dans l'histoire du Canada à présenter deux fois plus de discours du Trône que de budgets.

Compte tenu du chaos que l'on connaît dans le système de santé, de la crise qui perdure chez les militaires et de la chute libre des marchés financiers, nous aurions besoin dès cet automne d'un budget pour s'attaquer à ces problèmes et fournir une évaluation détaillée des coûts des promesses faites hier dans le discours du Trône.

Quelle est la raison véritable pour laquelle le gouvernement ne veut pas présenter de budget avant l'an prochain?

L'hon. John Manley (vice-premier ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député de l'opposition parle pour parler. Nous présentons généralement un budget à chaque année financière. À ce que je sache, l'année financière débute le 1^{er} avril. Nous allons présenter un budget avant le 1^{er} avril, comme nous l'avons fait la dernière fois. Et il importe peu, en réalité, qu'on le fasse pendant une année civile ou une autre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Mme Elsie Wayne (Saint John, PC): Monsieur le Président, parmi ceux qui ont été très déçus par le discours du Trône d'hier, on compte les braves hommes et femmes qui composent nos forces armées. Une seule allusion a été faite en passant aux plus courageux de nos concitoyens. En fait, le gouvernement n'a pris aucun engagement en vue d'augmenter les dépenses de la défense, et nous savons tous maintenant que les Sea King ne seront pas remplacés avant le départ du premier ministre pour qu'il n'ait pas à débattre la question des EH-101.

Le premier ministre prendra-t-il aujourd'hui l'engagement ferme d'acheter du nouveau matériel et d'embaucher plus de personnel pour que nos forces armées puissent faire leur travail tant au Canada qu'à l'étranger?

Questions orales

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je pense qu'il y a plus d'une question dans cette question.

Je voudrais simplement souligner que je partage le point de vue de la députée quant à la fierté que les Canadiens éprouvent envers nos militaires. La réaction massive à Edmonton au moment du décès des quatre militaires, puis l'accueil colossal réservé aux soldats canadiens à leur retour au pays, le deuxième en importance depuis la Seconde Guerre mondiale, montrent que la députée n'est pas la seule à être très fière de ce que nos militaires ont accompli.

Comme il est dit dans le discours du Trône, le gouvernement est déterminé à doter l'armée, la marine et l'aviation du matériel voulu pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions.

* * *

LA SANTÉ

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, chaque année, jusqu'à 10 000 Canadiens meurent de réactions à des médicaments d'ordonnance. Chaque année, un peu moins de la moitié de nos personnes âgées reçoivent au moins une ordonnance qui ne leur convient pas. Les erreurs d'ordonnance expliquent plus du tiers des admissions à l'hôpital liées aux médicaments.

Le discours du Trône annonce que les médicaments seront approuvés plus rapidement. Pourquoi ne dit-il pas un mot de la sécurité des médicaments?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme le député le sait probablement, nous avons créé il y a quelques mois, à Santé Canada, une nouvelle Direction des produits de santé commercialisés. Nous avons prévu des ressources supplémentaires pour la surveillance après mise en marché afin de nous attaquer au problème que le député soulève.

Nous sommes très préoccupés par les réactions indésirables à des médicaments et à d'autres thérapies et produits. C'est pourquoi nous nous sommes donné des moyens plus importants d'exercer une surveillance de meilleure qualité et plus rapide afin de garantir la sécurité des consommateurs.

M. Rob Merrifield (Yellowhead, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le discours du Trône ne dit rien des problèmes d'assuétude, de prescriptions excessives ou d'erreurs médicales dans les soins de première ligne.

Une approbation plus rapide des médicaments est un objectif louable, et cela présente des avantages sur le plan de la santé, mais le gouvernement met la charrue avant les boeufs en annonçant une approbation plus rapide avant d'avoir assuré la sécurité des médicaments.

Quel est le nombre de décès acceptable pour la ministre? Est-ce 10 000, 15 000, 20 000, quel nombre au juste?

L'hon. Anne McLellan (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, le député doit savoir que le gouvernement et le ministère se préoccupent vivement de la sécurité des médicaments. C'est pourquoi, je le répète, nous avons prévu des ressources supplémentaires pour la surveillance après mise en marché, de façon à intervenir dans les incidents de réactions indésirables aux médicaments.

De plus, le député est probablement au courant qu'un très important rapport sur la sécurité des patients a été publié la semaine dernière. Les réactions aux médicaments ne sont qu'une composante de la sécurité des patients. Mes homologues des provinces et des

territoires et moi-même sommes déterminés à donner suite aux recommandations sur la sécurité des patients, et, bien entendu, cela comprend les réactions indésirables aux médicaments.

* * *

● (1450)

[Français]

L'IRAK

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, le discours du Trône soutient que le Canada continuera d'oeuvrer au sein des organisations internationales comme les Nations Unies.

Cet engagement général ne donne toutefois aucune précision quant aux intentions et à l'attitude qu'entend adopter le gouvernement dans une possible intervention contre l'Irak.

Peut-on obtenir l'engagement du gouvernement qu'il est hors de question que le Canada participe à des frappes contre l'Irak sans que les Nations Unies ne l'aient décidé?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, nous aurons tous l'occasion, ce soir, de débattre au sujet de cette situation si grave dans le monde.

Je peux assurer la députée—bien que je croie qu'elle le sache très bien—, que la politique de ce gouvernement a toujours été d'agir par le biais des Nations Unies. Nous appuyons les Nations Unies; nous avons appuyé le président Bush lorsqu'il est venu aux Nations Unies; et nous continuons d'appuyer une solution à cette grave crise par le biais d'un moyen multilatéral. C'est la politique de notre gouvernement.

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, est-ce que le gouvernement peut s'engager à ce que toute décision d'intervention concernant l'Irak, y compris dans le cadre des Nations Unies, fasse l'objet préalablement d'un débat et d'un vote à la Chambre avant que le Canada y participe, et non pas d'un débat sans vote, après que les troupes seront parties, comme on l'a fait dans le cas de l'Afghanistan?

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'attends avec impatience le fait que nous aurons la chance de débattre de cette question ce soir.

Je suis certain que la députée et tous les députés de la Chambre auront la chance d'exprimer leurs inquiétudes, leur consternation et leurs solutions relatives à cette question.

Ce gouvernement a toujours eu comme politique de consulter cette Chambre. Nous le ferons, comme par le passé, et nous écouterons ce que diront les députés ce soir avec attention et beaucoup d'intérêt.

* * *

[Traduction]

LE BOIS D'OEUVRE

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la façon dont le gouvernement s'occupe du dossier du bois d'oeuvre n'a aucun sens. Lorsque l'accord de 1996 sur le bois d'oeuvre a mal tourné, le ministre du Commerce international a affirmé que c'était un bon accord et que même si ce n'était pas le cas, nous ne pouvions pas nous permettre de le critiquer puisque c'étaient les responsables de l'industrie forestière qui l'avaient poussé à l'accepter.

Questions orales

Comme on pouvait le prévoir, le département américain du Commerce tente encore une fois de diviser pour mieux régner. Cette fois-ci, il s'attaque aux provinces plutôt qu'à l'industrie. Quand le ministre du Commerce fera-t-il son travail et s'appuiera-t-il sur son mandat fédéral pour mettre un frein à ces tactiques américaines bien connues?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, la politique de notre gouvernement à cet égard a toujours été très claire. Nous voulons établir une stratégie à long terme fondée sur des politiques.

Nous faisons manifestement notre travail en reprenant les discussions avec les Américains pour tenter d'en arriver à une telle solution à long terme basée sur des politiques. Nous nous en remettons aux tribunaux pour tenter d'obtenir l'aide de l'OMC et de l'ALENA à l'appui de la position canadienne. Nous discutons avec les Américains pour tenter de résoudre ce conflit le plus rapidement possible. C'est ce que le gouvernement fait à l'heure actuelle.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le ministre ne fait rien pour empêcher la position canadienne de s'affaiblir. Le discours du Trône prononcé hier passe sous silence la question des différends commerciaux. Les libéraux continuent de refuser de s'engager envers les entreprises forestières et leurs employés quant à la possibilité d'une aide financière fédérale.

Le ministre permet que le libre-échange dans le domaine forestier soit compromis par une aide financière insuffisante de la part du gouvernement fédéral. Pourquoi n'y avait-il rien dans le discours du Trône d'hier sur cette indemnisation financière tant attendue?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, il est rare que nous annonçons des mesures budgétaires dans un discours du Trône. En fait, si le député peut faire preuve d'un peu plus de patience, il se rendra compte que mes collègues, les ministres des Ressources naturelles, de l'Industrie et du Développement des ressources humaines, se sont penchés de très près sur toutes les options possibles dans le but de s'assurer que nous viendrons en aide aux travailleurs et à leurs collectivités ainsi qu'à l'industrie forestière.

Un programme d'indemnisation devrait être annoncé dans les prochains jours. Entre-temps, nous continuerons de travailler de concert avec les provinces pour tenter de mettre au point une solution pancanadienne.

* * *

● (1455)

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Claude Duplain (Portneuf, Lib.): Monsieur le Président, dans la problématique vécue par certaines femmes enceintes et mères qui allaitent bénéficiant d'un congé préventif, et qui se retrouvaient avec un congé de maternité plus court parce qu'elles épuisaient leurs prestations d'assurance-emploi, la ministre du Développement des ressources humaines pourrait-elle faire part à la Chambre de nouveaux développements à ce sujet?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement du Canada veut s'assurer que toutes les mères canadiennes puissent pleinement bénéficier des prestations de maternité et parentales. C'est pourquoi nous accordons plus de 1,3 million de dollars à un projet-pilote visant à aider les mères qui n'ont pas pleinement accès

aux prestations. Le projet-pilote aidera environ 400 femmes au cours des trois prochaines années.

Je remercie mon collègue de Portneuf et les autres députés pour leur aide dans ce dossier si important.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le discours du Trône livré hier donne la priorité aux familles et aux enfants. Que les libéraux se le tiennent pour dit: les familles d'agriculteurs ont des enfants elles aussi. Pourtant, dans les 15 secondes qu'il consacre à l'agriculture, le discours du Trône passe sous silence la crise du secteur agricole.

Pourquoi les libéraux ignorent-ils les besoins des fermes familiales quand leur existence même est menacée par une sécheresse extrême et les énormes subventions agricoles prévues aux termes du Farm Bill aux États-Unis?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, le 20 juin, le premier ministre et moi-même avons annoncé le programme de soutien aux agriculteurs canadiens le plus important depuis des années. Ce programme comporte plusieurs volets, notamment au plan de la gestion du risque.

Depuis, nous avons aussi injecté 600 millions de dollars, et les chèques commenceront à être envoyés plus tard dans la semaine, afin d'aider les familles d'agriculteurs à composer avec les problèmes qu'elles ont eus à affronter au cours de la dernière année.

Mme Carol Skelton (Saskatoon—Rosetown—Biggar, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le premier ministre a déclaré que nos agriculteurs canadiens, qui sont productifs, sont désavantagés compte tenu des énormes subventions que reçoivent les agriculteurs aux États-Unis et en Europe.

Étant donné que le premier ministre reconnaît ce fait, pourquoi le gouvernement refuse-t-il de créer un programme d'indemnisation en cas de préjudice commercial afin d'aider les familles d'agriculteurs à surmonter la crise?

L'hon. Lyle Vanclief (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, si la députée voulait bien se donner la peine de prendre connaissance des programmes d'aide aux agriculteurs canadiens mis en oeuvre ces dernières années, elle constaterait rapidement que des centaines et des centaines de millions de dollars, en fait des milliards de dollars, ont été injectés afin d'aider nos agriculteurs à surmonter les difficultés qu'ils ont affrontées, qu'il s'agisse de difficultés liées à la météo, au commerce, aux conditions du marché ou à autre chose.

Aucun autre gouvernement n'a donné autant d'aide aux familles d'agriculteurs et aux agriculteurs canadiens ces dernières années.

* * *

[Français]

LA GESTION DE L'OFFRE

M. Louis Plamondon (Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Commerce international.

Questions orales

Alors que tout le monde agricole était en droit de s'attendre à ce que le gouvernement renouvelle son engagement de maintenir et de défendre la gestion de l'offre dans le domaine des oeufs, du lait et de la volaille, on ne trouve pas un mot à ce sujet dans le discours du Trône.

En conséquence, le ministre est-il prêt à renouveler son engagement, ici dans cette Chambre, à maintenir le système de gestion de l'offre que l'on connaît actuellement et à prendre l'engagement de ne pas en faire un enjeu lors des futures négociations à l'OMC, contrairement au mémoire secret du 7 août dernier de son ministère?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'être très clair sur ce dossier très important pour notre gouvernement.

Le ministre de l'Agriculture et moi étions à Doha lorsque nous avons, avec nos collègues à travers le monde, décidé de lancer un cycle de négociations important pour notre pays.

Dans notre mandat, il est très clair que la gestion de l'offre fait partie des objectifs que nous avons de maintenir un système qui sert bien les producteurs et les consommateurs ici dans notre pays.

Notre gouvernement est fermement engagé en faveur du système de gestion de l'offre. Il faut qu'il ne reste aucun doute dans l'esprit de qui que ce soit.

* * *

• (1500)

[Traduction]

LES ANCIENS COMBATTANTS

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, pendant 50 ans les anciens combattants autochtones et métis se sont systématiquement vu refuser les droits et avantages accordés aux autres combattants. Le misérable règlement de 20 000 \$ accordé aujourd'hui équivaut à moins du quart des estimations les plus modestes de ces avantages.

Le ministre des Anciens combattants conviendra-t-il de rouvrir ce dossier, de revenir sur la question et de négocier l'indemnisation équitable que ces anciens combattants autochtones méritent à très juste titre?

L'hon. Rey Pagtakhan (ministre des Anciens combattants et secrétaire d'État (Science, Recherche et Développement), Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a été saisi de la question il y a deux ans déjà. Dès que ce portefeuille m'a été confié, j'ai oeuvré pour la résolution de ce problème.

Comme le sait le député, je ne suis pas un négociateur, mais bien le défenseur des anciens combattants. J'ai indiqué à mon gouvernement que nous avons fait une offre qui devait être considérée comme un témoignage de bonne volonté. Il ne s'agit pas de déterminer s'il y a ou non responsabilité. Il s'agit simplement d'une offre de bonne volonté.

Je suis ravi que les anciens combattants l'aient acceptée.

* * *

L'EMPLOI

M. Monte Solberg (Médecine Hat, Alliance canadienne): Dans le discours du Trône, monsieur le Président, le gouvernement s'engage à mettre en place un programme visant à verser des prestations aux travailleurs qui quittent leur emploi pour s'occuper d'un membre de leur famille qui se meurt.

Comment la ministre fera-t-elle pour distinguer ce nouveau programme du programme d'AE, de telle sorte que les employeurs et les travailleurs déjà surtaxés n'aient pas à assumer tout le fardeau de ce qui constitue manifestement un programme social?

L'hon. Jane Stewart (ministre du Développement des ressources humaines, Lib.): Monsieur le Président, chaque année, de nombreux Canadiens doivent relever le défi qui consiste à s'occuper d'un enfant ou d'un parent gravement malade tout en occupant un emploi.

Cela intéressera peut-être le député de savoir que 77 p. 100 des Canadiens ont pris congé pour s'occuper d'un proche gravement malade, dont 56 p. 100 sans rémunération.

Le gouvernement considère comme une priorité d'aider les Canadiens à équilibrer travail et famille. Le député peut être sûr que, de concert avec le secteur privé, nous trouverons les solutions qui s'imposent.

* * *

[Français]

LES MARCHÉS PUBLICS

M. Robert Lanctôt (Châteauguay, BQ): Monsieur le Président, l'enquête interne sur le scandale des commandites a permis de découvrir que 20 p. 100 de tous les contrats de commandites étaient entachés d'irrégularités. Or, ces contrats totalisent 80 p. 100 de toutes les sommes consacrées aux commandites.

Lorsque 80 p. 100 de toutes les sommes d'un programme gouvernemental sont entachés d'irrégularités, est-ce que cela ne justifie pas une enquête publique indépendante?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, ministre responsable de la Commission canadienne du blé et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, Lib.): Monsieur le Président, l'ancien député de Windsor-Ouest étant à portée de voix, je signale que je rejette totalement la prémisse de la question qui a été posée à la Chambre des communes.

J'ignore où le député a pris la statistique de 80 p. 100, mais il se trompe complètement.

* * *

LE PROTOCOLE DE KYOTO

M. John Herron (Fundy—Royal, PC): Monsieur le Président, le 12 décembre 1997, le premier ministre fédéral et les premiers ministres provinciaux ont déclaré que les premiers ministres avaient convenu d'instaurer, avant la ratification du Protocole de Kyoto, un processus pour analyser les conséquences de ce dernier et permettre aux gouvernements provinciaux et territoriaux de participer pleinement, avec le gouvernement fédéral, à la mise en oeuvre et à la gestion dudit protocole.

Le vice-premier ministre va-t-il tenir cette promesse et voir à ratifier le Protocole de Kyoto uniquement lorsque les Canadiens en connaîtront les conséquences, l'impact, le coût et la stratégie de mise en oeuvre, ou cette promesse ira-t-elle s'ajouter aux autres promesses libérales non tenues?

L'hon. David Anderson (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait mettre un peu d'ordre dans ses idées.

Nous souhaitons clairement que les provinces, les territoires, le secteur privé, la population en général et les organisations environnementales participent pleinement à l'élaboration d'un plan purement canadien pour atteindre l'objectif de la ratification, soit 6 p. 100 de moins que les niveaux de 1990. Cette intention est claire depuis le début.

Je tiens à souligner au député que le processus est en marche depuis cinq ans. Je voudrais aussi lui faire remarquer que ce n'est pas seulement le premier ministre, mais bien 14 premiers ministres qui ont demandé aux ministres provinciaux et fédéraux de l'Environnement et de l'Énergie d'agir dans ce dossier.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

Le Président: Je signale aux députés la présence à notre tribune de M. Armen Khachatryan, président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je voudrais également signaler aux députés la présence à notre tribune d'une délégation de l'Assemblée de l'Irlande du Nord dirigée par son Président, lord Alderdice.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je tiens également à signaler aux députés la présence à notre tribune de deux membres de la Commission mixte internationale, l'hon. Dennis L. Schornack, président de la Section américaine, et le très honorable Herb Gray, président de la Section canadienne.

Des voix: Bravo!

LE DISCOURS DU TRÔNE

• (1505)

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion: Qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence la Gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais faire deux choses dans mes observations d'aujourd'hui. Tout d'abord, je tiens à parler des avantages que ma circonscription va retirer du discours du Trône et ensuite, je veux revenir sur certaines observations faites par des députés de l'opposition. Je les ai écoutés attentivement ce matin et je voudrais répondre. Malheureusement, mes observations sur les avantages pour ma circonscription prendront pratiquement tout mon temps, mais je garderai mes autres remarques pour la période des questions et, lorsque les députés des divers partis poseront leurs questions, je pourrai alors donner mon opinion sur leurs observations.

J'ai été très heureux d'un certain nombre de choses contenues dans le discours du Trône qui vont être très utiles pour ma circonscription. Vendredi dernier, je suis intervenu dans le cadre d'une conférence et j'ai énuméré une série de choses que j'appuyais. J'ai été très heureux de voir qu'il en était question dans le discours du Trône.

Il y a tout d'abord le soutien au programme Bon départ, qui est très important pour favoriser le développement des jeunes enfants. C'est une grande réussite. J'exerce des pressions depuis longtemps pour

L'Adresse

obtenir une augmentation des fonds à cet égard et j'ai été très heureux de voir que cela était prévu dans le discours du Trône.

Il y avait également l'appui aux petites et moyennes entreprises afin de les aider à utiliser de nouvelles technologies. Tout le monde a entendu les grands applaudissements ce matin lorsque le premier ministre a mentionné ce type d'appui.

Le troisième point touche l'amélioration du milieu de la réglementation. Au cours de la conférence de vendredi, un certain nombre de résidents du Yukon se sont prononcés en faveur de cette mesure. Je leur ai répondu que j'abondais dans ce sens et que j'étais absolument ravi de constater que cette question figurait dans le discours du Trône.

J'ai aussi été très heureux de voir qu'on y mentionnait la qualité de l'air. La loyale opposition de Sa Majesté a également été enchantée parce qu'on y suggérait la prise de mesures d'aide sur le plan de la pollution. Certains députés l'ont peut-être manqué, mais ce point faisait effectivement partie du discours. J'ai été particulièrement heureux de constater l'appui accordé aux mesures d'amélioration de la qualité de l'air parce que l'une des associations médicales du Yukon a fait des pressions auprès de moi à ce sujet.

Le programme d'infrastructure réparti sur dix ans a été l'un des points qui a été le mieux reçu. J'ai été fort heureux de voir cet élément dans le discours, parce que les deux dernières versions du programme national d'infrastructure ont connu un vif succès au Yukon. Elles ont aidé toutes les collectivités d'une façon ou d'une autre. J'étais très fier de constater qu'on en a prolongé la durée pour une période de dix ans. Les collectivités locales ont besoin d'un projet à long terme pour permettre une planification logique et raisonnable, et cette mesure les y aidera. Ce point jouit probablement d'une grande popularité auprès de tous les partis au Canada. D'ailleurs, le NPD a soulevé l'importance des infrastructures dans sa réponse au discours du Trône.

J'ai aussi été fort satisfait d'apprendre que le programme de partenariat des collectivités a été prolongé. Voilà un autre point sur lequel j'ai énormément insisté. Ce programme appuie les projets d'aide aux sans-abri. Le Yukon bénéficie des services d'un comité très actif et efficace qui a lancé nombre de projets novateurs dans le cadre de ce programme, mais qui sait qu'il a encore beaucoup de pain sur la planche. Nous espérons bien que ce programme se poursuivrait. Je suis heureux que le ministre chargé de la question des sans-abri, qui fait d'ailleurs un travail formidable, ait réussi ce tour de force.

Le discours du Trône annonçait de nombreuses mesures pour venir en aide aux premières nations. Étant donné que ma circonscription compte de nombreux membres des premières nations, peut-être 24 p. 100 de la population du Yukon, elle bénéficiera considérablement de ces mesures.

De nouveaux moyens de lutte contre le syndrome d'alcoolisation foetale ont été annoncés. Le gouvernement prévoit aussi des initiatives pour améliorer l'acquisition de compétences et de formation des membres des premières nations, en augmentant les subventions versées à Entreprise autochtone Canada. Le discours du Trône annonce également des mesures d'aide au développement de la petite enfance, ainsi que des mesures visant la promotion de la santé et la prévention de la maladie au sein des communautés autochtones. On a également prévu des mesures pour aider les enfants des premières nations ayant des besoins d'apprentissage particuliers, ainsi que des mesures de soutien à la culture autochtone.

L'Adresse

Le discours du Trône annonce également une mesure très importante pour ma circonscription, soit une aide à la formation des autochtones pour leur permettre de bénéficier des mégaprojets à venir au pays. Le pipe-line du Nord faisait partie des deux ou trois projets mentionnés. Ce pipe-line, qui traversera le Yukon pour acheminer le gaz de l'Alaska, est le plus ambitieux projet industriel de l'histoire. D'une valeur de quelque 20 milliards de dollars, il permettra au Canada de bénéficier de la moitié des retombées des travaux de construction, comme l'indiquait une étude. Nous prenons des mesures pour aider les résidents du Nord et les autochtones à recevoir une formation qui leur permette de bénéficier de ce projet supposant des milliers d'années personnes et des contrats de millions de dollars. C'est une excellente nouvelle pour ma circonscription et pour les résidents du nord du Canada.

• (1510)

Je crois que tous les partis se sont réjouis de ce que le discours du Trône mette l'accent sur les soins de santé. La Commission Romanow procède à une étude très approfondie des soins de santé. Elle doit soumettre ses recommandations en vue d'améliorer le système de soins de santé, ce qui, nous en convenons tous, ne sera pas chose aisée.

Dans l'intervalle, comme le signalait le Bloc, le gouvernement canadien va de l'avant, notamment en ce qui concerne les nouveaux risques dans le système de soins de santé. Le gouvernement entend mettre en oeuvre de nouvelles technologies dans le système de soins de santé et accorder une importance accrue à la protection de la santé dans la stratégie des soins de santé pour le Canada. C'est un aspect très important. Dans ma circonscription, les défenseurs des soins de santé insistent depuis longtemps sur l'importance de la prévention au sein du système de soins de santé. Cette mesure nous enthousiasme beaucoup. Une stratégie nationale antidrogue est intimement liée aux soins de santé et nous sommes ravis des mesures annoncées à cet égard dans le discours du Trône.

Le discours annonce également d'autres mesures que les partis politiques appuieront certainement. Je pense notamment aux mesures d'aide accrue au titre de l'alphabétisation et de la recherche et aux mesures pour réduire les obstacles en milieu de travail que doivent surmonter les personnes handicapées. J'ai été ravi de prendre connaissance de ces mesures, car je discutais justement de la question avec un électeur, cette semaine.

Je suis très heureux qu'il ait été mentionné dans le discours du Trône que le gouvernement mettra en oeuvre l'accord conclu avec le secteur bénévole. J'ai souligné à plusieurs reprises à la Chambre l'importance des bénévoles dans la société canadienne et leur énorme contribution. Je me réjouis que nous allions de l'avant à cet égard.

Je pense que tous appuient l'augmentation de la prestation nationale pour enfants, qui constitue un élément important du discours du Trône. Cette mesure aidera les Canadiens, particulièrement les enfants des familles à faible revenu. Comment les gens peuvent-ils remettre en question d'autres éléments du discours du Trône comme l'aide aux familles qui ont des enfants atteints de maladies graves ou la dépendance accrue aux drogues?

En tant que président du caucus sur les affaires étrangères, la défense et la coopération internationale, j'étais très heureux qu'on ait souligné dans le discours du Trône que le Canada appuie la primauté du droit international et les Nations Unies, tout en maintenant que les États-Unis sont notre meilleur et plus proche allié. J'étais heureux d'entendre réaffirmer qu'il y aurait un examen des politiques en matière d'affaires étrangères et de défense pour les adapter au contexte mondial actuel, qui a énormément changé depuis le dernier

discours du Trône. Cet examen, à l'instar de la Commission Romanow, donnera lieu à des recommandations qui pourront être mises en oeuvre pour régler les problèmes qui auront été examinés attentivement et logiquement afin de répondre aux besoins actuels.

Un autre secteur concerne la coopération internationale et l'aide étrangère. Je suppose que mes collègues qui sont membres de ce comité se réjouissent des hausses annoncées pour venir en aide aux pays les plus pauvres. Le discours du Trône renferme une foule de mesures pour venir en aide aux pauvres non seulement du Canada, mais encore du monde entier. Une autre mesure qui vient en aide aux pauvres, et dont les députés ne parlent peut-être pas beaucoup à la Chambre, concerne la suppression des droits de douane et des quotas pour la plupart des produits des pays les moins développés. En réduisant les droits de douane et en supprimant les quotas sur les produits et services de ces pays, nous leur donnons la chance de cesser d'être tributaires de l'aide internationale et de réussir.

En conclusion, je suis heureux de la façon dont cela sera accompli et financé. J'ai été ravi d'apprendre que nous allions innover dans nos façons de dépenser. Le premier ministre a souligné que nous allions continuer d'avoir un budget équilibré et que le ratio dette/PIB continuera de diminuer, de sorte qu'il n'y aura pas de pressions financières supplémentaires. Et nous ferons cela tout en venant en aide aux enfants, en luttant contre la pauvreté, en protégeant l'environnement et en améliorant le système de santé.

Ce sera un important chapitre de l'histoire du Canada. Un pays est jugé, comme nous l'avons entendu à maintes reprises, non pas par ce qu'il fait pour aider les riches, mais par ce qu'il fait pour aider ceux qui sont le plus dans le besoin. Ce sera un très important dernier chapitre de la carrière de 40 ans du premier ministre à la Chambre des communes, avec l'appui de ses collègues du Cabinet, dans le domaine de l'aide aux démunis au Canada.

• (1515)

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, le discours du Trône fait peu de cas des perspectives d'expansion du libre-échange pour le Canada. En tant que député de l'Ouest canadien, le député comprend autant, voire plus, que n'importe qui les graves problèmes que nous aurons faute de développer le libre-échange, particulièrement au plan de ressources naturelles, si nous voulons éviter d'être liés exclusivement à un seul client

J'ai participé à la conférence de la Société d'aménagement du corridor du Nord-Ouest qui a eu lieu à la mi-septembre. Le député n'y était pas, mais je veux savoir exactement ce que le député fera au sein du gouvernement actuel, au sein de son caucus et de concert avec le Cabinet libéral afin de promouvoir l'objectif de la Société d'aménagement du corridor du Nord-Ouest, à savoir développer le libre-échange, développer le port de Prince Rupert et faire du nord-ouest de l'Amérique du Nord une véritable plaque tournante commerciale du littoral du Pacifique?

M. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je remercie le député de son excellente question. Je pense que l'intensification du libre-échange est l'un des points sur lesquels nos deux partis s'entendent généralement.

À la fin de mon discours, j'ai parlé des avantages qu'il y aurait à accroître le libre-échange pour les pays en développement, comme en fait mention le discours du Trône. Cela permettra aux pays les moins développés de dépendre moins de l'aide extérieure. Cela renforcera leur économie et leur procurera des revenus avec lesquels ils pourront acheter nos produits.

Le député ne sait peut-être pas que j'étais le directeur du programme du Centre du commerce international au Yukon avant de devenir député. J'ai toujours appuyé farouchement une intensification des échanges commerciaux. La réduction des tarifs aux frontières entre les pays, y compris dans le nord-ouest, abaisse évidemment les coûts pour nous tous, notamment pour les pauvres qui ne peuvent se permettre de payer ces coûts à la frontière. Les pauvres ont ainsi un accès raisonnable à des produits à prix moins élevé. Je me suis aussi réjoui de toutes les sommes que le dernier budget a prévues pour l'amélioration de la situation aux frontières, à la suite des attentats du 11 septembre.

Avant le 11 septembre, il y avait de nombreux irritants et problèmes aux frontières. Depuis un an, des progrès remarquables ont été accomplis. Je suis certain que l'Alliance a contribué à ce que l'accent continue d'être mis sur nos frontières. Quoi qu'il en soit, nous avons amélioré la situation aux frontières. Le premier ministre et la ministre de la Coopération internationale ont annoncé l'octroi de 300 millions de dollars pour améliorer la situation à la frontière la plus fréquentée du monde et accroître ainsi la circulation de biens et services à la frontière. Je suis certain que le député s'en réjouira.

Je ferai tout ce que je peux pour accroître les échanges commerciaux dans les régions septentrionales. Prince Rupert ne fait pas partie de la région relevant de ma responsabilité, mais je suis en faveur de services aériens concurrentiels dans ma région. J'emprunte les services d'un nouveau transporteur pour assurer la concurrence. Les entreprises pourront maintenant expédier leurs produits à des tarifs plus raisonnables, ce qui leur permettra d'être concurrentielles avec le reste du monde.

• (1520)

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention du député et je me suis rendu compte qu'il avait bien analysé le discours du Trône. Je suis heureux de constater que bon nombre des initiatives que j'appuie ont été mentionnées dans le discours du Trône.

Je sais que le député se réjouit de l'appui consenti au Collègue du Yukon et aux autres collègues et universités du pays, grâce à l'accent qui est mis sur l'accès à l'éducation postsecondaire. Il a parlé de façon plus précise de la recherche. Le Yukon et les autres territoires devraient particulièrement profiter des travaux de recherche.

Dans le discours du Trône, il est grandement question de renforcer la capacité de recherche du Canada. Il y a une phrase d'ailleurs qui mérite d'être répétée souvent:

Il renforcera ses activités scientifiques, dont il assurera la coordination entre les ministères et les disciplines tout en les arrimant aux priorités des Canadiens.

Étant donné le rôle spécial que le gouvernement fédéral joue dans le Nord, le député ne croit-il pas que nous devrions, lui, moi et le reste des députés, prendre à coeur la recommandation formulée dans le discours du Trône et coordonner les travaux scientifiques du gouvernement, citer à titre d'exemple la recherche effectuée dans le Nord canadien, veiller à ce que tous les ministères fédéraux qui effectuent de la recherche dans le Nord poursuivent leurs efforts tout en coordonnant davantage leur travail afin de mieux servir les intérêts des habitants du Yukon, des autres régions du Nord canadien et de l'ensemble des Canadiens?

M. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je ne vois aucun mal à cela. Certains de mes collègues et moi avons multiplié les démarches l'hiver dernier pour que les conseils subventionnaires accordent plus de fonds de recherche aux établissements du Nord et aux universités des régions rurales, aux petites universités comme celle qu'a fréquentée le député. Par le passé, cela posait un problème aux

gens comme moi et aux députés représentant des circonscriptions rurales.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, avant de commenter le discours du Trône, j'aimerais présenter, en mon nom et au nom de ma famille, mes plus sincères condoléances à la famille de M. Duhamel, décédé hier soir.

Le discours du Trône est souvent l'occasion d'informer la population sur les priorités retenues par le gouvernement pour les prochaines semaines, voire les prochains mois de travaux de cette Chambre.

Hier, par l'entremise de la Gouverneure générale, le premier ministre a raté un peu sa cible, en ce sens qu'il a omis plusieurs priorités qui auraient dû figurer dans le discours du Trône et qui ont été possiblement et délibérément mises de côté.

Il y a, entre autres, l'assurance-emploi. Le discours du Trône est tout à fait muet quant à l'assurance-emploi, alors que d'innombrables promesses ont été faites par le passé par des représentants du Parti libéral du Canada auprès de la population et au gré des manifestations de représentants de chômeurs et de chômeuses dans toutes les régions du Québec et du Canada qui, par milliers, ont été mis en marge du régime d'assurance-emploi par ce gouvernement depuis les six dernières années.

On se serait attendu à ce qu'un premier ministre qui présente son dernier discours du Trône—qui agit en quelque sorte comme un testament politique après 41 ans de vie politique—soit sensible au sort des gens qui en arrachent, à savoir ceux qui sont déjà frappés par le fléau du chômage et qui s'aperçoivent qu'ils n'ont pas droit à des prestations, ce qui est particulièrement vrai pour les travailleurs saisonniers.

Le premier ministre est aussi passé à côté de la traque, parce qu'il a omis de parler d'un problème fondamental et urgent, soit celui du financement du réseau de la santé. On n'avait pas besoin de financer une commission qui a sillonné le Canada pour s'apercevoir qu'il y avait un problème dans le réseau de la santé. On n'avait qu'à allumer le téléviseur; tous les jours, du matin au soir, on expose des problèmes d'est en ouest, d'un océan à l'autre, comme le dit si bien le premier ministre, en particulier ceux des urgences et du sous-financement du réseau de la santé.

Cela ne prenait pas la tête à Papineau pour faire une règle de quatre, pour faire le calcul suivant: si on a coupé plus de 30 milliards dans les transferts aux provinces depuis 1995, par l'entremise du député de LaSalle—Énard, ancien ministre des Finances, et également du premier ministre, et qu'une bonne partie de ces 30 milliards servait à financer le réseau de la santé, on se retrouve en fin de compte avec un sous-financement. Deux plus deux égalent quatre, quatre moins deux égalent deux. C'est un calcul simple que l'on peut faire. Lorsqu'on coupe d'un côté, on s'attend à avoir des problèmes de l'autre. Partout, c'est l'unanimité, du Québec à la Colombie-Britannique, en passant par les Maritimes—je fais un détour un peu spécial—.

Lors de leur dernière rencontre, les premiers ministres du Canada et également les ministres des Finances ont remis sur la table la question du sous-financement de la santé. Ils en ont fait un consensus. À l'instar de ce que la Commission Romanow a pu dire récemment, cela fait longtemps que nous disons qu'il y a un sous-financement du réseau de la santé causé par les gestes irréflectés du député de LaSalle—Énard et du premier ministre.

L'Adresse

Les premiers ministres du Canada et les ministres des Finances ont uni leurs voix pour dire qu'il fallait que le gouvernement fédéral, qui accumule des surplus importants depuis les trois dernières années, puisse augmenter le financement de la santé. On ne trouve pas un mot à ce sujet. On réfléchit à l'éventualité qu'un jour on puisse corriger certaines choses, mais il n'y a pas d'engagement ferme dans ce discours du Trône au niveau de la santé, alors que tout le monde s'attendait à ce qu'il y ait un engagement ferme pour rehausser le financement de la santé.

C'est facile de faire ici un beau discours du Trône, avec des phrases bien choisies et des mots bien sentis, mais c'est une autre chose que de se retrouver à la tête d'un gouvernement provincial et de gérer le secteur de la santé qui est en crise perpétuelle de semaine en semaine, partout au Canada. Il n'y a pas un mot sur cette urgence de financement supplémentaire.

● (1525)

On aurait pu s'attendre également à ce que la situation urgente que commandent le bois d'oeuvre et les agissements américains puisse trouver une réponse dans le discours du Trône. On n'en dit pas un mot, comme si la crise du bois d'oeuvre et les nombreuses régions affectées en termes de pertes d'emplois et de ralentissement de l'activité économique, tout cela n'existait pas. Il y a toujours une limite à passer à côté des priorités, surtout lorsqu'il est question d'un programme de gouvernement qui va guider nos travaux au cours des prochains mois.

En ce qui a trait à la négociation de l'Organisation mondiale du commerce qui débute cet automne, on n'en dit pas un mot, sauf en faisant certaines petites allusions à la mondialisation. Cela fait bien dans un texte de parler de mondialisation ou de globalisation, puis on s'inscrit dans les nouvelles technologies. Cela paraît très bien. Cependant, quelle est la position du Canada au chapitre de cette ronde de négociations de l'Organisation mondiale du Commerce?

Il y a des enjeux spectaculaires dans cette négociation tels la diversité culturelle par exemple ou l'agriculture. Des mémos signés par des ministres circulent. Ils sont faits, défaites, signés, désignés. Ces mémos disent que le Canada est prêt à sacrifier le système de gestion des approvisionnements dans le secteur du lait, de la volaille et des oeufs de consommation et d'incubation. À cet égard, le ministre, à la période des questions orales, nous a répondu: «Il n'en n'est pas question; à cette ronde de négociations, nous allons défendre comme la prunelle de nos yeux ce système de gestion.»

Je me rappelle qu'en 1988, un autre ministre responsable, assis presque à sa place, disait la même chose alors que le monde agricole demandait qu'on préserve l'article 11 du GATT. À ce moment-là, cet article protégeait les frontières canadiennes quant au volume des importations de produits laitiers, de volaille et d'oeufs. On contrôlait de façon serrée ces importations parce sur le plan canadien et québécois, on a mis en place un système de discipline de production où on produit strictement ce dont le marché a besoin qu'on produise. Ainsi, on contrôle nécessairement les importations qui viendraient déstabiliser ce système.

Aujourd'hui on nous répète la même chose. Cependant, l'existence d'un mémo remis aux négociateurs canadiens dit qu'on peut sacrifier le système de gestion des approvisionnements pour sauver les marchés internationaux des céréales, par exemple. Un moment donné, il va falloir qu'on se branche de l'autre côté de la Chambre comme l'ont fait les Conservateurs à un certain moment à coup de manifestations. Il a fallu au moins cinq manifestations majeures à Ottawa pour que le gouvernement de l'époque, à la fin des années 1980, puisse comprendre que le système de gestion de l'offre n'est

pas à vendre sur le plan international, qu'il fonctionne et qu'il ne cause pas de distorsion.

À l'heure actuelle, on vit encore la même situation avec un ministre du Commerce international qui nous dit «j'y tiens fermement». S'il y tient aussi fermement, qu'on cesse de faire circuler des mémos avec sa signature et celle de deux autres collègues, lesquels mémos sont autant de mandats à donner à l'équipe de négociations canadienne qui agit au nom du Canada à Genève dans le cadre de cette négociation de l'Organisation mondiale du commerce.

Il y a un déséquilibre fiscal et des effets pernicieux du fait que trop d'argent entre à Ottawa et pas assez dans les provinces pour financer entre autres, la santé, l'éducation et l'aide sociale. Il n'y a pas un mot sur le déséquilibre fiscal, comme si cela n'existait pas.

Encore là, on est unanimes au Canada. Les ministres des finances des provinces canadiennes ont même demandé une nouvelle étude pour voir quelle serait l'allure des rentrées fiscales à Ottawa et dans les provinces canadiennes au cours des prochaines années ainsi que la grosseur des surplus fédéraux et des pénuries d'argent du côté des provinces.

Là encore on est arrivé à une conclusion. Il s'agit de la troisième étude du genre. Il y a eu la Commission Séguin, il y a eu le Conference Board et maintenant, il y a le Conference Board n° 2. Qu'est-ce que le gouvernement veut de plus pour comprendre qu'il y a un déséquilibre fiscal, qu'il y a un problème et que ce déséquilibre fiscal est en train d'affecter sérieusement les secteurs de la santé et de l'éducation, au Québec comme au Canada?

Non, c'est comme si le déséquilibre fiscal n'avait pas existé. C'est comme si les régions n'avaient pas existé non plus. On y fait peu référence dans ce document, alors qu'il y a des problèmes particuliers de développement régional et rural. On fait une petite allusion au fait que les nouvelles technologies devraient être accessibles dans ces régions. Il s'agit de voeux pieux qu'on répète justement depuis 1993.

● (1530)

On se serait vraiment attendu à un plan d'action dans ce discours du Trône, mais on a eu uniquement droit à du flafla et à des répétitions. Il y a même des passages—je pourrai les souligner tout à l'heure—qu'on retrouvait dans les discours du Trône de 1993, de 1997 et de 1999, qui voulaient dire essentiellement la même chose ou à peu de choses près. Il s'agissait des mêmes mots et on a répété la même chose.

Le premier ministre aurait pu profiter de cette occasion unique qui lui est donnée dans sa carrière politique de faire fi de ses grands mandarins et de son entourage qui le pressent d'emprunter une certaine direction, mais pas trop parce que le successeur éventuel, le député de LaSalle—Émard, ne veut pas aller trop loin de ce côté-là ou de ce côté-ci. Bref, il y a la machine qui commence déjà à travailler à la succession. Le premier ministre aurait pu se tenir debout en disant: «Moi, je veux finir ma carrière politique en réglant les vrais problèmes, en faisant en sorte que les vraies priorités des Québécois et des Canadiens soient rencontrées par ce discours du Trône et que les actions suivent».

Là aussi, lorsqu'on a un discours du Trône, il faut non seulement que le plan de travail soit tracé et que les priorités soient définies, mais que le travail du gouvernement suive. Depuis 1993, on a eu des surprises à cet égard. Souvent, dans les intentions contenues dans le discours du Trône et les actions qui ont suivi, il y a eu soit des contradictions, soit des omissions.

L'Adresse

Certaines choses qu'on retrouve depuis 1993 dans les différents discours du Trône m'ont aussi fait sursauter, entre autres lorsqu'on parle des personnes handicapées. Il est assez honteux merci de se retrouver face à un gouvernement qui prétend avoir autant de préoccupations face aux personnes handicapées. Cela revient souvent. En même temps, mes collègues du Bloc québécois et moi-même avons eu connaissance plus souvent qu'autrement dans nos bureaux de circonscription de cas d'injustices flagrantes face aux personnes handicapées. Il s'agit de cas où le ministère du Revenu du Canada était d'une brutalité incroyable envers les personnes handicapées.

Alors qu'une personne avait obtenu un crédit fédéral d'impôt pour personne handicapée depuis les 10 dernières années, on remettait en question—même avec la présence de son handicap et même souvent avec la dégénérescence de sa maladie—, pour des changements de définition bureaucratique, le fait que cette personne handicapée puisse avoir droit à ce crédit d'impôt.

On n'examinait pas la personne. On n'envoyait pas un médecin. Revenu Canada n'envoyait pas de médecin pour voir cette personne et pour déterminer si elle avait encore droit à un crédit d'impôt pour personne handicapée. On le lui coupait carrément. Malgré l'examen d'un médecin fourni par la personne handicapée, on ne revenait pas sur ce jugement indécrottable qui était causé par Revenu Canada.

Là, après avoir bafoué pendant neuf ans le droit des personnes handicapées au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées, on se retrouve avec un discours du Trône où il paraît bien de parler des personnes handicapées et du souci qu'on au sujet de ces mêmes personnes. C'est une vraie honte.

C'est la même chose pour les autochtones. J'ai demandé d'obtenir les discours du Trône de 1997, 1999 et 2002. Je ne suis pas allé plus loin, parce qu'il faut s'arrêter à un moment donné. J'y ai retrouvé les mêmes volontés, mais sans que l'action suive quant à la santé des autochtones, par exemple.

En 1997, on disait dans le discours du Trône que «le gouvernement voulait travailler avec les communautés autochtones pour trouver des solutions aux problèmes de santé des autochtones.»

En 1999, on disait que «le gouvernement voulait continuer à étudier les graves problèmes de santé dans les communautés autochtones.» On parlait de: «continuer à étudier!» Est-ce un programme d'action gouvernementale pour régler un problème que de dire: «continuer à étudier.» Cela veut dire qu'on l'avait déjà étudié auparavant. Toutefois, on voulait «continuer à étudier», non pas le régler, mais «continuer à étudier.»

Hier, on parlait des mesures possibles qu'on pourrait mettre en place, en particulier pour lutter contre l'alcoolisme foetal. Il est temps qu'on se grouille de l'autre côté, qu'on arrête de faire des vœux pieux par le biais de discours du Trône comme celui-là parce que cela paraît bien de parler des autochtones et de leur santé.

Concernant les autochtones, j'ai relevé d'autres choses un peu spéciales relativement aux discours du Trône des années passées. Il s'agit de ceux de 1997, 1999 et 2002. En regardant bien l'évolution de la pensée de ce gouvernement, on comprendra pourquoi on a déposé un projet de loi sur la gouvernance avant qu'on ait ce discours du Trône d'hier. Ce projet de loi sur la gouvernance sera reporté.

• (1535)

En 1997, on dit qu'on veut «développer avec les peuples autochtones des rapports fondés sur les principes du partenariat, de la transparence». En 1999, on dit qu'on doit édifier «des partenariats plus solides avec les autochtones». On parle de partenariat en 1997,

on parle de les édifier de façon plus forte en 1999 et, en 2002, on ne parle plus de partenariat, on parle d'adopter des mesures législatives pour mettre en place des institutions de gouvernance des premières nations.

Le projet de loi qui avait été déposé et qui sera reporté est dénoncé partout par les communautés autochtones comme étant une espèce de prolongation de la tutelle de l'infantilisation des nations autochtones que comporte déjà d'ailleurs la Loi sur les Indiens. On infantilise encore les autochtones. On a fait évoluer le discours de 1997 en parlant d'abord de partenariat. En 1999, on parlait de partenariat de nation à nation, et là, d'infantilisation et de gouvernance auprès des autochtones.

C'est une honte d'avoir connu une telle évolution. Si le gouvernement ne revient pas à de meilleures dispositions, il risque d'avoir des problèmes avec les communautés autochtones au cours des prochains mois.

Je vais m'attarder quelques minutes sur la question autochtone puisque cela fait partie de mes nouvelles responsabilités.

Les communautés autochtones ont rendu public un Plan d'action des premières nations en février 2002. Permettez-moi de citer un passage qui peut nous démontrer la vision des nations autochtones face à l'avenir, face à ce qu'elles entrevoient comme autonomie gouvernementale et les droits ancestraux inhérents à l'autonomie gouvernementale dont elles disposent. On va voir qu'entre le projet de loi sur la gouvernance et le fait d'infantiliser encore avec la Loi sur les Indiens et la présence de réserves partout au Canada, il y a une marge incroyable entre ce que les autochtones pensent que devrait être l'avenir et ce que le gouvernement en pense.

Je cite ce passage tiré du Plan d'action des premières nations de février 2002:

Les premières nations doivent réécrire leur constitution, ce qui mènera à l'établissement des institutions gouvernementales élémentaires, notamment la désignation des lois et des tribunaux, et la confirmation des critères de citoyenneté et des procédures qui en découlent. Les premières nations seront alors en mesure de gérer leurs propres écoles, de maintenir leurs propres services sanitaires et sociaux, de s'occuper des problèmes familiaux, de réglementer plusieurs activités économiques, de cultiver et de protéger leur langue, leur culture et leur identité, de réglementer l'usage de leurs terres, de leurs eaux et de leurs ressources naturelles, de prélever des taxes, de s'occuper des questions de droit et de procédure criminelle et, de manière générale, de maintenir la paix et la sécurité sur leur territoire.

Cela s'appelle la souveraineté des nations autochtones. Cela ne s'appelle pas une loi sur la gouvernance qui les infantilise et qui les maintient encore dans une dépendance, comme le fait la Loi sur les Indiens depuis des décennies. Elle les maintient sur des réserves qui, à mots couverts, dans l'histoire, ont servi à les assimiler plutôt qu'à faire en sorte qu'ils soient des partenaires à part entière.

Il faut que cela cesse. Il faut que l'on revienne aux dispositions de 1997, voire de 1993, où on parlait de véritable partenariat, ce qui a conduit justement à l'entente avec les Nisga'as. Cela a conduit également aujourd'hui à la négociation avec les Innus au Québec. C'est cela, de nation à nation; il n'est pas question d'infantiliser mais de le faire de nation à nation. Je ferme pour l'instant la parenthèse sur les nations autochtones.

Comme à son habitude—depuis 41 ans il nous a habitués à cela, on ne devrait pas être surpris—, dans son discours du Trône, le premier ministre jette les bases de la chicane avec le gouvernement du Québec. On n'ose même plus le cacher maintenant, le premier ministre est devenu le spécialiste des envahissements de compétences provinciales. Quand on lit le discours du Trône, c'est encore plus flagrant qu'auparavant.

L'Adresse

Non seulement il a envahi le secteur de l'éducation, qui est une juridiction exclusive du Québec, par l'entremise des bourses du millénaire, mais cela se poursuit. Il persiste et il signe. Lorsqu'il parle d'un sommet sur l'innovation et l'apprentissage, il entre dans l'éducation par la porte arrière. Aussi, lorsqu'il parle des valeurs mobilières, c'est une juridiction exclusive au Québec et aux provinces. S'il veut faire plaisir à Toronto, c'est son choix politique, mais ailleurs au Canada, dans les autres commissions de valeurs mobilières qui sont importantes, on s'oppose à cette idée.

● (1540)

On a développé, avec les commissions des valeurs mobilières, l'harmonisation des réglementations de même qu'avec la centralisation des procédures, ce qu'il est nécessaire pour réduire au minimum les coûts en ce qui concerne les valeurs mobilières. On a aussi réduit les procédures administratives au minimum.

Le gouvernement fédéral n'a pas à s'immiscer dans ce secteur. Au cours des prochains jours, mes collègues et moi aurons l'occasion de revenir sur certaines questions contenues dans le discours du Trône. Nous aurons d'ailleurs également l'occasion de le faire au cours des prochaines semaines lorsque le gouvernement tentera de concrétiser certaines choses négatives à bien des égards et contenues dans le discours du Trône.

[Traduction]

Mme Brenda Chamberlain (Guelph—Wellington, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais souhaiter un bon retour à tous. Je suis heureuse d'être ici avec tout le monde.

Le discours du Trône, prononcé hier par la gouverneure générale, mais qui bien entendu représente les réflexions et les idées du premier ministre sur la direction qu'il veut donner au gouvernement dans les mois à venir, était un excellent discours. Il portait sur de nombreux sujets qui revêtent une importance réelle pour les Canadiens. À mon avis, c'est probablement le meilleur discours du Trône depuis le début de l'ère Trudeau. Le premier ministre s'est montré réellement visionnaire. Il a parlé d'une carte pour le Canada.

Le *Mercury* de Guelph m'a téléphoné pour me demander comment nous allions payer tout cela. C'est une bonne question, question à laquelle on ne répond pas dans le discours du Trône. Le discours du Trône est une indication de la direction que le gouvernement entend prendre. Il est bon d'avoir un plan stratégique, une vision, une carte.

Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec la députée de York-Ouest qui a participé à l'élaboration du discours du Trône. Elle faisait partie d'un groupe de travail spécial qui a recommandé au premier ministre d'envisager le financement de nos villes d'une manière différente.

Notre programme d'infrastructure est un succès fantastique. La ville de Guelph en a beaucoup bénéficié, tout comme d'autres villes, localités et régions rurales du Canada. Toutefois, ça ne suffit pas. Comme l'a dit le groupe de travail de la députée de York-Ouest, il faut envisager des manières différentes de faire les choses. Le planificateur des politiques de Guelph s'est réellement réjoui de l'inclusion de cette idée dans le discours du Trône.

L'un des dossiers auquel je m'intéresse particulièrement depuis trois ou quatre ans est celui de la santé. J'en ai parlé à maintes reprises au caucus. J'ai, à plusieurs occasions, écrit au premier ministre à ce sujet et j'en ai parlé avec les ministres de la Santé. Je suis réellement convaincue que le Canada doit continuer à avoir un système de santé de première classe.

Un sondage national sur les soins de santé dont les résultats ont, par coïncidence, été publiés aujourd'hui, révèle que 85 p. 100 des

Canadiens sont très satisfaits de la prestation des soins de santé. Cela ne veut pas toutefois pas dire qu'il n'y a pas de problème. Il ne fait aucun doute que dans des villes comme la mienne, Guelph, à Kitchener, et dans plusieurs régions avoisinantes, il y a une pénurie de médecins. Le problème est grave.

Je sais que cette question relève des provinces. Je sais également que mon homologue, le député de provincial de ma région, a dirigé un groupe de travail à ce sujet. Cependant, il n'en est ressorti aucune solution, et je ne crois pas qu'il faille en rester là. J'estime que les gens ont droit à l'universalité des soins de santé. Nous disons qu'ils y ont droit et je suis de cet avis. À mon sens, lorsqu'une personne ne peut pas avoir accès à un médecin généraliste, cela ne respecte pas tous les engagements que les gouvernements de toutes les provinces entendent respecter.

J'espère que, avec ce discours du Trône et le désir d'améliorer le système de santé, nous voudrions collaborer plus étroitement avec les provinces, pour qu'elles prennent des mesures, comme ouvrir les portes des facultés de médecine, au lieu de les fermer à double tour, et pour tenter de trouver d'autres moyens d'attirer plus de médecins généralistes, peut-être de l'étranger, afin qu'ils aident à offrir des services au Canada.

● (1545)

Il convient de discuter et d'explorer une multitude de solutions pour remédier à ce problème. Cela se fera-t-il du jour au lendemain? Probablement pas. Devrions-nous redoubler d'efforts? Oui, nous le devrions.

L'autre problème que je constate depuis fort longtemps dans le système de santé, et je l'ai évoqué à plusieurs reprises, est celui des listes d'attente lorsqu'il faut consulter un spécialiste. Ce problème est sérieux. Si une personne est malade et ne peut pas consulter un spécialiste pour savoir de quoi elle est atteinte, elle a peur. Elle ignore ce qui se passe. Il s'agit là de deux secteurs très concrets qui relèvent de la province. Nous avons très peu de mainmise là-dessus.

Le gouvernement fédéral doit exercer plus de pressions sur les provinces et tenter de les aider à trouver des solutions.

Je voudrais également dire que mon expérience auprès des médecins, des infirmières et du personnel hospitalier a été extrêmement positive. Je me trouvais récemment au St. Joseph's Hospital pour l'inauguration d'une nouvelle unité de soins. Beaucoup de membres du personnel de St. Joseph sont des religieuses. Je leur ai dit que quelqu'un veillait sur l'hôpital. Je leur ai dit également que je croyais aux anges et que, dans cet hôpital, j'avais vu des anges prendre soin des malades.

Les gens qui font cela de façon quotidienne et qui se donnent, les médecins qui se déplacent la nuit, les infirmières qui restent après la fin de leur quart de travail pour aider quelqu'un ou qui viennent aider lors d'un décès ou qui vont aux funérailles, ce sont ces gens qui se préoccupent sincèrement du bien-être d'autrui et qui font vraiment une différence dans la société jour après jour, parfois de minute en minute. Je crois qu'ils ne sont pas appréciés à leur juste valeur et qu'on ne les remercie pas assez.

Je veux les remercier pour tout ce qu'ils font de façon quotidienne pour faire de notre système de soins de santé ce qu'il est. Nous savons tous que le système de soins de santé n'est rien sans les gens qui y travaillent.

L'Adresse

Les soins de santé sont pour moi un élément important du discours du Trône. Je veux voir des changements. Je veux voir les provinces ouvrir des portes pour nous aider à avoir des médecins. Je veux que notre système de soins de santé réponde mieux à nos besoins, même si 85 p. 100 des gens disent que c'est un bon système.

J'ai récemment mené un sondage à Guelph sur le système de soins de santé. J'ai trouvé que cette proportion de 85 p. 100 était juste. Les habitants de Guelph semblaient dire que le système de soins de santé était très bon en général. Ils ont dit qu'une certaine réorganisation était nécessaire pour accroître l'efficacité et l'efficacé. Ils ont également dit qu'on avait besoin de ressources additionnelles, mais qu'il ne fallait pas pour autant négliger d'autres priorités. Mes électeurs étaient préoccupés par la question des frais d'utilisation et la nécessité de payer pour avoir accès plus rapidement aux soins. Ils ont précisé que la qualité des soins et l'accès aux services en temps opportun étaient pour eux les deux aspects les plus essentiels du système de soins de santé.

J'ai trouvé que les résultats de mon sondage étaient très semblables à ceux du sondage national. Je suis heureux de dire que les habitants de Guelph peuvent dire l'heure juste, comme d'habitude. Ils savent exactement ce qui se passe.

La partie du discours du Trône qui traite des compétences et de l'apprentissage est évidemment très importante pour l'Université de Guelph. Sur la question de l'environnement, le discours parle de dix nouveaux parcs nationaux.

Ce sont toutes là des choses qui contribueront à donner aux Canadiens une vie meilleure. N'est-ce pas là le but recherché dans un discours du Trône?

• (1550)

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté la députée de Guelph—Wellington parler surtout de la préoccupation première des Canadiens, à savoir les soins de santé. Il se trouve que ma circonscription abrite la ville natale du fondateur du régime de soins de santé, Tommy Douglas.

Je rappelle et soumet à la Chambre que celui-ci a dit que des soins ne devraient jamais être donnés sans ticket modérateur. Il a aussi dit que toutes les familles et toutes les sociétés auraient une cotisation à payer.

Cela a déjà été le cas, mais ce ne l'est plus. Compte tenu de ce qui nous fait sérieusement défaut, à savoir l'argent, je me demande si la députée ne serait pas d'accord avec le fondateur de notre régime national.

Mme Brenda Chamberlain: Monsieur le Président, je conviens certes avec le député qu'il faut examiner toutes les avenues possibles. Cela étant dit, toutefois, je suis absolument contre l'imposition de tout ticket modérateur aux familles à faible revenu.

Il y a des familles qui ne pourraient même pas payer un ticket modérateur de 5 \$. J'ai trois fils qui ont souffert d'une inflammation de l'oreille externe. Lorsqu'elle est traitée avec de la pénicilline, cette inflammation n'est pas bien grave. Elle disparaît très vite. Il faut toutefois se faire prescrire de la pénicilline par un médecin. Si trois, quatre ou cinq enfants d'une même famille présentent cette inflammation extrêmement contagieuse et s'il faut payer pour chacun un ticket modérateur de 5 \$ ou de quelque autre montant, on n'ira peut-être pas voir le médecin.

Ce serait vraiment terrible, car des enfants qui pourraient être guéris en quelques jours avec de la pénicilline ne le seraient pas parce que leur mère ne dispose pas des 5 \$ nécessaires.

L'inflammation peut se transmettre à l'oreille interne et rendre l'enfant sourd. Ce serait terrible et on ne peut pas faire cela au Canada. Nous ne l'avons jamais fait et nous ne devons pas commencer.

• (1555)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Monsieur le Président, il est bon d'entendre ma collègue de l'Ontario parler de l'importance des soins de santé dans le discours du Trône, mais je suis extrêmement inquiet d'entendre dire que, depuis 1993, le gouvernement n'a pas pris d'initiative dans le domaine de la santé.

Je m'inquiète notamment d'entendre préconiser la venue de professionnels de la santé de l'étranger. La circonscription de Windsor-Ouest manque sérieusement de praticiens dans de nombreux services de santé. De surcroît, il y a des difficultés en ce qui concerne les professionnels de la santé de formation étrangère, qui ne sont pas autorisés à exercer au Canada étant donné le peu de collaboration du gouvernement à cet égard. Ces gens se font chauffeurs de taxi, garçons d'épicerie et commerçants.

Regrettablement pour notre collectivité, il se trouve qu'un grand nombre de ces personnes, des certaines dans les professions médicales, vont exercer aux États-Unis. Paradoxalement, on y envoie souvent des Canadiens y recevoir des services qui ne leur sont pas offerts ici et ils sont soignés par ces personnes dont le gouvernement du Canada ne reconnaît pas les compétences. C'est à la fois paradoxal et triste.

Je voudrais interroger la députée sur l'évolution de ce dossier, notamment en ce qui concerne les titres et qualités requis pour ces personnes. Le Michigan envisage la réciprocité dans le cas du personnel infirmier, des médecins et des pneumologues. À quoi peuvent-ils s'attendre...

Le président suppléant (M. Bélair): La députée de Guelph—Wellington a la parole.

Mme Brenda Chamberlain: Monsieur le Président, comme je l'ai déjà expliqué, il convient d'explorer un plus grand nombre de ces solutions, mais le député sait que la question est du ressort des provinces, et non pas du gouvernement fédéral. Le député sait que l'Ontario est dirigée par des conservateurs. Ces gens ont été dûment élus et nous devons travailler avec eux.

J'espère que nous continuerons d'explorer toutes les options possibles et, comme je le disais tout à l'heure dans mon discours, cette formule en fait partie.

Mme Judy Sgro (York-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse d'avoir quelques minutes pour commenter le discours du Trône au nom de mes électeurs de York-Ouest, et pour féliciter le premier ministre du contenu du discours du Trône et des propos qu'il a tenus aujourd'hui.

La nécessité d'élaborer une stratégie urbaine pour que notre pays entre de plain-pied dans le XXI^e siècle a nettement été reconnue aujourd'hui, de même que dans le discours du Trône présenté hier.

Le Canada s'est profondément transformé au cours des 100 dernières années; 80 p. 100 de notre population habite maintenant nos grands centres urbains. Le discours du Trône a bien reconnu la contribution de ces gens et leur importance pour le bien-être du pays.

L'Adresse

L'engagement d'instaurer un programme d'infrastructures à long terme pour que nos régions urbaines puissent planifier leur développement et leur avenir a constitué un élément clé du travail effectué par le groupe de travail au nom du premier ministre. Cet engagement reconnaissait que les villes doivent pouvoir planifier leur avenir sur le plan des infrastructures et qu'il faut des investissements de capitaux pour gérer à long terme les services comme le transport urbain, les égouts, l'approvisionnement en eau, ainsi de suite. Ceux-ci représentent des coûts énormes pour bon nombre de municipalités, et plusieurs d'entre elles rencontrent des difficultés considérables à cet égard.

La FCM a récemment fait savoir que des travaux d'infrastructure de 44 milliards de dollars s'imposent pour amener cette infrastructure au niveau où elle devrait se situer en 2002. Ce montant est très élevé. Depuis 1993, le gouvernement y a déjà consacré plus de 4 milliards de dollars, ce qui constitue un progrès tangible pour répondre à ces besoins, de concert avec le secteur privé.

Nombre de questions mentionnées hier dans le discours du Trône, dont les enfants et les personnes handicapées, ont des répercussions sur le programme urbain. Je félicite le premier ministre de les avoir soulevées. Indemniser les aidants qui doivent s'absenter du travail pour prendre soin d'une personne âgée ou d'un enfant malade, cela constitue un aspect extrêmement important de notre identité à tous, en tant que Canadiens.

Toujours dans le discours du Trône, on mentionne parmi les initiatives actuelles la nécessité d'offrir des logements abordables et d'investir dans ce secteur, investissement qui, nous l'espérons, sera annoncé dans le budget du printemps. Il s'agit de questions d'importance capitale. Elles ont été soulevées lors des travaux du groupe d'étude sur les régions urbaines. Ce sont la pénurie de logements abordables, la nécessité d'établir une infrastructure à long terme, les services visant à rehausser la qualité de vie, l'aide aux nouveaux immigrants qui s'installent dans nos villes, surtout dans nos grands centres urbains, et une aide supplémentaire aux cours d'anglais langue seconde.

De toute évidence, ces questions ont été soulevées dans le discours du Trône afin de souligner le travail accompli par mes collègues qui faisaient partie du groupe d'étude. Je dois les féliciter du magnifique travail qu'ils ont accompli pour aider à présenter ces propositions. En outre, la Fédération canadienne des municipalités, l'Institut du développement urbain du Canada, l'ACTU et d'autres organismes ont collaboré avec eux pour faire comprendre au gouvernement l'importance des régions.

Au nom des maires de nos villes, je transmets leurs félicitations au premier ministre, étant donné que le discours du Trône reconnaît clairement les questions qui sont très importantes pour eux, et qu'il reconnaît aussi la nécessité d'un changement. Réévaluer nos priorités, nous concentrer sur l'innovation, les compétences et la formation, soutenir la recherche et le développement dans nos universités, voilà toutes d'importantes questions qui entrent en jeu dans nos grands centres urbains.

Nous pouvons faire tout cela tout en respectant la compétence des provinces et en allant de l'avant en travaillant en partenariat avec elles. Il nous faut investir dans des moteurs de l'économie pour faire en sorte qu'ils demeurent dynamiques et disposent des services nécessaires pour offrir un mode de vie sain aux citoyens qui y vivent. Nous ne faisons que commencer à élaborer une stratégie de développement urbain. Sa mise au point exigera beaucoup de temps, mais elle établira clairement les grandes lignes d'un avenir pour le Canada en partenariat avec nos régions urbaines et avec nos

provinces. En respectant nos domaines de compétence et en travaillant avec les provinces pour cibler des programmes au niveau régional, nous pouvons bâtir notre pays ensemble. Voilà clairement ce que le groupe de travail a recommandé dans son rapport comme façon de cibler le soutien que nous voulons offrir à nos localités, et là où nous pourrions en récolter les fruits au niveau fédéral.

• (1600)

Dans ce rapport, nous avons parlé de nouvelles relations pour élaborer une stratégie de développement urbain pour le Canada. Après avoir entendu le discours du Trône hier et l'intervention du premier ministre aujourd'hui, je crois que nous allons dans cette direction pour offrir un soutien aux habitants de nos centres urbains de sorte que nous puissions bâtir un Canada fort pour tout le monde.

La reconnaissance des diplômes étrangers demeure un problème important, surtout dans les grands centres urbains. La nécessité de supprimer ces obstacles à la reconnaissance des diplômes étrangers reste un enjeu important.

Il faut encourager les travailleurs étrangers spécialisés à venir au Canada et accélérer le processus d'immigration. En discutant avec des gens du secteur du bâtiment et d'autres secteurs connexes, j'ai appris qu'ils déplorent un véritable ralentissement dans l'exécution de travaux spécialisés dans la construction de maisons et d'immeubles à logements. On n'a pas suffisamment de travailleurs au Canada possédant actuellement la formation nécessaire pour faire progresser ces travaux.

Il est important de reconnaître ces problèmes quand nous tâchons de faire en sorte que nous ayons des régions urbaines qui puissent permettre à notre pays de soutenir la concurrence à l'échelle internationale et nationale.

L'examen de la réglementation des valeurs mobilières est une autre question que nous avons signalée dans notre rapport. Il était important d'avoir une commission nationale des valeurs mobilières capables de faire avancer les choses et d'alléger la réglementation excessive qui existe dans divers secteurs, d'un bout à l'autre du Canada.

On reconnaît la nécessité d'une stratégie nationale antidrogue, question dont un autre groupe de notre caucus discute actuellement.

Ces dossiers ont une influence sur les importantes décisions qui se prennent dans les régions urbaines. Nous devons aller de l'avant, car c'est l'un des moyens de renforcer nos régions urbaines. Nous pouvons aussi mettre en oeuvre les nombreuses recommandations du discours du Trône et donner suite aux observations que le premier ministre a faites aujourd'hui.

Il s'agit d'investissements ciblés qui renforceront nos régions urbaines, qui seront utiles pour aller de l'avant dans ces dossiers.

Le discours du Trône rappelle toutes les raisons que j'ai eues de devenir députée de York-Ouest. J'ai dit que nous devions demeurer une société compatissante, une société qui se soucie des malades et des personnes handicapées. Le renforcement de notre soutien au système de santé du Canada ainsi que l'intérêt pour le protocole de Kyoto, de même que la nécessité de trouver un mécanisme de mise en oeuvre, voilà qui montre l'importance de la question si nous voulons avoir des villes saines. Le discours souligne la nécessité d'exploiter les nouvelles technologies et d'investir dans tous ces domaines.

L'Adresse

Le discours du Trône nous offre une excellente occasion de choisir une nouvelle orientation. Le premier ministre a parlé d'une stratégie urbaine pour le XXI^e siècle. À l'évidence, il a fait preuve de clairvoyance en abordant cette question dans le discours du Trône. Nous devons tous comprendre à quel point c'est merveilleux. Le discours du Trône aborde de très nombreuses questions qui sont importantes pour tous les Canadiens. Nous pouvons travailler tous ensemble à bâtir un pays fort.

• (1605)

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention de la députée. J'ai remarqué qu'elle a souligné à quel point le gouvernement avait réaffirmé son engagement au titre des soins de santé. Le premier ministre a également confirmé qu'il attend le rapport de la Commission Romanow, qui doit être déposé sous peu et qui doit nous dire comment administrer notre système de soins de santé. Si le rapport dit que nous devons accepter des investissements du secteur privé dans le système de soins de santé, la députée appuiera-t-elle cette recommandation du rapport Romanow?

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, nous attendons tous impatiemment le dépôt du rapport de la Commission Romanow. Nous reconnaissons tous que, lorsqu'on parle de société compatissante et dévouée, cela inclut un régime de soins de santé de bonne qualité.

Un récent sondage effectué il y a quelques semaines a révélé que neuf Ontariens sur dix sont satisfaits du système de soins de santé. La situation n'est donc peut-être pas aussi désastreuse qu'on l'aurait cru. J'ai hâte de prendre connaissance du rapport Romanow et de collaborer avec mon gouvernement et les autres intervenants pour faire en sorte que nous ayons un système de soins de santé fort et durable.

M. John Williams: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je veux simplement demander si la réponse était affirmative.

Le président suppléant (M. Bélair): Le député doit lui-même interpréter la réponse.

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté ma collègue et je l'ai beaucoup entendue parler des régions, mais presque uniquement des régions urbaines. Si elle a bien lu le discours du Trône et si elle l'a bien écouté, il est évident que le gouvernement n'entend investir que dans les régions urbaines.

Dans les régions rurales, c'est l'abandon total. Je vais donner un exemple. Chez nous, Air Canada s'appête à abandonner le service aérien. Il n'y aura pratiquement plus de services dans la région d'où je viens. C'est la même chose pour la Gaspésie. C'est la même chose pour les Îles-de-la-Madeleine. C'est la même chose pour l'ensemble des régions rurales.

Je veux simplement rappeler à ma collègue que presque 80 p. 100 des coupures qui ont été effectuées dans la fonction publique par le gouvernement libéral l'ont été dans des régions comme la mienne, c'est-à-dire dans des régions dites rurales.

Je comprends très bien qu'elle représente une circonscription urbaine, mais je voudrais lui demander s'ils ont réfléchi et s'ils ont pensé aux régions rurales dans le discours du Trône.

Ma réponse est non, mais j'aimerais avoir la sienne.

[Traduction]

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, je peux répondre à cette question assez clairement. Oui, pour moi, le Canada est un seul pays. On mentionne ses régions rurales et urbaines. Il est important que les régions urbaines jouissent d'une économie saine, au même titre que les régions rurales.

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, nous avons dû effectuer des coupures en raison de la gigantesque dette à laquelle nous faisons face. Personne ne voulait vraiment en arriver là. Ces coupures s'imposaient pour nous permettre de venir à bout de la dette dont nous avons hérité. Les investissements dans les régions rurales et urbaines revêtent une aussi grande importance. Les unes aident les autres, et cette situation est primordiale si nous voulons bénéficier de la qualité de vie à laquelle nous aspirons tous. Quelles que soient nos origines, nous sommes canadiens et fiers de l'être; nous voulons faire en sorte que toutes nos régions se portent bien.

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Monsieur le Président, je ne me sens pas mieux aujourd'hui qu'hier. Le discours du Trône a complètement passé sous silence les questions intéressant le Canada atlantique et ça, c'est la réalité; nulle part il n'est fait mention de l'industrie des pêcheries, de la Garde côtière et des patrouilles côtières. On n'y a fait aucune place aux besoins primordiaux de notre armée, comme les dépenses militaires d'ailleurs.

Par contre, le gouvernement retranche 60 millions de dollars de l'économie de l'Atlantique au titre de la taxe de sécurité dans les aéroports et ne réinjecte que 10 millions dans la sécurité. Qu'est-il advenu des autres 50 millions? Pourquoi le gouvernement fait-il preuve d'autant d'ignorance quand il s'agit de questions rurales, de construction navale, des militaires, des agriculteurs et plus particulièrement des aînés dans les régions rurales, ceux qui bénéficiaient autrefois du crédit d'impôt pour invalidité?

L'honorable député ne comprend peut-être pas, ou ne se rend pas bien compte, que le gouvernement est en train de modifier la définition de l'expression «se nourrir et se vêtir», qui met encore davantage hors de la portée des personnes les plus vulnérables de notre société la possibilité de toucher ce crédit d'impôt. Pourquoi le gouvernement se montre-t-il aussi haineux et offensant à l'égard des résidents de l'Atlantique et des régions rurales du Canada?

• (1610)

Mme Judy Sgro: Monsieur le Président, à l'occasion de mon intervention précédente, j'ai dit pourquoi je suis députée. Selon moi, du moins de l'avis de ceux qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, le discours du Trône est le reflet de ce que veut la majorité d'entre nous, c'est-à-dire que le Canada soit un pays humain et compatissant. Cela comprend tous les Canadiens, peu importe qu'ils viennent de l'Ouest ou des Maritimes. Cela ne fait pas de différence. Nous nous préoccupons de tous les Canadiens et notre travail consiste à assurer une bonne qualité de vie à tout le monde.

M. John Williams (St. Albert, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député d'Elk Island. J'aborderai cet après-midi la question du déficit du gouvernement sur le plan de l'éthique.

En ma qualité de président du Comité des comptes publics au cours de la session et de la législature précédentes, j'ai consacré beaucoup de temps à l'étude des problèmes survenus au sein du gouvernement et de la façon dont nous pourrions, au nom des contribuables canadiens, réaliser des progrès afin d'optimiser l'argent de leurs impôts et de veiller à ce que le gouvernement travaille pour eux.

L'Adresse

Nous constatons que le déficit qui existe depuis longtemps sur le plan de l'éthique se perpétue, car le premier ministre a évoqué certaines choses dans le discours du Trône, mais nous ne savons toujours pas ce qu'il entend faire. Comme le chef de notre parti et député de Calgary-Sud-Ouest l'a souligné ce matin, c'est dans le livre rouge de 1993, il y a neuf ans, que le gouvernement disait: «Nous désignerons un commissaire à l'éthique chargé de veiller à ce que la Chambre et le gouvernement du Canada soient irréprochables sur le plan déontologique.»

Qu'avons-nous obtenu? On nous a donné un conseiller en éthique qui est devenu un chien de compagnie plutôt qu'un chien de garde. Il relève du premier ministre, il donne à ce dernier des conseils sur la façon de répondre aux questions et de détourner les questions portant sur l'éthique. Ce n'est pas un commissaire en déontologie. C'est un chien de compagnie qui protège le premier ministre afin de lui éviter d'avoir à répondre aux difficiles questions concernant l'éthique. Cette situation n'a pas sa place.

Il y a eu le scandale de Groupaction, qui a fait l'objet d'une enquête de la part du Comité des comptes publics. C'est le genre de chose qu'un code d'éthique préviendrait dès le départ. Je ne peux comprendre pourquoi le gouvernement tarde à agir.

Nous avons demandé maintes et maintes fois à la Chambre et au premier ministre de nommer un commissaire en déontologie. Il répond toujours qu'un conseiller en éthique fait parfaitement l'affaire. Ce n'est pas le cas. Il se vante que nous n'avons pas besoin de nouvelles règles d'éthique à la Chambre parce que les choses vont bien. Je veux que le premier ministre et le gouvernement sachent qu'ils sont si loin derrière que c'est la raison pour laquelle ils pensent qu'ils sont les premiers. C'est là la raison pour laquelle ils pensent ainsi.

Il y a des codes de conduite dans d'autres pays. Par exemple, l'Australie, la République tchèque, la France, l'Allemagne, la Hongrie, l'Italie, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Pologne, la Suisse, la Turquie, les États-Unis et le Royaume-Uni ont un code de conduite ou obligent les députés à déclarer leurs avoirs personnels. Au Canada, il n'y a rien. Nous sommes tellement en retard que le premier ministre pense qu'il est premier.

Deux pays membres du G-8 n'ont pas de code de conduite. L'un d'eux est la Russie, et l'autre est le Canada. Nous sommes dans le même club que la Russie au lieu d'être dans celui des pays développés. C'est honteux. C'est sûrement le temps de faire quelque chose.

Prenons le cas de nos voisins du sud. Ils ont code d'éthique du Congrès. J'en ai un exemplaire en main. On y traite de restrictions relatives aux revenus d'autres sources: les membres du Congrès et tous les employés n'ont pas le droit de toucher des honoraires. C'est écrit en majuscules et en caractères gras. Pas d'honoraires. C'est tout simple. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre que les honoraires ne sont pas permis? Est-ce si difficile que cela à dire? Il semble bien que oui.

Que dit-on encore dans les restrictions relatives aux revenus d'autres sources? La limite de ces revenus est de 15 p. 100 de la rémunération du membre du Congrès. Est-ce si difficile que cela à calculer? Qu'y a-t-il d'autre? On y traite des conflits d'intérêts, du rendement des investissements, etc. On y dit que les membres du Congrès devraient pouvoir voter sauf si la loi influe sur leurs intérêts financiers personnels. Il y a lieu de se demander ce qu'a fait l'ex-ministre des Travaux publics, combien de fois il a voté alors que ses intérêts personnels étaient en jeu parce que nous n'avons jamais vu ses motifs.

●(1615)

Pour ce qui est des restrictions relatives à l'après-mandat, il est précisé que personne ne peut faire quoi que ce soit avant un an. Pourtant, nous voyons des gens qui quittent la Chambre parce qu'on les nomme ambassadeurs ou qu'on les nomme à d'autres postes ailleurs au pays pour leur éviter d'avoir à répondre de leur comportement en matière d'éthique à la Chambre. Ils sont envoyés au Danemark et ailleurs.

Nous, de ce côté-ci de la Chambre, implorons le premier ministre de dire clairement que les choses comme les honoraires et les manquements à l'éthique ne seront plus tolérées.

De quoi y est-il question aussi? Des cadeaux. On ne peut recevoir plus de 250 \$ par année d'une même source. Savez-vous ce qu'est la règle concernant les cadeaux ici à la Chambre, monsieur le Président? Le premier ministre peut accepter un cadeau de n'importe quelle valeur de n'importe quel pays du monde et il peut le garder comme un cadeau personnel. Il n'a qu'à le déclarer, qu'à dire «j'ai reçu un cadeau d'une valeur de 10 000 \$, 20 000 \$ ou 30 000 \$ du gouvernement de tel ou tel pays, mais c'est à moi parce que je l'ai déclaré». La seule infraction possible à la règle serait de ne pas déclarer qu'il l'a reçu. Aux États-Unis, chaque cadeau reçu par le chef d'État appartient à l'État. C'est assez simple, mais ici, au Canada, ce sont tous des cadeaux personnels, et la seule façon d'enfreindre la règle est de ne pas déclarer un cadeau.

Qu'ont-ils d'autre? Ils ont des règles sur les voyages, de même que sur la divulgation des renseignements financiers. Quelles sont nos règles sur la divulgation des renseignements financiers? Nous n'en avons aucune.

Sur les droits et fonctions des membres du personnel, les membres du personnel ne peuvent pas travailler aux campagnes des ministres. Nous nous posons certaines questions au sujet du ministre de l'Industrie, l'ancien ministre de la Santé, et de ce que faisaient les membres de son personnel, mais nous n'avons pas pu avoir accès à l'information. Nous n'avons pas pu avoir la réponse parce que l'information a été bloquée. Nous n'avons jamais pu savoir pourquoi ce membre du personnel était allé à Winnipeg. Travaillait-il à une campagne ou travaillait-il pour le gouvernement? Nous ne pouvons pas le savoir.

Au sujet des communications avec les agences gouvernementales: éviter le favoritisme. Il est également question de contacts avec les entités extérieures. On parle aussi des activités liées aux campagnes: pas de contributions aux membres du Congrès. On ne peut pas recevoir de l'argent par l'intermédiaire de son bureau au gouvernement. Et ce n'est pas tout. Je pourrais donner ce document au premier ministre au lieu de le laisser essayer de démêler toute cette question complexe, ce qu'il essaie de faire depuis huit ou neuf ans sans avoir encore réussi. Le document n'a que 10 ou 15 pages. Il peut en avoir une copie.

Puis il y a bien sûr nos amis du Royaume-Uni. Ils ont un excellent code de déontologie qui comprend sept principes je crois. Ce code parle d'altruisme, de devoir envers les électeurs et d'intégrité. L'intégrité n'est pas un mot très usité, mais c'est une valeur importante. On parle aussi d'objectivité, de responsabilité, de franchise, d'honnêteté et de leadership. On énonce les principes, puis on présente les grandes lignes de chacun.

L'Adresse

Sous la rubrique altruisme, le code prévoit que les titulaires d'une charge publique prennent leurs décisions en tenant uniquement compte de l'intérêt public. Il insiste sur les termes «uniquement compte de l'intérêt public». On poursuit en disant qu'ils ne doivent pas prendre une décision dans le but d'obtenir des avantages financiers ou d'autres avantages matériels pour eux-mêmes, pour les membres de leur famille ou pour leurs amis. Certains diront que cela va de soi. Il semble toutefois que ce ne soit pas le cas du premier ministre puisqu'il ne l'a pas précisé. Nous devons consigner ces directives par écrit et voir à ce que tous les respectent puisque c'est ce genre d'accusations malveillantes que nous entendons du gouvernement.

Le gouvernement peut facilement éviter cela. Il peut adopter un code de conduite et confier à un commissaire à l'éthique se rapportant au Parlement le soin de le faire respecter. Cela devrait permettre d'assurer que le gouvernement a une conduite irréprochable.

Puis, sous la rubrique intégrité, le code prévoit que les titulaires d'une charge publique ne doivent pas se placer dans une situation d'obligation financière ou autre, et ainsi de suite. J'ai tout cela ici. Tous ceux que la question intéresse peuvent y avoir accès.

J'attends l'appel du premier ministre. Je serai heureux de lui donner une copie de ce qui se fait au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie, dans la République tchèque, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, au Japon, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, en Suisse, en Turquie et ailleurs. Ce doit sûrement être à notre tour de faire quelque chose à ce sujet. Nous attendons.

• (1620)

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, sans contredit. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, sommes entièrement d'accord avec les observations formulées par le député d'en face et nous signalons que tout cela est énoncé précisément dans le discours du Trône, où il est dit que le gouvernement «fournira une direction claire en matière de normes d'éthique pour les élus et les hauts fonctionnaires, y inclus de meilleurs mécanismes d'application».

Je conviens que cela aurait dû être fait depuis longtemps, mais permettez-moi de demander au député d'en face s'il va joindre l'acte à la parole? En effet, dans le même paragraphe, à la page 13 du discours du Trône, on lit aussi que le gouvernement «déposera des changements législatifs s'appliquant au financement des partis politiques et des candidats à une charge publique». Le député ne pense-t-il pas que nous devons savoir qui est derrière la National Citizens' Coalition, ancien employeur du chef de l'opposition? Ne pense-t-il pas que le chef de l'opposition devrait déclarer qui est l'artisan du financement de sa campagne à la direction de son parti?

M. John Williams: Monsieur le Président, nous attendons toujours les mesures législatives prévoyant la suppression de la TPS, aussi. Tant que je ne verrai pas de projet de loi sur le bureau, je réserverai mon jugement, car c'est l'acte qui compte. Or, nous attendons toujours ces mesures législatives. Les députés se rappellent peut-être que les libéraux ont promis des mesures législatives en matière d'éthique il y a neuf ans. Ils ont aussi déclaré il y a neuf ans qu'ils supprimeraient la TPS. Aucune de ces promesses n'a été tenue. Après avoir entendu le chef de l'opposition réciter la litanie des promesses rompues, nous pouvons douter du sort réservé à cet engagement précis pris dans le discours du Trône.

Je suis d'accord avec le député au sujet de l'ouverture et de la transparence, mais je suis aussi d'accord avec le chef de l'opposition officielle, qui a dit qu'il ne s'agissait pas de réglementer ou de

restreindre la liberté d'expression des Canadiens. Il s'agit plutôt d'encadrer les activités des partis politiques. Voilà le point essentiel que les députés d'en face n'arrivent pas à saisir. Ils veulent restreindre les libertés des Canadiens. Ils veulent un style de gouvernement autoritaire de type communiste alors que nous préconisons l'ouverture, la transparence, la liberté d'agir et de s'exprimer, et l'imposition de freins aux partis politiques.

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir parlé d'éthique et d'avoir tenté d'élever les normes de morale et d'éthique au sein du gouvernement. Je lui demanderais, cependant, si son parti reconnaît qu'une mesure importante qui aurait dû être prise est celle que la province du Manitoba a décidé de prendre dernièrement. Pour des raisons de clarté et d'éthique, et dans le but d'empêcher les abus, on a interdit dans cette province toutes les contributions à des partis politiques par des syndicats, de grandes sociétés ou des entreprises. Les seules personnes pouvant contribuer à une campagne politique sont celles dont le nom figure sur les listes électorales.

Le député ne convient-il pas que le discours du Trône fournit une belle occasion d'annoncer ce genre de mesure interdisant tout don par des syndicats et des sociétés à des partis politiques?

M. John Williams: Monsieur le Président, c'est une idée formidable qui n'apparaissait pas dans le discours du Trône, mais dont il a été question dans le discours prononcé ce matin par le chef de l'opposition officielle.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, si on veut bien m'accorder un bref moment, j'aimerais faire un commentaire. Je conviens avec le député qu'il y a toujours place à amélioration aux plans de la transparence et de l'ouverture. Cependant, lorsqu'il dresse une liste de parlements comme il l'a fait, je crois sincèrement que, sous presque tous les rapports, le présent Parlement est le meilleur. Pour s'en convaincre, il suffit de penser, par exemple, à son ouverture à l'égard des médias, juste de l'autre côté de cette porte, à la télédiffusion de nos délibérations et des travaux des comités de la Chambre, au soutien que reçoivent les députés et leur personnel, aux possibilités que nous avons tous de voyager d'un bout à l'autre du pays et de garder contact avec nos électeurs, ainsi qu'à la décentralisation des pouvoirs. Le Parlement canadien ne détient pas tous les pouvoirs au Canada, tandis que dans les pays qu'il a nommés, le parlement est tout-puissant.

Je pense que nous possédons la meilleure loi électorale au monde, bien qu'il faille y apporter quelques améliorations. Je pense que le député se laisse emporter. Je trouve à la fois disgracieux et préjudiciable à notre égard de pester contre cette Chambre et de la placer au bas de la liste qu'il a donnée. Notre Parlement est, d'une façon générale, le plus ouvert et le plus transparent au monde.

• (1625)

M. John Williams: Monsieur le Président, c'est bien beau de laisser entrer les caméras de télévision, mais nous n'avons pas accès à l'information. Lorsqu'on ne peut pas examiner les notes de frais d'employés de ministres qui ont peut-être voyagé pour affaires officielles ou autres, toutes les caméras du monde ne servent à rien. Il s'agit d'ouverture, d'accès à l'information et de transparence, comme le dit le député. Voilà ce que nous voulons. Nous voulons qu'on s'engage à établir des normes. Voilà pourquoi il nous faut un code de déontologie et des règles de conduite à la Chambre. Nous nous croyons sans reproches. Comme je dis toujours, on croit bien faire les choses tant qu'on n'a pas trouvé quelqu'un qui les fait mieux. Nous pouvons faire mieux. Nous devons faire mieux.

L'Adresse

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est pour moi un grand honneur de pouvoir prendre la parole sur l'information qui a été donnée aux Canadiens dans le discours du Trône.

J'ai lu attentivement le discours. Je dois avouer que je suis de ceux qui ne sont pas allés au Sénat hier. J'ai toujours trouvé cela paradoxal. L'huissier du Bâton noir vient du Sénat frapper à la porte de la Chambre et déclarer solennellement aux députés qu'ils sont invités à venir au Sénat entendre le discours du Trône. J'y suis allé à l'occasion des cinq derniers discours du Trône et cette fois on ne me laisse pas entrer. Ce n'est pas correct. Je suis un parlementaire. Je représente ici les quelque 100 000 Canadiens de la magnifique circonscription d'Elk Island. C'est une insulte qu'on nous fait à tous.

Qu'arriverait-il si j'invitais mes amis à la maison et que lorsqu'ils sonneraient, j'ouvrirais à peine la porte et attendrais là pendant 45 minutes sans jamais les laisser entrer? C'est un manque flagrant de respect et cela reflète ce qui ne va pas ici, à savoir que l'on traite les parlementaires comme des citoyens de seconde zone dans le processus parlementaire. On dirige le Parlement à la manière autoritaire.

Je voudrais revenir quelque peu sur le discours que mon collègue de St. Albert vient de faire. Il portait sur le comportement éthique. J'ai une théorie. C'est le fruit de plusieurs années de réflexion. Comme les députés peuvent le voir, je suis assez vieux pour avoir élaboré toute une série de théories que j'ai abandonnées dans bien des cas, mais que j'ai conservées parfois. C'est le cas de celle-ci, car j'ai observé durant ma vie et dans le cadre de ma propre expérience que tout comportement, qu'il soit considéré comme éthique ou non éthique, bon ou mauvais, reflète les convictions des intéressés. Si une personne croit à une chose donnée, elle va agir en fonction de cela.

Je pense à certains comportements contraires à la morale. Par exemple, il n'y a pas très longtemps dans une ville canadienne que je n'identifierai pas, des jeunes ont sauté dans une voiture qui ne leur appartenait pas, l'ont fait démarrer en faisant se toucher les fils de contact et ils sont allés faire une virée. Il est évident qu'ils croyaient que cela importait peu, qu'ils avaient le droit d'agir ainsi même si le véhicule appartenait à quelqu'un d'autre. Malheureusement, tout cela a abouti à un accident dans lequel des personnes ont été blessées. Il est très regrettable que ces gens aient agi ainsi, car dans leur esprit, à ce moment-là, ils jugeaient que c'était acceptable.

Si je peux me permettre un grand écart, je dirai que les individus qui ont jeté des avions contre des immeubles, il y a un peu plus d'un an, n'y voyaient alors rien de répréhensible. Ils étaient totalement, selon moi, mal informés. Leurs convictions ont dicté leur comportement.

Je souhaiterais que ce débat à la Chambre ne soit pas nécessaire. De façon réaliste, il ne devrait pas l'être. Cependant, nous sommes ici au Parlement du Canada et l'une de nos grandes fonctions est d'adopter des lois. Je dis toujours que certaines lois ne sont pas nécessaires. Ainsi, on ne devrait pas avoir à préciser dans la loi qu'il est interdit de tuer. Pour moi, cela va de soi. Cela fait partie de ma structure morale. C'est une conviction que j'ai qui dicte mon comportement. Je ne suis pas enclin à tuer des gens, et pourtant, nous voyons sans cesse, notamment aux nouvelles, que des gens le font de telle ou telle façon pour diverses raisons. Pour moi, c'est une conviction qui dicte la conduite. Dans ce cas, pourquoi avons-nous une loi? Il est illégal au Canada de commettre un meurtre. Pour quelle raison avons-nous besoin de cette loi? Elle est nécessaire pour

faire part de la norme qui existe aux gens qui n'ont pas cette conviction.

● (1630)

Voilà pourquoi des règles et des lois sont nécessaires. J'imagine que c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons besoin d'un code de conduite à l'intention des parlementaires. Certaines personnes ne savent pas ce qui est acceptable.

Ne sachant pas comment aborder cette question poliment, je vais me lancer dans le vif du sujet. Les normes que nous acceptons nous sont souvent inspirées par nos chefs de file. J'ai observé cela dans les familles et chez mes enfants. En général, ils trouveront acceptables les comportements qui leur ont été inculqués à la maison et ils essaieront d'éviter ceux qui leur ont été décrits comme étant inacceptables. À mon grand regret, je dois pointer du doigt les leaders du gouvernement fédéral qui dirigent actuellement notre pays. Comment se fait-il que nous nous trouvions empêtrés dans ces débats sur le comportement éthique? Pourquoi a-t-il fallu en faire mention dans le discours du Trône? C'est parce que les chefs de file du gouvernement libéral, et j'irais même jusqu'à dire le premier ministre, ont sérieusement enfreint les règles du comportement éthique.

Je vais donner un exemple. Lorsque nous nous sommes penchés sur les problèmes dans la circonscription du premier ministre, nous avons exigé des réponses. Nous avons obtenu des réponses évasives et nous avons eu droit de du camouflage. À l'occasion d'une journée réservée à l'opposition, l'opposition officielle a présenté une motion demandant la tenue d'une enquête indépendante. Le premier ministre a donné ses instructions aux ministres qui, j'imagine, ont à leur tour transmis le message au whip, ce dernier l'ayant ensuite communiqué aux députés libéraux. Bien que tous les députés de l'opposition aient voté en faveur de la tenue d'une enquête indépendante sur le magouillage survenu dans la circonscription de Shawinigan, tous les députés libéraux se sont opposés à pareille enquête. Je crois sincèrement que c'est là un aveu de culpabilité. C'est très simple. Il n'y a qu'un petit pas à franchir pour arriver à cette conclusion.

Si j'étais innocent et que quelqu'un proposait d'enquêter sur l'affaire, je m'en réjouirais. Je voudrais que cela se fasse le plus tôt possible parce que, si je suis innocent, l'enquête confirmerait mon innocence. S'il s'agit d'une enquête vraiment indépendante, qui n'est pas dirigée par la personne faisant l'objet de l'enquête, elle pourra blanchir totalement le nom de la personne soupçonnée et disculper celle-ci. Le premier ministre a décidé de ne pas autoriser cette enquête et de nombreuses autres, du reste.

Je suis certain que, pendant la période de questions et observations, quelqu'un dira que c'était peut-être une dépense inutile ou donnera d'autres raisons. Néanmoins, dans un cas aussi sérieux, je crois que l'argent aurait été bien dépensé. Je crois que l'affaire a été close parce que le gouvernement ne voulait pas trouver de nouveaux faits.

J'ai trouvé une citation intéressante:

Mais, après neuf années de règne [...], ils n'ont jamais été aussi désabusés par les institutions publiques, les administrations, la classe politique et la chose publique [...]. Cette désaffection semble tenir à plusieurs causes: certains élus ont commis des indécidités, d'autres ont gouverné avec arrogance.

Cette citation, à une modification près, est tirée du livre rouge de 1993. Elle remonte à il y a neuf ans, au moment où nous venions de vivre neuf ans de régime conservateur. Pour ajouter un caractère plus dramatique, j'ai supprimé le mot «conservateur». Or, en 2002, nous pourrions aisément remplacer le mot «conservateur» par «libéral» et nous demander si cela fait une différence.

L'Adresse

Il est intéressant de signaler que les libéraux qui se proposaient à l'époque de prendre le pouvoir s'étaient déclarés déterminés à remettre de l'ordre. Entre autres choses, ils ont promis de nommer un conseiller en éthique, dont l'existence repose sur le même principe. Le livre rouge de 1993 proposait un conseiller en éthique indépendant, précisément pour les mêmes raisons que j'ai estimé nécessaire de tenir une enquête indépendante. Cela aurait donné de l'authenticité à la décision rendue, quelle qu'elle soit.

• (1635)

Qu'a fait le gouvernement? Il nous a donné un conseiller en éthique qui relève du premier ministre et qui aurait rendu des comptes à la personne même qui faisait l'objet de l'enquête dans cette affaire. C'est tout simplement inacceptable.

Nous avons donné au gouvernement l'occasion de respecter ses promesses en intégrant cette clause précise, ce libellé précis, dans une motion de l'opposition. Encore une fois, tous les libéraux se sont prononcés contre.

Monsieur le Président, vous ne savez pas à quel point je regrette de ne pas être le chef de l'opposition officielle aujourd'hui. J'aurais alors disposé d'un temps illimité et j'aurais pu continuer.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, j'ai bien aimé entendre le député d'Elk Island dire que le leadership exige une intégrité et une transparence à toute épreuve.

Je voudrais lui demander, dans ce contexte, s'il appuie par conséquent ce que propose le discours du Trône, c'est-à-dire qu'il y ait de la transparence dans le financement des candidats à de hautes fonctions. En particulier, le chef de l'opposition est soupçonné d'avoir reçu des fonds de la National Citizens Coalition, dont il était auparavant l'employé et que nous, de ce côté-ci de la Chambre, soupçonnons d'être financée par des intérêts favorables au conservatisme social aux États-Unis.

Je lui demande donc ceci: est-il en faveur, comme le propose le discours du Trône, de la transparence du chef de l'opposition, qui devrait divulguer qui a financé sa campagne au leadership et qui a financé ceux qui l'ont financé?

M. Ken Epp: Monsieur le Président, c'est une excellente question, à laquelle je répondrai d'une manière succincte. Je suis effectivement en faveur du respect des règles établies.

S'il est établi qu'il faut de la transparence dans les courses au leadership et les campagnes électorales, je suis tout à fait d'accord, pourvu que ce ne soit pas unilatéral. Je vais vous donner mes raisons. Pourquoi le chef de l'opposition officielle hésite-t-il à déclarer ses sources? C'est très simple. Nous avons vu que le gouvernement privilégie ceux qui contribuent à la caisse du Parti libéral. Il est évidemment risqué, dans ces conditions, de contribuer à la campagne d'un parti d'opposition. Les gens qui le font risquent de perdre des marchés gouvernementaux, tant que nous continuerons à fonctionner dans le système actuel.

Nous devons être très prudents en parlant de cela. Allons-nous réduire la liberté ou en donner davantage? Dans ce cas particulier, nous devons appliquer les mêmes règles à tout le monde. Autrement, ce serait comme une partie de football dans laquelle tous les joueurs d'un camp auraient les pieds attachés au sol.

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, j'écoute toujours avec beaucoup d'intérêt ce que le député a à dire. Je regrette qu'il ne soit pas lui-même le chef de l'opposition officielle.

Je sais que, dans une vie antérieure, le député enseignait les mathématiques. Je sais qu'il s'intéresse beaucoup aux jeunes. Or l'une

des caractéristiques du discours du Trône est son insistance sur les jeunes, en commençant par les programmes de préparation des enfants d'âge préscolaire, les programmes d'éducation de la prime enfance et ainsi de suite. Comme la plupart des députés, je crois que nous devons faire tout ce que nous pouvons en faveur des jeunes.

Je sais que le député étudie ces choses plus que je ne le fais moi-même. Il y a un paragraphe que personne n'a mentionné ni répété. Il se trouve à la page 12. Il dit que le gouvernement créera plus de possibilités pour les jeunes Canadiens pour leur permettre de contribuer à l'assainissement de notre environnement et à la réalisation des priorités mondiales du Canada, surtout en Afrique.

Le député s'intéresse beaucoup aux jeunes. La plupart d'entre nous voudraient que les jeunes soient heureux et participent d'une façon créative et constructive à des choses telles que l'environnement ou, comme on le voit ici, au développement de l'Afrique. Nous nous souvenons qu'il y a plusieurs décennies, lorsque Katimavik était à son apogée, que ce projet offrait des activités aux jeunes du Canada et d'ailleurs. Katimavik existe encore et continue à faire de l'excellent travail.

Je me demande si le député a des idées sur la façon dont ce paragraphe peut...

• (1640)

Le président suppléant (M. Bélair): Le député d'Elk Island a la parole.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, je tiens à dire très clairement que la seule raison pour laquelle j'aimerais maintenant être chef de l'opposition, c'est que le chef de l'opposition et le premier ministre sont les seuls à la Chambre qui n'ont à respecter aucune limite de temps. C'est la seule raison. Que ce soit bien clair.

En ce qui concerne la question du député, il est évident que le meilleur investissement que nous puissions faire est dans l'éducation, la santé et le bien-être de nos jeunes et de nos enfants. Je suis tout à fait d'accord sur ce point. Toutefois, grâce au gouvernement libéral, les étudiants d'aujourd'hui n'obtiennent leur diplôme universitaire qu'après s'être endettés au maximum. Je ferais mieux. Je veillerai à ce que les différents paliers de gouvernement contribuent suffisamment au coût de l'enseignement universitaire et collégial pour que les frais de scolarité puissent baisser. Les étudiants seraient alors beaucoup moins endettés et seraient en mesure, une fois diplômés, d'utiliser leur argent pour s'établir en affaires, s'acheter une maison et contribuer ainsi à l'économie.

Je pourrais poursuivre pendant une autre heure. Je regrette que le temps passe si vite.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, pendant que j'écoutais le débat, y compris les propos du député d'Elk Island, j'ai parcouru le texte imprimé du discours du Trône. Je crois qu'il conviendrait de qualifier ce document de discours du Trône des députés libéraux d'arrière-ban.

L'Adresse

La députée de Guelph—Wellington a mentionné que, selon elle, le discours du Trône reflétait plutôt la pensée du premier ministre. En examinant les idées présentées dans ce texte, on découvre qu'elles viennent plutôt de députés de l'arrière-ban. Par exemple, la partie du discours du Trône qui traite des moyens de renforcer la sécurité du système alimentaire canadien reprend une idée déjà exprimée dans une lettre du député de Toronto—Danforth adressée au premier ministre. Le député avait aussi transmis cette lettre à d'autres collègues et je retrouve son idée dans le discours du Trône. Je partage mon temps de parole avec le député de Toronto—Danforth et il pourra expliquer lui-même comment il se fait que ses idées se retrouvent dans ce document.

Plus loin, il est question de combattre le syndrome d'alcoolisme foetal et ses effets, une idée défendue par le député de Mississauga-Sud. À la page suivante, le discours du Trône dit que le gouvernement réformera aussi le droit de la famille, en insistant sur les meilleurs intérêts des enfants. Encore une fois, voilà une idée qui fut ardemment défendue par le député de Mississauga-Sud et celui de Sarnia—Lambton, si ma mémoire est fidèle.

Dans une autre partie du texte, il est question de stratégie nationale antidrogue. C'est un dossier que défend inlassablement la députée de Burlington.

Voilà les concepts que j'ai facilement pu reconnaître en parcourant le discours du Trône. Personne ne devrait affirmer que le discours du Trône ne reflète pas les idées des députés d'arrière-ban ou que ce côté de la Chambre refuse d'écouter ce que proposent les députés d'arrière-ban.

Je constate avec regret qu'on a dit, au début de l'été—et cela était surtout le fait de députés d'opposition, je dois le dire—qu'il était inutile pour les députés libéraux d'arrière-ban de répondre à la lettre du premier ministre les invitant à soumettre des idées pour le discours du Trône. La preuve du contraire se trouve dans le discours du Trône. Je suis convaincu de n'avoir distingué que la moitié des députés libéraux et même certains députés d'opposition qui ont trouvé incorporées dans l'énoncé de politique du gouvernement les idées et les suggestions qu'ils avaient adressées directement au premier ministre.

J'ai moi aussi soumis quelques idées par écrit au premier ministre. Comme le savent les députés, je me suis beaucoup occupé des questions de transparence et d'imputabilité. Dans ma lettre au premier ministre, je lui ai dit, surtout à ce moment-ci où les marchés sont si incertains et la confiance dans les institutions publiques tellement ébranlée par le genre de scandales dont nous avons été témoins aux États-Unis dans le cas des sociétés WorldCom et Enron, qu'il devrait se concentrer sur un programme d'action en matière de transparence et d'imputabilité qui lui permette de modifier la Loi sur les corporations canadiennes et d'améliorer les normes de gouvernance des entreprises concernant aussi bien les sociétés à but lucratif que les sociétés sans but lucratif.

Et voici que cela se retrouve à la page 11 du discours du Trône, où il est dit que le gouvernement passera en revue et, si nécessaire, changera ses propres lois et renforcera les moyens de les appliquer, afin que les normes de gouvernance auxquelles sont astreintes les entreprises constituées en vertu des lois fédérales soient respectées.

Je suggérerais par ailleurs dans ma lettre que la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes devait être réformée et renforcée, et voici ce que je découvre dans le discours du Trône:

Le gouvernement renforcera la mesure législative régissant ses rapports avec les lobbyistes.

Cette initiative se faisait attendre depuis longtemps, car la Loi sur l'enregistrement des lobbyistes est impuissante à discipliner les lobbyistes qui font fi de l'esprit et de la lettre de la loi; ce renforcement s'impose donc.

Dans ma lettre, je soutenais également que le gouvernement devait présenter à nouveau le projet de loi C-61, qui imposerait des normes élevées et des normes appropriées de transparence et d'imputabilité dans les communautés autochtones, en ce qui a trait aussi bien à leurs activités financières qu'à leurs méthodes démocratiques. C'est ce que nous pouvons lire au milieu de la page 14.

● (1645)

En fait, si j'avais une véritable critique à faire au sujet du discours du Trône, en particulier en ce qui concerne la politique que devrait, selon moi, adopter le gouvernement, c'est que ce dernier n'a pas suffisamment insisté sur le fait que ce discours du Trône engage le gouvernement sur la voie d'un nouveau programme, un programme accru et urgent de transparence et de reddition de comptes.

Le gouvernement, nous l'avons vu, prône des normes éthiques améliorées et un code de conduite pour les députés. Je souscris à cette position, et l'opposition en a d'ailleurs fait état, mais il ne s'agit là que d'un aspect modeste du type de transparence et de responsabilité que nous devons mettre en place dans toutes les institutions publiques. Je crois que l'une des institutions les plus importantes de toutes est la façon dont nous élisons nos représentants à la Chambre, qu'il s'agisse des députés ou des candidats à la direction des partis.

Je déplore que nous ne puissions obtenir du chef de l'opposition l'information concernant le financement de sa campagne. Je n'accepte pas l'explication du député d'Elk Island selon laquelle il lui est impossible de divulguer cette information parce qu'il craint que le gouvernement ne pénalise les personnes qui lui ont accordé son appui en tant que candidat à la direction de son parti.

Dans une campagne électorale, il va de soi que des personnes appuient d'autres partis que le parti au pouvoir. Je ne pense pas que le gouvernement actuel ou, espérons-le, tout autre gouvernement formé par un parti de l'opposition, pénaliserait un citoyen qui fait un don à un parti ou à un candidat. La clé est la transparence.

Malheureusement, nous ne le savons pas, quoique nous soupçonnons le chef de l'opposition d'avoir reçu de l'aide financière d'un groupe de pression bien connu, la National Citizens' Coalition, qui oeuvre dans l'Ouest. Nous ignorons d'où proviennent ces fonds. Je pense que le chef de l'opposition a déjà été président de cette organisation. Pourquoi ne nous dit-il pas si cet organisme l'appuie? Pourquoi ne nous dit-il pas qui finance cette organisation? Nous la soupçonnons de recevoir des fonds de l'étranger.

Je rappelle au député d'Elk Island que, lorsque le chef de l'opposition dirigeait la National Citizens' Coalition, cet organisme s'est adressé aux tribunaux pour nous empêcher de savoir qui le finançait, dans l'éventualité où il agirait comme tiers publicitaire dans une campagne électorale.

Il vaut vraiment joindre le geste à la parole. Il n'est pas seulement question du comportement éthique des députés individuels, mais également du comportement éthique des chefs de parti. Il s'agit de la transparence de toutes les institutions.

L'Adresse

Je dois avouer que je suis un peu déçu, car même si bien des sujets ont été abordés dans les discours du Trône, pour ce qui est du domaine qui me tient le plus à coeur, le gouvernement ne s'est pas engagé à réformer la Loi sur l'accès à l'information. On y fait allusion en mentionnant que les Canadiens veulent que leur gouvernement soit ouvert. Dans les sujets d'entretien, c'est-à-dire des notes d'information remises aux ministres appelés à rencontrer les médias pour commenter le contenu du discours du Trône, il semble se dégager une politique gouvernementale. Je pense en particulier au sujet d'entretien qui dit ceci:

Afin de mieux servir les Canadiens, nous rendrons nos institutions publiques et politiques plus ouvertes, transparentes et responsables.

Monsieur le Président, je crois que mon gouvernement devrait joindre le geste à la parole. J'espère que dans les semaines qui viennent, et je dirais même très prochainement, le gouvernement joindra le geste à la parole et qu'il ne se contentera pas de souhaiter que le gouvernement devienne plus ouvert, mais qu'il déposera un projet de loi réformant la Loi sur l'accès à l'information et donnant aux Canadiens un plus grand accès au fonctionnement du gouvernement. La transparence et la responsabilité sont deux valeurs que nous devrions défendre et je crois que le discours du Trône, malgré le fait qu'il ne mentionne pas de façon précise la Loi sur l'accès à l'information, représente un important pas en avant.

• (1650)

M. Larry Spencer (Regina—Lumsden—Lake Centre, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'aime bien cette expression «joindre le geste à la parole»! L'idée est bonne et je suis d'accord avec le principe. Je voudrais rappeler un passage du discours du trône où l'on dit «Le gouvernement réaffectera ses ressources en fonction de ses priorités les plus importantes et de nouveaux objectifs.»

Si mon souvenir est bon, on nous a présenté un mini-budget l'automne dernier ou plus récemment. Je perds la notion du temps dans cette institution. La vérificatrice générale, si je ne m'abuse, a donné à entendre qu'il conviendrait de réexaminer l'affectation de quelque 16 milliards de dollars et de réaffecter ces fonds à de nouveaux programmes, mais le parti d'en face n'a pas réussi à trouver un seul dollar à réaffecter.

Le député croit-il vraiment que le gouvernement joindra le geste à la parole et qu'il réaffectera ces ressources à de nouveaux objectifs?

M. John Bryden: Je le crois, monsieur le Président, mais il existe d'autres moyens de faire des économies d'échelle. Lorsque j'ai fait référence à la Loi sur l'accès à l'information, j'ai expliqué qu'un autre aspect de cette réforme importante est le fait qu'elle permettra d'améliorer considérablement le rendement du gouvernement, ne serait-ce que de par son fonctionnement quotidien avec l'Internet, et c'est ce qui explique que nous devions procéder à une réforme car nous sommes dans une voie de non-retour en ce qui concerne l'Internet, et il nous est en fait possible de gérer latéralement, plutôt que hiérarchiquement, le gouvernement et les grandes entreprises.

Si nous adoptions pareille loi, nous pourrions économiser des milliards de dollars. Si nous pouvions appliquer pareille transparence au domaine des soins de santé, par exemple aux hôpitaux, je l'ai d'ailleurs proposé à la commission Romanow, et là encore si les hôpitaux adoptaient des pratiques transparentes, le rendement serait considérablement accru et les économies seraient de taille.

Ainsi, le meilleur moyen de créer des ressources nouvelles à consacrer à de nouveaux programmes est de réduire les dépenses consacrées aux programmes existants.

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'ai écouté le député, qui a parlé du fait de joindre le geste à la parole et de ce que cela signifiait. Je me souviens d'avoir entendu à la Chambre tous les beaux discours des députés d'en face au sujet d'un commissaire à l'éthique qui allait remédier à une foule de ces problèmes et d'avoir été témoin de la fébrilité des députés ministériels, qui croyaient que c'était peut-être la solution.

Je voudrais simplement rappeler au député que le commissaire à l'éthique dont il était question ne relève que du premier ministre et n'a aucun compte à rendre ni à un comité ni aux députés. Tout ce qu'il dit est gardé secret à moins que le premier ministre n'en décide autrement.

Le député devrait peut-être enlever ses lunettes roses et se rendre compte de ce qui a été dit à la Chambre avant et de ce qui s'est produit d'un discours du Trône à l'autre et d'un discours du budget à l'autre. Il y a des gens qui commencent à en avoir assez.

• (1655)

M. John Bryden: Monsieur le Président, d'abord, je pense que le commissaire à l'éthique devrait relever du Parlement. Ensuite, je tiens à rappeler au député que mes efforts en vue de faire avancer le dossier d'une plus grande transparence en réformant la Loi sur l'accès à l'information ont achoppé quand le projet de loi d'initiative parlementaire que j'avais présenté à la Chambre a été rejeté par le parti d'opposition dont est membre le député. Maintenant, au lieu de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire, je dois m'en remettre à un projet de loi d'initiative ministérielle.

J'espère que le gouvernement présentera dans les mois à venir un projet de loi modifiant la Loi sur l'accès à l'information.

M. Ken Epp (Elk Island, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir intervenir. Je viens de recevoir un message: une dame s'est présentée à mon bureau de circonscription, à Sherwood Park, pour expliquer qu'elle n'a que les prestations du RPC et de la sécurité de la vieillesse. On lui a donné 2 500 \$ au moment du décès de son mari, ce qui n'a pas suffi à couvrir les frais funéraires. Puis, ce montant a été considéré comme un revenu et récupéré par l'impôt. Il lui est resté 13¢.

Étant donné ce traitement abusif de l'argent des contribuables, pourquoi n'avons-nous pas droit à une certaine transparence dans les marchés de l'État? Le député réclame la transparence. Pourquoi n'avons-nous pas droit à la transparence, pourquoi ne nous rend-on aucun compte, lorsqu'il s'agit de ces marchés de publicité, par exemple, où il ne se fait aucun travail, sinon signer le chèque et l'encaisser?

M. John Bryden: Monsieur le Président, le député sait que le gouvernement est déterminé à revoir les dispositions sur les commandites. C'est précisément ce que je veux faire avec la Loi sur l'accès à l'information. Je réclame l'impartition. C'est ce que nous voulons faire.

Cependant, je ne saisis pas très bien le lien avec cette personne âgée qui a maille à partir avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada. J'ai le même problème dans ma circonscription. C'est un problème très épineux, mais le gouvernement actuel est compatissant et va s'en occuper.

M. Dennis Mills (Toronto—Danforth, Lib.): Monsieur le Président, le député d'Elk Island a parlé d'une de ses électrices qui vient d'enterrer son mari et à qui on a repris un montant de 2 500 \$. C'est le genre de problème, le genre d'électeur dont les députés devraient pouvoir s'occuper.

L'Adresse

J'ai toujours cru que les députés devaient être les interprètes de ceux qui ne peuvent se faire entendre, intercéder pour les hommes et les femmes défavorisés, ceux qui n'ont pas les moyens de se payer des lobbyistes. Nous devons nous occuper des électeurs qui ont des problèmes comme ceux de la dame dont le député d'Elk Island a parlé.

Depuis sept ou huit ans, il y a à la Chambre des communes une sorte d'obsession fiscale qui m'a souvent fait grimper dans les rideaux. Les gens ont chaudement applaudi parce que nous avions éliminé le déficit un an plus tôt que prévu. J'ai dit plusieurs fois à la Chambre au cours des dernières années que je ne considérais pas cela comme une réalisation si extraordinaire.

Je viens d'un secteur du centre-ville de Toronto où bon nombre de familles à faible revenu ont eu à assumer le fardeau du remboursement anticipé du déficit. J'avoue bien franchement qu'au cours des quelques derniers mois, j'ai été terriblement déçu de l'orientation qu'a prise mon gouvernement libéral. J'ai senti que nous manquions une occasion en or avec la reprise de l'économie et les excédents budgétaires dont nous jouissons de nous attaquer un vrai système de valeurs qui est à la base de l'idéologie libérale.

En écoutant le discours du Trône hier, je n'en revenais pas. J'avais l'impression d'assister à une conversion. Le premier ministre est titulaire d'une charge publique depuis 40 ans et je pensais que son projet de loi sur la clarté référendaire était son plus beau joyau, mais je dois avouer que ce discours du Trône est meilleur encore.

À la fin du mois d'août, il a envoyé une note à tous les membres de notre caucus pour obtenir nos idées sur ce que nous pourrions faire. J'ai passé quelques jours à consulter certains de mes électeurs et nous avons décidé d'envoyer au premier ministre une lettre explicite, définissant clairement ce que les électeurs de ma circonscription considéraient comme des dossiers importants. Je leur ai dit que je ne voulais pas créer d'attente parce que depuis quelques années nous avons talonné l'administration dans de nombreux dossiers, mais on nous rappelle toujours cette obsession fiscale qui exige des coupes un peu partout parce qu'il n'y a pas d'argent. Je leur ai toutefois dit que j'étais prêt à essayer encore une fois.

Le 9 avril, nous avons écrit une lettre au premier ministre, l'enjoignant d'avoir le courage de se pencher sur certaines des questions que nous avons soulevées dans notre collectivité.

● (1700)

Je désire remercier toutes les personnes de ma collectivité, hommes et femmes, qui se sont réunies pendant deux jours et demi pour rassembler ces idées. J'ai parlé à certaines d'entre elles hier soir, et elles étaient fort enthousiastes.

Il est question de s'occuper des personnes gravement malades à la page 5 du discours du Trône. Nous avons dit que le Canada est l'un des rares pays à ne pas avoir de plan national de lutte contre la faim. La sécurité de notre système alimentaire national doit devenir une priorité, et cet objectif figure à la page 4.

Le Canada ne possède pas de cadre national de gestion de ses ressources en eau potable. Il en est question à la page 7. Il y a au Canada environ un million d'enfants qui ne peuvent participer à des activités organisées de sport amateur et de loisirs parce que les familles sont incapables de régler les droits d'inscription ou les coûts de l'équipement. Nous avons parlé des besoins en matière de santé. Il est question de l'aide aux enfants du Canada à la page 5 du discours du Trône.

Nous connaissons tous le problème qui existe à l'échelle du pays en matière de logement à prix abordable. À la page 11, le

gouvernement s'engage à accroître ses investissements en matière de logement abordable, en sus des 650 millions de dollars prévus.

Nous avons adressé au premier ministre une note dans laquelle nous remettons en question le plan de réaménagement du secteur riverain de Toronto par M. Fung, M. Smith et le ministre des Transports, initiative dans le cadre de laquelle des zones contrôlées par le gouvernement du Canada seraient entièrement transformées en des condominiums pour les riches. Ce problème est abordé à la page 7. Nous verrions à ce que la partie restante du secteur riverain de Toronto devienne sensible à l'environnement et propice aux loisirs des familles et des enfants.

J'ai adopté une attitude dure à l'égard de l'exécutif du gouvernement au fil des ans, mais je dois dire que je suis content aujourd'hui. Je sais que mes électeurs le sont.

Je remercie les hommes et les femmes ayant contribué à la rédaction de cette vision renouvelée qui correspond vraiment à un ancien libéralisme, mais qui deviendra maintenant le nouveau libéralisme. J'espère que l'esprit de ce document exercera une impulsion qui permettra de passer à l'étape de l'exécution. Comme mon collègue d'Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot l'a dit plus tôt, nous devons maintenant veiller à ce que se réalisent les engagements figurant dans ce document, dans ce joyau finement ciselé.

Au moment où nous mettons en oeuvre les mesures prévues dans le discours du Trône, notre popularité en souffrira, mais il y a déjà trop longtemps que nous nous préoccupons ici des sondages, et nous n'avons pas mis suffisamment l'accent sur ces causes. Ces dernières auront un coût et indisposeront certaines personnes, en particulier celles de la classe privilégiée au pays, mais lorsque les Canadiens constateront que ces initiatives ont pour objet d'améliorer le sort des gens, ces causes ne seront plus aussi impopulaires et les Canadiens se rallieront à nous. J'appuie pleinement toutes les mesures prévues dans le discours du Trône.

● (1705)

Mme Wendy Lill (Dartmouth): Madame la Présidente, permettez-moi de demander au député ce qu'il pense de la question des personnes handicapées.

J'ai lu le discours du Trône et j'y ai relevé deux renvois aux personnes handicapées. Il y a deux promesses que j'aimerais voir concrétisées: l'aide aux familles à faible revenu qui assument la responsabilité d'un enfant ayant un handicap grave et l'injection possible de fonds pour éliminer les obstacles à la participation au travail et à l'apprentissage auxquels doivent faire face les personnes handicapées. Toutefois, comment se fait-il que ce gouvernement, qui semble poursuivre ces deux objectifs et qui les atteindra peut-être ou non, puisse du même coup réduire le nombre de personnes admissibles au crédit d'impôt pour personnes handicapées?

Nous avons appris, il y a plus ou moins une semaine que les critères d'admissibilité au crédit d'impôt seraient de plus en plus resserrés. On passe le panier d'épicerie et les vêtements des demandeurs au microscope afin de voir s'ils ont droit à ce mince crédit d'impôt.

D'un côté, nous avons un gouvernement qui cherche des boucs émissaires et qui fait pratiquement la guerre aux personnes handicapées, et de l'autre, nous avons tous les buts nobles dont le député vient de parler. Est-ce que le député peut m'aider à comprendre cette incroyable dichotomie?

M. Dennis Mills: Madame la Présidente, je suis ravi que l'on me pose cette question, car j'ai voulu l'aborder dans mon introduction.

L'Adresse

Il y a deux semaines, plusieurs femmes et hommes handicapés se sont présentés à mon bureau de circonscription de Danforth. J'ai été horrifié de voir l'aspect bureaucratique des nouveaux règlements. J'ai téléphoné au vice-premier ministre et au ministre des Finances pour leur dire que je trouvais cela inacceptable. J'en ai discuté avec d'autres militants au sein de mon parti et je suis prêt à parier n'importe quoi que l'engagement de ce gouvernement libéral à l'égard des plus défavorisés ne se démentira aucunement. On révisera et on éliminera les obstacles bureaucratiques de la réglementation dans un avenir pas très lointain.

• (1710)

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, je voudrais que le député nous donne son sentiment sur la protection de l'environnement et les parcs nationaux. Il soutient qu'il a été question, dans le discours du Trône, du secteur riverain de Toronto.

Nous avons, à Windsor, en Ontario, un jardin botanique de végétation printanière qui est l'un des derniers endroits où l'on fait pousser de l'herbe haute des Prairies. Il s'agit d'une espèce végétale menacée de disparition, au même titre que le massasauga qui doit être protégé. Le gouvernement fédéral a joué un rôle mineur en ce qui concerne cette protection. Le fardeau en incombe essentiellement à la municipalité dans l'état actuel des choses.

Je ne vois pas qu'il soit question du secteur riverain de Toronto dans le discours du Trône. Devons-nous en déduire que, en ce qui concerne Windsor-Ouest, ce secteur d'importance biologique et écologique pour l'Amérique du Nord sera préservé? Puis-je en faire l'annonce à mes électeurs?

M. Dennis Mills: Madame la Présidente, étant moi-même originaire de ce secteur riverain de Toronto, je ne suis pas qualifié pour dire s'il est possible ou non que l'on crée un parc national dans la région du député. Nous savons tous que la Loi sur les espèces en péril, que nous avons pratiquement adoptée et qui est morte au *Feuilleton*, sera présentée une nouvelle fois sous peu. Cette mesure législative devrait nous permettre de trouver une solution à ce problème.

M. Joe Comartin (Windsor—St. Clair, NPD): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Winnipeg—Transcona.

En écoutant hier le discours du Trône prononcé par la Gouverneure générale, une question me revenait sans cesse à l'esprit. Est-ce bien tout ce que ce gouvernement a à offrir à ce pays après neuf ans? Est-ce bien cela? Le Canada ne pouvait-il s'attendre à mieux après toute l'expérience acquise par ce gouvernement au cours des neuf dernières années?

En tant que porte-parole officiel de mon parti sur la question, je me suis intéressé plus particulièrement à l'environnement et aux messages, aux thèmes et aux idées sur ce sujet qui auraient dû figurer dans le discours et que tout le pays attendait. Mais le discours est resté muet sur la question. Bien sûr, on a parlé de la ratification du Protocole de Kyoto, mais comme l'a souligné notre chef plus tôt aujourd'hui, a-t-on traité la question avec sincérité ou à la manière typique des libéraux?

J'ai accompagné le premier ministre à Johannesburg. Je l'ai alors entendu prendre position en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto. À mon retour au Canada quelques jours plus tard, je les ai vus, lui et d'autres ministres de son gouvernement, tenter de se libérer des engagements pris précédemment devant la communauté internationale et tous les Canadiens. J'ai espéré qu'il ait eu le temps depuis de réfléchir à son obligation à l'égard du pays et de la planète

sur la question de Kyoto, mais le discours du Trône ne m'a aucunement rassuré.

Le gouvernement aurait pu profiter de ce discours pour indiquer clairement qu'il est résolu à s'attaquer sérieusement au problème des changements climatiques et du réchauffement de la planète. Le discours du Trône aurait dû établir un échéancier pour remplir nos engagements, mais, toujours en raison de la mollesse à laquelle nous a habitués ce gouvernement, et plus particulièrement le premier ministre, ce ne fut pas le cas.

Il n'a pas précisé le plan du gouvernement et n'a pas dit s'il y aurait un plan. Aucune date n'a été fixée, que ce soit pour la ratification ou la mise en oeuvre du protocole. Compte tenu des inquiétudes que suscite le Protocole de Kyoto au pays, de telles précisions s'imposaient, mais elles étaient absentes du discours.

On a déjà mentionné d'autres questions liées à l'environnement dans le discours du Trône au cours des dernières minutes. On a mentionné la question de la qualité de l'eau. Nous devons situer le discours du Trône dans le contexte de ce qui s'est passé au cours des dernières années relativement à la question de la qualité de l'eau. Il y a eu Walkerton, où sept personnes sont mortes parce que l'eau était insalubre. À North Battleford, des gens ont été gravement malades parce que la qualité de l'eau était mauvaise.

• (1715)

Je ne sais plus exactement combien d'alertes et d'avertissements concernant l'eau nous avons eus dans le pays. Dans ce contexte, les Canadiens ne se seraient-ils pas attendus à autre chose qu'un énoncé neutre concernant des lignes directrices en matière d'eau dont le respect serait clairement non obligatoire, complètement volontaire? C'est tout ce que le gouvernement a pu nous donner.

On a également mentionné la qualité de l'air. Encore une fois, dans ce contexte, les Canadiens n'auraient-ils pas pu s'attendre à plus que cela? Nous entendons l'association médicale dire que, chaque année, des milliers de personnes meurent prématurément au Canada à cause de la piètre qualité de l'air.

Il est question dans le discours du Trône de discussions avec les États-Unis. Cela touche un point sensible chez moi parce que je viens d'une localité où la mauvaise qualité de l'air résulte en grande partie des pratiques en vigueur aux États-Unis.

Le gouvernement actuel a passé beaucoup de temps à discuter avec les États-Unis, mais n'a rien fait pour améliorer la qualité de l'air. Lorsque nous entendons cet énoncé neutre au sujet de discussions avec les Américains, cela ne nous porte pas à croire que le nombre de décès attribuables à la piètre qualité de l'air va diminuer dans un avenir prévisible.

Il a été fait mention de notre réseau de parcs et d'un engagement concernant la création de dix nouveaux parcs et de cinq nouvelles aires marines de conservation. Cela m'a semblé de vaines promesses parce que la situation est déplorable non pas dans certains, mais dans tous les parcs nationaux. Chacun d'eux est en train de se détériorer. Dans le discours du Trône, le gouvernement ne s'est pas engagé à freiner cette détérioration.

Mis à part l'environnement, il y a d'autres aspects qui auraient dû être abordés dans le discours du Trône. Je veux simplement parler de deux d'entre eux.

L'Adresse

L'ex-ministre des Finances et le premier ministre n'ont cessé de se vanter de l'excellent travail qu'ils ont accompli par rapport à la dette et au déficit. Ils ne parlent jamais du plein emploi, et il n'en a pas été fait mention dans le discours du Trône.

J'ai beaucoup voyagé ces dernières semaines. J'entends toujours les mêmes questions: «Qu'en est-il des emplois à valeur ajoutée et de la création d'emplois?» C'est ce que j'entends dans des localités à vocation forestière ainsi que dans d'autres à vocation énergétique. Pourquoi n'avons-nous pas de politiques qui favorisent une utilisation de nos ressources naturelles plus efficace que celle que dont nous avons été témoins jusqu'à maintenant? Rien n'est prévu à cet égard dans le discours du Trône. Voilà les observations que j'ai entendues partout au Canada.

Je veux parler d'un dernier point, celui des dépenses dans le domaine militaire. Qu'est-ce qui a été proposé? Malgré la situation actuelle, le gouvernement s'est engagé à attendre la fin de l'examen. Ce dont nous avons besoin, c'était que le gouvernement réitère son engagement à former nos militaires et à leur fournir l'équipement et le matériel nécessaires pour qu'ils assurent le maintien de la paix et qu'ils honorent nos obligations internationales. Il n'a pas été question de cela. Il n'a pas été fait mention de solutions créatives relativement au travail que pourraient accomplir nos forces armées. Tout était terne et très peu concluant.

• (1720)

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD): Madame la Présidente, je voudrais faire quelques observations au sujet du discours du Trône, comme cela m'arrive parfois. J'ai noté au moins trois graves lacunes de la part du gouvernement sur lesquelles je voudrais m'attarder. J'en trouverai probablement bien d'autres lorsque j'aurai le temps d'y réfléchir plus longuement. Je voudrais toutefois aborder brièvement la question des soins de santé, le Protocole de Kyoto ainsi que la démocratie et l'absence dans le discours du Trône de mesures visant à enrayer le déficit démocratique que notre collègue de LaSalle—Énard vient de découvrir depuis qu'il est député de l'arrière-ban.

Parlons d'abord de l'assurance-santé. Dans le discours du Trône, le gouvernement a omis de s'engager à redevenir un véritable partenaire dans le régime de soins de santé comme il l'était à l'origine avec les provinces, rôle qu'il a délaissé en prenant la décision unilatérale de cesser progressivement de verser sa part du financement de l'assurance-maladie.

Comme je siége ici depuis 23 ans, j'ai été témoin de la réduction unilatérale des paiements de transfert que le gouvernement fédéral verse aux provinces au titre de l'assurance-maladie. Le tout a commencé sous le règne des libéraux et par le budget déposé par Allan MacEachen en 1981 ou 1982. Ensuite, il y a eu les mesures budgétaires des conservateurs et de Jake Epp, à l'époque où il était ministre de la Santé. En 1984, le gouvernement conservateur décidait unilatéralement de réduire le financement, comme l'ont fait par la suite les libéraux. Finalement, il y a eu le budget catastrophique de 1995, au moyen duquel le député actuel de LaSalle—Énard a presque réduit à néant la contribution fédérale au régime de soins de santé et a mis en place les éléments ayant provoqué la crise qui secoue actuellement le régime de soins de santé, les libéraux ayant par le fait même donné aux privatiseurs l'occasion de sévir.

Par conséquent, ce n'est pas d'un engagement à rencontrer les premiers ministres après le dépôt du rapport Romanow dont nous avons besoin, non pas qu'une réunion des premiers ministres sur les soins de santé soit une mauvaise chose. Ce serait une bonne idée.

Toutefois, ce dont nous avons besoin, c'était d'un engagement du gouvernement fédéral à redevenir partenaire à part entière et à s'acheminer, s'il ne peut le faire immédiatement, vers le partage à parts égales des coûts de la santé, base sur laquelle fut fondée l'assurance-maladie. Le fédéral pourrait alors se vanter d'être irréprochable tant du point de vue moral que financier, et l'un ne va pas sans l'autre. On ne peut pas prétendre faire la morale si l'on n'est pas irréprochable du point de vue financier. C'est quelque chose que le gouvernement fédéral refuse d'admettre. Ce n'est que lorsque les libéraux seront prêts à remettre dans les soins de santé tout l'argent dont ils les ont privés, et davantage, car même s'ils revenaient aux niveaux de 1993, cela n'équivaudrait pas à un partage égal des coûts, qu'ils pourront dire aux provinces: «Voici le genre de système de santé national que nous voulons et c'est le genre de système que nous exigeons de vous.» Et ça, le gouvernement ne l'a pas fait dans le discours du Trône.

Je vais maintenant parler très rapidement du Protocole de Kyoto puisque mon collègue de Windsor—St. Clair l'a très bien fait avant moi. À mon avis, le gouvernement montre peu d'enthousiasme pour l'accord. Cela me rappelle la manière dont il a défendu le traité des Nisga'as. Il ne l'a fait que quand il y a été obligé. Il a laissé d'autres personnes le défendre et il ne l'a lui-même défendu que lorsque la Chambre en a été saisie, ce qu'il fera probablement encore quand nous aurons une motion proposant la ratification. Peut-être même que la ministre de la Santé aura des choses positives à dire à ce sujet. Nous verrons bien.

On devrait voir là une occasion et non une nécessité horrible à laquelle le gouvernement doit se plier. L'idée de créer une nouvelle économie, édifiée à partir de technologies qui économisent l'énergie, édifiée à partir de sources d'énergie renouvelables, édifiée à partir de la création d'un mode de vie réellement nouveau, avec un retour au transport ferroviaire, le désengorgement des routes et la création de nouveaux modes de transport en commun, devrait être considérée comme quelque chose de passionnant. L'idée de créer un mode de vie selon lequel nous ne sommes pas constamment en mouvement, sachant que nous contribuons à la destruction définitive de la planète, devrait être quelque chose de passionnant, et le gouvernement devrait en faire la promotion beaucoup plus vigoureusement. Nous ne devrions pas être obligés de critiquer le gouvernement à cet égard. Nous devrions seulement avoir à l'appuyer. Nous aimerions pouvoir l'appuyer, mais il devrait faire preuve d'un peu plus de jugeote, d'un peu plus d'enthousiasme pour cette mission. Mais il n'en est rien.

• (1725)

Enfin, en ce qui concerne le déficit démocratique, cette notion est fort intéressante. J'adore voir le député de LaSalle—Énard découvrir l'existence d'un déficit démocratique après avoir présidé, en tant que ministre des Finances, à un des régimes les plus antidémocratiques, régimes parlementaires, s'entend. Je présume qu'un grand nombre de simples députés du Parti libéral ont estimé qu'il existait un déficit démocratique. S'ils pensent qu'il en existe un actuellement, il existait sûrement avant la démission, ou le congédiement, selon le point de vue où l'on se place, du ministre des Finances.

Que dit le discours du Trône? Il laisse entendre que des changements seront peut-être apportés au financement des campagnes électorales et des partis. Autant que nous sachions, et à en juger par l'intrigue qui se poursuit au sein du Parti libéral, ces changements visent probablement le député de LaSalle—Énard lui-même.

L'Adresse

Ce qui fait défaut, c'est l'aveu d'une grave déficience dans notre système électoral. Les Canadiens veulent un système dans lequel leur vote compte, peu importe le bureau de scrutin, et dans lequel leur vote contribue, d'une façon ou d'une autre, à la composition ultime de leur Parlement, peu importe la région où ils habitent et pour quel parti ils votent. Bien sûr, je parle d'un certain type de représentation proportionnelle.

À tout le moins, le gouvernement aurait pu dire: «Pourquoi ne pas créer un groupe de travail composé de députés de tous les partis pour étudier cela? Pourquoi ce groupe de travail ne se rendrait-il pas dans les régions pour entendre les Canadiens exprimer leurs opinions au sujet d'une réforme électorale?» Le gouvernement refuse peut-être la représentation proportionnelle, mais ceux qui estiment que ce serait une bonne idée et ceux qui pensent qu'il existe peut-être d'autres façons d'améliorer notre système électoral auraient au moins une possibilité de s'exprimer. Malheureusement, ce n'est pas le cas.

La livraison du *Globe and Mail* d'aujourd'hui présentait un excellent article rédigé par Hugh Segal et Ed Broadbent sur ce sujet, sur ce qui faisait défaut dans le programme de réforme démocratique du gouvernement, bien que je sois beaucoup trop indulgent lorsque je parle de programme. Le discours du Trône le mentionnait à peine.

Il n'y avait aucune mention, par exemple, au sujet du déficit démocratique, du chapitre 11 dans les quelques lignes consacrées au Canada et au monde. Il n'y avait aucune mention des accords commerciaux ou de la nécessité de les améliorer. Comme la Chambre le sait, le chapitre 11 traite du mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et l'État. Il permet aux entreprises d'intenter des poursuites contre les gouvernements si, agissant dans l'intérêt public, ceux-ci empêchent certaines sociétés de réaliser des bénéfices.

C'est une question de démocratie. Le vrai déficit démocratique réside dans les accords commerciaux qui limitent le pouvoir d'un gouvernement démocratiquement élu de protéger l'intérêt public ou d'agir en faveur du bien commun.

Cela n'est pas sans rapport avec ce qui se passe actuellement dans le secteur de la santé. La commission Romanow a commandé une étude qui a abouti à la conclusion suivante: si, dans le cadre de l'ALENA, nous permettons la multiplication des hôpitaux privés, tandis que les libéraux refusent d'agir, et si un gouvernement provincial refusait à un moment donné de laisser s'établir d'autres hôpitaux privés et cherchait à les éliminer, le gouvernement provincial pourrait ne pas pouvoir le faire sans être assujéti aux conditions du chapitre 11 si les hôpitaux en question appartenaient à des Américains qui en tiraient des bénéfices.

Tout est lié. Si le gouvernement souhaitait vraiment s'attaquer aux problèmes du déficit démocratique, c'est l'une des choses qu'il aurait au moins pu mentionner dans le discours du Trône.

Enfin, au sujet du déficit démocratique, le comité de la justice a recommandé à l'unanimité, pour la seconde fois en plusieurs années, que le gouvernement présente un projet de loi sur la responsabilité criminelle des entreprises, afin d'affronter des situations comme celle de Westray. C'était une recommandation unanime. Où sont les députés libéraux d'arrière-ban? Pourquoi ne sont-ils pas debout pour demander au gouvernement de respecter la recommandation unanime d'un comité permanent de la Chambre? Pourquoi cela n'est-il pas mentionné dans le discours du Trône?

Le discours aurait dû contenir une promesse découlant de cette recommandation unanime d'un comité de la Chambre des communes. Ce n'est pas le cas. Quiconque, de l'autre côté, souhaite parler de déficit démocratique devrait prendre la parole pour demander:

pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas la recommandation unanime d'un comité permanent?

Pourquoi les libéraux ne parlent-ils pas de cela?

Une voix: Pourquoi les comités ne dirigent-ils pas tous les travaux de la Chambre?

M. Bill Blaikie: J'ai entendu quelqu'un parler là-bas. Ce serait bien si les comités pouvaient diriger quelque chose. Ce serait bien si la recommandation unanime d'un comité était respectée de temps en temps.

• (1730)

M. Peter Stoffer (Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore, NPD): Madame la Présidente, le discours du Trône ne prévoit aucune stratégie industrielle non plus, en matière de construction navale par exemple. L'ancien ministre de l'Industrie a créé un comité qui a présenté unanimement une recommandation dans un rapport qui a été réalisé en collaboration avec le milieu des affaires, les provinces, les municipalités et les syndicats, et avec l'appui de nombreux députés libéraux de l'arrière-ban. Ce rapport intitulé «Vaincre les obstacles vers la prospérité» prévoit l'adoption d'une stratégie industrielle canadienne en matière de construction navale. Il n'en est absolument pas question dans le discours du Trône.

Une telle politique en matière de construction navale aurait pu vouloir dire un emploi pour des milliers de Canadiens de l'Atlantique, du Québec, de l'Ontario et de la côte ouest. Mon savant collègue peut-il me dire pourquoi, à son avis, il n'en est absolument pas question dans le discours du Trône du gouvernement libéral?

M. Bill Blaikie: Je ne sais pas très bien si l'on n'en a pas tenu compte par malice, par stupidité ou par mépris habituel des recommandations unanimes d'un comité de la Chambre.

Je sais de quelle recommandation de comité parle le député. Il me semble paradoxal qu'un pays ayant aussi long de côte que le Canada ne soit pas prêt à investir dans sa propre stratégie de construction navale. Je me souviens certes du lobby de la construction navale—ou quel que soit le nom qu'on veuille lui donner. Il ne s'agissait pas seulement de l'industrie. Les syndicats et les localités sont aussi venus expliquer à notre caucus la nécessité absolue d'une telle stratégie.

À propos de navires et d'absence de politique nationale en matière de construction navale, il ne faut certes pas compter sur le député de LaSalle—Émard pour proposer une politique nationale en matière de construction navale. Lorsqu'il s'agit de navires, sa politique veut que les navires de la Société maritime CSL Inc. battent pavillon étranger plutôt que canadien pour des raisons d'évasion fiscale. On peut difficilement appeler cela du leadership, du moins pas de la sorte qu'il nous faut. Il me semble que quelqu'un qui aspire à diriger notre pays ne voudrait pas risquer de se faire accuser de ne pas contribuer à la prospérité générale du Canada en faisant que ses navires battent tel ou tel pavillon parce qu'il veut éviter de payer des impôts au Canada.

L'Adresse

● (1735)

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Madame la Présidente, en ce qui concerne le député même dont notre collègue parle, je me demande quel type de déficit démocratique pourrait exister lorsqu'on examine le bilan. C'est plus un déficit en matière de crédibilité lorsqu'on parle du nombre de fois où ce député a voté comme les ministériels pour étouffer le débat par l'entremise de l'attribution de temps ou l'adoption simplement de motions de clôture à la Chambre des communes.

Le député de Winnipeg—Transcona siège depuis longtemps à la Chambre des communes. Il pourra vouloir faire allusion à d'autres gouvernements, mais voyons le bilan du gouvernement pour les 10 dernières années pour voir combien de fois le débat a été interrompu par la volonté du gouvernement. Or le député de LaSalle—Émard a voté avec le gouvernement à ces occasions.

Je me demande également si le député de Winnipeg—Transcona pourrait nous parler de la promesse faite en 1993 dans le livre rouge coécrit par ce même député, qui consistait à nommer un conseiller en éthique indépendant qui ferait rapport directement au Parlement. Lorsque cette même motion a été tirée mot à mot de ce livre rouge coécrit par le député de LaSalle—Émard et présentée au gouvernement, les ministériels et ce député ont voté contre leur propre parole. Où est la crédibilité? Quel déficit de crédibilité le gouvernement a-t-il pour que cela se produise?

M. Bill Blaikie: Madame la présidente, le député de Pictou—Antigonish—Guysborough soulève un bon point au sujet du conseiller en éthique. On a promis de créer un poste de commissaire à l'éthique indépendant—je pense que c'était le terme employé à l'origine—qui serait un fonctionnaire de la Chambre et ferait rapport au Parlement. Cela ne s'est jamais produit. Je pense que c'est la source d'une bonne partie des problèmes que le gouvernement a eus au cours des neuf dernières années. S'il avait tenu sa propre promesse et mis en place ce type de personne, il aurait été en mesure de faire face à certains problèmes qui se sont produits de l'autre côté.

Le député a parlé de la clôture. Il prévoyait ma réponse lorsqu'il a déclaré que je voudrais peut-être faire allusion à d'autres gouvernements. Il a dit cela car il sait que, lorsqu'il me pose des questions sur la clôture, je parle souvent de la fréquence avec laquelle les gouvernements progressistes-conservateurs que j'ai connus ont utilisé la clôture.

Manifestement, c'est devenu une caractéristique de la vie parlementaire contre laquelle nous devrions nous élever. Nous devons trouver le moyen de négocier, tous ensemble, d'une façon telle que les questions vraiment importantes obtiennent le type d'attention qu'elles méritent. Au lieu de cela, nous avons une culture parlementaire dans laquelle, si une chose est vraiment importante, nous en discutons pendant une journée alors que, si elle n'est pas très importante, nous en discutons à jamais car lorsque...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): La députée de Parkdale—High Park.

Mme Sarmite Bulte (secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien, Lib.): Madame la Présidente, je suis vraiment heureuse de prendre part au débat sur la réponse au discours du Trône.

Dès mon retour à la Chambre, après avoir entendu au Sénat, hier, Son Excellence la Gouverneure générale lire le discours du Trône, j'ai éprouvé beaucoup de fierté en tant que députée du gouvernement libéral.

Le discours du Trône reflète vraiment les valeurs libérales. Mais surtout, les valeurs et les priorités qu'il énonce sont celles des Canadiens.

Je voudrais tout d'abord remercier le premier ministre de sa lettre du 5 août, dans laquelle il invitait les députés de notre caucus à proposer les principaux sujets qu'ils souhaitaient voir aborder dans le discours du Trône. J'ai écouté avec intérêt mon collègue, le député de Toronto—Danforth, parler de la façon dont il a lui aussi donné suite à cette lettre.

J'ai tenu un certain nombre de tables rondes dans ma circonscription, et il est ressorti de ces consultations que mes électeurs souhaitaient voir quatre grands sujets traités dans le discours du Trône, dans l'ordre de priorité suivant: les soins de santé, l'environnement, la politique urbaine et, enfin, les arts et la culture.

Comme le faisait remarquer le député de Toronto—Danforth, les personnes qui ont lu le discours du Trône auront constaté qu'il y est effectivement question de ces priorités. J'aimerais prendre le temps qui m'est imparti pour en parler. Je signale que je partage mon temps de parole avec le député de Mississauga-Ouest.

D'abord et avant tout, mes électeurs ont été très clairs au sujet des soins de santé. Ils ne souhaitent pas que le gouvernement abandonne le régime de soins de santé financé par l'État et accessible à tous, dont nous jouissons actuellement. En fait, le discours du Trône a reconnu que les Canadiens accordent aux soins de santé une importance plus grande qu'à tout autre sujet.

Dans son adresse en réponse au discours du Trône de ce matin, le premier ministre a déclaré que les soins de santé constituent un droit fondamental pour les Canadiens. Comme l'annonçait le discours du Trône, le premier ministre convoquera une rencontre des premiers ministres au début de l'année prochaine, en vue de mettre en place un plan général de réforme des soins de santé.

Dans le discours du Trône, le premier ministre s'est engagé à réviser certaines choses, dont la législation fédérale sur la protection de la santé, le renforcement de la sécurité du système alimentaire canadien et l'établissement d'une stratégie nationale prônant une vie saine, l'activité et le sport. Je ne peux suffisamment insister sur l'importance de telles mesures. Nous avons discuté, en Chambre, du tabagisme chez nos enfants et des moyens dont nous disposons pour les convaincre de cesser de fumer.

Ce n'est pas uniquement le tabagisme; il y a aussi l'obésité. Nous, les Canadiens, avons tendance à être sédentaires et nous ne faisons rien à ce propos. Nous nous fions trop à notre système des soins de santé pour nous tirer d'affaire. Nous devons, en tant qu'individus, prendre une certaine part de responsabilités à l'égard de notre santé et établir un programme d'activités et de sports comme le mentionnait le député de Toronto—Danforth. De nombreuses familles ne peuvent simplement pas s'offrir ce genre d'activités. Que pouvons-nous faire pour encourager l'organisation de ces activités au sein de notre collectivité?

Enfin, mais non par ordre d'importance, le premier ministre s'est penché, dans la partie du discours consacrée aux soins de santé, à l'importance d'aider les familles à prendre soin d'un enfant, d'un parent ou d'un conjoint gravement malade. En fait, il y a quelques années, j'ai demandé une question à un prédécesseur de la ministre du Développement des ressources humaines actuelle au sujet des dispositions prises par notre gouvernement à l'égard de ce que l'on appelait alors les soins d'un parent mourant. Le gouvernement de la Suède a d'ailleurs une telle loi. Nous pourrions faire de même pour nous assurer que des particuliers ne sont pas pénalisés parce qu'ils doivent ou veulent être à la maison avec leurs proches gravement malades.

Mon père est actuellement très malade et doit subir une opération chirurgicale sous peu. Ma mère est décédée et nous avons pris soin d'elle. C'est tellement important que nous nous rendions compte, en tant que société, que cela n'enlève rien à notre système de soins de santé. Nous devons aussi permettre aux individus de prendre soin de leurs proches. Je félicite le premier ministre et le gouvernement d'avoir fait cette recommandation.

• (1740)

En ce qui concerne les programmes environnementaux, il est absolument clair dans ma circonscription que nous devons nous attaquer au problème du réchauffement de la planète. Il est important de ratifier le Protocole de Kyoto. J'ai entendu des gens d'en face dire qu'il n'y a aucun engagement, mais seulement une résolution. De toute évidence, ces députés n'étaient pas ici aujourd'hui pendant la période des questions quand le premier ministre a expliqué que ratifier Kyoto est une décision qui ne dépend pas du gouvernement. En fait, nous allons présenter une résolution à la Chambre. Nous la débattons, nous en parlerons et elle fera partie du processus consultatif.

Mes électeurs estiment que nous devons également prendre des mesures pour accélérer l'utilisation de technologies non polluantes. Ils pensent aussi qu'il est très important, spécialement dans ma circonscription urbaine à Toronto, d'investir dans le transport ferroviaire afin de réduire le recours à l'automobile, qui pollue davantage l'air. Je dis à mes électeurs qu'il faut regarder ce qu'il y a dans le discours du Trône. Nous allons ratifier Kyoto et nous le ferons d'ici la fin de l'année.

Par ailleurs, nous allons créer 10 parcs nationaux et 5 aires marines nationales de conservation. Nous sommes toujours déterminés à améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux existants. Nous allons présenter de nouveau la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale ainsi que le projet de loi sur les espèces en péril et renforcer la législation sur les pesticides.

Dans la partie du discours du Trône intitulée «Des villes compétitives et des communautés en santé», on promet un programme d'infrastructure de 10 ans. Il y est précisé que nous travaillerons avec nos partenaires en vue d'appuyer le développement de systèmes de transport sécuritaires, efficaces et respectueux de l'environnement qui aideront à réduire la congestion dans nos villes.

En ce qui concerne la politique urbaine, les résultats du recensement ont été publiés il n'y a pas très longtemps et nous avons appris, ce qui n'est pas une surprise, qu'un nombre croissant de nos concitoyens vivent dans des régions urbaines. Nous constatons le déclin de nos villes. Nous constatons que les villes ne peuvent pas financer l'infrastructure nécessaire. Avant même le discours du Trône, le premier ministre avait demandé à un groupe de travail dirigé par notre collègue, la députée de York—Ouest, d'étudier ces questions. Ce comité a déjà fait rapport. Il a publié un rapport

L'Adresse

provisoire pour fins de discussion. Il y fait 54 recommandations, qui ont aussi été discutées par mes électeurs.

Mes électeurs trouvent très important de mettre en place un programme national à long terme de logements abordables. Ma circonscription est économiquement et culturellement diversifiée. La densité de la population y est très élevée. Nous avons des nouveaux venus, des réfugiés, des familles à faible revenu, des personnes âgées et des gens qui sont presque sans abri parce qu'ils n'ont pas les moyens de garder leur maison. Ils n'ont pas l'argent nécessaire pour la réparer. C'est un énorme problème dans ma circonscription.

En ce qui concerne la politique urbaine, on estime de nouveau qu'il est absolument essentiel d'investir dans les transports publics.

L'autre chose évoquée par mes électeurs et dont fait également état le rapport de la députée de York—Ouest et de son comité, c'est que nous devons reconnaître qu'un apport continu d'argent dans les arts et la culture sert effectivement à revitaliser nos collectivités. Que dit encore une fois le discours du Trône? Dans la partie intitulée «Des villes compétitives et des communautés en santé», on dit que celles-ci sont essentielles à notre bien-être.

Quel engagement avons-nous pris? Nous avons mis en place un programme d'infrastructures de 10 ans pour tenir compte des initiatives stratégiques à long terme que les villes doivent adopter. Nous avons convenu d'accroître nos investissements en matière de logement abordable et aussi de renouveler l'Initiative de partenariats en action communautaire qui a vu le jour grâce au travail acharné de notre ministre du Travail, qui est aussi la ministre responsable des sans-abri.

L'Initiative de partenariats en action communautaire connaît beaucoup de succès à Toronto, notamment dans ma circonscription. Dans le cadre de cette initiative, on a appuyé des projets comme celui de la Maison Romero, qui offre un logement aux nouveaux réfugiés. On est aussi venu en aide au foyer Redwood qui accueille des femmes et des enfants victimes d'agression. Cette initiative a fait une différence dans ma circonscription.

Cette partie parle également de collaborer avec les grandes villes en vue d'élaborer des stratégies visant à diminuer les obstacles auxquels doivent faire face les nouveaux immigrants lorsqu'ils tentent de s'établir. Comme je l'ai mentionné, c'est là un aspect très important dans ma circonscription, car le secteur connu sous l'appellation de Parkdale est celui où les nouveaux réfugiés et les immigrants s'installent pour commencer une nouvelle vie.

En dernier lieu, bien que ce ne soit pas là l'aspect le moins important, je parlerai de l'importance que revêt un secteur culturel sain et dynamique. Cet aspect a été abordé dans le discours du Trône. J'ai mentionné que la Conférence canadienne des arts a déjà diffusé son bulletin dans lequel elle analyse les sommes consacrées aux arts.

• (1745)

La CCA précise au départ que, bien qu'aucune partie ne soit consacrée aux arts et à la culture, il y est néanmoins question de divers thèmes, dont le droit d'auteur. Si les députés n'ont pas pris connaissance du bulletin de la CCA, je les invite à le faire. Encore une fois, nous sommes d'avis que la Conférence canadienne des arts est ravie des mesures dont elle a pris connaissance dans le discours du Trône.

L'Adresse

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Madame la Présidente, il est évident que la députée qui vient d'intervenir représente une circonscription différente de la mienne à nombre d'égards. Je signale que ma circonscription compte deux villes, plusieurs petites localités et, en tout, 107 administrations locales. Cet été, j'ai eu l'occasion de rencontrer la plupart des représentants de ces administrations ainsi que de nombreux citoyens.

Vous avez parlé des questions que les gens vous posent. Je voudrais savoir si quelqu'un vous a déjà demandé, parce qu'on me l'a demandé à plusieurs reprises, ce que doit faire le gouvernement, à votre avis, pour modifier le programme d'éthique et montrer aux Canadiens qu'il respecte entièrement l'obligation de rendre des comptes? Cette question n'a-t-elle jamais été posée dans votre circonscription? Elle m'a été posée dans presque toutes les assemblées locales auxquelles j'ai assisté.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je rappelle au député que les questions à l'intention des députés doivent être adressées à la présidence.

Mme Sarmite Bulte: Madame la Présidente, il ressort encore une fois, que le discours du Trône tient compte des préoccupations des électeurs. Il y est question de régler ce problème. Il y est question de mettre en oeuvre une nouvelle mesure législative pour que les députés rendent compte de leurs actes. Nous sommes tous tenus de rendre des comptes. En premier lieu, si nous ne respectons pas cette obligation, nous ne serons pas élus.

En second lieu, si nous jetons un coup d'oeil au discours du Trône, nous constatons que la question y est traitée. On y envisage une révision de la loi sur les lobbyistes. J'ai récemment participé à une réunion de l'APEC, au cours de laquelle des membres mexicains du Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC m'ont demandé comment nous traitons nos lobbyistes et quels conseils le Canada peut leur offrir. C'est un tout nouveau secteur d'activité pour le Mexique. Encore une fois, on considère le Canada comme un chef de file dans ce domaine. C'est merveilleux d'être canadien, d'être fier de nos réalisations et de celles que nous envisageons. Je rappelle également aux députés que le premier ministre a déclaré ce matin que nous avons énormément de pain sur la planche. Il faut donc nous relever les manches et nous mettre au travail.

• (1750)

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC): Madame la Présidente, la députée a parlé de villes concurrentielles et de santé. À l'heure actuelle, à Terre-Neuve, nous avons une commission d'enquête qui tient des audiences publiques sur la situation à Terre-Neuve et sur ce que l'avenir lui réserve au sein de la Confédération. Quelque 53 ans après notre entrée dans la Confédération, nous avons le taux de croissance économique le plus élevé au Canada. En fait, nous avons le plus fort taux de croissance économique au Canada depuis trois ans, ce qui signifie que nous nous tirons bien d'affaire, mais il reste que nous sommes toujours la province la plus pauvre du pays et celle où le taux de chômage est le plus élevé du pays. La députée conviendra sûrement que quelque chose ne va pas.

L'une des raisons de cet état de choses est la disposition de récupération de la formule de péréquation actuelle, qui nuit aux villes et aux provinces. Pas moins de 80 p. 100 de tous les revenus générés par les paiements de péréquation sont récupérés par le gouvernement fédéral. En vertu de cette formule, il est impossible pour les provinces pauvres de faire des progrès, et les provinces atlantiques sont toutes des provinces pauvres. Il s'ensuivra que nous aurons des villes et des provinces pauvres avec un système de santé manquant de ressources. Et ce sera notamment à cause de la formule

de péréquation. La formule de péréquation actuelle doit être réduite ou éliminée.

Le discours du Trône ne prévoit aucune mesure pour aider les provinces pauvres à parvenir à une certaine égalité au sein de la Confédération. La députée veut-elle commenter cette situation?

Mme Sarmite Bulte: Madame la Présidente, je voudrais remercier le député de sa question. Je sais qu'une commission d'enquête tient actuellement des audiences à Terre-Neuve et au Labrador. En fait, la CBC en a amplement parlé plus tôt cette semaine. Tous les députés ont sans doute hâte de connaître les recommandations de la commission.

Le député veut savoir, notamment, comment nous stimulons la croissance économique. Encore une fois, je dois dire que nous avons stimulé la croissance économique. Une des choses dont je me réjouis toujours concerne le rôle joué par les PME. Le mérite ira encore une fois au député de Mississauga-Ouest, qui a dirigé un groupe de travail du premier ministre sur les jeunes entrepreneurs. Nous aidons les jeunes entrepreneurs et les PME en stimulant la croissance.

Quant aux arts et à la culture, nous devons également examiner le rôle qu'ils jouent dans des provinces dynamiques comme Terre-Neuve-et-Labrador. L'ère des usines de fabrication industrielle est révolue, mais...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Reprise du débat; le député de Mississauga-Ouest a la parole.

M. Steve Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, je suis bien heureux d'être de retour. Nous sommes revenus depuis deux jours, mais, après deux jours seulement, il me semble déjà que nous n'avons jamais quitté cette enceinte.

La période que nous traversons est importante pour le gouvernement. Elle est importante pour le Canada. En fait, elle est aussi importante pour le Parlement à cause des discussions sur les diverses questions et orientations.

Nous savons tous que le premier ministre a annoncé la date qui a déclenché le compte à rebours jusqu'à son départ dans seize mois et demi ou dix-sept mois. En outre, une révision de la direction est déjà en cours, le sera bientôt ou pourrait l'être à nouveau pour plusieurs partis de cette institution. On ne sait jamais ce qui pourrait se produire en face si les députés décidaient qu'ils ne sont pas totalement satisfaits de leur troisième ou quatrième chef depuis leur réincarnation ou leur changement de nom.

Cependant, là n'est pas la question. Il est question de vision pour l'avenir du pays et de vision pour les jeunes, dont notre collègue de Parkdale—High Park a parlé; il est question de ce que souhaite le premier ministre et le gouvernement et qui est réalisable.

Bien des députés ont parlé des soins de santé, alors je m'abstiendrai. Je m'attarderai plutôt aux questions urbaines et particulièrement à la partie du discours du Trône qui porte sur les infrastructures. C'est là un domaine crucial.

L'Adresse

Il y en a parmi nous qui entretiennent des relations avec les autres paliers de gouvernement et sont actifs au sein de leurs conseils. Un député d'en face a dit faire affaire avec quelque 107 gouvernements locaux. C'est ahurissant, et il faudrait sans doute revoir cette situation. De toute façon, ceux qui ont ainsi des échanges avec ces gouvernements locaux seront heureux de voir que le premier ministre et le discours du Trône ont abordé la question de la viabilité à long terme dans le domaine du financement des infrastructures.

Nous sommes très fiers des programmes d'infrastructure que notre gouvernement a mis en oeuvre depuis 1993, mais je crois franchement qu'il y a certaines choses que nous aurions peut-être dû faire différemment. Le programme initial d'infrastructure était peut-être trop général. La définition d'infrastructure permettait de construire divers édifices, notamment des centres communautaires et des arénas qui ont leur importance dans une communauté, au moyen des fonds destinés aux infrastructures alors que ces fonds auraient peut-être dû être réservés à ce que j'appelle les infrastructures essentielles, ce qui aurait pu servir à l'établissement d'installations d'épuration et d'assainissement de l'eau et d'évacuation des eaux usées, à la construction de routes, à la mise en oeuvre d'un programme de réseau routier national, de services de transport en commun, de train à haute vitesse, de voies réservées aux autobus et de choses de cette nature. À mon avis, un programme d'infrastructure financé par des fonds fédéraux devrait se concentrer sur ces points.

La récente Initiative d'infrastructure stratégique dotée de 2 milliards de dollars est en fait très spécifique et beaucoup plus stratégique dans ce domaine. Nous n'avons pas vu les chiffres. Les députés d'opposition peuvent déplorer qu'il n'y ait pas de chiffres dans un discours du trône, mais, comme nous le savons tous, c'est uniquement pour faire un effet théâtral. Cela leur permet d'exprimer un point de vue et peut-être de se faire interviewer à ce sujet. On ne donne pas de chiffres précis dans un discours du Trône. Ce document sert à énoncer la philosophie, l'orientation et les engagements que le gouvernement, le premier ministre et le Cabinet souhaitent voir mis en oeuvre.

On a parlé d'un programme d'infrastructure étalé sur dix ans. J'espère qu'on y affectera un montant important et qu'il sera lié à la dépense d'un montant équivalent de la part des provinces. De même, j'aimerais qu'il prévoie une possibilité de financement dans la proportion d'un tiers de la part des municipalités, car c'est une très bonne chose que nous avons inscrite dans le premier programme. Ou l'on pourrait peut-être prévoir une contribution d'un tiers de la part du secteur privé s'il y avait un rôle à jouer pour le secteur privé dans ce nouveau programme. Cela a du bon sens, car cela a eu fondamentalement pour effet de tripler le montant d'argent qui devait servir aux infrastructures.

• (1755)

J'espère que des fonds importants seront consentis pour ce programme de dix ans, que les municipalités pourront envisager, ce que la plupart d'entre elles font du reste, un programme d'immobilisations quinquennal et non décennal. J'espère qu'elles pourront, sur un horizon de cinq ans, définir leurs besoins en infrastructures essentielles à leur croissance, à la sécurité de leurs services de distribution d'eau et de collecte d'égouts, à l'allègement et à l'élimination de la congestion qui sévit dans beaucoup de nos grandes agglomérations urbaines. Je sais que tout bloque dans le Grand Toronto et dans ma ville, Mississauga. J'espère que nous pourrions aider à réaliser ce que, dans les médias, on appelle la croissance intelligente. Il serait très intelligent d'utiliser cet argent pour faciliter la circulation des personnes et des marchandises dans ces zones densément peuplées.

J'espère qu'il y aura un engagement appréciable à long terme de la part des trois ordres de gouvernement. Qui peut être en désaccord? Chose curieuse, dans nos débats sur le discours du Trône, ce que nous entendons, ce sont des députés qui déplorent que le gouvernement n'ait pas fait telle chose par le passé ou que le discours ne soit qu'une série de promesses. En réalité, le discours du Trône est un plan.

Je voudrais que les députés fassent preuve d'honnêteté et nous disent ce qui ne leur plaît pas dans le discours du Trône. J'ai bien du mal à croire que quiconque trouve à redire contre un programme décennal d'infrastructure et contre la collaboration avec les provinces et les municipalités. Si certains ne sont pas d'accord, ils devraient le dire. Or, que disent-ils? «Comment allons-nous payer cela?» C'est là une question budgétaire, et les députés savent que le processus budgétaire montrera dans les mois à venir comment le programme sera financé.

Passons de l'infrastructure au logement, question dont je me suis beaucoup occupé. À titre de secrétaire parlementaire pour les sociétés d'État, j'ai eu l'occasion de travailler en étroite collaboration avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement et avec la Société immobilière du Canada, deux sociétés d'État. J'invite tous les députés à prendre le temps d'examiner les réussites de nos sociétés d'État. Ces sociétés sont rentables. Cela doit étonner bien des gens.

En fait, permettez-moi de parler aux députés de l'Alberta et plus particulièrement de Garrison Woods, au centre-ville de Calgary. Il s'agit d'un projet qui était au départ un site militaire. L'endroit a été transféré à la Société immobilière du Canada. Elle y a établi un projet de développement et a vendu des terrains à des constructeurs. La Société immobilière du Canada a imposé des restrictions quant à ce qui pouvait être bâti et à la façon dont cela pouvait être construit et devait s'intégrer dans la collectivité, en sauvant les arbres. C'est vraiment un bel exemple d'un projet de développement au Canada qui a reçu une reconnaissance nationale en obtenant un Grand prix SAM de l'Association canadienne des constructeurs d'habitations. En fait, des gens viennent de partout dans le monde pour voir comment le projet de Garrison Woods a été développé. Il y a 1 600 maisons dans la première phase du projet. Aucune de ces maisons n'est éloignée de plus de cinq minutes d'un arrêt d'autobus, mais il n'y a aucun autobus à l'intérieur de la collectivité. C'est une façon de penser absolument brillante, moderne, et c'est une société d'État canadienne qui a donné l'exemple. Cela existe.

Dans le discours du Trône, nous avons dit que nous allions élargir le programme de logement. Cela signifie que nous allons ajouter aux 680 millions de dollars qui ont été consacrés à des logements abordables dans tout le pays et que nous allons élargir le mandat de la Société immobilière du Canada et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin qu'elles trouvent de nouvelles façons créatives d'offrir des logements abordables aux Canadiens. Si un député de l'autre côté souhaite dire qu'il s'oppose à cela, j'aimerais bien l'entendre aujourd'hui. Je serais tout à fait incrédule, car ce sont des exemples de réussite bien canadiens.

Je voudrais dire aux députés ce qui est le plus intéressant. J'étais à Calgary la semaine dernière et des gens de l'endroit étaient sidérés d'apprendre que c'était en fait à une société d'État fédérale, la Société immobilière du Canada, qu'on devait Garrison Woods. Il y a un autre projet qui s'en vient sur un site militaire à Edmonton.

L'Adresse

Je suis désolé de voir que mon temps de parole est écoulé, car je voulais prendre quelques minutes pour parler de Kyoto et du fait qu'il semble y avoir une sorte de rébellion dirigée par le premier ministre Ralph Klein et certaines personnes de l'Alberta ainsi que nos vis-à-vis qui refusent d'accepter que le changement climatique pose un problème. Je les ai entendus le dire.

• (1800)

Ils ne croient pas que le changement climatique est un problème alors qu'en fait, tous les scientifiques, environnementalistes et experts ainsi que la plupart des Canadiens moyens comprennent que c'est un grave problème. Le gouvernement entend le résoudre et il mettra en place un plan avant que le Parlement ne vote pour ratifier l'accord de Kyoto plus tard cette année.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'aimerais que le député nous précise certaines choses sur les subventions et subventions de contrepartie dont il vient de parler.

A-t-il déjà été témoin de ce que nous avons connu dans notre province, particulièrement en ce qui a trait aux subventions à l'agriculture qui prévoyaient une participation du fédéral à 60 p. 100 et du provincial à 40 p. 100?

Comme le député de Terre-Neuve l'a souligné, les gouvernements provinciaux n'ont pas tous les mêmes revenus. Certaines provinces sont beaucoup moins bien nanties que d'autres comme celle que je représente par exemple. Cela voudrait-il dire que si la province de la Saskatchewan n'avait pas assez de ce qu'elle a mis de côté, elle n'obtiendrait pas davantage de subventions même si elle répondait aux critères d'admissibilité? Les subventions de contrepartie peuvent également être discriminatoires et je les ai subies moi-même pendant 20 ans dans le secteur de l'agriculture. Je peux garantir au député que le principe des subventions de contrepartie, portant sur un seul critère d'admissibilité, ne serait probablement pas la meilleure façon de procéder si l'on tient compte du Canada en général.

• (1805)

M. Steve Mahoney: Madame la Présidente, en toute honnêteté, je dois avouer que le député soulève un point valable. Lorsque le critère sera établi pour le programme d'infrastructure, il faudra peut-être prévoir une certaine souplesse comme nous l'avons déjà fait par le passé dans d'autres dossiers comme celui du budget de 680 millions de dollars pour le logement. Nous avons conçu ce programme en espérant que les provinces qui n'arriveraient pas à verser la somme en entier, soit 25 000 \$ par unité de logement, pourraient avoir la possibilité d'assumer le supplément au loyer.

Ces provinces n'étaient pas tenues de verser le montant total pour assurer la conclusion de l'entente et le début de la construction. Toutefois, elles devaient accepter d'aider les municipalités et de travailler avec elles pour mettre au point une liste d'attente pour les logements à coûts modiques pour occuper ces locaux, réduisant ainsi la liste d'attente et venant en aide à la municipalité. Elles devaient également accepter de fournir une certaine forme de supplément au loyer, de façon à pouvoir ramener le coût du loyer à un niveau plus abordable. Je veux bien prévoir une certaine souplesse, mais nous devons tout de même assurer l'effet multiplicateur des fonds fédéraux pour tirer le maximum de profits de chacun des projets auxquels nous participons.

M. Bob Mills (Red Deer, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je n'ai pas pu m'empêcher de prendre la parole lorsque j'ai entendu le député parler du Protocole de Kyoto et de l'environnement. Dans le discours du Trône, où est-il dit que le

gouvernement est préoccupé par la pollution? Nous sommes tous préoccupés par l'environnement et par la pollution.

Dans un cas flagrant, dans la vallée du Fraser, en Colombie-Britannique, le gouvernement avait une occasion d'intervenir au sujet de la pollution atmosphérique. Le discours du Trône n'en fait aucune mention. Je me demande si le député comprend ce que signifie le Protocole de Kyoto. Pense-t-il qu'il y est question de pollution?

M. Steve Mahoney: Madame la Présidente, il concerne l'avenir de la planète et pratiquement tous les aspects de l'environnement, l'air que nous respirons et la qualité de vie que nous léguons à nos enfants.

Il concerne également un refus absolu, et je suis désolé de le dire, car je suis généralement un ardent défenseur des entreprises, de la part d'une coalition d'entreprises qui publie des annonces qui ne visent qu'à effrayer les Canadiens, dans lesquelles ils affirment que nous allons perdre des centaines de milliers d'emplois et des milliards de dollars en investissements. Ces gens devraient se rendre compte que les répercussions du protocole sur l'industrie pétrolière ne constitue qu'un aspect de la question.

Jetons un coup d'oeil aux mesures que nous pouvons prendre pour offrir aux gens de meilleurs encouragements afin qu'ils isolent mieux leur maison. Je demande au député d'en face, qui gazouille à mon intention: comment se fait-il qu'à la pompe, l'essence la plus chère que nous pouvons acheter est censée réduire de 15 p. 100 les émissions des véhicules? L'industrie pétrolière nous dit que, si nous achetons son essence la plus chère, elle réduira les émissions. À mon avis, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans la mise en marché, voire dans l'objectif de certains intervenants de cette industrie.

Dans l'ensemble, par le leadership dont le premier ministre a fait preuve dans sa déclaration en vue de ratifier le Protocole de Kyoto, de débattre la question à la Chambre, je crois que les entreprises constateront qu'il existe de nombreuses nouvelles technologies et nouvelles façons de léguer une planète plus sûre et plus propre à nos enfants.

M. Norman Doyle (St. John's-Est, PC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest.

Je suis ravi de participer au débat sur le discours du Trône. Un débat de cette ampleur nous donne l'occasion de soulever certaines questions importantes pour les gens de St. John's-Est, les gens de la province et les Canadiens en général.

Selon moi, ce discours du Trône était diffus et souvent vague. S'il y a un élément qui se démarque dans ce discours, et il y en a un qui se démarque vraiment et qui mérite une note parfaite, c'est l'engagement du gouvernement à l'égard d'une hausse significative de la prestation fiscale pour enfants pour les familles pauvres. J'espère que le gouvernement est sincère lorsqu'il promet une hausse significative de la prestation fiscale pour enfants. J'ai des doutes, compte tenu du fait que seulement un quart des engagements pris dans les deux derniers discours du Trône ont été tenus et ont trouvé une place dans le budget fédéral.

Bon nombre de familles pauvres comptent beaucoup sur la prestation fiscale pour enfants. Les taux de pauvreté des enfants au Canada sont beaucoup trop élevés pour n'importe quel pays industrialisé occidental. Nous savons tous ce que l'empressement à rééquilibrer les budgets a causé dans les années 1990. Le gouvernement libéral a réduit les transferts aux provinces pour les programmes de santé et de services sociaux destinés à aider les familles pauvres en particulier.

L'Adresse

Les députés n'ont certainement pas oublié que le gouvernement a sabré le programme d'assurance-emploi il y a un an et demi environ. Cela a eu un effet dévastateur sur des régions entièrement dépendantes de l'emploi saisonnier, où la pêche, comme les forêts et les mines, était un secteur très important. Le gouvernement a sabré sauvagement dans ces secteurs tributaires de l'emploi saisonnier. Résultat, les familles pauvres se sont encore appauvries et multipliées. La pauvreté des enfants a atteint un taux de près de 20 p. 100. C'est un taux inacceptable.

Étant membre du comité qui a sillonné le pays, je n'oublierai jamais les témoignages des gens dans chaque province entre la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador au sujet de la pauvreté et des sans abri. J'ai appris quelque chose de très important. La pauvreté a un visage dans notre pays. Ce n'est pas une fiction. Elle a des traits réels. Ils se retrouvent sur le visage des gens qui ont un revenu fixe et qui essaient de joindre les deux bouts. Ils se retrouvent sur le visage des gens qui gagnent le salaire minimum et qui doivent élever une famille. Ils se retrouvent sur le visage des mères seules qui n'arrivent pas à trouver du travail et qui, même si elles en trouvaient, ne trouveraient pas de garderies qui leur permettraient de travailler.

La pauvreté est réelle dans notre pays. Par conséquent, toute augmentation sensible de la prestation nationale pour enfants serait appréciée par un grand nombre de familles. Nous ne devrions jamais oublier que c'est cette Chambre qui a adopté une résolution s'engageant à abolir la pauvreté chez les enfants avant l'an 2000. L'an 2003 approche à grand pas, nous avons donc beaucoup de retard à rattraper.

● (1810)

Si le premier ministre veut que les gens se souviennent de lui et qu'ils érigent des monuments et des statues à sa mémoire, il devrait passer les 18 mois qui lui restent à résoudre le problème de la pauvreté chez les enfants et le problème des sans-abri dans notre pays.

La santé occupe une place très importante dans le discours du Trône. Le premier ministre propose de rencontrer ses homologues pour en discuter et promet des fonds supplémentaires. Eh bien il est temps qu'il rencontre ses homologues pour discuter des affaires de la nation. Il est plus que temps qu'il investisse davantage dans le système de santé.

Dans ma province, le système de santé est sens dessus dessous. Les médecins sont en grève. Ils sont les plus mal payés au Canada et leur employeur est le gouvernement provincial le plus à court d'argent. Le gouvernement a équilibré le budget. Personne ne peut le nier. Il est parvenu à rétablir l'équilibre budgétaire. Mais les coupes dans le budget de la santé ont anéanti les finances de plusieurs gouvernements provinciaux.

C'est simple, notre système de santé a besoin d'être réformé, mais il a aussi besoin d'argent. Les sondages, les uns après les autres, révèlent que les Canadiens veulent que le gouvernement fasse quelque chose à cet égard. Quelles que soient les modifications et les réformes qui seront apportées au système, il faudra plus d'argent.

M. Roy Romanow doit déposer son rapport en novembre et il n'est guère douteux qu'il recommandera d'injecter davantage de fonds dans le système de soins de santé. Quels que soient les changements recommandés, le rapport proposera de hausser les dépenses de santé. Si le gouvernement fédéral veut établir des normes nationales dans ce secteur d'activité national crucial, il devra supporter une part accrue des dépenses. Autrement dit, on ne peut choisir la musique si on ne paie pas les violons.

Le discours du Trône annonçait un autre programme d'infrastructure urbain. Il s'agit du troisième programme du genre. Un premier programme de 2 milliards de dollars avait été annoncé, puis un second programme de 2 milliards de dollars, et le gouvernement nous promet maintenant un troisième programme d'infrastructure. Jusqu'à maintenant, ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, n'a reçu que 50 millions de dollars en cinq ans pour doter d'infrastructures quelques centaines de communautés.

Ma circonscription, située dans la région de St. John's, aura besoin d'une aide fédérale d'environ 33 millions de dollars pour financer la mise en place d'un système de collecte et de traitement des eaux usées, nécessaire à l'assainissement des eaux du port de St. John's, qui est l'un des ports les plus pollués au Canada. Il suffirait d'une aide fédérale de seulement 33 millions. Le gouvernement provincial et les municipalités ont déjà pris un engagement financier. Le gouvernement fédéral, qui a déjà mis en place deux programmes d'infrastructure de 2 milliards de dollars chacun, doit faire sa part. Nous attendons toujours qu'il engage cette modeste somme pour permettre d'assainir les eaux de l'un des plus beaux ports, situé dans l'une des plus anciennes villes d'Amérique du Nord.

Une autre mesure d'importance vitale, dont le discours du Trône n'a pas fait mention, concerne la nécessité de réduire ou d'éliminer les dispositions de récupération du programme de péréquation, dont j'ai parlé il y a quelques instants dans une question. Terre-Neuve-et-Labrador a affiché l'un des taux de croissance les plus élevés au Canada cette année, l'an dernier et l'année précédente. Or, ma province demeure l'une des provinces les plus pauvres au Canada et elle affiche l'un des taux de chômage les plus élevés au pays. Il y a assurément quelque chose qui ne va pas. Une province qui affiche un taux de croissance élevé ne devrait pas rester pauvre indéfiniment. Or, la part du lion de tous ces nouveaux revenus est récupérée par Ottawa, ce qui empêche la province de progresser.

● (1815)

[Français]

M. Jean-Yves Roy (Matapédia—Matane, BQ): Madame la Présidente, j'écouterai mon collègue parler du discours du Trône. Il a parlé entre autres de la Prestation nationale pour enfants. Il a également été question d'assurance-emploi et de pêcheries parce qu'il vient évidemment d'une région où la pêche est importante.

Je n'ai par contre rien vu concernant la pêche dans le discours du Trône. De plus, quand on parle de la Prestation nationale pour enfants, je considère qu'il est vrai qu'il faut l'augmenter et qu'il est nécessaire de le faire.

Cependant, pourquoi ces personnes sont-elles devenues pauvres aujourd'hui? La question qu'il faut se poser est celle-ci. Depuis 1993, les gens des régions dites éloignées, comme celle du député, se sont considérablement appauvris. Il y a une raison pour laquelle les gens se sont appauvris. Ce fut entre autres en raison des coupures à l'assurance-emploi. Mon collègue croit-il que les régions rurales y trouvent leur compte aujourd'hui dans le discours du Trône qui nous est présenté?

● (1820)

[Traduction]

M. Norman Doyle: Madame la Présidente, je remercie mon collègue sa très bonne question. Bien sûr que non. Les régions rurales n'ont pas reçu l'attention qu'elles méritaient dans le discours du Trône, et c'est pourquoi une commission royale tient actuellement des audiences publiques à Terre-Neuve-et-Labrador sur notre statut et sur nos perspectives d'avenir au sein de la fédération.

L'Adresse

Nous sommes entièrement d'accord avec le député. Terre-Neuve fait partie de la fédération depuis 53 ans, affiche le plus fort taux de croissance au pays depuis deux ou trois ans et est encore une province pauvre où le taux de chômage est très élevé. Tout cela nous ramène à un point, qui touche également le Québec et l'ensemble du Canada atlantique, soit que les petites provinces ne peuvent pas progresser sur le plan économique si le gouvernement fédéral ne reconnaît pas que nous avons besoin d'un ajustement dans la formule de péréquation. Quatre-vingt pour cent des recettes provenant de la mise en valeur de nos ressources naturelles sont récupérées par le gouvernement fédéral. Avec ce genre de formule, il est impossible pour une petite province de faire quelque progrès économique que ce soit. Nous avons besoin d'une réduction ou de l'élimination du programme de péréquation.

La pêche est un autre secteur dont je n'ai pas eu la chance de parler. Le discours du Trône ne fait aucunement mention de la pêche, ni de nos stocks de poissons sur notre plateau continental à l'extérieur de la limite de 200 milles. Nous sommes bien conscients du fait que les autres pays membres de l'OPANO n'imposent pas de règles de conservation. On parle beaucoup dans ma province du fait que les membres de l'OPANO n'imposent pas de règles de conservation à leurs flottes qui pêchent sur le nez et la queue des Grands Bancs et sur le Bonnet flamand. Si le gouvernement fédéral s'engageait en quelque sorte à aider la province à cet égard, ce serait déjà un pas dans la bonne direction pour faire un jour de ma province une province riche.

M. Roy Bailey (Souris—Moose Mountain, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le député croit-il que, si le gouvernement fédéral augmentait les 14 p. cent ou presque affectés actuellement aux soins de santé, les provinces auraient à rendre compte de la façon dont cet argent a été dépensé?

M. Norman Doyle: Madame la Présidente, je ne suis pas sûr d'avoir compris la question de mon collègue. Je pense qu'il veut savoir si les provinces devraient expliquer au gouvernement fédéral comment elles dépensent les fonds consacrés à la santé, advenant le cas où le gouvernement dégage des fonds à cette fin.

Il est difficile pour le gouvernement fédéral d'exiger ce genre de compte rendu de la part des provinces étant donné que, dernièrement, il n'a rien versé à celles-ci. Je ne crois donc pas qu'il soit en mesure d'exiger quoi que ce soit.

Il m'apparaît cependant raisonnable de penser que les provinces qui reçoivent de l'argent du gouvernement fédéral pour les soins de santé et les services sociaux soient assujetties à un mécanisme quelconque de reddition de comptes. Je suis convaincu que les provinces, en groupes responsables qu'elles sont pour dépenser l'argent aussi sagement qu'elles le font, n'auraient aucune objection à ce qu'on établisse ce genre de mécanisme.

• (1825)

M. Greg Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PC): Madame la Présidente, la prorogation était complètement inutile, tout comme le discours du Trône. Le seul avantage qu'on a pu en retirer a été votre reconduction à la présidence. J'appuie entièrement le choix du premier ministre. Ce fut un bon choix et je vous souhaite bonne chance dans les fonctions que vous continuerez d'occuper.

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Honnêtement, j'ai déjà utilisé cette tactique. La flatterie ne vous conduira nulle part.

M. Greg Thompson: Madame la Présidente, ce sont les paroles exactes que j'attendais, car j'ai l'intention d'adresser des remontrances au gouvernement. Quoi qu'il en soit, je suppose que l'on pouvait de toute façon s'y attendre.

Le discours du Trône a été complètement inutile. Voici des éléments qui viennent souligner et renforcer ce fait: près de la moitié des promesses figurant dans le discours du Trône de 2001 n'ont pas eu de suite, soit 18 promesses sur 39; 12 ont été partiellement réalisées; et seulement neuf l'ont été intégralement.

Il s'agit tout simplement d'un cas où le premier ministre a cherché à obtenir du temps d'antenne penchant en sa faveur. À mon avis, de nombreux députés ont tout à fait raison de comparer le discours du Trône au catalogue de Sears énumérant les cadeaux souhaités. Madame la Présidente, je suis convaincu que vous vous rappelez avoir feuilleté ce catalogue lorsque vous étiez jeune dans l'espoir que certaines des choses que vous y voyiez se retrouveraient sous l'arbre le matin de Noël. La réalité, c'est que le premier ministre n'a absolument pas tenu compte de la façon dont on s'y prendra pour régler les coûts de ces mesures.

Le discours du Trône est un rabâchage de nombreuses choses dont le gouvernement a parlé au fil des ans et qu'il a réussi à esquiver ou à ternir complètement. Je n'ai qu'à parcourir les livres rouges un, deux et trois. Les trois éditions ont un thème familier: les promesses brisées et les promesses non tenues. Voyons quelles sont certaines de ces promesses recyclées.

Bon nombre des promesses sont repiquées dans des discours du Trône antérieurs. On n'a qu'à penser par exemple à une résolution concernant les questions propres aux autochtones. Ce n'est pas la première fois qu'on l'entend. Nous avons également déjà entendu parler de soutien pour les enfants vivant dans la pauvreté. Plus d'enfants vivent aujourd'hui dans la pauvreté qu'au moment où le gouvernement a pris le pouvoir. On parle aussi du contrôle des gaz à effet de serre. Les ministériels n'arrivent même pas à contrôler leurs dégagements de gaz, pour ne rien dire des émissions de gaz à effet de serre.

Qu'en est-il de l'accroissement de l'aide étrangère? À l'heure actuelle, l'aide étrangère correspond exactement à 0,2 p. 100 de notre PIB. C'est le point le plus bas qu'elle ait atteint au cours de l'histoire du pays, et la situation empire au lieu de s'améliorer.

Monsieur le Président, pourriez-vous me dire combien de temps il me reste?

Le président suppléant (M. Béclair): J'informe le député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest qu'il lui restera encore six minutes lorsque nous reprendrons demain le débat sur le discours du Trône.

Comme il est 18 h 30, conformément à l'ordre adopté le lundi 30 septembre, la Chambre abordera maintenant le point numéro un figurant sous la rubrique des affaires émanant du gouvernement.

[*Note de l'éditeur: Pour la suite du compte rendu, voir la partie B*]

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 1er octobre 2002

AFFAIRES COURANTES

Pétitions

La communauté inuite du Nunavik	
M. St-Julien	15
La pornographie juvénile	
M. Williams	15
La recherche sur les cellules souches	
M. Williams	15
La pornographie juvénile	
M. Peric	15

Questions au *Feuilleton*

M. Regan	15
----------------	----

LE DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse

M. Harper	15
Amendement	22
M. Chrétien	22
M. Duceppe	26
Sous-amendement	29
Mme McDonough	29
M. Epp	31
M. MacKay	32
M. Szabo	33
M. Clark	33
M. Bonwick	35
M. Bonwick	36
M. Doyle	37
M. MacKay	37
M. Lincoln	38
M. Spencer	39
M. Vellacott	39
Mme Skelton	39
M. Epp	41
M. White (Langley—Abbotsford)	41
M. Szabo	43
M. Epp	44

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée internationale des personnes âgées	
Mme Thibeault	45
La Journée internationale des personnes âgées	
M. Schmidt	45
Jack Burghardt	
M. O'Brien (London—Fanshawe)	45
Jack Burghardt	
Mme Barnes (London-Ouest)	45
La Journée internationale de la musique	
Mme Bulte	45
La journée nationale de la police et des agents de la paix	
Mme Hinton	46

Les affaires autochtones

Mme Karetak-Lindell	46
---------------------------	----

La Journée internationale des personnes âgées

Mme St-Hilaire	46
----------------------	----

Ronald Duhamel

M. Harvard	46
------------------	----

L'impôt sur le revenu

M. Penson	46
-----------------	----

Ronald Duhamel

Mme Neville	47
-------------------	----

Stuart Leggatt

M. Robinson	47
-------------------	----

Le discours du Trône

M. Hearn	47
----------------	----

Ronald Duhamel

M. Simard	47
-----------------	----

M. Toews	48
----------------	----

Mme Tremblay	48
--------------------	----

M. Blaikie	48
------------------	----

M. Borotsik	48
-------------------	----

QUESTIONS ORALES

Le protocole de Kyoto

M. Harper	48
-----------------	----

M. Chrétien	48
-------------------	----

M. Harper	49
-----------------	----

M. Chrétien	49
-------------------	----

M. Harper	49
-----------------	----

M. Chrétien	49
-------------------	----

Les finances

M. Hill (Macleod)	49
-------------------------	----

M. Chrétien	49
-------------------	----

M. Hill (Macleod)	49
-------------------------	----

M. Chrétien	49
-------------------	----

Le Protocole de Koyto

M. Duceppe	49
------------------	----

M. Chrétien	49
-------------------	----

M. Duceppe	49
------------------	----

M. Chrétien	49
-------------------	----

M. Bigras	50
-----------------	----

M. Anderson (Victoria)	50
------------------------------	----

M. Bigras	50
-----------------	----

M. Anderson (Victoria)	50
------------------------------	----

Mme McDonough	50
---------------------	----

M. Chrétien	50
-------------------	----

Mme McDonough	50
---------------------	----

M. Chrétien	50
-------------------	----

M. Clark	50
----------------	----

M. Chrétien	50
-------------------	----

M. Clark	50
----------------	----

M. Anderson (Victoria)	50
------------------------------	----

M. Mills (Red Deer)	51
---------------------------	----

M. Anderson (Victoria)	51	M. Vanclief	55
M. Mills (Red Deer)	51	Mme Skelton	55
M. Anderson (Victoria)	51	M. Vanclief	55
M. Gauthier	51	La gestion de l'offre	
M. Anderson (Victoria)	51	M. Plamondon	55
M. Gauthier	51	M. Pettigrew	56
M. Anderson (Victoria)	51	Les anciens combattants	
La défense nationale		M. Martin (Winnipeg-Centre)	56
M. Benoit	51	M. Pagtakhan	56
M. McCallum (Markham)	51	L'emploi	
M. Benoit	51	M. Solberg	56
M. McCallum (Markham)	52	Mme Stewart	56
Le bois d'oeuvre		Les marchés publics	
M. Bergeron	52	M. Lanctôt	56
M. Pettigrew	52	M. Goodale	56
M. Bergeron	52	Le Protocole de Kyoto	
M. Pettigrew	52	M. Herron	56
La défense nationale		M. Anderson (Victoria)	56
Mme Grey	52	Présence à la tribune	
M. McCallum (Markham)	52	Le Président	57
Mme Grey	52		
M. Goodale	52		
Les infrastructures routières			
M. Saada	53		
M. Collette	53		
Le revenu national			
Mme Lill	53		
M. Manley	53		
M. Nystrom	53		
Mme Caplan	53		
Les finances			
M. Brison	53		
M. Manley	53		
La défense nationale			
Mme Wayne	53		
M. McCallum (Markham)	54		
La santé			
M. Merrifield	54		
Mme McLellan	54		
M. Merrifield	54		
Mme McLellan	54		
L'Irak			
Mme Lalonde	54		
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	54		
Mme Lalonde	54		
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	54		
Le bois d'oeuvre			
M. Duncan	54		
M. Pettigrew	55		
M. Duncan	55		
M. Pettigrew	55		
L'assurance-emploi			
M. Duplain	55		
Mme Stewart	55		
L'agriculture			
Mme Skelton	55		
		LE DISCOURS DU TRÔNE	
		Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
		M. Bagnell	57
		M. Moore	58
		M. Adams	59
		M. Loubier	59
		Mme Chamberlain	62
		M. Bailey	63
		M. Masse	63
		Mme Sgro	63
		M. Williams	65
		M. Roy	65
		M. Stoffer	65
		M. Williams	65
		M. Bryden	67
		M. Martin (Winnipeg-Centre)	67
		M. Adams	67
		M. Epp	68
		M. Bryden	69
		M. Adams	69
		M. Bryden	69
		M. Spencer	71
		M. Stinson	71
		M. Epp	71
		M. Mills (Toronto—Danforth)	71
		Mme Lill	72
		M. Masse	73
		M. Comartin	73
		M. Blaikie	74
		M. Stoffer	75
		M. MacKay	76
		Mme Bulte	76
		M. Bailey	78
		M. Doyle	78
		M. Mahoney	78
		M. Bailey	80
		M. Mills (Red Deer)	80

M. Doyle 80
M. Roy 81

M. Bailey 82
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest) 82

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 138 • NUMÉRO 002 • 2^e SESSION • 37^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le mardi 1^{er} octobre 2002
(Partie B)

—

Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 1^{er} octobre 2002

[Note de la rédaction: Reprise des délibérations consignées au fascicule A.]

•(1830)

[Traduction]

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

L'IRAK

L'hon. Don Boudria (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que la Chambre prenne note de la situation internationale par rapport à l'Irak.

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, chers collègues, je suis heureux que la Chambre ait décidé de tenir un débat d'actualité sur la question de l'Irak. C'est pour moi un honneur que de l'engager. Je partagerai mon temps avec mon collègue, le ministre de la Défense, avec qui je suis fier de travailler sur une question d'une telle importance pour les Canadiens et les Canadiennes.

Permettez-moi, d'entrée de jeu, de dire les choses clairement: la tension qui règne dans l'ensemble du monde en ce moment est une conséquence directe du refus persistant du gouvernement de l'Irak de respecter ses obligations envers la communauté internationale aux termes des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Depuis onze ans, le président Saddam Hussein continue de faire preuve d'un dédain gratuit envers les exigences de la communauté internationale et à l'égard de son propre peuple. Ses actions du passé et son obstination actuelle ont infligé des souffrances catastrophiques au peuple de l'Irak; son attitude de défi devant les sanctions internationales a pour conséquence le niveau de vie lamentable en Irak.

Aux termes de la résolution 687 du Conseil de sécurité des Nations Unies, adoptée en avril 1991, laquelle a mis fin aux opérations militaires après l'invasion du Koweït par l'Irak, ce dernier pays a accepté inconditionnellement l'élimination, sous supervision internationale, de toutes ses armes de destruction massive et de tous ses missiles balistiques, et de permettre des inspections par les Nations Unies afin de vérifier sa conformité.

En dépit de cette acceptation officielle, l'Irak refuse de se conformer. Des responsables irakiens se sont systématiquement efforcés de cacher les programmes relatifs aux armes et de tromper les inspecteurs de l'ONU. Bien que des éléments considérables des programmes irakiens portant sur les armes de destruction de masse et sur la mise au point de missiles aient été mis au jour et détruits, les travaux des inspecteurs des Nations Unies n'ont jamais été menés à terme.

À ce stade, nous devons tous faire tout notre possible pour que l'Irak comprenne que le respect de ces résolutions n'est pas facultatif. Ce n'est pas une question qui peut faire l'objet de négociations ou d'une médiation. Il n'est pas nécessaire, comme certains l'ont suggéré, que d'autres États membres des Nations Unies proposent leurs bons offices au nom de l'Irak. À titre d'État membre, l'Irak a pleinement accès aux Nations Unies, et peut notamment recourir aux bons offices du secrétaire général lui-même, qui a constamment essayé de trouver une solution pacifique à la crise.

Le gouvernement de l'Irak sait ce qu'on attend de lui. Il comprend le lien entre la conformité et la levée des sanctions, comme le précisent les résolutions 687 et 1284 du Conseil de sécurité. Nous reconnaissons que le problème des sanctions est difficile. Notre comité l'a étudié il y a quelques années. Il soulève des questions pénibles au sujet des effets des sanctions sur les simples citoyens irakiens.

N'oublions pas cependant que l'Irak a toujours eu l'option de mettre un terme aux sanctions en se conformant aux résolutions du Conseil de sécurité, au lieu de continuer à les tourner. L'Irak a sorti du pétrole en contrebande du pays pour obtenir des recettes qui n'ont pas servi à répondre aux besoins réels et urgents du peuple irakien. Ces recettes ont plutôt servi à financer des programmes d'armements et à renforcer les structures d'un régime autoritaire. À différents moments, le gouvernement de l'Irak a imposé ses propres restrictions sur les ventes de pétrole et a frappé d'embargo les importations d'autres pays, y compris le Canada, sans égard aux besoins pressants de sa population.

Le monde éprouve de la frustration par suite de l'absence de progrès sur cette question, au point où, au cours des mois de l'été, nous avons tous craint la possibilité d'une action unilatérale des États-Unis, sous la direction du président Bush.

À ce moment, nous avons publiquement déclaré et répété que le Conseil de sécurité des Nations Unies constitue la tribune appropriée pour discuter d'une telle action et l'autoriser. Le premier ministre a lui-même transmis ce message au président Bush lorsqu'il s'est entretenu avec lui à Detroit et lui a clairement fait connaître les préférences des Canadiens.

Comme le secrétaire général Kofi Annan l'a dit dans sa déclaration à l'Assemblée générale:

...lorsque des États décident de recourir à la force pour faire face à des menaces plus larges pesant sur la paix et la sécurité internationales, rien ne peut se substituer à la légitimité unique conférée par les Nations Unies.

C'est pour cette raison que le Canada, comme beaucoup d'autres pays du monde, s'est félicité de l'engagement pris par le président Bush devant l'Assemblée générale des Nations Unies de collaborer avec le Conseil de sécurité pour faire face à cette grave menace. Nous avons pris à coeur le défi lancé par le président Bush. Maintenant, nous devons montrer que les Nations Unies peuvent en fait assumer leur propre rôle et faire la preuve de leur efficacité en réglant cette crise. Nous devons leur donner la possibilité de le faire.

Je me suis entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de l'Irak, M. Naji Sabri, à New York le 17 septembre. Je lui ai fait part du fait que nous étions heureux de la décision de l'Irak d'accepter le retour des inspecteurs des Nations Unies. Je lui ai dit que son gouvernement doit accepter le retour des inspecteurs le plus tôt possible et doit collaborer ouvertement et inconditionnellement avec la COCOVINU. J'ai ajouté que l'opinion internationale restait sceptique devant les assurances données par le gouvernement de l'Irak à cause de ses antécédents d'obstruction et des nombreuses occasions où il avait omis de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité.

M. Sabri m'a affirmé que l'Irak voulait que les sanctions soient levées pour réintégrer la communauté des nations. Toutefois, compte tenu des antécédents de l'Irak, nous ne pouvions pas nous contenter de telles assurances.

C'est pour cette raison que nous avons appuyé les États-Unis et le Royaume-Uni dans leurs efforts destinés à obtenir du Conseil de sécurité une résolution ferme et claire visant deux objectifs critiques: d'abord, donner à l'Irak une dernière chance équitable de se conformer aux inspections des Nations Unies et de garantir ainsi sa souveraineté et son existence; ensuite, préciser les conséquences si l'Irak omet de se conformer.

Je crois savoir que l'Irak et l'équipe d'inspecteurs des Nations Unies sont arrivés à des accords provisoires à Vienne, aujourd'hui. Au nom du Canada, nous avons offert notre aide à M. Blix et à son équipe, dans l'exécution de leurs fonctions.

C'est certainement un progrès appréciable, mais nous savons tous qu'il s'agit d'un long processus. Il ne faut pas perdre de vue la nécessité absolue de faire comprendre à Saddam Hussein les choix auxquels il fait face. Il peut se conformer à ses obligations, auquel cas la souveraineté et la sécurité de l'Irak seront assurées par la communauté internationale, ou il peut continuer de passer outre à ses obligations légales internationales et s'exposer à ce que décidera l'ensemble des nations.

• (1835)

J'espère qu'à la lumière de ce que j'ai dit au sujet de l'Irak, la Chambre comprend clairement que nous, du parti ministériel, ne faisons pas ces affirmations à la légère. Nous avons analysé soigneusement la situation avant d'insister pour régler le problème par le biais du processus multilatéral. Nous savons que la situation est grave, mais nous sommes également conscients des dangers que suppose un conflit pour la région environnante et du terrible coût humain qu'il entraînerait.

Dans ces circonstances, une action unilatérale aurait l'avantage d'être claire, mais elle manquerait de légitimité sur le plan international. De plus, elle risquerait de déstabiliser l'ordre mondial et de miner la crédibilité même des Nations Unies. Elle risquerait de déstabiliser le Proche-Orient. Elle ne se limiterait pas à la région; elle déstabiliserait le Pakistan et annulerait les efforts que nous déployons en Afghanistan pour y rétablir la paix; elle déstabiliserait l'Indonésie, l'Inde et la Malaisie, où d'importantes populations musulmanes suivent avec inquiétude l'évolution de la situation. Le

recours à la force menace la sécurité d'Israël. Le premier ministre Sharon a dit clairement qu'il riposterait si son pays était attaqué, évoquant le spectre d'un conflit qui connaîtrait une escalade impossible à contenir.

Comme l'a dit un jour le président Roosevelt, la guerre est contagieuse. À mon avis, cette affirmation s'applique à cette région explosive du monde plus qu'à n'importe quelle autre.

Nous songeons aussi à l'énorme tâche de reconstruction qui sera nécessaire si nous faisons appel à la force. Ceux qui préconisent la guerre comme moyen de reconstruire l'Irak auraient intérêt à se souvenir de ces sages paroles de Lester Pearson: «Ce qui est malheureux, c'est que nous nous préparons à la guerre comme des géants précoces et à la paix comme des pygmées attardés».

Nous devons donc nous efforcer non pas d'amener les parties à se faire la guerre, mais à empêcher si possible qu'elles ne le fassent. Nous ne pouvons pas laisser cela diminuer notre détermination; l'objectif est de débarrasser le régime irakien de ses armes de destruction massive.

Comme le premier ministre l'a signalé ce matin à la Chambre, nous, Canadiens, sommes fiers de notre longue tradition qui, en matière de politique étrangère, est de poursuivre et de promouvoir le dialogue et la compréhension entre les peuples et de chercher des solutions politiques et diplomatiques même en cas de conflit imminent. C'est en continuant d'agir conformément à ces valeurs que nous rehausserons la paix et la sécurité mondiales et que nous renforcerons les institutions internationales.

À ceux qui nous demandent de suivre aveuglément les États-Unis, nous disons, au risque de compromettre le système multilatéral que nous avons mis 50 ans à construire avec nos partenaires américains, que les vrais amis se parlent franchement et que c'est ce qui fait que leur opinion est respectée et prise en compte.

Terminons sur un dernier point critique. Notre objectif est de débarrasser le régime irakien de ses armes de destruction massive. Il s'en trouve pour prétendre qu'un changement de régime est le seul moyen d'y arriver. Si l'Irak refuse de collaborer, il se peut qu'ils aient raison. Toutefois, notre responsabilité à l'égard des Canadiens, de la communauté internationale et de l'avenir de la règle de droit internationale est de nous assurer que nous avons épuisé toutes les autres options et de nous conduire dans cette crise de telle sorte que l'ordre international dont dépend tellement le Canada en sorte renforcé et revigoré.

Je donne à la Chambre l'assurance que le gouvernement agira de cette façon.

• (1840)

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il, aujourd'hui, éclaircir deux points pour la Chambre et pour les Canadiens qui s'inquiètent énormément de la possibilité d'attaques militaires contre le peuple irakien qui a déjà tellement souffert en raison des sanctions économiques?

Le ministre peut-il, tout d'abord, évoquer très clairement, en Chambre, pourquoi il croit qu'une nouvelle résolution de la part des Nations Unies est maintenant nécessaire alors que, selon la position adoptée jusqu'ici par les États-Unis et d'autres pays, Saddam Hussein contrevient aux résolutions existantes en ce qui a trait à l'inspection des armes? Pourquoi reprend-il la demande de George Bush qui veut une nouvelle résolution des Nations unies au lieu d'insister sur le respect des résolutions déjà en place?

Ensuite, pourquoi notre gouvernement ne fait-il pas beaucoup plus sur le plan de la justice régionale pour qu'Israël, et non seulement l'Irak, respecte les résolutions du Conseil de sécurité?

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, j'espère expliquer clairement dans mon intervention la raison pour laquelle nous appuyons l'initiative britannique et américaine d'obtenir une nouvelle résolution du Conseil de sécurité. Notre appui repose sur des faits historiques et sur la compréhension de ce qui s'est produit dans le passé.

Je ne pense pas que nous puissions nous engager dans cette situation en croyant naïvement que Saddam Hussein est un personnage qui a forcément l'intention de respecter les normes juridiques internationales. Notre expérience laisse croire le contraire.

Ce serait le triomphe de l'espoir sur l'expérience de s'attendre à ce que Saddam Hussein laisse entrer les inspecteurs sans que l'ONU elle-même indique clairement qu'il ne peut plus reporter les échéances et les modifier pour se retourner. Je crois que, pour l'instant, il est dans son intérêt et dans l'intérêt du peuple irakien que l'ONU intervienne clairement pour montrer qu'il n'y a aucune échappatoire, si je peux m'exprimer ainsi, pour Saddam Hussein.

C'est dans son intérêt. C'est aussi dans l'intérêt de son pays, parce que, s'il croit qu'il y a une échappatoire, il peut essayer de faire ce qu'il a déjà fait dans le passé et on aurait recours à la force. Nous serions alors confrontés aux terribles conséquences dont j'ai parlé dans mon intervention.

La clarté est nécessaire pour deux raisons. La clarté nous fournit l'occasion de régler le cas de quelqu'un qui a déjà menacé l'ordre mondial dans le passé et pourrait encore le faire dans l'avenir. Elle nous permet aussi de veiller à ce qu'aucune force ne soit employée, hormis les contraintes imposées par les Nations Unies elles-mêmes. Voilà pourquoi nous cherchons à obtenir la clarté d'une autre résolution. Nous félicitons ceux qui proposent une telle résolution.

Pour ce qui est de l'application des résolutions dans d'autres parties du Moyen-Orient ou d'autres régions du globe, le Canada a toujours préconisé que les résolutions des Nations Unies soient respectées.

Puisqu'il est versé en droit international, le député sait sans doute qu'il arrive, dans l'existence des nations, que l'enjeu soit la paix ou la guerre et qu'il est alors essentiel d'adhérer à certaines résolutions.

Il est vrai que nous prenons, à l'égard de cette résolution, des mesures qui peuvent différer de ce qui se passe dans les autres cas. Nous continuerons de demander que les Nations Unies mettent en application toutes les résolutions. Nous ne devons pas perdre de vue le fait qu'il est question de guerre et de toutes les possibilités d'escalade, qui sont vraiment horribles lorsqu'on pousse la réflexion à sa conclusion.

Il est donc primordial non seulement qu'on adhère, mais aussi qu'on obéisse à ces résolutions.

• (1845)

[Français]

M. Yves Rocheleau (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, le ministre a dit, dès le début de son exposé, que l'une des raisons majeures qui justifierait une intervention en Irak est le fait que, historiquement, ce pays n'a pas respecté les résolutions de l'ONU.

Dans le contexte que l'on connaît, comment justifier la sévérité dont on fait preuve envers l'Irak, quand on sait que, par ailleurs, Israël ne respecte pas plus les résolutions récentes de l'ONU? Comment le Canada peut-il se sentir si à l'aise devant cette position.

On sait qu'aujourd'hui il y a eu une entente à l'effet que d'ici quinze jours, il pourrait y avoir une intervention des inspecteurs de l'ONU dûment mandatés pour aller en Irak et vérifier la situation. Pourquoi le Canada, comme les Américains...

Le président suppléant (M. Bélair): L'honorable ministre des Affaires étrangères a la parole.

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, dans ces circonstances, je crois qu'une analogie avec la conduite d'Israël ne nous aide pas pour décider ce que nous devons faire pour réaliser la paix dans la région.

La conduite passée de Saddam Hussein à l'égard de son propre peuple et de ses voisins ne peut se comparer avec la conduite d'une société démocratique, d'une société qui respecte son peuple comme Israël. Le Canada a toujours insisté pour qu'Israël se conforme aux résolutions des Nations Unies et nous continuerons de le faire. Toutefois, nous ne croyons pas qu'Israël est dans les mêmes conditions de flagrant délit que l'est l'Irak à l'heure actuelle. Cela ne représente pas non plus une menace pour la sécurité mondiale, tel que celle que l'Irak représente actuellement.

[Traduction]

M. Bill Casey: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Compte tenu de la gravité du débat et du sujet, ne pourrions-nous pas obtenir le consentement unanime pour nous accorder un peu plus de temps pour interroger le ministre des Affaires étrangères? Nous avons tous de nombreuses questions à lui poser. Nous voulons savoir ce qu'il en est.

Le président suppléant (M. Bélair): Y a-t-il consentement unanime pour lui accorder plus de temps?

Le député peut-il nous dire combien de minutes il souhaite que nous lui accordions?

M. Bill Casey: J'aimerais bien une heure, monsieur le Président, mais cinq minutes m'iraient.

Le président suppléant (M. Bélair): Je crois que vous venez de perdre le consentement unanime.

Mais plus sérieusement, il nous est demandé de permettre au ministre de répondre à d'autres questions. Y a-t-il consentement unanime? La Chambre est-elle d'accord sur cinq minutes?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Bélair): Nous n'avons pas de consentement. Reprenons le débat.

L'hon. John McCallum (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole au sujet de la motion d'aujourd'hui. Je suis honoré que mon éminent collègue et ami, le ministre des Affaires étrangères, ait jugé bon de partager son temps avec moi. Cela étant, je tiens à renouveler l'engagement du gouvernement à favoriser la transparence du débat et de la consultation sur des questions ayant trait à la politique étrangère et à la politique de défense.

Il ne fait absolument aucun doute que nous sommes tous très préoccupés par la situation en Irak. Je le constate chez mes électeurs. Je le constate dans ma propre famille. Je nous sais tous très préoccupés par les forces imprévisibles qui pourraient se déchaîner s'il devait y avoir une intervention militaire, comme l'a si bien expliqué mon collègue.

Nous sommes certainement encouragés par la déclaration récente à l'effet que le gouvernement de l'Irak compte autoriser le retour sur son territoire des inspecteurs des Nations Unies, mais nous devons demeurer vigilants et exiger qu'on leur donne un accès plein et entier, et rien de moins. Autrement, on risquerait de compromettre la sécurité du peuple irakien, la stabilité de la région et la sécurité de la communauté internationale.

• (1850)

[Français]

Au sein des Nations Unies, le Canada a joué un rôle actif en ce qui a trait à cette question. Nous avons exigé, à plusieurs reprises, que le régime irakien observe l'ensemble de ses obligations internationales. En fait, nous avons constamment soutenu les actions multilatérales de l'ONU relativement à l'Irak.

[Traduction]

L'engagement du Canada à l'égard d'un système international, multilatéral et fondé sur des règles est profond et remonte à bien longtemps, soit au moins à l'époque de Lester B. Pearson. Il est basé sur notre engagement à l'égard du droit international et s'étend non seulement aux Nations Unies, mais à l'OMC, à l'OTAN et à d'autres institutions internationales. Je pense peut-être qu'en tant qu'économiste, je pourrais poser la question: pourquoi attachons-nous tant d'importance à ce système multilatéral fondé sur des règles? Je tiens à dire que c'est parce que l'alternative réside dans un système unilatéral fondé sur la puissance, ce qui revient à la loi de la jungle. Si on prend cela dans un contexte commercial, étant donné la grosseur du pays voisin, dans le cadre d'un système unilatéral fondé sur la puissance, nous serons toujours perdants. Dans le cadre d'un système multilatéral fondé sur des règles, nous avons au moins une chance.

Dans cette veine, j'ai assisté la semaine dernière à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN où M. Rumsfeld a proposé la création d'une force de déploiement rapide de l'OTAN. Même si la position du Canada ne sera pas officielle avant le sommet de Prague en novembre, je suis en faveur de cette initiative, car il s'agit d'un système multilatéral, fondé sur l'OTAN, et l'approbation des Nations Unies sera encore nécessaire. Quelle est l'alternative? Il s'agit d'un système de coalitions unilatéral et dirigé par les États-unis. Depuis longtemps, nous favorisons un système multilatéral fondé sur des règles. À bien des égards, c'est ce sur quoi porte ce débat.

Fondamentalement, maintenant la balle est dans le camp des Nations Unies, comme cela devrait être, mais je voudrais ajouter à ce que notre collègue a dit brièvement sur la façon dont le Canada a déployé les Forces canadiennes au besoin pour aider à contrecarrer la contravention des institutions internationales par l'Irak. Je vais vous donner simplement quelques exemples.

Bien avant le début de la guerre du Golfe, le Canada aidait à assurer la stabilité entre l'Iran et l'Irak. Entre 1988 et 1991, 525 membres des Forces canadiennes ont été déployés au sein du Groupe d'observateurs militaires de l'ONU pour l'Iran et l'Irak. Une contribution militaire plus importante est venue à peine quelques mois plus tard, lorsque le Canada a participé à une coalition avec de nombreux autres pays pour libérer le Koweït. Dans le cadre de notre contribution, des capacités navales et aériennes, notamment 24 CF-18, un hôpital de campagne et une unité d'infanterie, ont été déployées dans le golfe Arabo-Persique. En tout, 6 000 membres des Forces canadiennes ont participé à des opérations avant, durant et après les hostilités, en application de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies.

[Français]

Mais notre engagement n'a pas pris fin à ce moment, car pendant les dix années suivantes, le Canada a mis du matériel militaire à la disposition de l'ONU pour l'application des sanctions.

De nombreux navires de guerre canadiens ont effectué des opérations maritimes d'interdiction pour faire respecter l'embargo de l'ONU et pour forcer l'Irak à se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui s'est poursuivi jusqu'à aujourd'hui.

[Traduction]

Au cours de la même période, des spécialistes des Forces canadiennes ont participé à la commission spéciale de l'ONU chargée d'inspecter et de détruire les missiles balistiques de l'Irak de même que ses installations de production d'armes chimiques, nucléaires et biologiques, mais, comme nous le savons tous, cette participation a malheureusement pris fin soudainement lorsque les inspecteurs furent forcés de quitter l'Irak en 1998.

Dans les exemples dont j'ai parlé aujourd'hui, la réaction du Canada a consisté d'abord et avant tout à chercher à trouver une solution par la voie diplomatique. Cela continuera à être le cas. En même temps, il est clair que les efforts diplomatiques ne réussissent parfois pas à produire des résultats, et l'action militaire devient nécessaire.

Que personne ne pense que le Canada hésitera à fournir un soutien militaire si le gouvernement le juge nécessaire. Le Canada a parfois la réputation d'être un royaume pacifique, mais jamais celle d'un royaume pacifiste. Cela a été démontré au fil des générations et partout dans le monde. Depuis la Première Guerre mondiale et la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la guerre de Corée et plus récemment en Afghanistan, où nous apportons à un moment donné la quatrième contribution en importance, nous avons toujours dans notre histoire fait notre part sur le plan militaire quand cela était nécessaire pour la poursuite de la démocratie et de la liberté partout dans le monde. Nous ferons la même chose si nécessaire, comme nous l'avons déjà fait dans la lutte contre le terrorisme en Afghanistan.

Dans le cas dont nous sommes saisis aujourd'hui, le Canada a exprimé clairement son engagement à chercher une solution diplomatique. Nous invitons de nouveau le gouvernement irakien à respecter ses obligations internationales et à donner aux inspecteurs de l'ONU un accès complet et sans entrave. Cela a été exprimé par mon collègue, le ministre des Affaires étrangères, de même que par le premier ministre. L'Irak doit cependant savoir que s'il refuse de se conformer, il y aura de graves répercussions. Nous ne pouvons pas laisser ce régime faire fi plus longtemps de la volonté de la communauté internationale.

À ce moment-ci, au cas où quelqu'un me poserait une question à ce sujet, je tiens à dire bien clairement que le Canada n'a pas été invité à participer à quelque action militaire que ce soit contre l'Irak. Par conséquent, il serait prématuré de discuter d'action militaire à ce stade-ci. Ce n'est qu'en forçant le gouvernement irakien à donner aux inspecteurs d'armements un accès complet et sans entrave que nous pouvons être assurés qu'il ne réussira pas à posséder des armes de destruction massive contre son propre peuple, ses voisins ou quelque pays que ce soit.

• (1855)

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je voudrais poser trois brèves questions au ministre.

Premièrement, dans son discours, il a mentionné que, si la force de réaction rapide de l'OTAN qu'on est en train de créer devait intervenir, il faudrait que la mission soit approuvée par les Nations Unies. Cela diffère quelque peu de la procédure que respecte habituellement l'OTAN. Je voudrais que le ministre nous donne des précisions à ce sujet.

Deuxièmement, il a affirmé que le Canada n'hésiterait pas à offrir, s'il y a lieu, un soutien militaire en Irak. Puisqu'il nous a été impossible de soutenir une mission plus de six mois en Afghanistan, puisque nous avons dû rappeler les membres de notre marine et de notre aviation en mission dans cette région, puisque nous avons réduit notre participation à la mission dans les Balkans parce que nous n'avions plus les troupes nécessaires et que nos soldats étaient épuisés, avec tout ce qui est survenu, quel genre d'engagement pouvons-nous réellement songer à prendre dans le cas de l'Irak?

Troisièmement, il y a environ une semaine, lorsque les médias ont demandé au ministre d'expliquer pourquoi il n'avait pas passé en revue les preuves déposées par M. Blair et établissant la présence d'armes de destruction massive en Irak, je n'ai pas voulu commenter cette affaire, mais je demande au ministre s'il a eu l'occasion d'examiner les preuves.

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, il est souhaitable que les interventions de l'OTAN soient avalisées par les Nations Unies. Cela n'a pas toujours été le cas. Je le reconnais.

Si l'on veut une intervention réaliste, nous devons mettre en équilibre les tensions qui s'exercent sur la population et l'urgence de la situation. Les Forces canadiennes ont une capacité d'intervention non négligeable. Dans l'éventualité d'un événement très grave que le gouvernement considère comme hautement prioritaire, nous pourrions mobiliser d'importantes forces, mais cela entraînerait un certain coût humain. Je tiens à rappeler que nous avons déjà à l'heure actuelle des navires et d'autres pièces d'équipement dans la région de l'Afghanistan.

Nous ne disons certes pas que nous fournirons une contribution militaire à l'heure actuelle, comme je l'ai dit dans mon discours, mais le député peut avoir l'assurance que, si le gouvernement décidait d'agir, il pourrait apporter une contribution non négligeable.

Une voix: Comme par exemple?

L'hon. John McCallum: Je ne vais pas dire ce que serait exactement cette contribution parce que celle-ci est encore hypothétique, mais le député peut avoir l'assurance que les gens du quartier général de la Défense nationale travaillent constamment sur des plans d'urgence et les contributions possibles à des missions particulières selon les exigences gouvernementales.

En outre, j'ai été pleinement informé du document britannique.

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Monsieur le Président, je suis personnellement ravi qu'un débat prenne place ici ce soir sur cette importante question qui préoccupe beaucoup de monde. En même temps, je constate que le ministre des Affaires étrangères a partagé son temps avec le ministre de la Défense nationale. Cela me rappelle la situation de la colombe, de l'arme et de l'épée. Le ministre de la Défense nationale, dans son discours, semble affirmer que notre épée sera puissante, qu'elle est prête, et ainsi de suite.

J'aimerais lui poser une question par rapport à ce genre d'offensive verbale. On sait que le Canada, par exemple, n'a même pas de bateau pour transporter ses équipements et ses hommes. Il loue des équipements à des pays étrangers et des bateaux privés pour ce faire.

Finalement, comme le ministre semble s'aligner vers une offensive, peut-il assurer la Chambre qu'il va soulever le débat ici et que celui-ci va faire l'objet d'un vote au Parlement avant d'autoriser l'envoi de troupes en Irak?

• (1900)

L'hon. John McCallum: Monsieur le Président, concernant la dernière partie de la question, je ne peux pas donner cette assurance au député parce ce n'est pas au ministre de la Défense de prendre une telle décision.

Cependant je peux affirmer au député qu'il n'y a aucune contradiction entre nous deux. Nous avons dit que la diplomatie était le premier choix. Mais, dans l'éventualité d'une autorisation de l'ONU, nous avons la capacité, si telle est la décision du gouvernement, d'envoyer des forces militaires. C'est simple.

[Traduction]

M. Stephen Harper (chef de l'opposition, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre part au débat sur l'Irak et les armes de destruction massive. Je vais exposer au gouvernement la position de la loyale opposition de Sa Majesté.

J'aborderai la question qui présente un intérêt immédiat. Il s'agit de savoir si le Canada est prêt à soutenir une intervention multilatérale alliée afin de neutraliser la capacité de l'Irak de fabriquer et de déployer des armes de destruction massive si, et je répète si, Saddam Hussein refuse de se plier aux résolutions nouvelles ou existantes des Nations Unies.

Interrogé à ce sujet hier, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement évaluerait la situation le moment venu. L'approche du gouvernement est inadéquate, et cela pour trois raisons, à savoir le droit international, la menace que représentent les armes de destruction massive et l'intégrité de la politique étrangère canadienne.

Je tiens à être très clair. L'Alliance canadienne ne veut ni encourager ni pousser à la guerre. Nous espérons qu'il sera possible d'éviter la guerre. Notre position est la suivante: le moment est venu pour le Canada de s'engager auprès de la coalition grandissante, incluant la Grande-Bretagne, l'Australie et les États-Unis, déterminée à bien faire comprendre à Saddam Hussein que le refus de se conformer à un programme d'inspection inconditionnel, comme le précisent les résolutions nouvelles ou existantes de l'ONU, justifierait des actes visant à assurer la sécurité des millions de personnes de la région contre les armes de destruction massive que posséderait l'Irak.

[Français]

Le moment est venu pour le Canada de s'engager auprès de la coalition grandissante, incluant la Grande-Bretagne, l'Australie et les États-Unis, déterminée à bien faire comprendre à Saddam Hussein que le refus de se conformer à un programme d'inspection inconditionnelle, comme le précisent les résolutions nouvelles ou existantes de l'ONU, justifierait des actes visant à assurer la sécurité des millions de personnes de la région contre les armes de destruction massive que posséderait l'Irak.

[Traduction]

On me permettra de passer en revue la situation et les événements d'aujourd'hui.

En fin de semaine dernière, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont soumis un projet de résolution aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies. Aux termes de cette résolution, l'Irak aurait sept jours pour accepter, sans conditions, l'application d'un programme d'inspection rigoureux. Sur acceptation, l'Irak aurait 23 jours pour ouvrir tous les sites, y compris les huit palais de Saddam Hussein, à une inspection intégrale. La semaine dernière, le secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, a déclaré que l'ONU ne saurait revenir à la situation antérieure où l'Irak s'est livré au jeu du chat et de la souris pour éviter l'inspection. En définitive, tous les membres du Conseil de sécurité partagent ce point de vue, quoique certains puissent différer d'opinion quant au choix du moment.

M. Hans Blix, inspecteur en chef des armes pour les Nations Unies, a entamé des négociations avec une délégation irakienne au sujet des modalités d'un programme d'inspection. Ces négociations n'auraient rien de bon quant à la volonté de collaboration de l'Irak. Si l'Irak était sincère, les modalités du programme d'inspection de l'ONU n'auraient pas posé problème.

Aujourd'hui, à Vienne, Blix et la délégation irakienne sont parvenus à un accord sur les modalités des inspections. L'accord ne règle pas le problème de l'accès des inspecteurs de l'ONU aux huit sites présidentiels. Il ne s'agit pas de tours pittoresques. Ces sites renferment environ 1 500 bâtiments occupant une superficie de quelque 32 kilomètres carrés. Qui plus est, l'accord sur les modalités des inspections ne retire pas de l'ordre du jour du Conseil de sécurité la résolution présentée par les Britanniques et les Américains donnant un ultimatum de 30 jours à l'Irak. L'accord rend l'adoption de la résolution encore plus urgente et je crois comprendre que M. Powell a indiqué qu'il allait s'employer à l'obtenir.

Que le Conseil de sécurité adopte une nouvelle résolution ou non, un message clair et sans équivoque doit être envoyé à Saddam Hussein le prévenant que son refus d'accepter sans condition non seulement l'inspection des Nations Unies mais aussi la confiscation de toutes les armes de destruction massive et de leurs composantes constitue un motif légitime d'intervention directe en vue de supprimer la menace que représentent ces armes. Une résolution pourrait être adoptée cette semaine par le Conseil de sécurité. Elle pourrait l'être juste avant que les inspecteurs de l'ONU retournent à Bagdad, ce qui est prévu pour le 15 octobre.

Je vais maintenant expliquer les raisons pour lesquelles le Canada devrait faire connaître clairement sa propre position, et ce, immédiatement, afin de faire monter la pression en vue de réduire la menace des armes de destruction massive irakiennes.

Premièrement, on trouve une justification dans le droit international. En 1991, la guerre du Golfe, à laquelle le Canada a participé à titre de partenaire de la coalition à part entière, n'a pas pris fin avec un armistice. Elle s'est terminée par un accord de cessez-le-feu par lequel l'Irak acceptait une série de résolutions de l'ONU exigeant l'inspection, sans aucune condition ni restriction, de tous les sites irakiens. La guerre du Golfe elle-même a révélé la nécessité et l'urgence de telles inspections. Le conflit a pour la première fois exposé l'étendue des programmes d'armements nucléaires, biologiques et chimiques de Saddam. Peu de temps après que l'Irak eut accepté les conditions de l'accord de cessez-le-feu, il a commencé à entraver le travail des inspecteurs de l'ONU et à leur interdire l'accès de certains sites. Les inspecteurs ont poursuivi leur travail bien qu'ayant réalisé que l'Irak avait l'intention de violer non seulement l'esprit de l'accord de cessez-le-feu, mais également la lettre des résolutions de l'ONU concernant les inspections.

Dès 1997, les inspecteurs ont déclaré qu'ils ne pouvaient pas faire leur travail correctement et, à la fin de 1998, l'équipe onusienne s'est retirée. En 1999, une nouvelle résolution des Nations Unies exigeait leur retour. Rien ne s'est produit. En juillet 2002, Kofi Annan a conclu que Saddam Hussein n'avait nullement l'intention de respecter les engagements qu'il avait pris en acceptant le cessez-le-feu et a mis fin aux négociations.

À ce jour, l'Irak a défié 14 résolutions de l'ONU sur une période de 11 ans. À elle seule, cette constatation suffirait à justifier que l'on considère que l'accord de cessez-le-feu de 1991 n'est plus en vigueur. Les dirigeants des pays ayant participé à la coalition de la guerre du Golfe pourraient donc être justifiés de reprendre leur intervention initiale. La Grande-Bretagne et les États-Unis ont plutôt choisi, et à juste titre d'ailleurs, selon moi, de chercher à obtenir un nouveau consensus intérieur et de retourner une fois de plus devant l'ONU pour que soit adoptée une résolution non équivoque concernant un programme d'inspection exempt de conditions et de restrictions. Même en l'absence d'une nouvelle résolution, une justification d'intervenir existe tant en vertu du cessez-le-feu initial que des résolutions subséquentes de l'ONU.

Deuxièmement, il existe une justification fondée sur la menace que font peser des armes de destruction massive. Certains se demandent si Saddam Hussein possède des armes de destruction massive en quantité suffisante pour justifier une intervention ayant pour but de supprimer la menace de leur déploiement dans le cadre d'une intervention hostile de l'Irak. Permettez-moi tout d'abord de souligner qu'il ne fait aucun doute que Saddam Hussein possède des programmes destinés à produire des armes de destruction massive.

• (1905)

La question à poser est la suivante: au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis que les inspecteurs d'armes de l'ONU ont quitté l'Irak, en 1998, quels ont été les progrès réalisés par Saddam Hussein pour se procurer ces armes?

Il y a une semaine, le premier ministre Tony Blair a divulgué devant la Chambre des communes britannique le contenu d'un dossier spécial préparé par le comité mixte du renseignement de son pays. Ce dossier expose très en détail les efforts consentis par Saddam Hussein pour acquérir de nouvelles armes de destruction massive et pour camoufler les armes existantes qui n'avaient pas été prises en compte à la fin de la guerre du Golfe.

Le programme d'armement de Saddam se range dans les catégories suivantes: armes chimiques, biologiques et nucléaires et système de missiles vecteurs. Je n'analyserai pas toutes les données figurant dans le dossier du comité mixte. Cette information est du domaine public. Toutefois, à titre d'exemple, je vais analyser les renseignements concernant les progrès réalisés par l'Irak dans la construction d'une bombe nucléaire et l'acquisition des moyens de lâcher une ou plusieurs de ces bombes.

J'ai choisi d'attirer l'attention sur la menace nucléaire que pose l'Irak parce que notre propre service de renseignement, le SCRS, a rendu public en février un rapport renfermant de solides informations selon lesquelles l'Irak a l'intention de construire un dispositif nucléaire et connaît du succès dans cette entreprise. On y souligne que:

Durant les inspections menées par la Commission spéciale de l'ONU sur l'Irak (CSNU) après la guerre du Golfe de 1991, on a découvert que l'Irak était engagée depuis le début des années 80 dans un vaste et massif programme disposant de milliards de dollars pour acquérir des armes nucléaires, en violation des promesses faites en vertu du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP).

Les inspecteurs de l'ONU ont appris que les Irakiens avaient remplacé la bombe originale par une bombe assez petite pour loger dans un missile de type Scud. Nous savons maintenant que l'Irak possède peut-être encore des missiles Scud, car il y en a neuf qui n'ont pas été retrouvés depuis la guerre du Golfe. Un grand scientifique irakien du nucléaire qui a fait défection en 1994 nous a communiqué d'autres renseignements. Les inspecteurs ont constaté que le modèle de bombe irakien fonctionnerait. Les Irakiens ont maîtrisé la technique essentielle pour créer une implosion qui comprime suffisamment la matière nucléaire pour déclencher la réaction en chaîne.

Le dossier a également révélé que l'Irak avait essayé d'acheter de l'équipement spécialisé, dont 60 000 tubes d'un aluminium spécial nécessaire pour transformer l'uranium naturel en uranium militaire. Le dossier précise que toutes ces tentatives d'acquisition ont été faites depuis 1998, c'est-à-dire depuis la fin des inspections de l'ONU.

Aujourd'hui, l'Irak pourrait avoir une bombe nucléaire et la capacité de la lancer vers des cibles comme la Turquie, l'Arabie saoudite et Israël. Certains répondent que cette information ne constitue pas une preuve. Je répondrai que non seulement le risque existe, mais aussi que le risque que Saddam Hussein possède une bombe nucléaire qu'il peut lancer est assez quantifiable.

Avec le temps, le risque qu'il possède cette arme ne fera qu'augmenter. La question qu'il faut se poser est la suivante: quel est le risque que Saddam Hussein lance une attaque nucléaire s'il décidait d'étendre son pouvoir au Proche-Orient, s'il se sentait menacé par d'autres pays ou tentait d'obtenir un soutien en lançant une attaque contre Israël ou un autre pays?

En 1991, il a lancé des missiles Scud à répétition contre Israël. Ne nous y trompons pas. La possibilité d'une extermination massive n'a rien pour faire reculer Saddam Hussein. Les députés se rappelleront qu'il a utilisé du gaz moutarde contre le village kurde d'Halabja en 1998. C'est l'attaque à l'arme chimique la plus importante de l'histoire, et 5 000 personnes ont perdu la vie et 10 000 autres ont été blessées.

Je résume pour faire ressortir clairement l'argumentaire. Depuis 20 ans, Saddam Hussein cherche à se procurer des armes de destruction massive. La guerre du Golfe n'a fait que ralentir ses efforts. Elle n'a rien changé à ses intentions. De nouveaux éléments de preuve donnent à penser qu'il a fait des progrès dans l'acquisition de ces armes hideuses depuis que les inspecteurs de l'ONU ont quitté l'Irak, en 1998. Il s'est déjà servi d'armes de destruction massive. S'il refuse de se conformer aux déclarations existantes et nouvelles de l'ONU, il présentera un risque important pour des millions d'innocents dans la région.

● (1910)

[Français]

Au Rwanda, l'ONU n'a pas pu empêcher un massacre imminent. Si l'ONU échoue de nouveau, la crédibilité même de l'organisation sera remise en question. Tout indique que l'ONU va maintenir ses résolutions. Dans tous les cas, une coalition de pays a indiqué que la menace présentée par de telles armées pourrait entraîner des mesures visant à supprimer cette menace. Le Canada, pays dont les militaires ont vraiment tenté d'éviter le massacre au Rwanda, ne peut rester inactif face à une telle menace.

[Traduction]

Le Canada n'a qu'à dire à Saddam Hussein que les pays responsables, y compris le nôtre, lui demanderont des comptes s'il

ne divulgue pas ses programmes d'acquisition d'armes de destruction massive et qu'il ne les démantèle pas.

Permettez-moi de parler en troisième lieu de la justification de la politique étrangère canadienne. À juste titre, les Canadiens ne veulent pas faire la guerre sans raison valable. Les Canadiens ne veulent pas d'une guerre basée sur la propagande. Les Canadiens veulent maintenir les intérêts du Canada en matière de sécurité nationale et ses valeurs bien établies au chapitre de la diplomatie internationale. La position adoptée par l'Alliance canadienne tient compte de ces trois conditions.

Je note en passant qu'hier, au cours de la conférence qu'il a tenue à Blackpool, le Parti travailliste de Grande-Bretagne a adopté une résolution qui va dans le même sens que la position proposée par l'Alliance canadienne ici ce soir.

Toute action entreprise par suite du refus de Saddam Hussein d'autoriser des inspections honnêtes si l'équipe d'inspection de l'ONU devait retourner en Irak devrait respecter le droit international et devrait idéalement, mais pas obligatoirement, découler d'une nouvelle résolution de l'ONU.

Les limites des déclarations de l'ONU ne correspondent pas à la politique étrangère du Canada, ni à nos besoins en matière de sécurité. Alors que le Canada a toujours tenté de travailler de concert avec les Nations Unies et d'autres organismes multilatéraux, nous avons également mis au point des politiques indépendantes avec nos alliés. Je pense par exemple à notre engagement auprès de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Notre participation à l'OTAN n'a jamais été remise en question ni même conditionnée par les engagements que nous avons pris face à l'ONU. De façon plus spécifique, nous partageons avec les États-Unis un engagement plus large pour ce qui est de la sécurité au niveau continental et international. Notre engagement auprès des Nations Unies devrait servir à compléter notre engagement de longue date à l'égard de la sécurité internationale.

Les Nations Unies elles-mêmes doivent maintenant relever un défi semblable à celui auquel le Canada fait face et s'engager à adopter une politique prudente mais responsable face aux menaces réelles et croissantes dans le secteur de la sécurité mondiale. Les Canadiens veulent maintenir la crédibilité des Nations Unies, mais le plus grand défi sur ce plan demeure le mépris de Saddam Hussein pour les résolutions de l'ONU l'enjoignant de divulguer ses programmes d'acquisition d'armes chimiques, biologiques et surtout nucléaires et de s'en défaire.

La meilleure façon pour le Canada d'aider les Nations Unies est de collaborer avec les pays qui veulent défendre la crédibilité de cet organisme en anéantissant la menace des armes de Saddam Hussein. Ce n'est plus le temps d'hésiter; il faut envoyer un message clair à Saddam Hussein.

En 1991, le premier ministre actuel, qui était alors chef de l'opposition, a hésité. Il a hésité lorsque l'Irak a conquis, puis a terrorisé le Koweït. Le soir précédant l'opération Tempête du désert, le premier ministre a dit à la Chambre:

Nous disons que la guerre est prématurée et que nos troupes ne devraient pas y participer pour le moment [...] et si la guerre éclate, nos troupes devraient être rappelées, à moins que nous n'en décidions autrement. Mais il nous faut le temps...

L'opposition officielle, à l'époque le Parti libéral, n'a pas adopté de position décisive en 1991, mais le Canada l'a fait. Il devrait en faire autant, si nécessaire, dans la situation actuelle. Si le Canada demeurerait indécis sur la question fondamentale à laquelle la communauté internationale doit répondre, son engagement à l'égard de la sécurité internationale paraîtrait incertain et vide.

Aujourd'hui, je présente au gouvernement le message clair que le chef de l'opposition de l'époque n'a pas su transmettre en 1991. Ce message comprend trois déclarations. Si Saddam Hussein refuse de respecter une entente visant à accorder un accès inconditionnel et sans restriction aux inspecteurs des armements de l'ONU, le Canada devrait se joindre à ses alliés pour dire clairement à Saddam qu'un refus d'obtempérer entraînera des conséquences. Si le Conseil de sécurité de l'ONU émet une déclaration pour exiger que l'Irak respecte ces conditions et que l'Irak ne les respecte pas, le Canada devrait se joindre à ses alliés pour dire encore une fois à Saddam qu'un refus d'obtempérer entraînera des conséquences. Si des membres du Conseil de sécurité de l'ONU négligent d'insister de nouveau sur leurs propres déclarations antérieures, le Canada devrait se joindre à ses alliés pour veiller à ce que Saddam comprenne encore une fois qu'un refus d'obtempérer entraînera des conséquences.

Notre position est claire. Nous ne voulons pas une guerre en Irak, mais nous voulons que Saddam Hussein soit dépouillé d'armes de destruction massive, conformément aux résolutions des Nations Unies.

Le gouvernement mine la réputation dont jouit le Canada auprès de ses alliés et ne fait rien pour maintenir la crédibilité des Nations Unies en ne se joignant pas à ses alliés pour dire clairement à Hussein qu'un refus d'obtempérer entraînera des conséquences. Les événements récents, et d'aujourd'hui même, exigent que le Canada envoie immédiatement ce message.

●(1915)

Bien sûr, il est vraiment honteux que, même si le Canada aidera peut-être à transmettre ce message à Saddam Hussein, ses forces armées ne disposent pas des ressources fondamentales nécessaires pour contribuer dans une grande mesure à trouver une solution valable.

Cette incapacité de veiller à ce que les Forces canadiennes puissent maintenir l'engagement du Canada à l'égard de la sécurité continentale et ses engagements à l'étranger pourra faire l'objet d'un autre débat.

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le président, j'ai écouté attentivement le chef de l'opposition, qui a soulevé plusieurs points très valables.

Toutefois, parce qu'il insiste sur le fait que la réputation du Canada et les objectifs de notre politique étrangère devraient être d'assurer la sécurité internationale, je nourris des réserves à l'effet qu'il pourrait, dans le cas où certaines mesures prises iraient à l'encontre de celles qu'il préconise, opter pour une voie qui minerait cette institution vitale que sont les Nations Unies, dont le rôle est de permettre le maintien de la sécurité internationale, objectif que nous devrions viser, nous dit-il.

J'ajouterais qu'il devrait s'inquiéter du précédent que cela créerait pour d'autres circonstances internationales si nous devions nous engager dans une autre voie que celle des Nations Unies.

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, je répète notre position. Nous sommes d'avis que les résolutions des Nations Unies fournissent une justification suffisante pour une action internationale.

De toute façon, je crois que le député comprend mal les enjeux. La crédibilité des Nations Unies est compromise si les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies et particulièrement nos alliés ne réalisent pas l'objectif poursuivi, soit l'anéantissement complet

des armes nucléaires, biologiques et chimiques dont Saddam Hussein dispose ainsi que l'anéantissement de toute capacité de poursuivre de tels programmes dans l'avenir.

Cet objectif ne saurait être réalisé à moitié, faute de quoi la crédibilité des Nations Unies serait entachée de façon permanente, comme ce fut le cas pour son incarnation précédente, la Société des nations, qui avait échoué à prendre les mesures qui auraient permis d'appuyer une action en vue d'assurer la sécurité internationale.

La question n'est pas de savoir si le Canada ou ses alliés mettront la crédibilité des Nations Unies en péril. Le fait est qu'il faudra agir sur un certain front, loin de la guerre espérons-le, de manière à assurer que les résolutions des Nations Unies soient respectées et que cette dernière conserve toute sa crédibilité.

●(1920)

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les propos de mon collègue. Il semblait inviter le gouvernement à participer à une intervention militaire, avec ou sans mandat clair des Nations Unies dans de nouvelles résolutions.

J'ai été surpris de constater qu'il n'ait pas consacré autant de temps à mettre le gouvernement au défi de recourir à des moyens diplomatiques et des mesures politiques pour tenter de régler ces différends. Puisque l'Alliance insiste toujours sur la nécessité de rendre des comptes et de prévoir les coûts, le chef de l'opposition a-t-il prévu les coûts en argent, mais surtout en vies humaines, d'une participation du Canada au conflit militaire en Irak?

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, qu'il y ait guerre ou pas, nous nous exposons à des risques et à des coûts extrêmement élevés et presque incalculables. Il ne faut pas se leurrer.

Le député n'a pas écouté attentivement mon discours. J'ai dit que le Canada devrait être de la partie. J'ai loué les efforts de la Grande-Bretagne et des États-Unis, qui tentent de trouver des solutions diplomatiques par l'entremise des Nations Unies. J'ai félicité le gouvernement d'avoir appuyé ces initiatives diplomatiques.

Je pense cependant que ces mesures, et leur efficacité, ne peuvent reposer uniquement sur la diplomatie. On doit être résolu à recourir à des mesures plus fermes pour convaincre Saddam Hussein de notre détermination à mettre en oeuvre les résolutions précédemment adoptées par les Nations Unies.

Je rappelle également au député que, comme je l'ai dit précédemment, la situation que nous connaissons aujourd'hui est le prolongement de la guerre du Golfe et du cessez-le-feu décrété à la fin de ce conflit.

Brian Mulroney, le premier ministre à l'époque et chef de son parti, n'a pas hésité à faire ce qu'il fallait. Il n'a pas ergoté sur les coûts. Il ne s'est pas empêtré dans les méandres de la diplomatie. Il n'a pas envisagé de positions mitoyennes comme le député aujourd'hui. En 1991, M. Mulroney a pris la bonne décision. Notre parti est prêt à prendre et à défendre cette position aujourd'hui.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi d'apporter quelques éclaircissements dès le commencement de ce débat.

Les armes de guerre biologique ne seront pas confinées au Proche-Orient ou à l'Irak. Ce sont des armes qui sont facilement transportables, faciles à produire et qui peuvent être utilisées n'importe où, par n'importe qui.

En préconisant l'adoption par le Canada de cette position très ferme envers l'Irak, de même qu'une éventuelle intervention unilatérale de nos alliés, le député est-il prêt à payer le prix des dizaines de milliers de victimes que pourrait faire une attaque biologique menée en guise de représailles contre une ville canadienne?

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, ne rien faire ne nous soustraira pas au risque d'être la cible de pareilles actions dans l'avenir. Je suis toujours étonné de constater que les libéraux ne voient pas ce genre de problème.

Si notre parti insiste pour que notre pays travaille en étroite collaboration avec ses alliés, et en particulier avec les États-Unis, dans ce genre de situation, c'est notamment parce que nous partageons non seulement une économie, mais aussi une histoire, et surtout un continent géographique avec nos voisins du Sud. Une attaque biologique, chimique ou nucléaire perpétrée contre les États-Unis, surtout si elle est d'une vaste portée, frapperait aussi notre pays. Les positions moralement neutres du Parti libéral ne sauraient nous soustraire au risque d'être touchés par ce genre d'attaque. J'exhorte donc le député à ne pas adhérer à ce genre d'idée.

Évidemment, je répète que nous devrions envisager toutes les solutions les moins violentes possibles afin d'arriver à nos objectifs, mais nous ne pouvons pas écarter les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs visés dans la guerre du Golfe et dans les résolutions actuelles des Nations Unies.

• (1925)

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Verchères—Les-Patriotes, BQ): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours du chef de l'opposition, et je dois dire que j'ai été pour le moins frappé du mimétisme si je puis dire, des arguments utilisés par le chef de l'opposition par rapport à ceux qui ont été utilisés aux États-Unis quant à la perte de crédibilité dont souffriraient les Nations Unies, si tant est qu'on laissait Saddam Hussein balayer du revers de la main les résolutions qui ont été adoptées.

J'ai deux questions à poser par rapport à cela. Dans un premier temps, comment peut-on prêter foi ou quelque crédibilité que ce soit à une affirmation selon laquelle on souhaite que les Nations Unies soient une organisation crédible, lorsque depuis nombre d'années—je parle là des États-Unis—, les paiements en retard s'accumulent en ce qui a trait aux contributions?

D'autre part, comment peut-on sérieusement mettre en doute la crédibilité des Nations Unies parce qu'un pays refuserait de se conformer à 16 résolutions, alors qu'Israël a refusé inlassablement de se conformer jusqu'à maintenant à 28 résolutions des Nations Unies?

N'assistons-nous pas également à une perte de crédibilité si les Nations Unies ne bougent pas et laissent Israël violer impunément les décisions de la communauté internationale?

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, je voudrais répondre et répéter, si je peux, les mots du ministre des Affaires étrangères.

C'est vrai qu'il y a les questions des résolutions concernant Israël et qu'il y a aussi les questions des paiements en retard des États-Unis et des autres nations.

À mon avis, ces discussions n'aident pas la discussion ici qui est beaucoup plus sérieuse que cela. En particulier, je dois mentionner qu'il est important de ne pas faire de comparaisons entre Israël et les États-Unis, nos alliés, nos amis, mais aussi des membres de notre famille démocratique des nations. Il n'aide en rien de faire des

comparaisons entre ces nations et l'Irak sous le régime de M. Hussein.

[Traduction]

M. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Monsieur le Président, à mon avis, si nous nous retrouvons dans la situation actuelle, c'est à cause de l'absence d'une opposition crédible en Irak. Les Kurdes représentent un cas très particulier.

Supposons que nous parvenions à régler de façon raisonnable la question des armes de destruction massive. Que devrions-nous faire par la suite? Le député appuierait-il, par exemple, la levée des sanctions afin que les Irakiens puissent regagner confiance, retrouver leur force et créer une opposition raisonnable, ou nous proposera-t-il d'autres moyens de modifier les sanctions afin que la position de Saddam Hussein, à la suite de cette crise, puisse être contestée sur son propre...

Le président suppléant (M. Bélair): Le chef de l'opposition a la parole.

M. Stephen Harper: Monsieur le Président, dans le peu de temps qu'il me reste, il me sera probablement impossible de répondre à toutes les questions du député. Rappelons simplement que nous sommes aux prises avec un problème immédiat et que ce problème peut, de toute évidence, être réglé de bien des façons.

Tous les députés de tous les partis s'entendent pour dire que nous aimerions que l'Irak réintègre la société des nations et que les habitants de ce pays jouissent de tous les avantages qu'offre la communauté internationale.

Mais cela va plus loin. Cela nous amène à nous poser de nombreuses questions hypothétiques sur la façon d'atteindre cet objectif et à nous demander s'il est même possible d'atteindre notre objectif sous le régime actuel. Certains d'entre nous ici sont très sceptiques, mais je ne crois pas que nous puissions répondre à toutes ces questions aujourd'hui. Notre tâche consiste à bien faire savoir que nous avons des objectifs en matière de sécurité qui doivent être atteints pour que ce dossier puisse progresser.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais mentionner au ministre des Affaires étrangères que ce qu'il est important pour le Bloc et pour moi de dire en commençant ce soir, c'est que toute action et toute prise de position entraînant une implication autre que diplomatique en Irak doit être précédée d'un débat et d'un vote à la Chambre des communes.

Non seulement doit-on débattre et voter dans le cas d'une implication militaire, mais même sous la direction de l'ONU il faudrait que nous débattions et que nous votions.

J'ai trouvé une citation d'Henri Bourassa, lors du débat entourant la participation du Canada à la guerre des Boers, laquelle vaut son pesant d'or. Il y a un siècle à peu près, il disait ceci:

Le gouvernement ne peut lever aucun impôt sans l'assentiment de la Chambre des communes. Or, y a-t-il impôt plus élevé que le sang de nos enfants?

D'emblée, c'est une exigence démocratique fondamentale. Les citoyens ont le droit de savoir pourquoi, quand et qui soutient l'implication militaire ou autre du Canada dans un conflit comme celui de l'Irak. J'ajouterais que le gouvernement devrait se souvenir qu'ayant omis un tel débat et un vote avant de prendre la décision, non pas d'envoyer ses troupes en Afghanistan sous un groupe dirigé par les Nations Unies, mais bien dans le sillage des Américains, il s'est retrouvé à aller à l'encontre des lois du Canada prévoyant qu'un prisonnier fait par un soldat canadien ne peut pas être transféré à un pays où la peine de mort s'applique. Cela va à l'encontre des lois canadiennes. Mal en prit au Canada de ne pas avoir écouté les voix qui, à l'époque, se faisaient entendre nombreuses.

Faut-il le rappeler, même à Londres, la semaine dernière, il y a eu un débat et un vote. Il y aura de nouveau un débat et un vote. Même si déjà 54 députés du parti du premier ministre se sont opposés à sa politique en Irak, dès qu'une décision sera prise au Conseil de sécurité relativement à une intervention possible, il faudra de nouveau que les députés britanniques se rencontrent et votent.

Je reviens, avec d'autres députés de cette Chambre, du Conseil de l'Europe. Il y a eu un débat extrêmement intéressant, riche, senti et dur sur le conflit en Irak.

J'aimerais lire de larges extraits de la résolution parce qu'elle nous aide à comprendre ce que les représentants de toutes les couleurs politiques de ces 44 pays, qui s'y connaissent davantage que nous en guerres comme solution à des conflits, ont à dire sur cette question. C'était tout de suite après l'acceptation par l'Irak du retour inconditionnel des inspecteurs. Je cite les parlementaires des 44 pays:

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe accueille avec satisfaction l'acceptation par l'Irak du retour inconditionnel des inspecteurs, conformément à la résolution 1284 du Conseil de sécurité.

● (1930)

La citation des parlementaires des 44 pays continue ainsi:

Il s'agit là d'un premier pas indispensable pour assurer que l'Irak ne possède plus d'armes de destruction massive. Cependant, l'assemblée rappelle que l'Irak a, dans le passé, violé à plusieurs reprises ses engagements et elle émet des réserves sur l'intention des autorités irakiennes de tenir leurs promesses.

Deuxièmement on lit, et je cite:

La communauté internationale doit continuer à exiger des autorités irakiennes le strict respect des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'interdiction des programmes irakiens de fabrication des armes de destruction massive. Les inspecteurs et les experts en désarmement des Nations Unies doivent pouvoir reprendre immédiatement, avec l'accès illimité et avec garanties leur travail sur place afin de faire rapport au Conseil de sécurité du respect ou non de ces résolutions par l'Irak.

Je fais une parenthèse ici. J'étais très surprise du débat qui s'est tenu à la Chambre parce que tout le monde omettait de dire qu'il y a eu aujourd'hui une entente entre le coordonnateur des inspecteurs de l'ONU, Hans Blix et les autorités irakiennes. Il y a eu une entente et j'ai vu à la télévision que les inspecteurs s'attendaient à retourner en Irak dans 15 jours. Il y a eu une entente quant à un accès illimité et inconditionnel aux sites. Cela a eu lieu.

Quand j'ai entendu le ministre des Affaires étrangères dire qu'il appuyait la démarche de la Grande-Bretagne et des États-Unis qui exigent une nouvelle résolution avant que les inspecteurs retournent en Irak, je voulais lui demander ceci: n'est-il pas conscient qu'au lieu de favoriser la paix, au lieu de permettre aux inspecteurs de faire leur boulot qui est de détecter et de détruire toute arme de destruction massive en Irak, une telle résolution ne ferait que pourrir le climat, retarder les échéances et risquer davantage de précipiter le monde dans une guerre qui n'est pas nécessaire en ce moment, loin de là?

Cependant, je continue avec la résolution du Conseil de l'Europe dans laquelle on dit que:

L'assemblée souligne sa conviction qu'avant l'examen de ce rapport par le Conseil de sécurité, tout conflit armé devrait être évité.

Là aussi, je reprends la résolution que le ministre des Affaires étrangères veut appuyer. Si, dans la première résolution des Nations Unies il y avait quelque chose comme «à défaut de se conformer auxdites règles, il y aura action adéquate», laissant entendre qu'il pourrait y avoir action militaire, à ce moment-là, ce ne serait plus le Conseil de sécurité qui prendrait la décision dans sa fonction multilatérale d'utiliser l'arme de guerre contre le pays qui apparaîtrait comme une menace à la paix. Ce seraient soit les États-Unis, soit la Grande-Bretagne ou les deux ensemble ou quelques autres pays, mais pas l'instance qui est le Conseil de sécurité.

Qu'on laisse aller les inspecteurs. Maintenant que le coordonnateur a négocié une entente à sa satisfaction, il me semble que c'est le bon sens, que c'est la volonté d'aider à la paix, que c'est la volonté de pousser Saddam Hussein aussi dans ses derniers retranchements.

L'assemblée est profondément préoccupée par le fossé qui pourrait se creuser entre l'Occident et le monde musulman dans le cas d'un conflit armé. À cet égard, l'assemblée se félicite de la position des pays arabes qui ont fait pression sur les autorités de l'Irak afin qu'elles acceptent les exigences des Nations Unies.

Dès lors, l'assemblée réprovoque que les États-Unis marquent leur volonté d'aller vers le conflit armé sans mandat du Conseil de sécurité.

● (1935)

La proposition de résolution continue en disant:

Une telle attitude n'est conforme ni aux principes du droit international, ni aux objectifs du Conseil de l'Europe auquel les États-Unis, en leur qualité d'État observateur, sont censés souscrire. L'Assemblée encourage les efforts continus des membres du Conseil de sécurité pour parvenir à l'adoption d'une nouvelle résolution sur l'Irak.

Je poursuis la lecture:

En l'absence d'une approbation explicite du Conseil de sécurité, toute action unilatérale des États-Unis, même soutenue éventuellement par d'autres pays, risquerait de déstabiliser sérieusement la paix et porter un coup grave à l'autorité des Nations Unies. L'approche unilatérale pourrait également entraîner des divisions au sein des pays démocratiques et compromettre la cohésion de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Je rappelle qu'une telle résolution a été adoptée non seulement par des parlementaires de gauche ou de centre, mais qu'il y avait également des parlementaires de droite. L'assemblée parlementaire a largement adopté cette résolution.

Je souligne seulement qu'ils ont ajouté que tous les États membres du Conseil de l'Europe étaient invités à s'abstenir de soutenir toute action non couverte par un mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies. De nombreux collègues britanniques font partie de cette assemblée.

Une question est revenue pendant les débats que, moi aussi, je trouve lancinante. Quelqu'un peut-il me dire pourquoi, tout à coup, il y a quelques semaines, Saddam Hussein est devenu aussi dangereux pour la paix mondiale? En ce qui a trait à la lutte au terrorisme, nous avons tous dit qu'elle exigeait une large coalition, qu'elle exigeait la mise en commun de nombreux moyens. Elle exigeait, sur le plan idéologique, de la confiance et la transformation des mentalités, l'utilisation de tous les moyens d'intelligence et de défense. Cette lutte au terrorisme était la priorité et, à cet égard, on devait essayer d'y intégrer tous les pays si cela était possible? Comment se fait-il que soudain, cette priorité a été remplacée par la nécessité d'attaquer Saddam Hussein?

Je dis «attaquer», parce que j'ai été extrêmement déçue de voir que le président Bush, après son grand discours aux Nations Unies, semblait désarçonné quand l'Irak a accepté le retour inconditionnel des inspecteurs de l'ONU. C'est comme si ce n'était pas ce qu'il voulait et il s'est expliqué par la suite. Il ne s'agit pas de cela. Ce qu'il veut, c'est un changement de régime.

Cependant, pour la paix, qu'est-ce qui est souhaitable? Je pose alors la question: pourquoi Saddam Hussein? Parce que c'est un dictateur? Oui, c'est un dictateur. Combien y en a-t-il dans le monde? Posons la question autrement. Combien y a-t-il de pays démocratiques sur 191? Ce n'est pas la majorité, nous le savons. Des dictateurs, il y en a beaucoup. Est-ce que beaucoup de ceux-ci ont des moyens? Oui.

Je pourrais même rappeler que M. Musharraf, qui a remplacé un régime démocratique, faisait peur parce qu'il détenait l'arme nucléaire. Quand il a montré qu'il était capable d'apporter son aide lors de la guerre en Afghanistan, il est devenu un allié, un ami. À ce moment-là, l'arme nucléaire devient utile. Une partie de son armée appuie le conflit au Cachemire, mais il n'en est pas moins un ami.

● (1940)

Saddam Hussein est un dictateur cruel, oui. Ce qu'il a fait est affreux. Il a gazé au moins 5 000 Kurdes et cela a été documenté. Quand il l'a fait, les Américains l'ont appuyé dans sa guerre contre l'Iran. Ils lui ont fourni des informations précieuses et, suivant d'autres sources, davantage. À ce moment-là, ça ne pressait pas.

C'est un dictateur qui pourrait être muni d'armes de destruction massive. Là-dessus, les informations diffèrent. Pas plus tard qu'il y a deux semaines, un des hauts dirigeants de la CIA disait: «On ne sait pas.» Mais justement, le rôle des inspecteurs, c'est de savoir. Quelle est la tâche des inspecteurs? Ce n'est pas seulement de savoir, mais c'est aussi de détruire.

Je suis extrêmement contente de cette entente conclue entre Hans Blix et les autorités irakiennes. Cependant, je suis très inquiète quand je lis ce qui est écrit dans *Le Monde*, et que j'entends aux nouvelles que les États-Unis ont fait savoir de leur côté qu'ils chercheraient à empêcher le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU en Irak, si celui-ci devait se faire sans une nouvelle résolution du Conseil de sécurité. On dit: «Nous agirons de manière à contrecarrer ce retour en attendant que cette nouvelle résolution soit adoptée» a déclaré un haut responsable du Département d'État à la presse sous couvert de l'anonymat.» Interrogé sur la manière dont les États-Unis pourraient procéder, il a souligné: «Nous disposons d'une certaine influence au niveau du Conseil de sécurité.»

Je suis inquiète. Je voudrais rappeler, parce que le contraire a été dit au moins deux fois en cette Chambre, que quand les inspecteurs sont partis en 1998, ils ne sont pas partis, comme on l'a dit, parce qu'ils ont été chassés par les Irakiens. Mais devant le Comité permanent des affaires étrangères, Scott Ritter, qui était inspecteur principal de 1991 à 1998, a dit que c'est simplement parce que le gouvernement américain leur en avait donné l'ordre à la veille d'une nouvelle frappe militaire unilatérale qui avait été préparée grâce aux informations données par les inspecteurs.

Je crois qu'au coeur de la crainte que plusieurs ressentent dans la population—vous le savez, au Québec, les gens nous disent qu'il ne faut pas la guerre—il y a cette nouvelle notion de frappes préventives unilatérales.

Dans un document qui est une nouvelle doctrine stratégique, rendu public vendredi, les États-Unis ont développé un programme qui, par certains aspects, est très intéressant, mais par d'autres ne laissent pas d'être inquiétants.

Je voudrais terminer en disant que cette notion des frappes préventives qui va bien au-delà du droit international qui permet, en cas de danger imminent, une autodéfense, la question des frappes préventives nous fait basculer en plein XIX^e siècle, au moment où les États se reconnaissaient le droit de faire la guerre. Or, ce XIX^e siècle a été l'objet de guerres horribles.

Souvenons-nous de la Première Guerre mondiale qui a accouché d'une institution internationale qui n'a pas été à la hauteur, mais qu'un Américain a aidé fortement à mettre sur pied, Thomas Woodrow Wilson.

En 1928, une convention, le Pacte Briand-Kellogg—un ministre des Affaires étrangères français, l'autre américain—que tous les pays ont signé, faisait reconnaître que les pays n'utiliseraient plus la guerre pour des objectifs nationaux.

● (1945)

Enfin, on a eu la Seconde Guerre mondiale avec, cette fois, la Charte des Nations Unies que tout le monde a signée. On vient de compléter cet ensemble d'institutions par la Cour pénale internationale.

Il faudra qu'il y ait un débat. Il faudra qu'il y ait des positions claires. Il faudra qu'il y ait du monde courageux pour dire qu'on ne peut pas basculer dans le XIX^e siècle. Nous sommes sur la voie d'une paix par des moyens diplomatiques, par des moyens qui sont tous ceux liés à l'ONU.

● (1950)

[Traduction]

Mme Aileen Carroll (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement l'intervention de la députée de Mercier. Elle et moi allons fréquemment à l'endroit qu'elle vient de décrire, c'est-à-dire le Conseil de l'Europe. Je suis certaine que nous avons tous profité de sa présence à la récente réunion de cet organisme, où on a discuté de la question qui nous occupe.

Cependant, il est très important de souligner ce que le ministre a dit. Le gouvernement du Canada n'a aucunement l'intention d'appuyer les attaques préemptives; il souhaite limiter son action au cadre défini par cette très vénérable institution dont elle fait l'éloge elle aussi, c'est-à-dire les Nations Unies.

Quand on se rappelle le passé, comme elle l'a mentionné, on voit ce que les attaques préemptives ont donné au XIX^e siècle. On utilisait un autre nom pour cela à l'époque. Qu'on se rappelle aussi 1938 et la visite de Chamberlain à Munich pour tenter de calmer les esprits. Il faut qu'il y ait des conséquences.

Le ministre a été clair sur la façon dont on veut exposer ces conséquences à M. Hussein. Ce sera par l'entremise des Nations Unies. Il est très important de ne pas se montrer sélectif dans la recherche de précédents historiques.

[Français]

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, cela me donne l'occasion de dire que, même au Conseil de l'Europe, dans le texte que j'ai écrit, j'étais satisfaite de ce que le ministre avait dit sur les frappes préventives. Toutefois, je veux répéter qu'en approuvant la volonté d'une résolution nouvelle du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui prévoirait que si l'Irak ne se conforme pas, il y aurait une action, le ministre se trouve à donner les moyens à ceux qui voudraient le faire de dire: «Il ne faut pas le faire.»

Je trouve qu'à ce moment-là, il se nuit lui-même et il nuit aux positions qu'il a prises. C'est la première chose.

Deuxièmement, pour ce qui est de Chamberlain et de 1938, on ne peut pas comparer. Même si Saddam Hussein est un dictateur affreux —et il ne s'agit pas de faire des comparaisons—, la situation n'est pas du tout la même. Saddam Hussein est le leader d'un pays de 25 millions d'habitants. Ce pays est sous embargo depuis 12 ans et on sait que ses capacités militaires sont extrêmement réduites. Au sujet des capacités de frappes préventives, j'ai lu tout ce que j'ai pu lire. Il y a des possibilités et des capacités, mais c'est tout.

Quand on compare avec tout ce qui se passe partout, tous ces autres dictateurs, tous ces autres pays qui ont des moyens qu'ils pourraient mettre à la disposition des terroristes, pourquoi être si pressés maintenant et pourquoi utiliser cette frappe préventive qui nous fait basculer dans une autre époque?

[Traduction]

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je suis d'accord, avec tous les députés ici présents, que la décision d'utiliser la force militaire ne devrait pas être prise à la légère. La guerre est une chose très grave. Si nous nous engageons, nous devons bien comprendre au départ que malgré toutes nos précautions, des innocents seront tués. Il est possible que nous perdions des soldats canadiens. Nous nous devons à nous-mêmes de faire l'impossible pour que le processus de paix aboutisse. Nous devons aussi résister aux tyrans de ce monde. Bien sûr, c'est un équilibre difficile à atteindre.

Depuis longtemps, le gouvernement irakien a pour habitude de renverser nos bonnes intentions, et nous ne pouvons plus permettre une telle chose. Moins d'une semaine après avoir accepté la visite des inspecteurs d'armes, l'Irak envoyait des signaux contraires. La députée a parlé des inspecteurs d'armes. Ils n'ont pas été chassés du pays; ils sont partis. Et c'est exactement la situation contraire qui se produit aujourd'hui.

Le monde ne deviendra pas plus sécuritaire avec l'apaisement de l'Irak en continuant de se perdre dans les méandres de la diplomatie et en permettant à l'Irak de se moquer ouvertement des résolutions des Nations Unies. Penser cela, c'est se leurrer. Nous devons nous tenir debout devant l'Irak. Il faut nous dire, à un moment donné, ça suffit comme ça!

La députée n'est-elle pas d'accord, jusqu'à un certain point, que nous devons défendre le peuple, rejoindre nos pays alliés et qu'il est possible que nous allions en guerre? Nous ne pouvons croire qu'un coup de baguette magique ramènera la paix comme par enchantement. Si la paix n'est pas rétablie et que l'Irak persiste à se moquer ouvertement des Nations unies, la députée n'est-elle pas d'avis qu'il nous faudra nous montrer solidaires de nos alliés?

•(1955)

[Français]

Mme Francine Lalonde: Monsieur le Président, mon collègue a posé plusieurs questions en une. Je voudrais commencer par lui

rappeler que la population d'Irak a énormément souffert depuis 1990. Le député est certainement au courant de ces études de l'UNICEF qui datent déjà de plusieurs années et qui ont établi les morts là-bas à plus de un million de personnes.

Effectivement, il s'agit d'une situation extrêmement sérieuse. Cependant on ne peut pas laisser n'importe qui se moquer des résolutions de l'ONU. Toutefois, Saddam Hussein n'est pas le premier. Il n'a pas respecté toutes les résolutions dans le passé et c'est important de le dire parce que cela a fait l'objet d'un témoignage devant notre comité, cela n'a pas été nié. Alors effectivement, dans l'UNSCOM, il y avait des espions et c'est tellement vrai qu'on a changé la structure de ce comité d'inspecteurs qui sont maintenant tous embauchés par l'ONU et dépendent de l'ONU depuis 1998. Cependant, eux, ils n'y sont jamais allés. Maintenant ils ont l'occasion d'y aller et ils vont y aller si on les laisse y aller. Il ne faut pas chercher à les empêcher d'y aller au moyen d'une nouvelle résolution.

Et là je tiens à affirmer à mes chers collègues que Saddam Hussein va avoir à se conformer. Ces inspecteurs ont signé qu'ils avaient le droit d'aller partout inconditionnellement. Qu'ils y aillent. Si cela bloque, qu'ils reviennent alors au Conseil de sécurité. À ce moment-là on aura un autre débat qui aura lieu dans des circonstances complètement différentes.

En ce moment cependant, les preuves ne sont pas faites. Laissons les inspecteurs aller là maintenant, sans chercher à les empêcher de le faire.

[Traduction]

Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD): Madame la Présidente, c'est avec plaisir que je participe ce soir, au nom du Nouveau Parti démocratique, à cet important débat sur l'Irak et, notamment, sur le rôle crucial que le Canada peut et doit jouer pour éviter toute guerre possiblement catastrophique en Irak.

Je suis très soulagée que le présent débat ait lieu le jour même où un accord est intervenu pour que l'équipe onusienne d'inspection des armes retourne en Irak. La reprise des inspections visant à détecter et à détruire toute arme nucléaire, chimique ou biologique illégale, conformément aux règles actuelles du Conseil de sécurité de l'ONU, contribuera grandement à atténuer les tensions terrifiantes qui s'intensifient entre l'Irak et les États-Unis et qui risquent de déstabiliser tout le Proche-Orient.

Les députés n'ignorent pas que le comité des affaires étrangères s'est réuni récemment, à la demande pressante du Nouveau Parti démocratique et du Bloc québécois, afin d'encourager le gouvernement à insister davantage pour que les inspecteurs d'armes retournent en Irak. À l'exception de l'Alliance, qui préfère toujours appuyer l'esprit va-t-en-guerre du gouvernement Bush, les membres du comité des affaires étrangères reconnaissent tous la nécessité pour le Canada de se montrer plus proactif et de faciliter le retour des inspecteurs d'armes en Irak afin d'éviter toute guerre en Irak.

L'accord conclu aujourd'hui et prévoyant la reprise des inspections visant des armes de destruction massive a été accueilli avec joie par l'ensemble des membres de la communauté internationale, à l'exception, hélas, des États-Unis, mais c'était à prévoir. Au lieu de se féliciter de cette initiative importante sur la voie de la paix, qu'ont dit les porte-parole de la Maison-Blanche cet après-midi? Ils ont encore menacé de mener des frappes militaires préventives et de prendre des mesures sans précédent pour forcer un changement du régime en place, défiant ainsi le droit international et même les propres directives de la Maison-Blanche, données en 1976 et interdisant l'assassinat comme instrument de politique étrangère des États-Unis.

Heureusement, cette fois-ci, ces provocations de l'administration américaine n'ont pas été reprises par le premier ministre britannique. Tous ceux qui oeuvrent pour désamorcer les tensions entre les États-Unis et l'Irak ont soupiré d'aise quand ils ont appris que Tony Blair, le premier ministre anglais, avait appuyé la résolution présentée par le Parti travailliste lors de son congrès annuel tenu à Blackpool hier et déclarant que les soldats britanniques ne participeraient à une action menée contre l'Irak que seulement après épuisement de tous les autres recours politiques et diplomatiques.

Nous devrions nous réjouir devant pareille modération de la part du premier ministre britannique et en même temps féliciter ceux de son parti et de son pays, qui se sont démenés pour le persuader de ne pas emboîter le pas à George Bush et à ses menaces d'intervention militaire en Irak réitérées un peu trop souvent ces derniers mois et ces dernières semaines.

Ce qui m'amène à la position actuelle du Canada. À plusieurs reprises, le Nouveau Parti démocratique a félicité le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères pour la vigueur de leurs déclarations exhortant au multilatéralisme et insistant pour faire valoir le droit international. Il était rassurant d'entendre au début de la soirée le ministre des Affaires étrangères nous donner l'assurance qu'il continuera de préconiser le droit international et le multilatéralisme dans le contexte de notre action visant à éviter un conflit armé en Irak. Il est cependant inquiétant d'entendre le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères s'exprimer un jour sur deux, semble-t-il, comme s'ils étaient les hommes à tout faire de l'administration Bush qui persiste avec ses menaces de guerre.

Les députés n'auront pas oublié qu'il y a quelque deux ans à peine, dans ce même Parlement, le Canada s'est enorgueilli de proclamer Nelson Mandela citoyen honoraire du Canada. C'était une initiative dont nous nous souvenons avec fierté.

● (2000)

Nous ferions bien de tenir compte des récentes mises en garde de Nelson Mandela qui affirmait que les menaces d'attaques des États-Unis contre l'Irak provoquent le chaos dans les affaires internationales. Nous pouvons être certains qu'il n'a pas choisi ses mots à la légère lorsqu'il a affirmé que les États-Unis posaient une menace à la paix internationale à cause de la campagne entreprise pour renverser le gouvernement de l'Irak. Il faut prendre très au sérieux son affirmation sans équivoque selon laquelle il faut vigoureusement condamner ce projet.

Le secrétaire de l'ONU, Kofi Annan, n'a peut-être pas fait des déclarations aussi spectaculaires, mais il a néanmoins fait une mise en garde à tous les États, grands ou petits, en affirmant qu'il ne faut pas décider d'appuyer ou de rejeter la position multilatérale simplement par opportunisme politique.

La semaine dernière, j'étais à Washington. Il y a dans la capitale américaine et dans tous les États-Unis une forte opposition, par

ailleurs croissante, dirigée contre la politique du président américain qui préconisait de faire fi du droit international. La représentante au Congrès Barbara Lee, fort respectée pour sa courageuse prise de position contre l'intervention américaine en Afghanistan, continue de dénoncer l'intention de son pays. Elle a déclaré à cet égard:

Aujourd'hui, notre pays est sur un pied de guerre contre l'Irak. Dans notre précipitation pour donner la première frappe, nous risquons de déstabiliser le Moyen-Orient et de créer un précédent international qui risque de revenir nous hanter tous. La doctrine de la suprématie mise de l'avant par le président Bush viole les principes du droit international, enfreint la charte des Nations Unies et met en péril nos propres intérêts en matière de sécurité à long terme. En outre, elle empêche toute tentative de recours à d'autres solutions que la guerre.

Le sénateur Ted Kennedy a également remis en question l'approche Bush à l'égard de la résolution des crises internationales et nous rappelle qu'il y a des solutions réalistes entre la non-intervention et la déclaration unilatérale ou immédiate de guerre. Le sénateur Kennedy a ajouté:

Une déclaration de guerre unilatérale de la part des Américains, largement perçue dans le monde musulman comme inopportune et injuste, pourrait aggraver, non diminuer, la menace du terrorisme. Entrer en guerre contre l'Irak avant même d'avoir fait un véritable effort au chapitre de l'inspection et du désarmement, ou sans compter sur l'appui international, risquerait de faire augmenter le nombre de sympathisants du groupe al Qaeda et de déclencher une escalade des actes terroristes.

Ces avertissements devraient suffire pour que le Canada veille à ce que l'entente sur l'inspection des armements intervenue aujourd'hui soit mise en oeuvre sans être menacée par la présentation d'une autre résolution du Conseil de sécurité. Il faut se rappeler qu'en 1998, lorsque la précédente administration américaine a mis fin à l'inspection des armements en Irak, de 90 à 95 p. 100 des armes irakiennes et des usines de fabrication d'armements avaient été détruites.

Puisque les inspections des Nations Unies reprennent et permettent d'espérer qu'on pourra éviter la guerre, il importe plus que jamais que notre propre gouvernement fasse preuve de cohérence. Malheureusement le premier ministre, son vice-premier ministre et le ministre des Affaires étrangères lancent des messages divergents à différentes occasions et devant des publics différents.

Aucun autre pays n'est mieux placé que le Canada pour insister afin que les États-Unis s'abstiennent de demander au Conseil de sécurité de nouvelles résolutions plus musclées menaçant l'Irak d'agression militaire si ce pays ne respecte pas les résolutions existantes. Après tout, nous sommes le principal partenaire commercial et le plus proche voisin des États-Unis. Nous avons participé à la guerre du Golfe, mais l'Irak respecte encore le Canada et, fait surprenant peut-être, accorde encore son sceau d'approbation à son rôle d'intermédiaire diplomatique. Le Canada et notre premier ministre ont donc une occasion unique de redoubler d'efforts pour orienter la planète vers la voie de la paix durable.

● (2005)

Les détracteurs qui ont oublié notre récente contribution sur la scène mondiale dans le cas du traité international sur les mines terrestres vont cyniquement dire que les négociations se poursuivent aux Nations Unies et que les membres de son Conseil de sécurité négocient déjà le contenu de la prochaine résolution sur l'Irak. Après tout, le Canada n'a pas le pouvoir de persuader les États-Unis ou d'autres pays que les États-Unis ont poussés à appuyer des résolutions plus musclées de la part du Conseil de sécurité.

Le Canada ne devrait pas se cacher la tête dans le sable et laisser le dur travail diplomatique à d'autres nations. Nous sommes moralement tenus de nous affirmer plus fermement que jamais sur le plan international dans le contexte de ce débat. Nous avons un riche bilan de solutions élaborées au Canada pour certains problèmes de la communauté mondiale et des milliers d'Irakiens innocents, qui souffrent déjà d'une décennie d'étranglement économique, comptent sur le Canada pour essayer de persuader les États-Unis de saisir l'occasion qui se présente pour la reprise de l'inspection des armements. Il ne s'agit pas de naïveté. C'est un fait prouvé qu'en supposant le pire d'une personne ou d'une nation, on risque d'en obtenir le pire.

Au cours de la soirée, l'objet du débat s'est hélas déplacé vers la question de savoir si une autre résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies est nécessaire. C'est ce que nous savons. Au moment où nous débattons la question ce soir à la Chambre, le monde entier réagit avec soulagement à la nouvelle selon laquelle l'Irak accepte toutes les conditions relatives à l'inspection énoncées dans toutes les résolutions applicables du Conseil de sécurité.

Pendant des années, le Canada s'est joint au monde pour demander que l'Irak accepte la reprise des inspections en désarmement et qu'il respecte toutes les conditions énoncées dans les résolutions du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, l'Irak s'est officiellement conformé à ces résolutions. Comment réagit le Canada? Il appuie l'adoption d'une autre résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je suis estomaquée par la position des députés de l'opposition officielle. J'ignore pourquoi une telle chose me surprend. Rien ne devrait plus nous surprendre. Leur appui enthousiaste à une attaque contre l'Irak, au mépris du rôle légitime des Nations Unies et de l'absolue nécessité d'une approche multilatérale, est tout simplement terrifiant. Ils semblent vouloir que les États-Unis, avec le Canada et le Royaume-Uni à leurs côtés, se lancent à l'assaut de l'Irak. Quelle attitude irresponsable et absolument insultante pour tous les autres pays qui ont travaillé si fort sur le front diplomatique pour l'avènement d'une solution non violente. Ils considèrent sans doute la nouvelle doctrine du gouvernement Bush en matière de politique étrangère comme trop tempérée.

Ce que nous devrions débattre en tant que pays, c'est ce que le Canada peut faire sur le front diplomatique pour veiller à ce que l'Irak remplisse ses obligations. C'est la perspective qui vient s'ouvrir au monde.

Ce soir, le Nouveau Parti Démocratique propose qu'au lieu de la démarche stérile d'une autre résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies, la communauté internationale devrait offrir à l'Irak une réintégration en son sein et la suppression des sanctions économiques qui étranglent sa population depuis plus de dix ans. Laissons le Canada être fidèle à sa fière tradition diplomatique. Restons fidèles à ce que la communauté internationale estime que nous pouvons réaliser en maintenant le cap sur la paix.

• (2010)

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Madame la Présidente, je veux simplement faire une observation. La députée a laissé entendre que des actions unilatérales prises contre l'Irak risquent de susciter une réaction terroriste. Elle fait là une observation très importante, car les conséquences d'une attaque contre l'Irak ne se limiteront pas au Moyen-Orient. Cela aura pour effet de légitimer une réaction terroriste partout dans le monde et n'importe quel endroit dans le monde peut être pris pour cible.

Quiconque semble avoir pris part à une attaque illégale contre l'Irak sera considéré comme la cible légitime d'une réaction illégale ou une réaction hors norme. C'est précisément ce que nous observons en Israël et en Palestine. Plus on agit en représailles à des attentats suicides, plus cela légitime les attentats suicides comme méthode d'attaque terroriste, comme moyen de représailles.

Je pense que nous devrions tous hésiter et réfléchir très sérieusement au fait qu'une approche multilatérale, sous l'égide de l'ONU, est la bonne façon de procéder. Si nous participons à une approche unilatérale, nous nous exposerons énormément à des représailles, qui viendront probablement non pas de l'Irak mais de gens comme les membres d'Al-Qaïda qui sympathisent avec un régime que je ne devrais pas qualifier de terroriste, mais le genre de régime qui existe en Irak.

Mme Alexa McDonough: Madame la Présidente, je me félicite des propos du député. Je dois dire que, de la même façon, les simples députés britanniques ont exhorté leur premier ministre à faire preuve de modération. Ils comprennent la situation et sont conscients des horreurs d'une intervention unilatérale. Je tiens à féliciter les députés ministériels qui ont essayé de persuader leur propre gouvernement de ne pas s'engager dans la voie de l'unilatéralisme.

Une chose très importante pour la stabilité du Proche-Orient est survenue en mai. En effet, le Conseil de la Ligue arabe a tendu la main à l'Irak pour que ce pays réintègre le conseil et la communauté internationale. Le fait qu'un accord ait été conclu aujourd'hui entre l'Irak et les inspecteurs de l'ONU est de très bon augure.

J'espère que tous les députés comprendront à quel point ce déblocage est important. C'est ce que nous recherchons tous. Nous devrions veiller à renforcer cet acquis en évitant de prendre une tangente et de proposer une nouvelle résolution du Conseil de sécurité plus militante, plus rigoureuse. Cela mettrait en péril l'accord conclu aujourd'hui et la reprise des inspections en Irak.

Il ne faudrait pas grand-chose, nous le savons, pour réduire cet accord à néant si nous présumons qu'il est impossible de compter que le gouvernement irakien se conformera à l'accord conclu aujourd'hui. Nous ne voulons pas que cela se produise.

• (2015)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Madame la Présidente, je suis vraiment étonné de la facilité avec laquelle la députée laisse ses idéologies avoir le dessus sur la raison, sur le bon sens et sur l'expérience historique. Je ne sais pas où elle était au cours des dix dernières années.

Elle affirme que les ententes techniques relatives aux modalités représentent une certaine percée historique et que l'Irak s'est maintenant officiellement conformé aux résolutions des Nations Unies. Il n'y a pas d'inspecteurs pour évaluer la bonne volonté de l'Irak à ce niveau. Il ne s'agit que d'une promesse de se conformer, cette même promesse de nombreuses fois renouvelée mais rarement tenue. Qu'est-ce qui fait croire à la députée que ce sera différent cette fois-ci? Ne reconnaît-elle pas qu'il n'y a eu que la menace très claire d'une intervention militaire pour réussir à ramener l'Irak à la table de négociations?

De plus, pour ce qui est de sa croyance aveugle en la capacité des Nations Unies à résoudre les problèmes, ne se rend-elle pas compte qu'il est parfois nécessaire que les pays démocratiques prennent des mesures pour sauver des vies et protéger la paix et l'ordre à l'échelle internationale lorsque les institutions internationales n'arrivent pas à le faire? N'est-elle pas prête à reconnaître que la communauté internationale aurait dû intervenir au Rwanda pour sauver les 800 000 civils qui ont été tués et qui n'étaient pas protégés en raison de l'inaction des Nations Unies?

N'est-elle pas prête à reconnaître également qu'il aurait été responsable de la part de l'OTAN et du Canada d'intervenir dans le conflit du Kosovo et de protéger d'innocents Kosovars par suite de l'inaction des Nations Unies découlant d'un veto de la Russie. N'a-t-elle rien retiré de l'expérience vécue par la Société des Nations au cours des années 1930 et de son incapacité à agir dans le but de préserver la paix internationale alors que les institutions internationales n'arrivaient pas à le faire?

Mme Alexa McDonough: Madame la présidente, j'ai deux brèves réponses à la question posée par le député de l'Alliance. Je tiens d'abord à lui rappeler que c'est son parti qui a gêné l'échange fluide que nous aurions pu avoir dans cette enceinte lorsque le ministre des Affaires étrangères a accepté de prolonger la période allouée, de manière à donner lieu à plus d'un échange. Le parti du député ne semble pas vraiment intéressé à entendre toutes les options en vue d'une solution pacifique à la situation en Irak.

Le député se demande de quel droit, ou peu importe les paroles qu'il m'a lancées, je peux dire que l'entente intervenue aujourd'hui entre l'Irak et l'équipe des inspecteurs des Nations Unies revêt une signification importante. Madame la présidente, je vais vous dire ce qui m'a poussée à faire une telle déclaration. C'est que Hans Blix lui-même a dit que les représentants de l'Irak avaient accepté toutes les modalités définies dans les résolutions précédentes autorisant les inspections en désarmement des Nations Unies.

Le bellicisme des États-Unis à l'endroit de l'Irak était fondé sur leur conviction que ce pays n'accepterait pas de se conformer aux résolutions du Conseil de sécurité. Aujourd'hui, par l'entremise du chef d'équipe des inspecteurs en désarmement des Nations Unies, l'Irak a accepté de se conformer aux résolutions. Partons de cela. Engageons-nous dans la voie de la paix que le monde cherche désespérément et laissons le Canada participer à la réalisation de cette paix.

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais féliciter la chef du Nouveau Parti démocratique pour son discours qui va dans le sens de ce que je pense. Vu son expérience politique importante, je voudrais qu'elle m'explique les raisons pour lesquelles le Canada va dans ce sens. Je pense que le ministre des Affaires étrangères est sincère lorsqu'il parle d'une action multilatérale. Cependant, on doit souligner que le gouvernement canadien se sent forcé de suivre les États-Unis dans son élan vers la guerre que la députée a très bien décrit.

Vu son expérience politique et sa perception, comment explique-t-elle que le gouvernement canadien en soit rendu là?

• (2020)

[Traduction]

Mme Alexa McDonough: Madame la Présidente, loin de moi l'idée d'essayer d'expliquer les décisions du ministre des Affaires étrangères ou l'ambivalence que dénotent trop souvent les déclara-

tions du premier ministre ou du vice-premier ministre à l'égard de l'Irak.

Je tiens à leur laisser ici le bénéfice du doute. Je dirai que le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères ont eu raison d'appuyer les récentes décisions américaines. Lorsque le président Bush a décidé de lancer une série de négociations à l'ONU en vue de trouver une solution en Irak, si je comprends bien, le gouvernement canadien l'a applaudi et s'est efforcé de l'appuyer. Ce n'est pas là quelque chose que mon parti ou moi-même désapprouvons. Nous convenons tous qu'il était extrêmement important que le président Bush aille à l'ONU. Nous voulons faire tout notre possible pour que les États-Unis agissent conformément à la règle de droit international et à l'esprit du multilatéralisme.

Ce qui est très décevant, c'est de voir que le gouvernement n'a pas su saisir l'occasion qui se présentait ici de s'assurer que l'inspection des armes aille de l'avant sans nouvelle menace de guerre de la part des États-Unis, car nous savons que les inspections d'armes ne sont pas une fin en soi. Les inspections visent à déterminer s'il y a effectivement là-bas des armes de destruction massive.

Entendons-nous bien ici sur le fait qu'on ne peut certes pas résoudre ce problème en poussant l'Irak à utiliser toute arme possiblement illégale contre le reste du monde. L'objectif est de s'assurer que, si elles existent, ces armes de destruction massive soient détruites afin que le monde soit un endroit plus sûr.

Le très hon. Joe Clark (Calgary-Centre, PC): Madame la Présidente, c'est la deuxième fois en quelques semaines que la Chambre des communes aborde des questions liées à l'Irak. Comme l'a mentionné ma collègue de Halifax, la première fois, c'était lors d'une séance du comité permanent, il y a plusieurs jours. Dans les deux cas, on peut dire que l'initiative a été prise par le Parlement plutôt que par le parti ministériel.

Je félicite les membres du comité et les leaders parlementaires de tous les partis d'avoir pris cette initiative, notamment celui de mon parti qui, je crois, a rédigé la lettre ayant joué un rôle déterminant en l'occurrence. Je recommande toutefois au parti ministériel d'être davantage proactif lorsqu'il s'agit de fournir de l'information au Parlement et, partant, à la population.

Ce sont des moments très difficiles, qui sortent tout à fait de l'ordinaire. Les Canadiens sont de plus en plus mal à l'aise face à la perspective du terrorisme, d'une attaque ou d'une guerre. Les Canadiens sont conscients que notre pays aura peut-être à prendre des décisions très difficiles, littéralement des décisions de vie ou de mort. Les Canadiens ne reculent pas quand vient le moment de prendre pareille décision, mais ils les prendraient plus facilement s'ils étaient informés et mis dans le coup.

Pendant la guerre du Golfe, qui, j'en conviens, se déroulait à une époque complètement différente, le gouvernement dont je faisais partie à titre de ministre des Affaires étrangères tenait régulièrement des séances publiques devant un comité du Parlement. Comme ces séances étaient télévisées en direct, les Canadiens pouvaient être témoins de ce qui s'y passait et apprendre des choses. Des ministres et de hauts fonctionnaires participaient régulièrement à ces séances. Il est juste de dire que ces séances n'avaient pas un caractère contradictoire, qu'elles n'étaient pas aussi sectaires que le sont parfois les séances de comité, mais qu'elles permettaient bel et bien un échange d'informations et d'opinions.

[Français]

Le gouvernement bénéficiera sans doute des points de vue exprimés ce soir par les députés de cette Chambre. Toutefois, nous savons tous combien il est facile d'ignorer les débats exploratoires.

[Traduction]

Ce qui serait vraiment utile c'est que le gouvernement fasse un effort énergique pour rendre l'information disponible non seulement sur cette question, mais sur certaines des questions relatives au réseau al-Qaïda. Je continue d'être sidéré par la réponse donnée il y a quelques mois par le solliciteur général lorsque j'ai demandé des renseignements sur le réseau al-Qaïda. On m'a dit que cela menacerait la sécurité nationale si la Chambre était informée. Plus tard le même jour, j'ai lu sur le site web du premier ministre du Royaume-Uni les renseignements mêmes que je cherchais.

Nous devons savoir quelles preuves possède le gouvernement du Canada sur les liens du régime irakien avec le réseau al-Qaïda ou d'autres organisations terroristes. Il serait très utile de connaître les renseignements les plus à jour que le ministre et ses fonctionnaires ont sur la possibilité que l'Irak ait une capacité nucléaire.

Nous serions très intéressés à connaître en détail ce que le Canada fait non seulement sur la scène diplomatique et non seulement aux Nations Unies, mais ailleurs dans le monde. Il y a tout un éventail d'autres questions au sujet desquelles il serait très utile que le gouvernement informe régulièrement le Parlement et qu'il soit prêt à répondre à des questions. Ce serait dans l'intérêt de tout le monde. Je pense que cela aiderait à parvenir à un consensus au Canada sur les véritables problèmes qui se posent et sur les options qui s'offrent à nous.

Mon parti et moi-même sommes très heureux de la décision du président Bush de retourner devant les Nations Unies. On craignait beaucoup que cela ne se produise pas. J'espère que le gouvernement du Canada fera tout en son pouvoir pour encourager les Américains à continuer à travailler par l'entremise des Nations Unies.

Lorsque le ministre des Affaires étrangères est intervenu, il a déclaré qu'une médiation n'était pas nécessaire puisque l'Irak était membre des Nations Unies et avait ses propres façons de définir ses intérêts.

Nous ne sommes peut-être pas en désaccord là-dessus, mais je voudrais dire au ministre très clairement une chose fondée là encore sur l'expérience dans une situation semblable. Le Canada peut faire beaucoup pour ce qui est d'user de notre influence auprès de pays et peut-être d'organisations ou d'individus qui peuvent avoir une influence que nous n'avons pas sur le régime irakien.

La Russie est sans aucun doute un intervenant essentiel pour ce qui est de l'attitude que le régime de Saddam Hussein adoptera en fin de compte. Il y a des liens importants entre les gouvernements concernés. Ils demeurent actifs. Nous devrions user de notre influence auprès de la Russie. Nous devrions faire de même auprès de l'Iran et de la Turquie. Il y a d'autres pays que le ministre pourrait identifier.

Je sais par expérience que, lors d'une situation antérieure impliquant Saddam Hussein, nous avons vraiment fait tout ce que nous avons pu. Nous avons communiqué avec tous les intervenants possibles pour essayer d'exercer une certaine influence sur ce régime. Je ne vais pas prétendre que nos efforts ont donné des résultats, mais je crois qu'ils ont valu la peine, car peu d'autres pays au monde peuvent, comme le Canada, entreprendre ce genre de démarche.

Le leader de l'opposition a parlé de la position adoptée par le Canada durant la guerre du Golfe. Je voudrais clarifier certains points pour la Chambre. Nous avons fait partie d'une coalition au sein des Nations Unies à l'époque, mais il s'agissait d'une coalition caractérisée par son ampleur et sa diversité. Sa force venait justement de son ampleur et de sa diversité. C'est ce qui a permis à cette coalition de fonctionner.

Les circonstances sont très différentes maintenant. Les Canadiens ne devraient surtout pas prétendre que la portée de la coalition est la même qu'elle était à l'époque.

Comme l'a déclaré le leader de l'opposition, nous étions prêts à employer la force. Cependant, nous étions disposés à le faire dans le contexte des Nations Unies. Pour écarter tout malentendu, je tiens à expliquer très clairement quel fut le rôle du Canada; à cette époque, nous avons aussi eu recours à tous les instruments diplomatiques que nous avons pu trouver. Nous avons eu recours à la force en désespoir de cause. C'est aussi ce que devrait faire le Canada dans la présente situation.

Bien entendu, nous devons connaître et contenir le danger que présente le régime de Saddam Hussein en Irak. Il s'agit d'un homme extrêmement dangereux et d'un régime extrêmement dangereux. Personne ne le conteste.

• (2025)

Nous devons énoncer très clairement notre objectif. Je ne peux pas mieux faire que de citer la ministre suédoise des Affaires étrangères, Anna Lindh, qui a dit il y a quelques jours: «Saddam Hussein est un dictateur terrible, mais l'objectif des Nations Unies n'est pas de l'éliminer. L'objectif des Nations Unies est d'éliminer les armes de destruction massive.»

Je pense que c'est quelque chose que nous les Canadiens ne devons pas perdre de vue. Je partage la satisfaction ressentie, je pense, par la Chambre à l'annonce que Hans Blix croit avoir maintenant un accord permettant le retour des inspecteurs en Irak. Toutefois, il est très important de noter que ce n'est qu'un accord. Il y en a eu d'autres. Ce n'est pas encore fait. Nous devons trouver tous les instruments à notre disposition pour nous assurer que l'accord annoncé aujourd'hui par Hans Blix entrera effectivement en vigueur.

Personnellement, je pense qu'il est probablement utile dans de telles circonstances que des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie fassent savoir qu'ils pourraient suivre des options autres que celle des Nations Unies. C'est leur décision. Je pense que ce n'est pas inutile pour essayer de s'assurer que Saddam Hussein comprend le sérieux de la position que le monde a prise.

Dans les circonstances actuelles, la position du Canada, au moins pour le moment, est de loin supérieure et beaucoup plus efficace si nous essayons de faire respecter l'autorité des Nations Unies autant que faire se peut. Quoi que fassent les Américains et les Britanniques de leur côté, et quels que soient les pays qui ont la même stature que nous aux Nations Unies, ces solutions doivent être explorées.

Personnellement, et je pense que d'autres à la Chambre partagent mon sentiment, je crains que les préoccupations récentes au sujet de l'Irak aient détourné l'attention des risques d'actes terroristes et du réseau al-Qaïda ainsi que des liens avec ce dernier.

Nous ne devons pas perdre de vue que l'un des graves dangers de toute action unilatérale menée indépendamment des Nations Unies, ou même la promotion de ce genre d'action, est qu'elle affaiblit la coalition antiterroriste. Nous ne pouvons tout simplement pas le permettre. Comme d'autres l'ont fait remarquer au cours du présent débat, nous devons également être conscients des vives tensions qui existent dans le monde arabe et islamique. Nous devons veiller à ne pas déclencher la violence et le désordre. Des tensions existent depuis longtemps dans la rue en Jordanie, en Égypte, en Syrie, au Liban et, bien entendu, au sein de l'autorité palestinienne. Nous traversons une époque très délicate et très dangereuse et nous devons éviter de nous lancer, par inadvertance, dans des actions qui pourraient mettre le feu aux poudres.

Je fais quelques observations distinctes au sujet des Nations Unies et des États-Unis. Je commence par les États-Unis.

Les États-Unis sont, il va sans dire, une superpuissance. C'est un pays de confiance et de réalisation. Les Américains ne me dérangent pas autant qu'ils dérangent ma collègue de Halifax. Les États-Unis se sentent, et c'est l'argument que je veux faire valoir, à la fois terriblement furieux et menacés par les attaques terroristes survenues il y a un an. Ces attaques nous ont également affectés. Elles ont fauché la vie de plusieurs Canadiens. Elles nous ont ébranlés et nous ont fait sortir de notre complaisance. Toutefois, pour le meilleur ou pour le pire, ces attaques ont porté un coup nettement plus profond aux États-Unis. C'est ce facteur que nous ne pouvons ignorer quand nous essayons de voir comment le Canada peut contribuer le mieux à la campagne antiterroriste et à la solution de l'urgente question de l'Irak.

Je crois que l'actuel gouvernement canadien n'a pas bien manoeuvré dans ses rapports avec l'administration Bush. Nous reviendrons là-dessus à un autre moment. Ce que je veux souligner ici ce soir, c'est que les liens entre ces deux démocraties nord-américaines sont suffisamment profonds pour qu'il soit possible d'aplanir les tensions entre administrations.

• (2030)

[Français]

Somme toute, nous demeurons le pays ayant la plus grande capacité d'influencer l'opinion des décideurs américains.

[Traduction]

Encore une fois, dans des circonstances très différentes, j'ai constaté que le Canada peut influencer Washington même s'il y a désaccord sur des questions sérieuses. Cela s'explique entre autres du fait que, malgré des racines semblables, nous voyons le monde différemment. Les États-Unis sont une superpuissance et nous ne le sommes pas. Les Américains comprennent qu'il arrive parfois que nous voyions, entendions et comprenions des choses qu'ils ne perçoivent même pas.

Comme dans le cas de la guerre du Golfe, nous devrions faire tout notre possible pour encourager les Américains à continuer, comme je l'ai dit précédemment, à collaborer avec les Nations Unies. Nous devons également collaborer avec les Américains à d'autres égards.

Il est très important pour le gouvernement du Canada à tous les paliers de montrer aux États-Unis à quel point l'idée d'un changement de régime risque d'être contagieuse et dangereuse. Si on commence avec l'Irak, où s'arrêtera-t-on? Irons-nous ensuite en Corée du Nord? Interviendrons-nous au Myanmar? Irons-nous au Zimbabwe? À Cuba? C'est un précédent extrêmement dangereux et il est très important qu'un pays comme le Canada utilise son

influence auprès des États-Unis et fasse valoir ces arguments calmement mais avec insistance et détermination.

Au vu de l'intérêt que nous portons au développement international et de nos racines pluriraciales, je crois qu'il incombe au Canada de faire comprendre combien il est difficile de rebâtir une société une fois que celle-ci a été déstabilisée. L'expérience en Afghanistan n'est guère encourageante. L'expérience ailleurs, où d'autres régimes ont été dégomés, ne l'est pas non plus. Cela ne veut évidemment pas dire que nous appuyons le régime de Saddam Hussein. Au contraire, cela veut dire que personne ne doit présumer que bâtir une société est une affaire simple. Quand on en calcule le coût, et il est astronomique, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur le plan de la violence potentielle et du prix à payer en vies humaines, force nous est de reconnaître qu'il est loin d'être simple de reconstruire des sociétés que l'on a détruites.

J'ai pensé qu'il serait approprié ce soir de dire quelques mots au sujet des Nations Unies. Je crois que, dans certains milieux, les Nations Unies passent pour être un endroit où l'on parle. Une chose est certaine: les retards et les compromis font partie de la culture des Nations Unies. C'est naturel, dans un sens. Cette façon de procéder reflète la diversité et la complexité du monde dans lequel opèrent les Nations Unies. Il ne faut cependant pas oublier que ce sont les Nations Unies qui écoupent systématiquement des sales boulots et qui, très souvent, en dépit de leurs lacunes, réussissent à les mener à bien.

Ce ne sont pas des questions faciles que les États soumettent aux Nations Unies. Chacun règle par ses propres moyens les situations faciles. On sollicite les Nations Unies quand les moyens habituels échouent. Les Nations Unies ont ceci d'exceptionnel qu'elles confèrent une certaine légitimité à des actions qui, autrement, n'auraient pas la faveur populaire, ou se révéleraient extrêmement dangereuses, voire impossibles.

La plupart des gens voient dans les Nations Unies une organisation humanitaire. Il va de soi que cet organisme accomplit un merveilleux travail, sur le plan humanitaire, mais il n'a pas été créé dans ce but. Il a été créé à des fins politiques, au sens le plus strict du terme, c'est-à-dire pour résoudre pacifiquement les différends, favoriser l'ordre et prendre des décisions difficiles.

On a fait allusion à la Société des Nations et à ses échecs. Il faut se rappeler la genèse de l'ONU. Rappelons-nous le chaos et le désordre international qui régnaient pendant les deux grandes guerres. Ceux qui ont conçu l'ONU n'étaient pas des idéalistes au sens péjoratif du terme, des faibles. Ils étaient des réalistes, usés par la guerre, galvanisés par la souffrance. Ils avaient observé dans la Société des Nations la futilité des règles et l'incapacité de les faire respecter. Ils savaient que, comme dans toutes les sociétés, les règles ne sont respectées que si on les fait respecter; si on ne le fait pas, les règles perdent tout leur sens, et les sociétés elles-mêmes ne sont plus pacifiques pour personne. Ils ont donc prévu dans la charte de l'ONU le droit et la capacité de décourager l'agression et de lutter contre elle par la force au besoin.

• (2035)

On parle souvent de pouvoir discret. L'ONU peut avoir un pouvoir très ferme, capable de recourir à la force physique comme à la force morale. Si je le dis, c'est pour faire ressortir que, opter pour la solution de l'ONU, ce n'est pas choisir la faiblesse ni l'inaction. C'est une solution qui fait une place à une action résolue fondée sur des règles, avec le poids que lui donne la légitimité internationale. Dans ce cas-ci, c'est la capacité d'identifier les armes de destruction massive et de prendre des mesures en conséquence, et de le faire de façon à éviter un vaste mouvement de protestations populaires qui risque d'avoir des conséquences violentes, imprévisibles et incontrôlables.

Je suis heureux que le ministre des Affaires étrangères se trouve à la Chambre ce soir. J'espère qu'il pourra faire du débat de ce soir l'amorce de relations beaucoup plus ouvertes entre le Parlement et le gouvernement en ce qui concerne ce dossier.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'ai deux questions à poser à mon collègue et ancien premier ministre et, pour les fins du débat actuel, ancien ministre des Affaires étrangères au moment de la guerre du Golfe.

Premièrement, en tant que décideur de l'un des pays qui faisaient partie de la coalition pendant la guerre du Golfe, le député peut-il dire à la Chambre, compte tenu que cet important échange porte à la fois sur le passé et l'avenir, s'il croit que la coalition a commis une erreur en ne se rendant pas jusqu'à Bagdad, pour écarter la garde républicaine et régler son sort à Saddam Hussein? Ma seconde question a trait au débat qui a lieu à l'extérieur de la Chambre sur la question de savoir si les Nations Unies doivent adopter une nouvelle résolution autorisant l'usage de la force. Les inspecteurs de l'ONU sont en route et s'ils ne sont pas autorisés à accéder pleinement et sans restrictions à tous les sites qu'ils souhaitent inspecter, le Canada devrait-il considérer que ce refus constitue une violation, non pas d'une résolution des Nations Unies, mais d'un accord de cessez-le-feu, et justifie en soi le recours à la force?

• (2040)

Le très hon. Joe Clark: Madame la Présidente, je sais qu'il y a des écarts d'âge à la Chambre. Je crois avoir entendu le député dire qu'il croyait que j'étais ministre des Affaires étrangères il y a seulement 10 ans. Il est vraiment un jeune député. Ainsi passe la gloire, si je puis ainsi dire au ministre.

Je ne pense pas qu'il soit opportun de se demander si cette décision fut ou non une erreur. La conquête de Bagdad n'était pas une chose aussi aisée qu'elle peut paraître en rétrospective.

En ce qui concerne l'autre question, je suis passablement préoccupé quant à la faible portée de ce que les résolutions actuelles permettent aux inspecteurs de faire. Il est important, surtout face à un régime comme celui de Saddam Hussein, de trouver une façon d'élargir le mandat. Je ne voudrais cependant pas mettre en péril les progrès dont faisait aujourd'hui état M. Hans Blix. Nous devons procéder étape par étape.

La première étape consiste évidemment à faire tout ce que nous pouvons pour faire en sorte que les Irakiens se conforment à l'accord qui a été conclu. S'ils le font, nous devons envisager d'autres moyens, quels qu'ils soient, pour tenter d'élargir le mandat des inspecteurs en Irak.

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Madame la Présidente, le chef du Parti conservateur a abordé un

élément qui, à ma connaissance, n'a pas été abordé jusqu'à maintenant. Il a fait référence à l'absence d'informations quant à la collaboration de l'Irak avec les groupes terroristes. Cela demeure un élément de discussion important. Je lui donne raison à cet égard, parce que ce qui est nouveau relativement à la situation depuis 1998, ce sont, de façon importante, ce qui est arrivé le 11 septembre de l'année dernière et la déclaration de guerre qui a été faite contre les terroristes?

J'aimerais lui donner la chance de préciser un peu sa pensée à cet égard. Il est vrai que cela peut représenter des situations assez confidentielles ou secrètes. Mais quand même, avant d'engager une action aussi importante que celle que suggèrent les États-Unis concernant l'Irak, on est en droit de se demander jusqu'où on peut aller dans la recherche d'informations ou de preuves quant à l'existence de la collaboration de l'Irak avec des organisations terroristes.

Le très hon. Joe Clark: Madame la Présidente, si je suis bien informé, je crois que même la directrice de la Sécurité nationale pour le gouvernement américain a dit qu'il n'y a pas de lien clair entre Al-Qaïda et le régime de Saddam Hussein. Si j'ai bien compris la position américaine, il y a deux menaces: une menace terroriste et une menace constituée par les armes de destruction massives en Irak. C'est leur position.

Ce que je veux souligner ce soir, c'est qu'il est bien important pour nous de continuer à poursuivre les deux objectifs. Le réseau Al-Qaïda, c'est très important. C'est le réseau Al-Qaïda et des réseaux potentiels comme Al-Qaïda qui ont frappé non seulement les États-Unis, mais aussi nos concitoyens; ces réseaux sont une menace.

La question de l'Irak peut être poursuivie selon ses propres mérites. Il y a des raisons pour faire preuve d'un certain encouragement. Hans Blix pense qu'il y a un arrangement aujourd'hui pour reprendre les inspections par les Nations Unies.

• (2045)

[Traduction]

L'hon. Bill Graham (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Madame la Présidente, je souhaite remercier le très honorable député au sujet de son observation touchant notre empressement à dialoguer. J'espère que notre présence à tous ici ce soir est la preuve que ces débats sont importants, précisément parce que nous désirons honnêtement partager nos expériences les plus marquantes.

J'aimerais dire au très honorable député que, bien que nous ne soyons pas toujours d'accord sur des points de politique, nous respectons son expérience et admirons sa contribution à la Chambre, précisément lorsqu'elle a un rapport avec cette vaste expérience. Nous respectons les points de vue de tous les députés ainsi que les expériences dont ils nous font bénéficier en Chambre.

Je tiens plus particulièrement à entendre le très honorable député, mettant à profit sa vaste expérience, nous dire plus sur le besoin d'avoir un ordre international régi par le droit international. Pour nombre d'entre nous, cela constitue la dimension la plus inquiétante de ce que nous accomplissons ici. Il me semble effectivement que c'est cela qui nous inquiète.

J'ai écouté attentivement le chef de l'opposition et il a été très prudent dans la formulation de sa pensée: il importe de ne pas nous précipiter et de créer un déséquilibre dans l'ordre mondial. Toutefois, il y a ici matière à compromis. Si nous agissons trop vite ou sans une entente préalable avec les Nations unies, nous risquons de déstabiliser l'ordre mondial et d'engendrer une situation où les autres pays feront de même. On m'a déjà indiqué, par exemple, que la Russie exerce des pressions sur la Géorgie en utilisant une terminologie très semblable à celle que les États-Unis emploient à l'égard de l'Irak. Il est possible que d'autres pays leur emboîtent le pas dans des circonstances semblables avec la même justification.

Si le très honorable député veut bien nous dire ce que nous pouvons faire pour garantir le maintien de l'ordre mondial à l'avenir, je suis persuadé que cela nous sera très utile.

Le très hon. Joe Clark: Madame la Présidente, je tiens à citer de façon très précise le collègue du ministre, le ministre de la Défense nationale, qui, s'exprimant comme un économiste, a parlé de l'intérêt que le Canada voue à l'ordre parce que nous sommes un pays plus modeste. Je crois que c'était son argument.

Nous vouons un intérêt particulier à un monde où règne l'ordre. Considérons ce fait à la lumière de la réalité historique que les États-Unis d'Amérique comptent parmi les promoteurs les plus persuasifs d'organismes ayant réussi à maintenir l'ordre international depuis 60 ou 70 ans. Il est important de signaler, en parlant de la tradition américaine, qu'édifier des régimes internationaux fondés sur des règles fait également tout à fait partie de la tradition américaine.

Quand le gouvernement américain parle de la possibilité de changement de régime et veut faire consacrer cette entreprise par l'autorité du Congrès, il est bon de lui rappeler les raisons qui ont amené les Américains à favoriser des accords internationaux non seulement en matière de commerce, mais aussi dans le but même d'instituer l'Organisation des Nations Unies, et certes d'établir l'OTAN et d'autres organisations multilatérales. Il existe aux États-Unis une solide tradition multilatéraliste sur laquelle les politiciens d'autres pays qui partagent cette tradition feraient peut-être bien d'insister davantage que nous ne le faisons.

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Madame la Présidente, je commençais à me demander si vous ne m'aviez pas oublié puisque je suis loin de vous.

Je me rappelle le débat qui s'est tenu en 1988. Je venais d'être élu. Nous étions arrivés à la Chambre et le gouvernement de l'époque nous a fait entrer en guerre contre l'Irak. À cette époque, il était bien clair que l'Irak avait envahi le Koweït. L'Irak agissait d'une manière qui exigeait une réaction draconienne de la part des autres pays du monde. La situation est cependant différente maintenant.

D'après des indications provenant d'une grande variété de sources, l'infrastructure militaire de l'Irak ne s'est pas remise du traitement dévastateur qu'elle a subi lors de la guerre du Golfe. Les allégations du gouvernement américain selon lesquelles l'Irak aurait mis au point des armes nucléaires et biologiques capables d'exercer des destructions massives n'ont été confirmées par aucune source valable. La toute dernière allégation selon laquelle l'Irak serait en quelque sorte l'instigateur...

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Le député de Kitchener—Waterloo a la parole pour la reprise du débat.

M. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.): Madame la Présidente, je dois dire qu'il est très intéressant d'entendre le ministre actuel des Affaires étrangères ainsi qu'un ex-ministre des Affaires étrangères et ex-premier ministre discuter ce soir de la question de l'Irak.

Lorsqu'on parle de l'Irak, on parle d'un régime qui est dirigé par un dictateur brutal. Cela ne fait aucun doute. Ce dernier martyrise son peuple depuis beaucoup trop longtemps. Toutefois, il n'est malheureusement pas le seul dans ce cas. Il y en a quelques autres comme lui. On les trouve par exemple en Corée du Nord et en Libye. D'autres régimes peuvent soulever certaines questions en Syrie et ailleurs au monde.

Si cela pouvait être le seul motif nous autorisant à prendre des mesures unilatérales contre tout pays membre, alors la raison d'être des Nations Unies ne tiendrait plus. J'appuie la position de notre gouvernement qui veut pouvoir compter sur la légitimité des Nations Unies pour prendre des mesures contre l'Irak. Toute mesure prise de façon unilatérale ou par quelques pays seulement pourrait s'avérer plutôt destructive pour l'ordre mondial et pour l'avenir.

Il y a un an à peine, nous discutons des événements du 11 septembre qui ont grandement troublé tous les Nord-Américains, et tout particulièrement nos amis des États-Unis. L'une des suites les plus remarquables de ces événements a été la naissance d'une coalition sans précédent en vue de combattre le terrorisme.

À mon avis, en appelant à la guerre, Saddam Hussein remplace Oussama ben Laden en tant qu'ennemi mondial numéro un. Plus il est question d'une intervention unilatérale de la part des Américains, plus la coalition, qui a vraiment été sans précédent, s'étiole.

Ce n'est que tout récemment que le débat a commencé à prendre forme à l'échelon politique au Congrès et au Sénat des États-Unis. On s'interroge sur la sagesse d'appliquer la politique reposant sur le choix suivant: «soit que vous êtes avec nous, soit que vous êtes contre nous». Comme bon nombre de mes électeurs, cela m'inquiète beaucoup que nous ayons à choisir entre le noir et le blanc.

Malheureusement, les choses ne sont pas aussi simples. Des conditions mènent à la création de personnes comme Saddam Hussein et comme Oussama ben Laden. Saddam Hussein est un ancien allié des États-Unis dans la guerre contre l'Iran. Oussama ben Laden a été armé par les États-Unis pour lutter contre les agressions soviétiques en Afghanistan.

Je rappelle cela pour souligner que les États-Unis ont adopté des mesures unilatérales dans ces cas, mais que ces décisions se sont révélées à long terme défavorables à leur propre sécurité et à notre sécurité collective.

● (2050)

Lorsque le président George Bush père s'est engagé dans l'opération Tempête du Désert, il l'a fait dans le cadre d'une coalition, et l'ancien premier ministre a mentionné ce fait. Lorsque je m'arrête aux dirigeants actuels des États-Unis, je constate ironiquement que c'est Colin Powell, l'homme possédant une expérience militaire, l'homme ayant été un soldat professionnel, qui demande une intervention multilatérale. Il demande que l'on fasse preuve de prudence.

Au nombre des choses ayant perturbé bon nombre de gens face à la guerre moderne et à notre façon de mener le combat, il y a les dommages incroyables dont sont victimes les civils. C'est comme si la guerre était devenue antiseptique. Nous menons le combat à partir d'une altitude de 50 000 pieds. Malheureusement, la vaste majorité des victimes sont des femmes et des enfants. C'est à peu près comme ce qui s'est produit au moment de la guerre du Kosovo. Le président Clinton a déclaré, et c'était là sa politique, qu'il ne pouvait accepter que des soldats reviennent dans des sacs de transport mortuaire de la façon dont des dizaines de milliers de ces sacs avaient été ramenés du Vietnam. Ce faisant, il était nécessaire qu'ils acceptent de grandes pertes au sol, mais ils ne pouvaient accepter des pertes importantes du côté militaire.

Les Irakiens ont beaucoup souffert depuis l'opération Tempête du Désert. Nous savons également que les sanctions ne causent pas de tort à Saddam Hussein. Les personnes affectées par les sanctions sont les femmes, les enfants et la population civile d'Irak. Je crois qu'il est important de se le rappeler.

Je reprends l'exemple du Kosovo. Nous aurions pu réduire le nombre de victimes civiles si nous avions été prêts à affronter l'ennemi sur le terrain, si nous avions été prêts à foncer en chars d'assaut. Nous estimions les pertes potentielles de soldats parfaitement inacceptables.

Dans nos engagements actuels et futurs dans des opérations de maintien et de rétablissement de la paix, nous devons accorder de l'importance aux vies emportées par la nouvelle vague de guerres aseptisées.

Cela est important pour nous en tant que pays. Nous sommes une puissance douce. Nous ne sommes pas puissants comme les États-Unis. Je crois que le ministre de la Défense nationale a très bien exprimé cela lorsqu'il a dit qu'un pouvoir unilatéral est un système axé sur le pouvoir, alors que les pays collectivement, mais non individuellement, forts ont un système multilatéral axé sur des règles.

En relevant le défi qui se profile devant nous, nous devons observer et prendre note. Comment effectuer un changement de régime sans déstabiliser toute une région? Une façon de le faire est de veiller à ce que les gens et les autres pays de la région soient en jeu. Je pense que nous avons une meilleure chance de réussir si nous recherchons une solution multilatérale plutôt qu'une action unilatérale, bilatérale ou trilatérale.

• (2055)

J'espère que le débat qui a cours aux États-Unis à l'heure actuelle débouchera sur une approche multilatérale, sous l'égide et la légitimité des Nations Unies.

• (2100)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Madame la Présidente, le discours du député et de certains de ses collègues me ramène en septembre de l'an dernier, lorsque nous avons discuté en cet endroit des événements tragiques du 11 septembre. Ce soir-là, j'ai été très étonné d'entendre à maintes occasions des députés parler non pas tellement de la menace posée par les réseaux terroristes internationaux, mais bien des craintes qu'inspirait la réponse des États-Unis au terrorisme international. Il y a eu toutes sortes de prédictions épouvantables concernant le monstre militaire américain débridé qui allait faire des ravages dans le monde entier et envahir l'Afghanistan sans avoir obtenu l'appui de la communauté internationale et ainsi de suite. Évidemment, rien de cela ne s'est passé. Une coalition internationale sous la direction des États-Unis a évincé le régime tyrannique en place. Je pense que nous

nous en sommes tous réjouis, notamment la population de l'Afghanistan.

Ma question au député est la suivante: lorsqu'il parle de multilatéralisme, ne reconnaît-il pas le fait que, de temps à autre, des institutions multilatérales lourdes, comme les Nations Unies, ne fonctionnent pas? Apparemment, son gouvernement était de cet avis dans le cas du Kosovo, lorsque, par exemple, la Russie, probablement pour des considérations politiques intérieures, a opposé son veto à une action conjointe des Nations Unies visant à protéger les citoyens du Kosovo et que, par la suite, une coalition de démocraties non associées à l'ONU a dû intervenir. Le député n'est-il pas d'accord pour dire qu'en théorie, du moins, si les Nations Unies ne respectent pas leurs promesses et ne réussissent pas à mener une action conjointe, d'autres pays démocratiques responsables pourraient alors s'employer ensemble à faire appliquer le droit international sous la forme de résolutions de l'ONU, à maintenir l'ordre et la paix à l'échelle internationale et à empêcher que des armes de destruction massive ne soient entre les mains de ce dangereux dictateur?

M. Andrew Telegdi: Madame la Présidente, je suis intervenu à la Chambre au sujet de l'Afghanistan. J'ai parlé des actions que nous menions en Afghanistan et j'ai expliqué pourquoi nous nous battons dans ce pays. J'ai été un des premiers à préconiser une intervention canadienne au Kosovo, mais, si, en bout de ligne, nous devons finir par mettre en place une force multilatérale, nous devons opter pour une légitimation par les Nations Unies. Car une chose est claire et c'est que, si nous comptons combattre le terrorisme et la terreur, nous ne pourrions agir que si la communauté internationale est consentante. Ainsi, dans la mesure où nous intervenons sous le couvert de cet assentiment, et je pense que nous le pouvons, nous réussirons.

Mais cela ne suffit pas. Nous savons, de par notre expérience de l'Afghanistan, combien il est difficile de mettre en place un régime qui fonctionne et combien instable est cette région. Ce n'est pas facile. Nous ne pouvons pas simplement nous rendre sur place, détruire un pays et croire qu'il fonctionnera par la suite et à court terme dans la civilité. Cela prendra du temps.

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Madame la Présidente, je voudrais que mon collègue nous dise comment il compare la situation du Kosovo avec la coalition menée par l'OTAN à ce qui s'est produit en Afghanistan sous l'égide des Nations Unies? Pourrait-il, avec ses propres mots, nous éclairer en nous expliquant en quoi une action était justifiée et l'autre pas, ou alors en quoi elles étaient justifiées toutes les deux? Je lui serais reconnaissant de bien vouloir nous donner son sentiment là-dessus.

M. Andrew Telegdi: Madame la Présidente, j'aurais vraiment préféré que la campagne du Kosovo se fasse sous les auspices de l'ONU. Cela n'ayant pas été possible, nous avons suivi l'OTAN, mais l'action s'inscrivait dans la sphère particulière de l'Alliance.

Tout ce que je peux dire, c'est que, dans les deux cas, nous avons bénéficié d'un appui beaucoup plus large lorsque nous nous sommes adressés aux Nations Unies. Je pense que c'est le genre de soutien que nous recherchons pour régler un problème qui touche une région très délicate. Je crois que nous devons travailler et faire de notre mieux pour bénéficier de la légitimité des Nations Unies, parce qu'il ne s'agit pas simplement d'une bataille contre l'Irak. La lutte contre le terrorisme se poursuit toujours et plus la coalition comptera de membres, plus...

• (2105)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je m'excuse d'interrompre le député, mais cinq minutes passent tellement vite.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Madame la Présidente, comme le conflit s'intensifie entre nos plus proches alliés et Saddam Hussein, le Canada doit adopter une position fondée sur les intérêts nationaux, les intérêts de nos alliés et les intérêts de la paix et de la sécurité partout, une paix que Saddam Hussein menace tous les jours.

Le chef de l'Alliance canadienne, c'est-à-dire le chef de l'opposition officielle du Canada, a présenté une base aussi réfléchie que soigneusement élaborée pour la position stratégique et morale nécessaire envers l'Irak. Elle répond à deux importantes questions. D'abord, quel est l'intérêt stratégique du Canada dans le conflit et son résultat? Ensuite, que nous dicte notre sens moral? La réponse à ces deux questions est claire.

Pour le Canada, la seule position stratégiquement fondée et moralement justifiée est de nous joindre à nos alliés contre Saddam Hussein, ce dictateur brutal, cet ennemi juré de tout ce qui nous tient à coeur. Saddam Hussein est un agresseur à répétition, un fourbe au coeur rempli de ressentiment, à qui nous ne devons pas permettre de laisser libre cours à sa haine, comme il l'a fait dans le passé. En termes précis, cela signifie que le Canada doit faire deux choses.

En tout premier, le Canada doit exercer des pressions auprès des membres du Conseil de sécurité en vue de l'adoption d'une résolution aux conséquences définitives en cas de non-conformité de l'Irak aux inspections des Nations Unies.

L'Irak a encore promis aujourd'hui d'accorder un accès sans entraves aux inspecteurs des Nations Unies. Nous ne pouvons pas nous en contenter. Il y a seulement deux semaines, les forces de Saddam ont été prises en flagrant délit en train de tirer des missiles contre des pilotes britanniques et américains effectuant des survols autorisés par le Conseil de sécurité. Saddam a des antécédents bien établis de tromperie. Si la résolution du Conseil de sécurité n'est pas assez ferme, le monde aura peut-être à payer un terrible prix.

Ensuite, le Canada doit conserver sa liberté d'action. Même s'il est préférable de suivre les Nations Unies, notre décision d'agir devrait se fonder sur notre propre intérêt national et notre sens moral, et non exclusivement sur l'autorisation d'une organisation internationale. L'absence de réaction des Nations Unies face aux avertissements clairs provenant du Rwanda en 1994 nous rappelle d'une façon tragique que l'ONU n'est pas infaillible.

Si l'Irak omet de se conformer aux inspections ou s'il est autrement clair qu'il constitue une menace, le Canada doit se joindre à la coalition multilatérale de plus en plus importante qui se forme pour montrer sans ambiguïté qu'il y aura des conséquences. Israël, Qatar, les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie se sont tous engagés à jouer un rôle. Le Canada ne doit pas se tenir à l'écart. En cas de conflit entre Saddam Hussein et nos plus proches amis, il serait stratégiquement peu sage et moralement injustifié pour le Canada de rester neutre.

[Français]

Notre avis est construit sur les intérêts stratégiques du Canada et aussi sur les intérêts de nos alliés, de même que sur les intérêts de la paix et de la sécurité humaine.

Les États-Unis et la Grande-Bretagne sont nos alliés. Nous partageons une frontière historique avec les États-Unis et un Commonwealth historique avec la Grande-Bretagne.

[Traduction]

Il s'ensuit que nous devons aider nos alliés à faire face aux menaces internationales et à un danger pour la paix comme Saddam Hussein. Le Canada a intérêt à appuyer ses alliés pour sa propre sécurité. Une menace planant sur nos alliés démocratiques dans le monde est une menace visant le Canada.

Songez seulement à la volonté et à la capacité de l'Irak de menacer le Canada et ses amis. Il suffit de se reporter aux rapports du Service canadien du renseignement de sécurité pour se convaincre de l'existence de la menace. Le 25 février, le Service canadien du renseignement de sécurité a révélé que la menace était claire et imminente, et je cite:

En février 1999, l'AIEA [Agence internationale de l'énergie atomique] avait accusé les Irakiens de refuser à ses inspecteurs les documents et le matériel qu'ils demandaient, dont la preuve documentaire qu'ils avaient mis fin à leur programme d'armement nucléaire. Elle avait ajouté que c'était faire preuve de prudence de supposer que l'Irak «a conservé des documents de son programme nucléaire clandestin, des spécimens de composants importants et peut-être des quantités d'uranium non enrichi» et qu'il «dispose toujours de la capacité d'explorer, à des fins de fabrication d'armes nucléaires, toute matière ou technologie pertinente à laquelle il pourra avoir accès un jour».

Les inspecteurs en désarmement n'ont pas visité l'Irak depuis ce sérieux avertissement. Mais il y a pire. Et je cite un autre document du SCRS:

Des experts indépendants, dont l'Irakien Khidir Hamza, ancien scientifique de l'énergie nucléaire (qui a fait défection en 1994), ont affirmé que «depuis la guerre, l'Irak aurait réussi à aplanir un certain nombre d'obstacles à son programme d'armement», dont «le travail de conception, les travaux de laboratoires, la production de sous-composants...

Même si les inspecteurs en désarmement obtiennent l'accès, le rapport révèle que Saddam peut toujours cacher ses jouets de terreur. Le rapport du SCRS cite des experts indépendants relativement à la terreur biologique, et il importe de tenir compte de leur avis. Je cite:

En août 1995, le gouvernement irakien a admis avoir produit 19 000 litres de toxine botulique (BTX), 8 500 litres de charbon bactérien et 2 400 litres d'aflatoxine, un agent cancérigène, avoir chargé des ogives de missiles Scud et des bombes aériennes de BTX et de charbon bactérien et avoir effectué des travaux de recherche sur les mycotoxines et les virus infectieux.

Ces rapports sont corroborés par des analyses semblables faites par les services de renseignement allemands ainsi que par un rapport exhaustif récent de la Grande-Bretagne en ce domaine, un rapport que notre ministre de la Défense nationale admet ne pas avoir lu.

Le danger est indéniable. Nous sommes conscients des desseins belliqueux de Saddam pour ses voisins, notamment notre allié démocratique, Israël, et nous connaissons la haine qu'ils vouent à nos voisins. Nous savons en fait qu'il n'hésitera pas à mettre ses stocks d'armes à la disposition de terroristes prêts à nous attaquer, nos voisins ou nous. Nos services de renseignement le prouvent. La menace qu'il constitue pour nos plus proches alliés militaires, politiques et économiques, voire celle qu'il constitue pour nous, font de Saddam un de nos ennemis stratégiques.

Certains soutiennent que, même si Saddam présente une grave menace à la sécurité, les normes internationales interdisent la prise de mesures préventives contre lui. Nous avons entendu cela ce soir. Ce raisonnement ne repose pas sur la réalité historique et est en fait imprudent. Imaginons qu'Israël n'ait pas eu le courage de s'attaquer, par mesure préventive, au programme d'armes nucléaires de l'Irak au début des années 80. Où serait le monde aujourd'hui si Israël avait hésité et que Saddam était parvenu à concevoir et utiliser ces armes nucléaires? Où serait le monde si la coalition multilatérale de 1998 n'était pas intervenue pour s'attaquer aux principales installations d'armes de Saddam?

À l'époque, le premier ministre du Canada avait consenti, à juste titre, à appuyer nos alliés dans cette attaque préventive sans mandat supplémentaire du Conseil de sécurité. La seule chose qui a changé depuis 1998, c'est que Saddam Hussein a eu des années supplémentaires, sans inspection, pour renforcer son programme d'armement.

Encore une fois, Saddam Hussein est un agresseur en série qui nourrit de la haine, même envers son propre peuple. Ce fait a été révélé au grand jour lorsqu'il a tué 5 000 de ses propres citoyens à l'aide de gaz. Il est contre les millions de ses propres citoyens qui vivent dans une pauvreté abjecte, pendant que lui, un dictateur possédant 6 milliards de dollars, est considéré comme un des hommes les plus riches de la terre.

• (2110)

Dans son ouvrage intellectuellement terrifiant et acclamé dans le monde entier, *The Origins of the Second World War*, l'historien reconnu, A. J. Taylor, fait une observation qui donne à réfléchir. Il dit: «Hitler, un opportuniste vigilant... ne se serait pas armé de nouveau s'il avait cru que les alliés l'auraient empêché par la force...»

Les paroles d'Edmund Burke sont opportunes en ce moment: «Pour que le mal triomphe, il suffit que des hommes bons ne fassent rien». Nous ne voulons pas la guerre, mais nous ne voulons pas non plus une tragédie impensable: que Saddam Hussein réalise ses rêves maléfiques et entraîne le Canada et ses alliés dans un cauchemar.

Notre gouvernement doit exhorter les membres du Conseil de sécurité à adopter et à appliquer une résolution ayant du mordant. Si les Nations Unies échouent et que Saddam persiste, le Canada doit se joindre à la coalition des pays alliés, qui prend de l'ampleur, pour dire clairement à Saddam Hussein que le non-respect des conditions constitue une menace directe à la paix et à la sécurité et entraînera des conséquences. Il est dans notre intérêt de le faire sur les plans politique et stratégique. Il nous incombe également de le faire sur le plan moral.

• (2115)

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Madame la Présidente, le député pourrait-il m'éclairer sur la façon dont il entrevoit le rôle des Nations Unies? Celles-ci passent des milliers de résolutions contre tel ou tel régime, qui ne sont pas appliquées ni même mises en oeuvre.

J'aimerais en avoir le coeur net. Contre quels régimes allons-nous agir et quels régimes allons-nous tolérer sans réagir? Comment opère-t-on ce choix et, à défaut de pouvoir choisir, participerons-nous à une autre coalition comme nous l'avons fait au Kosovo?

M. Stockwell Day: Madame la Présidente, nous parlons d'un cas précis. Nous savons que Saddam Hussein a contrevenu à quelque 14 résolutions des Nations Unies. J'ignore ce qu'il en est des milliers d'autres résolutions inobservées dont parle mon collègue. S'il veut exposer son point de vue sur le sujet, libre à lui de le faire. Maintenant, il est question précisément de Saddam Hussein.

Mon collègue a aussi fait mention des autres nations. Nous ne parlons pas des autres nations. Je répète que nous n'en avons pas contre les Irakiens, des gens qui profiteraient certainement des valeurs démocratiques et du libre-échange. Nous nous intéressons à Saddam Hussein et à ses intentions affirmées. Voilà ce qui le distingue des autres chefs d'État qui ont la capacité d'utiliser des armes de destruction massive.

Ces autres dirigeants, quels qu'ils soient, n'expriment pas publiquement leur intention et leur désir de détruire d'autres nations. C'est ce qui fait de lui un cas unique, et c'est la raison pour laquelle nous adoptons cette position. Si le député pense que d'autres chefs d'État ou d'autres personnes contreviennent aux résolutions des Nations Unies et qu'il est important de les dénoncer à la Chambre, alors qu'il le fasse.

Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, Alliance canadienne): Madame la Présidente, j'aimerais savoir si mon collègue est d'accord avec le ministre de la Défense nationale, qui a dit que les États-Unis observaient la loi de la jungle en prenant des mesures multilatérales en dehors du cadre des Nations Unies.

M. Stockwell Day: Madame la Présidente, j'avouerai à mon honorable collègue qu'il m'a fait peur lorsqu'il a dit que les États-Unis craignaient pour leur sécurité et étaient prêts à prendre des mesures, si nécessaire. Le ministre des Affaires étrangères l'a même reconnu ici aujourd'hui. Il a qualifié cela d'espèce de loi de la jungle. J'espère vivement qu'il réfléchira à ce qu'il a dit, de façon à ne pas faire des déclarations aussi provocantes à l'avenir.

Pour répondre à la question de la députée, je dirai que je n'approuve pas cette façon de présenter les choses.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Madame la Présidente, je tiens seulement à clarifier les choses pour ce qui est des armes de destruction massive et d'une attaque contre l'Irak, que celle-ci soit sanctionnée par l'ONU, unilatérale, préventive ou autre. Il ne faut pas oublier que, avec des armes chimiques et surtout biologiques, la réaction ne se limitera pas à l'Irak ni nécessairement au Proche-Orient. Nous débattons ici ce soir d'une mesure qui pourrait entraîner des pertes civiles au Canada. Je tiens à le rappeler au député.

M. Stockwell Day: Madame la Présidente, je ne comprends pas très bien ce que veut dire le député, car ce qui nous inquiète justement, c'est qu'une attaque biologique contre les États-Unis, une attaque nucléaire contre les États-Unis, aura manifestement des répercussions au Canada. Personne n'en doute, je crois. Si Saddam Hussein lance une bombe nucléaire sur Israël, cela aura manifestement des effets catastrophiques pour les pays voisins. Nous partageons apparemment les mêmes préoccupations.

Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.): Madame la Présidente, le président du pays qui est notre voisin le plus proche, qui est notre partenaire commercial le plus important et dont les habitants sont nos meilleurs amis dans le monde, essaie de nous convaincre de se joindre à lui pour attaquer et envahir l'Irak. Le président prétend que l'Irak est un État paria qui fait partie d'un axe du mal qui menace le monde, qu'il abrite des terroristes et qu'il est peut-être lié aux événements du 11 septembre. Il ajoute que cet État fabrique et amasse des armes de destruction massive et les utilise contre son propre peuple et il nous rappelle que l'Irak a essayé d'élargir son territoire en envahissant le Koweït.

Pour se débarrasser du président irakien et de tous ces crimes, le président américain essaie de toutes ses forces de faire accepter l'idée d'une frappe préventive contre l'Irak. Je voudrais parler ici contre cette idée et m'attaquer aux raisons à la base de cette dernière.

Tout d'abord, je m'oppose à l'idée qu'une personne ou un État puisse diviser le monde en bons pays et mauvais pays. Je vous le demande, madame la Présidente, George Bush est-il connu comme un expert mondial en histoire, géographie, théologie morale—ou toute autre discipline universitaire, en fait, ce qui lui donnerait le droit de désigner...

Une voix: Que dire de Jean Chrétien?

● (2120)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je demande à la députée de m'excuser, mais nous aurons pour la personne en question le même respect que pour les autres députés à la Chambre des communes.

Mme Bonnie Brown: Madame la Présidente, je ne le pense pas. Je ne crois pas qu'il soit ce type d'expert et ainsi, pourquoi ses propres citoyens, sans parler des Canadiens et du reste du monde, devraient-ils accepter sa vision simpliste du monde d'aujourd'hui?

Pour ceux d'entre nous qui sont exposés régulièrement à la culture américaine, ses opinions semblent refléter davantage l'intrigue d'un film américain que le véritable monde complexe dans lequel nous vivons. Je reconnais qu'il y a certainement de nombreux parias dans notre monde, mais il est vraiment simpliste de décrire l'un d'entre eux comme un démon qui mérite qu'on risque de déstabiliser le monde entier pour s'en débarrasser.

Dans la même veine, je remets en question l'idée d'un axe du mal—trois États qui seraient mauvais et qui menaceraient notre paix. Du point de vue d'un démocrate occidental, de nombreux pays ont des valeurs et des pratiques qui vont à l'encontre de nos idéaux. Allons-nous leur faire la guerre à tous? C'est ridicule. Le président Bush a essayé de relier l'Irak aux événements du 11 septembre et au réseau Al- Qaïda, mais il n'a pu présenter de preuves à cet égard. On sème ainsi les germes d'une dangereuse confusion sur les liens qui unissent le réseau Al- Qaïda et le régime de Saddam Hussein.

Une attaque contre l'Irak ne serait pas la poursuite de la lutte antiterroriste, mais plutôt un écart par rapport à celle-ci. Pourquoi, me direz-vous. Parce l'Irak et Al- Qaïda sont des ennemis naturels. Un des piliers principaux de l'idéologie jihadiste d'Al- Qaïda est que les chefs laïcs musulmans comme Saddam Hussein et leurs régimes ont opprimé les vrais croyants et plongé l'islam dans une crise historique. Pour les jihadistes contemporains, Saddam Hussein figure parmi une foule de laïcs dangereux et représente par conséquent un ennemi de leur foi. Saddam Hussein lui-même reconnaît depuis longtemps que le groupe Al- Qaïda constitue une menace pour son régime.

En 1998, le Conseil national de sécurité a conclu que rien ne prouvait l'existence de liens entre l'Irak et Al- Qaïda. Aujourd'hui, est-ce que l'Irak dispose d'armes de destruction de masse? Il n'y a aucune preuve à cet égard.

Scott Ritter, ancien inspecteur d'armes de l'ONU en Irak et ancien marine, a témoigné devant un de nos comités permanents et a répété à plusieurs reprises qu'en décembre 1998, l'Irak avait été essentiellement désarmée et qu'elle ne possédait aucune arme sérieuse de destruction de masse. En 1998 également, l'Agence internationale de l'énergie atomique a certifié que l'Irak ne disposait dorénavant plus d'un programme viable d'armes nucléaires.

J'estime donc que notre ministre et que la communauté internationale sont sur la bonne voie en réamorçant le processus d'inspection des armes auquel l'Irak a consenti. Nous avons un plan; suivons-le.

Il est vrai que Saddam Hussein s'en est pris à son propre peuple en 1988. Mais, les députés savent-ils qu'au cours de l'année 1988, le gouvernement des États-Unis a fourni à Saddam Hussein une aide de 500 millions de dollars pour acheter des produits américains? L'année suivante, après la campagne de Saddam contre les Kurdes, le gouvernement américain a doublé son aide qui est passée à 1 milliard de dollars. N'est-il pas un peu tard pour porter des jugements moraux, après 14 ans et 1,5 milliard de dollars d'aide?

Quelle hypocrisie quand on sait que l'Occident n'est pas intervenu pour prévenir un autre génocide, survenu au Rwanda en 1994. De plus, il est vrai que l'Irak a envahi le Koweït. C'est à juste titre que le monde entier a condamné cette agression et a fait reculer l'armée irakienne jusqu'à ses frontières. Depuis lors, l'Irak est demeurée dans son territoire.

Une voix: Oh, oh!

● (2125)

Le président suppléant (Mme Bakopanos): Je m'excuse encore une fois auprès de la députée, mais la présidence a bien du mal à comprendre ses interventions.

Mme Bonnie Brown: Comment peut-on, à un moment donné, déplorer et punir un comportement agressif et y avoir recours plus tard lorsque cela sert ses propres fins? C'est illogique.

En résumé, tous les arguments formulés jusqu'à maintenant en faveur d'une attaque contre l'Irak semblent non fondés et plutôt illogiques, sans compter qu'ils proposent un geste qui risque de menacer la stabilité internationale.

J'ajoute qu'une telle sortie constitue une insulte pour les anciens combattants canadiens et américains de la Seconde Guerre mondiale. À l'époque, le principe sous-jacent justifiant la participation canadienne était que le monde ne devait jamais permettre qu'une nation attaque une autre nation, envahisse un pays et y prenne le pouvoir. Notre victoire à l'époque a permis de bien établir ce principe qui a ensuite été adopté comme règle de base par les Nations Unies.

Un deuxième principe a émergé du Pacifique durant la Seconde Guerre mondiale. Lorsque le Japon a lancé un bombardement visant à réduire la puissance de la marine américaine dans le Pacifique, il a eu recours à une attaque préventive. L'attaque contre Pearl Harbor est passée à l'histoire comme un exemple d'infamie et a entraîné la destruction d'Hiroshima et de Nagasaki. Depuis ce jour, les attaques préventives sont considérées comme inacceptables et susceptibles de donner des résultats contraires au but recherché.

Aujourd'hui, George Bush essaie de justifier le concept et d'avoir recours à l'attaque préventive. Une attaque préventive contre l'Irak n'est pas un geste d'autodéfense. C'est un geste contraire au droit international et à la charte des Nations Unies.

Maintenant que les États-Unis sont la seule superpuissance mondiale, si le gouvernement Bush va à l'encontre des lois et des ententes internationales ou n'en tient pas compte, les États-Unis mineront alors les fondements de la stabilité planétaire. En proposant l'invasion d'un autre pays et une attaque préventive, George Bush insulte la mémoire des soldats de la Seconde Guerre mondiale qui ont donné leur vie pour l'établissement de tels principes.

Aujourd'hui, les États-Unis sont de nouveau sur le sentier de la guerre. N'ayant pas encore réussi à épingle l'ennemi numéro un de l'an dernier, les États-Unis préparent un retour de l'ennemi juré de 1990. Est-ce à cause du ralentissement de l'économie américaine? Est-ce pour détourner l'attention des scandales de la corruption touchant certaines entreprises et de la baisse des marchés boursiers? Est-ce pour rallumer la flamme patriotique à la veille des élections législatives de novembre pour que le président remporte une majorité de sièges au Sénat? Est-ce pour garantir l'approvisionnement en pétrole ou pour faire faire des affaires aux fabricants d'armes?

S'il décide d'attaquer l'Irak, devra-t-il récrire l'histoire pour que l'autre attaque préventive, celle contre Pearl Harbor, ne soit plus décrite comme une atrocité? Et pourra-t-il composer avec les résultats non voulus, comme la dernière fois, la détonation de bombes nucléaires?

La violence appelle la violence. Les Canadiens sont en faveur de la paix, du pluralisme et du multiculturalisme. Nous pouvons choisir de détruire par la violence ou de construire dans la paix.

Je demande à mes collègues et à tous les Canadiens de bien réfléchir aux appels du président américain. Je veux certes que les Canadiens restent les meilleurs amis des Américains, mais je ne veux pas m'associer à cette folle démarche que propose le gouvernement Bush aujourd'hui.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Madame la présidente, je signale les applaudissements nourris que la députée reçoit de ses collègues du gouvernement pour son cabotage bizarre, paranoïaque et anti-américain. Si les mêmes principes avaient été appliqués lors de la Deuxième Guerre mondiale, nous attendrions toujours une résolution de la Société des nations appuyant l'action militaire contre le régime nazi. C'est bizarre.

La députée soutient qu'une attaque contre l'Irak violerait le droit international. Ne sait-elle pas que son propre gouvernement et son premier ministre ont appuyé les attaques aériennes que les États-Unis et la Grande-Bretagne ont dirigées contre l'Irak en 1998, sans autorisation précise en vertu d'une résolution des Nations Unies? Quelle est la différence entre l'action prise à cette époque avec le fier soutien de son parti, de son gouvernement et de son premier ministre et l'action envisagée en l'absence d'une résolution des Nations Unies autorisant le recours à la force afin de faire exécuter 14 résolutions des Nations Unies relativement à l'Irak?

La députée peut-elle nous expliquer pourquoi elle n'a pas manifesté son opposition, que je sache, publiquement du moins, lorsque son gouvernement a appuyé le recours à la force dans ce cas, alors qu'elle le fait vigoureusement dans le cas qui nous occupe?

Croit-elle vraiment que le président des États-Unis, la vaste majorité du Congrès des États-Unis et le Parlement du Royaume-Uni insultent la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie lors de la Deuxième Guerre mondiale en tant qu'alliés cherchant à

exécuter les résolutions des Nations Unies pour empêcher un dictateur d'obtenir des armes de destruction massive?

Enfin, ne prend-elle pas M. Hussein au mot lorsqu'il dit espérer pouvoir éliminer la moitié d'Israël s'il a une arme nucléaire? Est-elle consciente de ce que cela signifie?

• (2130)

Mme Bonnie Brown: Madame la Présidente, un député de l'opposition a dit tout à l'heure que certains de nos députés étaient plutôt jeunes. Ici, les propos du député trahissent une compréhension déficiente de la Seconde Guerre mondiale.

Lorsque nous sommes entrés dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés des alliés, nous luttons contre un pays qui en envahissait un autre pays et en prenait possession. C'est exactement ce que George Bush propose maintenant. Les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale se sont battus pour qu'un pays ne puisse agir de la sorte, mais le pays en cause était différent à l'époque.

Je dis que nous devrions honorer leur mémoire en réaffirmant qu'aucun pays, si puissant soit-il, même si c'est la seule superpuissance de la planète, ne peut agir de la sorte lorsque le monde a établi certaines relations pacifiques fondées sur ce principe. Personne ne doit manquer impunément à ce principe. Voilà ce que je veux dire.

M. James Moore (Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam, Alliance canadienne): Monsieur le Président, la députée n'a pas répondu à la question de mon collègue de Calgary-Sud-Est au sujet du principe de 1998, que la députée n'a pas dénoncé.

Je comprends très bien son point de vue. Il faut en effet éviter de classer les pays comme bons ou mauvais, mais il y a des questions qui se posent, et certaines personnes peuvent clairement être considérées comme mauvaises. Je vais demander directement à la députée si, d'après elle, Oussama ben Laden et Saddam Hussein sont mauvais? Oui ou non?

Mme Bonnie Brown: Monsieur le Président, j'ai dit dans mon intervention qu'il y a beaucoup d'États voyous et beaucoup de gens méchants dans le monde. Je ne donne pas à George Bush le droit de désigner si, d'entre eux et de décider que c'est à eux que devrait s'en prendre n'importe quand la grande force des puissances occidentales.

Il est certain qu'Oussama ben Laden nous a causé des torts énormes. Il a commis des attentats très destructeurs. Je prétends cependant que c'est peut-être parce qu'il n'a pas réussi à l'attraper que George Bush ne peut pas se glorifier d'avoir remporté un grand succès dans sa guerre contre l'Afghanistan. Même si cela était censé être une guerre contre le terrorisme, cela a donné lieu au bombardement de l'Afghanistan et de civils innocents. Il s'attaquait en réalité à des terroristes qui étaient nés en Arabie Saoudite, mais il ne pouvait se résoudre à bombarder l'Arabie Saoudite parce que cela aurait pu détruire son approvisionnement en pétrole bon marché.

[Français]

M. Claude Bachand (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole ce soir. Il y a eu beaucoup de développements aujourd'hui sur le sujet dont nous débattons ce soir.

Même si je soutiens le fait qu'on doit toujours ou souvent intervenir dans le cadre de résolutions de l'ONU, des gens me demandent: «Considères-tu que Saddam Hussein est un gars gentil?» Je déclarerai n'importe quand que je considère que ce n'est pas un gars gentil. Ce n'est pas non plus une personne qui respecte les droits; ce n'est pas quelqu'un que j'admire énormément comme leader. Quand on parle de dictature, pour des gens qui sont ouverts d'esprit comme nous, qui évoluent dans une démocratie très ouverte, c'est difficilement acceptable.

Les gens me disent aussi: «Si tu avais la capacité militaire et politique d'enlever cet homme de son poste, est-ce que tu le ferais?» Ma réponse est toujours non. Je voudrais consulter les gens. Je ne peux pas m'arroger le droit individuel de dire que puisque cet homme n'est pas conforme à mon système de valeurs, je vais le balayer de la planète. Les choses ne doivent pas se faire ainsi.

Quand on capture un criminel, est-ce qu'on monte l'échafaud pour le pendre immédiatement? On est dans une société de droit. Les gens ont droit à un procès juste et équitable. Bien sûr, parfois, c'est difficile. Dans le cas de Saddam Hussein, c'est difficile. La justice et le procès juste et équitable en ce qui concerne Saddam Hussein viendront de la communauté internationale. C'est le jury maintenant. C'est au jury international des pays à décider ce qu'on fera de Saddam Hussein. Cette cour internationale et le droit international disent que c'est à l'ONU de prendre ces décisions.

De prime abord, nous serions tentés de dire que si on en dispose, ce sera terminé. Mais ce n'est pas ainsi que cela va se passer. Justement, les coalitions internationales sont faites pour cela; il me semble aussi que l'ONU a toujours été faite pour cela. De telle sorte que si l'ONU et l'ensemble des nations qui la composent décident de bouger contre un individu, tout le monde a la légitimité d'agir, ce qui n'est pas le cas si une seule nation bouge contre une autre.

Pour le Bloc québécois, le respect des résolutions est extrêmement important. Au fur et à mesure que la journée avançait, on a appris que, finalement, il y a eu une entente à Vienne entre les négociateurs et le régime irakien.

Des gens ont commencé à dire: «Un instant! Saddam Hussein a plusieurs palais présidentiels, alors que son peuple crève de faim». Il a plusieurs palais présidentiels, ce qui ne le rend pas plus sympathique pour autant. Les gens ont dit qu'il va probablement cacher des choses dans ses palais. Il se trouve que les négociateurs ont dit que ce n'était pas à l'ordre du jour des négociations parce que c'est déjà couvert par la résolution 1154 de l'ONU de 1998.

Quant à nous, il n'y a pas de problème. Les négociateurs et les inspecteurs pourront aller partout sur le territoire irakien. Cela est extrêmement important. Cependant, aujourd'hui, c'est déplorable que les Britanniques et les Américains tentent de saper cet embryon d'entente en disant: «Tant qu'il n'y aura pas de nouvelle résolution de l'ONU, nous nous objecterons à ce que des inspecteurs se rendent sur place. On veut préciser leur mandat.»

Cela ne semble pas passer la rampe au Conseil de sécurité au moment où on se parle. La Chine semble s'y opposer, ainsi que l'Allemagne. Naturellement, la Grande-Bretagne est dans le jeu des Américains. La France ne semble pas être d'accord avec une telle résolution ou une telle approche des Américains, pas plus qu'avec une autre résolution qui devrait aller devant l'ONU pour faire valoir des conditions supplémentaires. Il me semble qu'on a eu ce qu'on voulait.

Les inspecteurs vont aller sur le terrain. S'il se passe quelque chose, on revient devant l'ONU en disant qu'on a eu des problèmes,

on les règle, mais on n'exclut pas l'intervention armée à ce moment-là.

Le fait que les Américains interviennent aujourd'hui unilatéralement est pour nous inadmissible. Premièrement, on pense que cela va enflammer toute la région.

•(2135)

Déjà des gouvernements qui entourent l'Irak ont de la difficulté avec certains mouvements islamistes. Je pense entre autres à l'Égypte et à l'Arabie saoudite. Lorsque ces gens vont voir les images d'une intervention unilatérale ou bilatérale des Américains et des Britanniques, et qu'ils vont voir les désastres qui ont été accomplis en Irak par les régimes occidentaux, ils vont se dire: «On n'est plus d'accord avec cela». À ce moment, on va avoir des problèmes. On risque de voir des gouvernements d'Arabie saoudite et de l'Égypte devenir des gouvernements islamistes beaucoup plus drastiques que les régimes actuels.

Un problème se pose avec les fameuses frappes préventives. Il s'agit d'une nouvelle doctrine militaire et de relations internationales et on ne peut pas être d'accord avec cela. Si on permet aux États-Unis, parce qu'ils ont de supposées preuves qui sont loin d'être convaincantes pour nous, de frapper l'Irak, on ne pourra jamais s'objecter par exemple à ce que la Chine aille frapper Taiwan. On ne pourra pas s'objecter non plus dans beaucoup d'autres exemples. Je pense entre autres à l'Inde et au Pakistan. On ne pourra pas s'objecter à ce que l'Inde, de son propre chef, par l'entremise de ses services secrets, invoque quelque chose contre le Pakistan et aille le frapper. Cela ne peut pas s'appliquer en droit international. C'est une approche très dangereuse et le Bloc québécois s'y objecte obstinément.

Si on permet aux Américains de le faire, n'importe qui peut le faire n'importe quand, en disant «on a des preuves et on pense qu'on va se faire attaquer», et foncer sur notre adversaire sans consulter la communauté internationale.

Les Américains et les Britanniques devront comprendre qu'ils ne peuvent pas bouger seuls. Les résolutions sont claires. Accrochons-nous à celles-ci et envoyons les inspecteurs. Si des problèmes surgissent, qu'ils reviennent. La force militaire, l'imposition de la force est loin d'être exclue, mais il faut d'abord donner la chance aux inspecteurs de faire leur travail.

À cet égard, il me semble que ce qui s'est produit aujourd'hui fait justement en sorte de leur permettre d'aller faire ce travail. Pour nous c'est clair. Que les inspecteurs fassent leur travail et si cela ne va pas, qu'ils reviennent.

Ce débat a lieu dans plusieurs parlements. Il a déjà eu lieu en Grande-Bretagne et je pense que la semaine prochaine, il aura lieu en France.

Nous aimerions beaucoup que le gouvernement fédéral se fasse finalement une idée sur sa nouvelle politique de relations internationales, de relations extérieures, et sur la nouvelle politique de la défense nationale. Il s'agit toujours de cas par cas, de cas d'espèce et il n'y a jamais de politique claire. Depuis 1994, la politique de la défense nationale n'a pas été révisée. Je ne sais pas depuis combien de temps la politique des affaires étrangères a été révisée mais cela fait également un bout de temps.

Dans le contexte des événements du 11 septembre où le monde et la planète vivent en accéléré en ce qui concerne les relations internationales, il est temps que le Canada s'assoie et dise «voici quelle est notre politique des relations étrangères. En conséquence, voici comment on va adapter les demandes et les besoins de l'armée canadienne.»

En ce moment, on ne sait pas à quoi s'en tenir. Il serait important, je pense, qu'il clarifie sa politique dans un avenir rapproché. Dans son discours du Trône hier, le gouvernement a dit qu'il se donnait deux ans pour le faire. Deux ans, cela veut également dire qu'il se pourrait que la défense nationale et les relations extérieures sautent leur tour au prochain budget du mois de février. Peut-être sauteront-elles leur tour également en 2003-2004.

Je pense qu'il est donc urgent que le Canada s'assoie pour dire «voici notre nouvelle politique.» Cela aiderait à établir un paramètre autour du type de discussion que nous avons ce soir.

Pour terminer, j'espère que le gouvernement aura la décence de proposer un débat où on aura à prendre position, à savoir où on s'en va avec les Américains ou avec une coalition en Irak. Personnellement, je souhaite que le gouvernement aura la décence de proposer un vote au Parlement. Je suis fatigué de me faire dire qu'il y a une disposition dans la Constitution selon laquelle l'exécutif peut décider seul.

C'est rendu que c'est le premier ministre qui décide seul. Le ministre de l'Environnement a appris que le Protocole de Kyoto serait ratifié. Il ne le savait même pas; il l'a lu dans les journaux le lendemain, imaginez.

C'est à nous, les élus du peuple ici, c'est à nous également de discuter de ce sujet et c'est au Parlement à décider dans quelle aventure on va se lancer. C'est très important. Il en va de l'avenir de nos forces armées, des jeunes Québécois et Québécoises et des jeunes Canadiennes et Canadiens qui vont vouloir faire leur devoir. À cet égard, nous n'acceptons pas que ce soit une ou un petit groupe de personnes autour du premier ministre qui vont décider cela à notre place.

On lance le message et j'espère que le gouvernement va nous écouter pour aller chercher son mandat devant le Parlement, ce qui lui donnera beaucoup plus de légitimité de toute façon.

• (2140)

M. Antoine Dubé (Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Monsieur le Président, je veux féliciter notre collègue de Saint-Jean pour son discours toujours très clair et très éloquent.

J'aimerais lui poser une question qui a un lien avec le débat, mais un lien indirect, étant donné qu'il est critique en matière de défense.

On a entendu ce soir le ministre de la Défense parler comme si le Canada pouvait se permettre de se vanter d'avoir des équipements extraordinaires dans l'état actuel des choses.

Je lisais dernièrement dans les journaux les inquiétudes exprimées dans d'autres pays quant au manque d'équipement, ne serait-ce que pour le transport de troupes et d'équipements militaires. On sait que l'année dernière, un équipement avait été loué et, finalement, on n'avait pas voulu déposer la marchandise qu'on était censés rendre à bon port.

À cet égard, que pense-t-il de ce type d'équipements et de ressources quand on veut, comme le ministre de la Défense l'a fait ce soir, faire le fanfaron et vouloir attaquer tout le monde?

• (2145)

M. Claude Bachand: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Effectivement, le ministre ne peut pas faire le matamore dans la condition actuelle des Forces canadiennes.

À l'échelle de la planète, on est toujours un peu considérés, sur le plan de l'armée, comme des pygmées quant à la force internationale. Il est certain que tout l'équipement est désuet. Nos forces sont passées de 87 000 à 57 000 personnes. On n'a pas pu continuer notre action en Afghanistan parce qu'on n'avait plus les ressources humaines et matérielles pour le faire.

Il est certain qu'il y aurait des choses à corriger. Cependant, je profite de la question de mon collègue pour rappeler que le Bloc québécois ne s'objecte pas nécessairement à l'injection de sommes d'argent pour la Défense nationale. Cependant, on veut avoir justement ce que j'invoquais tout à l'heure, soit une politique claire de la Défense nationale.

Il faut que le contribuable, celui qui paie, décide quel type d'armée il veut maintenant. Est-ce qu'on mettra plus d'argent dans l'armée de terre, dans la marine ou dans l'aviation? Ce sont des choses qu'il faudra qu'on regarde de près. Il y a un ordre de priorité et on est d'accord, éventuellement, avec le fait d'injecter de l'argent, mais il faudra que cette politique soit claire.

En attendant, j'invite le ministre, un peu à la façon de mon collègue, à ne pas trop faire le matamore. En ce qui concerne la contribution des Forces canadiennes dans les conflits internationaux, même si on nous reconnaît une expertise en ce qui a trait aux missions de paix, les choses qu'elles peuvent faire actuellement sont très limitées.

Il faut qu'il rende publique au plus vite sa politique de la défense nationale et que le ministre des Affaires étrangères en fasse autant avec sa politique des affaires étrangères pour qu'on puisse les jumeler et se donner une politique claire sur le type d'interventions qu'on veut maintenant faire dans les missions de paix internationales et aussi dans des missions peut-être un peu plus agressives. C'est aux contribuables à décider. Il faut que le gouvernement procède à une consultation pour faire une politique claire de la défense et des affaires étrangères.

[Traduction]

Mme Colleen Beaumier (Brampton-Ouest—Mississauga, Lib.): Monsieur le Président, la première victime de la guerre, c'est la vérité. Combien de temps faut-il rester assis à regarder des gens réécrire l'histoire, une histoire dont nous avons tous été témoins, afin de justifier ce qui se passe au Moyen-Orient, afin de justifier les actions d'Israël et afin de justifier les actions imminentes des États-Unis?

La presse favorable au bombardement de l'Irak fait de plus en plus penser au *National Enquirer*. Les propagandistes s'affairent à gagner la guerre des mots. Nous imaginons des scénarios représentant les casques blancs et les casques noirs. Ces derniers sont bien sûr les missiles Scud et l'axe du Mal, à défaut de Darth Vader. Nous, les casques blancs, quand nous tuons des gens, nous parlons de dégâts collatéraux. Nous nous servons de missiles Patriot et nous avons des bombes intelligentes. Vaudrait mieux avoir des politiciens intelligents avec des conseillers intelligents.

Certains ouvrages écrits récemment sur l'Islam et le Jihad sont tellement ignobles que si leurs auteurs les avaient écrits au sujet de quelque autre secte ils s'exposeraient à de graves poursuites judiciaires. Or ceux d'entre nous qui ont un peu plus de bon sens hésitent à s'exprimer de crainte d'être accusés d'appuyer le terrorisme.

Je fais remarquer à la Chambre que les deux seuls pays qui ont toujours combattu le réseau Al-Qaïda sont l'Iran et la Russie. Il semble bien que l'Iran sera la prochaine cible. Al-Qaïda a reçu de l'argent pour combattre l'invasion russe en Afghanistan. Il y a deux ans, nous ne nous préoccupions pas beaucoup de la façon dont les talibans traitaient leur peuple. L'hypocrisie qui est la marque du monde occidental moderne est un vrai scandale. Les occidentaux devraient peut-être relire *Frankenstein* pour se rendre compte que, lorsque nous créons un monstre, nous pouvons être assurés qu'il reviendra un jour pour nous attaquer.

Mais revenons à l'Irak. Avant la guerre des étoiles de 1991, l'Irak était un pays comme tous les autres pays du Moyen-Orient vivant sous un régime dictatorial. Toutefois, c'était également un pays progressiste où les soins de santé étaient assurés pour tous et où le système d'éducation et les droits des femmes étaient beaucoup plus avancés que dans les autres pays amis du Moyen-Orient. C'était un pays neutre qui offrait un niveau d'égalité relatif à tous ses citoyens. Je ne veux pas dire par là que j'appuie Saddam Hussein.

Nous avons laissé l'Irak dans un état de destruction totale. Nous avons anéanti ses installations électriques et ses usines d'épuration des eaux et laissé les gens dans des conditions bien pires que celles qui prévalaient il y a 50 ans. On a rapporté de nombreux cas où des soldats irakiens rentrant au pays pieds nus et sans arme ont été tués. Cachés ou non, ces rapports reviendront nous couvrir de honte face aux générations à venir. Cela n'était pas suffisant. Nous avons imposé des sanctions générales contre les habitants pendant que l'équipe de l'ONU consacrait six ans à la recherche d'armes de destruction massive et détruisait toute trace de ces armes.

Nous sommes tous prêts à condamner les pays qui bafouent les droits de la personne, mais les cas d'entraves aux droits de la personne qui ont fait suite aux sanctions imposées par les Nations Unies ont été encore plus ignobles et plus infâmes que tout ce qu'on a vu ailleurs. Plus d'un million d'enfants sont morts.

Ces sanctions étaient sévères. Les gens n'étaient pas autorisés à avoir des seringues, ni des matériaux pour construire des usines de purification de l'eau. Ils n'étaient pas autorisés à utiliser du shampooing contre les poux, ni des crayons au plomb. Les travailleurs de l'ONU ont démissionné en signe de protestation. Au Canada, un comité composé de députés de tous les partis a voté à l'unanimité pour favoriser la levée des sanctions, afin de permettre l'entrée des éléments essentiels à la survie dans le pays.

Cependant, il y en avait d'autres dans le monde. Tony Blair et Madeleine Albright ont soutenu que ces sanctions étaient efficaces et qu'elles n'étaient pas des sanctions contre le peuple—qu'elles étaient efficaces et arrêtaient Saddam Hussein dans sa course. Aujourd'hui, ils disent qu'elles n'ont pas été efficaces car, en dépit des sanctions, Tony Blair soutient que l'Irak accumule des armes de destruction massive en ce moment même.

● (2150)

Le rapport de Tony Blair est un autre document sans preuves et, pourtant, si ses hypothèses sont justes, nous avons tué un million d'enfants pour rien. Je vais lire les propos de Robert Fisk. Il dit:

Voici un exemple de la malhonnêteté de ce «dossier». À la page 45, on nous dit—dans un long chapitre concernant les violations des droits de la personne perpétrées

par Saddam—que le 1^{er} mars 1991, au lendemain de la guerre du Golfe, des émeutes (sic) ont éclaté dans la ville de Basra, dans le sud, et se sont étendues rapidement à d'autres villes du sud de l'Irak dominées par les chiites. Le régime a réagi en tuant des milliers de personnes. Ce qui ne va pas dans ce paragraphe, c'est le mensonge qu'entraîne l'utilisation du terme «émeutes». Il ne s'agissait pas d'émeutes. Cela faisait partie d'une rébellion de masse réclamée expressément par le père du président Bush et par une station de radio de la CIA, en Arabie Saoudite. Les musulmans chiites d'Irak ont obéi à l'appel de M. Bush père. Et ont ensuite été laissés à leur sort par les Américains et les Britanniques, dont ils avaient toutes les raisons de croire qu'ils viendraient à leur secours. Pas étonnant qu'ils soient morts par milliers. Mais ce n'est pas ce que nous dit le «dossier» Blair.

Ce ne sont pas tous les Américains qui veulent la guerre. Le procureur général des États-Unis, Ramsey Clark, a fait parvenir une lettre aux Nations Unies. Un point qu'il souligne, et je crois que notre ministre y croit également, c'est celui-ci:

Bush conduit les États-Unis, les Nations Unies et toutes les nations vers un monde de guerres sans fin.

Dans sa *Guerre contre le terrorisme*, George Bush affirme son droit d'attaquer tout pays, toute organisation ou toute personne sans avertissement, et à sa propre discrétion. Lui et les membres de son administration ont proclamé que les anciennes contraintes que le droit tentait d'opposer aux agressions par les gouvernements et à la répression de leurs citoyens n'étaient plus compatibles avec les impératifs de la sécurité nationale.

C'est un très dangereux précédent.

J'étais très fière de mon premier ministre aux Nations Unies. Je suis très fière de la position prise par notre ministre des Affaires étrangères. Le Canada a un rôle à jouer. Je sais que le ministre est convaincu que les Nations Unies négocient de concert avec les États-Unis. Je crois cependant que nous sommes dans une position très particulière parce que nous sommes les amis des Américains et que ce sont nos amis, et j'estime que nous pouvons jouer un rôle d'intermédiaire impartial et solutionner certains problèmes.

J'ai appris ce soir, juste avant d'arriver, que l'ONU n'avait pas accepté la résolution des États-Unis, affirmant qu'elle ne fonctionnerait pas. J'espère que notre ministre fera un appel à Washington tôt demain matin.

En conclusion, je dirais à tous ceux qui sont présents ici ce soir qu'avant de décider de partir en guerre contre qui que ce soit, nous devrions tous observer notre propre djihad. Le djihad est un combat spirituel ou religieux au cours duquel nous devons maîtriser le bien et le mal en nous-mêmes. Tout autre sens donné à ce mot est incorrect.

J'offre mes excuses à tous les Canadiens musulmans qui souffrent de la propagande que l'on fait pour justifier cette guerre. Je leur demande de prendre leur mal en patience parce que je suis certaine que le Canada saura agir correctement à leur endroit.

● (2155)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je relève une certaine dissonance cognitive dans ce que la députée a dit. D'une part, elle tient les Nations Unies pour un paragon de vertu en matière de politique internationale, mais elle leur reproche ensuite d'être à l'origine des pires violations des droits de la personne que l'on puisse imaginer, prenant la forme des sanctions imposées à l'Irak pour obliger le régime en place à se conformer à environ 16 résolutions de l'ONU. Je me demande si la députée pourrait éclaircir cette contradiction. Si elle admire tant les Nations Unies, pourquoi les accuse-t-elle d'épouvantables violations des droits de la personne?

De plus, la députée ne sait-elle pas que les chiffres qu'elle a cités, soit le million d'enfants qui seraient morts par suite des sanctions, ont été étudiés attentivement, notamment par des spécialistes indépendants du Proche-Orient, et qu'ils se sont révélés sans fondement? C'est une invention pure et simple du régime irakien.

Enfin, la députée dit qu'elle est très fière de la position adoptée par le ministre des Affaires étrangères. Ne sait-elle pas, mais peut-être n'était-elle pas à la Chambre à ce moment-là, que ce même ministre a déclaré ce soir que la responsabilité de toute mort ou de toute souffrance résultant des sanctions incombe au régime irakien qui, en tout temps, aurait pu y mettre un terme en se conformant aux résolutions de l'ONU? Ne partage-t-elle pas l'avis du ministre sur ce point?

Mme Colleen Beaumier: Monsieur le Président, je pense que lorsqu'elles ont imposé ces sanctions, les Nations Unies pensaient qu'elles seraient à court terme. Cependant, avec le temps, à la suite de la démission de Denis Halliday et d'autres membres de l'équipe d'inspecteurs, il est apparu clairement que les sanctions ne fonctionnaient pas et qu'elles faisaient souffrir la population.

J'aime beaucoup le ministre en question, mais nous divergeons souvent d'opinions sur diverses questions et nous passons des moments très intéressants à arriver à un compromis. À mon avis, le temps a prouvé que les sanctions étaient une très mauvaise chose, et les chiffres cités ne sont pas inexacts.

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois important de rappeler aux députés que l'échange de marques d'affection doit se faire par votre entremise, monsieur le Président.

Le vice-président: Je ne suis pas convaincu que le recours au Règlement soit justifié, mais quoi qu'il en soit, je suis heureux de constater que tout le monde s'aime.

M. Leon Benoit (Lakeland, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je ne me laisserai pas distraire par certains propos entendus ces dernières minutes. Ce sera difficile, cependant, car il faut reconnaître que nous avons entendu des inepties de la part de certains députés ministériels. Il n'y a pas d'autre façon de les décrire. C'est très regrettable.

On constate d'importantes divergences d'opinions dans les rangs ministériels. C'est très bien, mais il y a des situations qui exigent une recherche plus poussée. Certains députés ont énoncé des points de vue tout à fait choquants, blâmant notre plus proche ami et allié, les États-Unis, pour ce qui s'est passé en Irak. Ce n'est pas conforme à la réalité. C'est inacceptable et j'espère ne plus entendre de propos semblables ce soir.

Je ne m'y attarderai pas trop. En tant que porte-parole de l'opposition officielle en matière de défense, je voudrais parler de ce que le Canada pourrait faire et ne pourrait pas faire s'il était appelé à appuyer nos alliés dans une guerre contre l'Irak, ce que nous espérons tous pouvoir éviter. Quoi qu'il en soit, nous connaissons tous la feuille de route de Saddam Hussein et nous savons qu'il ne faut pas lui faire confiance. La guerre est une possibilité réelle que nous devons envisager.

Je rappellerai tout d'abord ce que disait plus tôt ce soir à la Chambre le ministre de la Défense. Il a déclaré que le Canada n'hésiterait pas, au besoin, à apporter son aide militaire si l'Irak ne se conforme pas à la résolution concernant les inspecteurs en désarmement. Je n'ai aucune objection. C'est assurément ce que le Canada devrait faire. Néanmoins, je parlerai plutôt de la contribution que notre pays pourrait apporter. Le ministre a dit que nous devrions fournir un soutien militaire, mais pour ma part je parlerai plutôt de ce que nous pourrions et ne pourrions pas faire.

Chose intéressante, de nombreux libéraux ont été choqués par la position défendue par leurs propres ministres, qui ont déclaré que s'il le fallait, si l'Irak ne se conformait pas à la résolution des Nations

Unies concernant les inspecteurs de l'armement, le Canada devrait être prêt à participer à une intervention militaire.

De fait, il est très étonnant de constater l'énergie et la véhémence avec lesquelles certains députés ministériels et certains députés de l'opposition ont réagi. Ils semblent avoir oublié qu'aussi récemment qu'en 1998, le premier ministre avait appuyé, sans résolution des Nations Unies, le bombardement de l'Irak par les États-Unis et le Royaume-Uni. C'est un fait. Ces gens semblent l'avoir complètement oublié.

Je n'ai entendu aucun député ministériel s'élever à l'époque contre cette décision. En ne disant mot, ils semblaient tous y consentir. Pourquoi essaient-ils maintenant de nier ce qui s'est effectivement passé en 1998? Pourquoi sont-ils tellement scandalisés à l'idée que le Canada appuie encore une fois une action contre l'Irak? C'est plutôt difficile à comprendre, mais la position du gouvernement n'est pas aussi claire que beaucoup de Canadiens le souhaiteraient.

Pas plus tard qu'il y a un mois, le ministre des Affaires étrangères et le premier ministre affirmaient que le Canada ne participerait en aucune circonstance à une action militaire contre l'Irak. Il y a environ un mois de cela.

Il y a trois semaines, le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères disaient vouloir avoir la preuve que l'Irak possédait des armes de destruction massive et qu'il les utiliserait contre le Canada ou un de ses alliés avant que ces derniers prennent une telle action. Voilà ce qu'ils disaient. Les députés devraient le vérifier, à moins que les députés ministériels n'estiment que les médias se sont tous trompés en rapportant ces propos.

Trois semaines ou un mois plus tard, voici que le gouvernement adopte une toute autre position, la bonne en fait, à savoir que si l'Irak ne se soumet pas à la résolution de l'ONU relative aux inspecteurs d'armes, nous participerons si nécessaire à une action militaire aux côtés de nos alliés.

Ce n'est pas là une excellente position ni une bonne façon de faire en matière d'affaires étrangères. La constance est extrêmement importante dans les questions d'affaires étrangères et elle fait tout simplement défaut au gouvernement.

• (2200)

Au lieu de cela, la réaction initiale a été de casser du sucre sur le dos des Américains, et de faire des déclarations anti-américaines, et ce, même de la part des ministres. Les Américains sont nos amis et nos alliés les plus proches et ils sont dénigrés et même blâmés par le premier ministre qui prétend qu'ils sont en quelque sorte responsables des attentats terroristes. C'est une catastrophe en matière d'affaires étrangères. Le Canada en a déjà payé le prix et nous allons certainement payer plus cher à l'avenir.

Je me suis éloigné du sujet que je voulais aborder ce soir, à savoir ce que le Canada pourrait livrer. Qu'est-ce que le Canada pouvait livrer si on le lui demandait? Voyons ce qui s'est passé ces derniers mois. Le Canada s'était engagé six mois en Afghanistan pour lutter contre le terrorisme avec nos alliés. Nos soldats ont fait un travail fantastique. Le commandement américain a dit que les soldats canadiens étaient mieux entraînés et qu'ils étaient de meilleurs soldats que beaucoup des siens. C'est toute une déclaration venant de dirigeants militaires américains. Nous avons parmi les meilleurs soldats au monde. Ce sont des gens bien entraînés, très capables et certes admirables. Malheureusement, le matériel avec lequel on leur demande de faire leur travail est complètement inacceptable. Cela a également été souligné à maintes reprises par les Américains qui se battaient au côté de nos soldats.

Quand on nous a demandé de laisser nos forces terrestres six mois de plus en Afghanistan, nous n'avons pu accéder à cette requête, nous avons été obligés de les retirer. Selon nos dirigeants militaires, nos soldats étaient tellement épuisés qu'ils ne pouvaient plus contribuer. Nous avons dû retirer d'Afghanistan plus de la moitié du contingent de l'armée de terre, de la marine et de l'aviation. Ensuite, nous avons dû réduire le contingent affecté à la prochaine rotation dans les Balkans, tellement nos troupes étaient trop épuisées.

Maintenant nous nous trouvons devant la possibilité que nos alliés nous demandent, et que le ministre de la Défense accepte, de faire une contribution importante dans le cadre d'une attaque contre l'Irak. Réalistement, que pouvons-nous livrer?

Je suis d'accord sur ce que le ministre a dit à un égard. Il a dit que cela dépendait de l'urgence de la situation. J'ignore comment il définit une situation urgente, mais il a raison de dire que, pour le court terme, nous pourrions apporter une contribution importante pour une période de six mois. Toutefois, il n'est pas passé à l'étape suivante, à savoir que nous ne pouvons tout simplement pas maintenir une contribution significative en Irak passé les six mois.

Ce n'est pas ce que recherchent nos alliés ni ce que souhaitent les Canadiens lorsqu'ils demandent au Canada de jouer son rôle dans une situation aussi grave que la guerre contre le terrorisme et la guerre possible en Irak. Ce n'est pas ce que veulent les Canadiens. Nous ne pouvons pas apporter la contribution qui devrait être la nôtre.

Sur le plan du matériel, si on nous demande de fournir un appui aérien, nos F18 n'ont pas subi une mise à niveau leur permettant de prendre le ciel avec nos alliés. Ils ne sont tout simplement pas dotés des systèmes de communications sûrs et des autres pièces de matériel de haute technologie qui nous permettraient de mener des opérations avec nos alliés. En ce qui concerne la marine, nous ne disposons pas des hélicoptères qui seraient absolument indispensables dans une situation semblable. Nous avons de bonnes frégates d'une valeur d'environ un milliard de dollars chacune et, parce que nous ne disposons pas d'hélicoptères performants à embarquer à leur bord, elles sont jugées pratiquement inutiles. Leur valeur est réduite de façon draconienne, de sorte que notre contribution ne pourrait être très grande, bien que nous serions en mesure de fournir un certain apport pendant une brève période. Nous savons que nos forces terrestres sont épuisées. Nous ne pouvons apporter une contribution pendant quelque période prolongée que ce soit.

Le ministre a dit que nous devons être prêts à appuyer cette intervention et à faire partie de la force d'intervention rapide proposée par l'OTAN. Cette force pourrait être mise sur pied sans délai. Elle pourrait même participer à une guerre contre l'Irak. Ce serait une force de 20 000 soldats. Notre ministre a dit que nous affecterions des centaines de soldats dans le cadre de cet engagement. Ce serait un effort totalement inutile à moins de disposer des avions de transport stratégique nous permettant d'assurer le déplacement rapide de nos hommes et de notre matériel, et à moins d'obtenir le matériel de haute technologie qui serait absolument nécessaire pour que nous puissions oeuvrer avec nos alliés dans ce type de force d'intervention rapide.

Nos hommes et nos femmes, qui figurent parmi les meilleurs au monde, sont de nouveau laissés pour compte en raison de l'inaction du gouvernement. Nous n'avons ni l'effectif ni l'équipement pour apporter une contribution. C'est une triste réalité, une situation créée par le gouvernement en place depuis neuf ans et par d'autres gouvernements des 20 ou 30 années précédentes.

● (2205)

Les Canadiens porteront un jugement sur toutes ces personnes. Pour ma part, je veux que les choses bougent dans le prochain budget et que l'on y prévoie un minimum de 2 milliards de dollars par année en sus du budget de base affecté à nos militaires, afin que nous puissions entreprendre le processus de reconstruction et apporter des contributions utiles dans l'avenir.

M. John Bryden (Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à m'exprimer là-dessus.

Comme c'est souvent le cas, le député déplore le triste état, selon lui, de nos armées et il néglige souvent de prendre en compte les grands exploits de nos militaires sur le terrain, ce qui se révélera d'importance primordiale si nous devons mener une action militaire en Irak. Je fais référence au fait que nous disposons de groupes d'intervention sur le terrain, des plus sophistiqués de la planète pour ce qui concerne la guerre bactériologique. Nous avons la capacité d'envoyer un peu partout dans le monde des équipes qui peuvent détecter une attaque bactériologique et y réagir.

Voilà le type de contribution que nous devrions saluer, compte tenu de cette période difficile que nous traversons; nous devons reconnaître que le Canada a la capacité d'apporter une contribution exceptionnelle qui lui est particulière et qui témoigne des compétences que nous avons acquises dans ce domaine depuis une cinquantaine d'années.

● (2210)

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, j'ai eu le privilège de visiter la base de Borden où s'entraîne la formation NBC. J'ai été choqué d'entendre les propos tenus par certaines personnes sur place. C'était il y a deux ou trois ans, mais les choses n'ont pas beaucoup changé par rapport à ce qu'on m'avait dit à l'époque.

Le fait est que cette formation y subit un entraînement. Elle ne peut pas mener les actions dont a parlé le député. C'est une formation en cours d'entraînement. Elle n'a que légèrement amélioré sa capacité. Nous pourrions contribuer quelque chose dans cette région, mais ce ne serait pas suffisant, et certainement pas la contribution à laquelle on est en droit de s'attendre de la part d'un pays comme le Canada.

M. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai remarqué que le député de Lakeland accorde une grande importance à la cohérence en matière d'affaires internationales. Je me demande s'il pourrait m'éclairer quant à certaines des positions des États-Unis dans ce domaine.

En premier lieu, Donald Rumsfeld a récemment affirmé au Congrès, que l'Irak s'était tellement mal comporté au cours de la guerre contre l'Iran que cela montrait clairement que les États-Unis devaient intervenir. M. Rumsfeld est bien placé pour le savoir parce qu'en 1983, il était l'émissaire personnel de Ronald Reagan auprès de Saddam Hussein pour aider l'Irak dans sa lutte contre l'Iran. J'aimerais qu'on m'aide à voir la cohérence dans ces situations.

En second lieu, j'ai besoin d'aide pour comprendre le cas Oussama ben Laden. Dans les années 1980, les États-Unis ont appuyé la lutte des moudjahidin contre les Russes. Les moudjahidin sont ensuite devenus les talibans, et nous savons où cela a mené. J'aimerais qu'on m'aide à y voir clair.

Enfin, j'aimerais comprendre la cohérence dans les événements survenus l'année dernière où on a entrepris, entre septembre et décembre, une guerre contre le terrorisme et en janvier, on visait un groupe d'intervenants totalement différent, désigné «axe du mal», qui comptait à l'origine trois États et qui en compte maintenant six.

Le député aurait-il l'obligeance d'éclairer ma lanterne quant à la cohérence de la politique étrangère américaine au cours des vingt dernières années?

M. Leon Benoit: Monsieur le Président, je ne vais certainement pas défendre tout ce que fait notre allié historique et ami américain, mais je voudrais commenter ce que le député qualifie d'incohérence dans la lutte contre le terrorisme.

Le réseau d'Al-Qaïda n'est pas la seule menace qui plane. Comment le député peut-il affirmer que Saddam Hussein, avec ses armes de destruction massive, et sa volonté de les utiliser qu'il a largement démontrée dans le passé, ne constitue pas une menace et n'est pas quelqu'un dont il faut tenir compte dans le contexte de la présente guerre contre le terrorisme? L'Irak désobéit à une résolution de l'ONU depuis longtemps déjà et a contrevenu à une entente qu'il avait signée en s'engageant à mettre fin à la guerre. Je ne vois pas d'incohérence ici.

Les temps ont changé. Je comprends les propos du député au sujet des Américains et des deux autres situations, mais la situation mondiale a changé. Franchement, il ferait mieux de s'adresser aux Américains.

[Français]

M. Yvon Charbonneau (Anjou—Rivière-des-Prairies, Lib.): Monsieur le Président, dans ce débat exploratoire que nous tenons maintenant sur le dossier de l'Irak, nous sommes tous invités à partager nos sentiments et nos idées sur une situation devenue de plus en plus chaude et complexe, surtout depuis que l'administration Bush a entrepris d'en faire, semble-t-il, la priorité n° 1 de sa politique étrangère.

Il y a à peine plus d'un an, nous en étions aussi à tenir le même genre de débat spécial à la suite des actes terroristes du 11 septembre.

Dans un cas comme dans l'autre, une question se pose à nous comme Canadiens et comme parlementaires canadiens: quelles sont nos références, quels sont nos points de repère qui pourraient nous guider dans ce débat et dans les actions qui risquent d'en découler, comme on l'a vu il y a un an, par le biais de l'alliance mise sur pied contre les groupes terroristes de l'Afghanistan, alliance—il faut le rappeler—sanctionnée par l'ONU et dont le Canada fait partie? Ce genre de débat peut donc avoir des conséquences concrètes.

Mon premier point de repère, c'est de réaffirmer ma confiance dans l'action multilatérale et ma méfiance à l'égard des initiatives unilatérales.

C'est avec beaucoup de fierté que j'entendais ce matin notre premier ministre réaffirmer ce grand principe de la politique internationale canadienne, et je le cite:

Je crois beaucoup à l'approche multilatérale pour régler les questions internationales. Les Nations Unies peuvent être une grande force pour le bien du monde. Il est dans notre intérêt à tous d'utiliser le pouvoir des institutions internationales dans ce monde complexe. [...] C'est le meilleur moyen de s'occuper des États qui soutiennent le terrorisme ou qui essaient de développer des armes de destruction massive. Et il faut s'occuper d'eux. Nous devons nous occuper collectivement et directement de ceux qui menacent notre paix et notre sécurité.

Notre deuxième point de repère doit être le suivant, me semble-t-il: est-ce que nous sommes condamnés, comme pays voisin des États-Unis, à prendre leur agenda politique de façon automatique ou pouvons-nous encore nous permettre une analyse autonome de la

situation internationale? Pouvons-nous nous permettre de soutenir nos propres priorités, nonobstant nos relations économiques et nos relations obligées sur le plan de la sécurité et de la défense?

Oui, je crois que nous devons à nous-mêmes et à la population canadienne le temps de faire nos propres débats et de prendre nos propres orientations en fonction de nos propres valeurs, de nos croyances et de nos intérêts.

Aussi, c'est avec grande satisfaction que j'entendais, ce matin encore, notre premier ministre répéter que face au terrorisme international, face aux armes de destruction massive, face à la montée de la guerre dans plusieurs régions du monde, et je le cite:

Nous avons un rôle spécial à jouer à cause de la nature de notre pays, un pays qui a prouvé que le pluralisme marche. Nous continuerons à promouvoir les valeurs de la démocratie, de la paix et de la liberté, des droits humains et de la primauté du droit.

Pour bien marquer les préoccupations, mais aussi les priorités d'action de notre gouvernement, le premier ministre annonçait que nous allons prendre les moyens appropriés en vue d'assurer la défense de nos valeurs et intérêts à long terme, y compris à l'aide de forces militaires appropriées.

Cependant, il disait aussi que d'abord et avant tout, c'est par notre engagement ferme dans la lutte contre la pauvreté en Afrique et ici, par notre engagement à doubler notre aide internationale d'ici 2010 et à mettre les investissements et le commerce au service des pays en voie de développement et par notre engagement résolu à travailler au développement durable, aussi bien de nos ressources propres que sur le plan international, c'est par ces engagements que nous allons nous affirmer comme Canadiens.

Voilà les couleurs de notre pays sur le plan domestique et sur le plan international. Et nous n'avons aucun intérêt, me semble-t-il, à travestir nos priorités et nos valeurs propres pour nous mettre à la remorque de nos voisins du Sud, qui, pourtant, auraient d'autres priorités tout aussi importantes que faire la chasse à l'Irak, me semble-t-il, quand on considère l'immense déficit dans lequel l'administration Bush est en train de plonger le pays, quand on considère l'état de leur système de santé et les coûts des soins de santé aux États-Unis, et quand on considère le grand travail qu'il reste à faire en termes de lutte contre l'analphabétisme et la pauvreté sur leur propre territoire. Il me semble qu'il y a d'autres cibles tout aussi légitimes, et bien plus encore.

● (2215)

Mon troisième point de repère consiste à me demander comment en arriver à un dénouement raisonnable de l'ensemble de ce conflit avec l'Irak qui dure, il faut le rappeler, depuis plus de dix ans. Certes, le bilan des violations des résolutions de l'ONU par le régime irakien, sans fait nouveau cependant fourni par les Américains et les Britanniques, est impressionnant et condamnable, et il n'y a pas lieu de le minimiser.

Tout comme, non plus, il n'y a pas lieu d'oublier que c'est ce même régime tout aussi condamnable que les États-Unis ont soutenu contre l'Iran dans les années 1980.

Tout comme il n'y a pas lieu de passer sous silence non plus la mort et les souffrances de millions de civils irakiens à la suite de sanctions censées abattre le régime, avec le succès que l'on sait.

Tout comme il n'y a pas lieu de se cacher que sept pays possèdent des armes nucléaires et dix autres pourraient en produire à courte échéance, 19 pays posséderaient des armes chimiques et biologiques, et 16 d'entre eux auraient les moyens de les déployer à longue distance, selon les données de la Federation of American Scientists.

Tout cela, nous en conviendrons certainement, n'est pas de nature à nous rassurer. Mais tout cela nous autorise à poser quelques questions légitimes sur le bien-fondé ou sur la stratégie de l'actuelle administration américaine. Pourquoi cette chasse à l'Irak à ce moment-ci, alors que la situation qui y prévaut est connue depuis des années et n'est ni plus ni moins rassurante, tant sur le plan des droits humains que sur le plan des armes de destruction massive, qu'en de nombreux autres points de la planète?

L'administration Bush prétend parfois que l'Irak est complice des terroristes qui ont attaqué les États-Unis. Mais les preuves sont faibles, voire inexistantes. Un jour, l'administration Bush dit viser le désarmement du régime irakien. Le lendemain, elle dit viser le renversement, voire la disparition de Saddam Hussein, ce qui n'est pas du tout la même chose du point de vue du droit international. Un jour, l'administration Bush dit qu'elle veut bâtir une alliance avec d'autres pays et travailler avec l'ONU. Le lendemain, elle dit qu'elle ira en guerre seule s'il le faut.

L'administration Bush court-elle après la cible irakienne pour faire oublier qu'elle n'a pas atteint son objectif en matière de lutte contre le terrorisme? Ou bien pour faire passer dans l'ombre l'inefficacité de ses services de renseignement dans les mois qui ont précédé le 11 septembre? Ou l'administration Bush estime-t-elle avoir besoin d'une cible extérieure pour se doter d'une meilleure majorité à l'intérieur?

Quoi qu'il en soit, je souhaite que le Canada, comme la majorité des membres du Conseil de sécurité de l'ONU, convienne et exige une démarche de bonne foi de la part des États-Unis et de l'ONU. Et une démarche de bonne foi évite de dire que quoi qu'il arrive, ils seront coupables. Si on s'engage sur la voie d'inspections complètes et rigoureuses et si celles-ci ne prouvent rien, qu'on soit logiques et qu'on lève les sanctions qui ont fait souffrir autant de personnes.

Si les inspections prouvent qu'il y a un problème, on devrait revenir devant le Conseil de sécurité de l'ONU. C'est à lui que reviendrait le soin de prendre les mesures appropriées pour satisfaire les besoins de la situation.

Voilà comment je verrais le déroulement des prochaines étapes dans ce dossier. Je souhaite que le Canada y joue un rôle positif; qu'il se fasse l'initiateur d'un projet de rapprochement avec l'ensemble du monde arabo-musulman, qui se trouve toujours au centre de la cible américaine ces dernières années.

• (2220)

[Traduction]

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, il est possible de noter une tendance assez troublante qui se manifeste ce soir parmi les simples députés libéraux. Nous avons entendu de leur part beaucoup plus de critiques de la politique des États-Unis, notre allié et la plus importante démocratie du monde, que du régime tyrannique, dangereux et agressif de l'Irak. Je trouve cela très étrange.

Je crois que cela s'oppose aux observations assez équilibrées du ministre des Affaires étrangères, qui a dit très clairement que, pour le gouvernement du Canada, c'est l'Irak qui est responsable de la situation actuelle et que la solution dépend de la question de savoir si Bagdad se conformera finalement aux 14 résolutions des Nations Unies restées jusqu'ici lettre morte.

J'ai deux questions à poser au député. Premièrement, il a demandé si le gouvernement Bush ne ciblait pas l'Irak pour détourner l'attention de l'échec de sa guerre contre le terrorisme. Ne sait-il pas que le principal intérêt stratégique américain dans cette affaire est d'éviter qu'un État paria tel que l'Irak fournisse aux réseaux terroristes les armes de destruction massive qu'ils peuvent utiliser contre les États-Unis, ses alliés et ses intérêts d'une façon discrète ne permettant pas de remonter à l'État responsable, l'Irak en l'occurrence?

Le député ne craint-il pas que, si on le laisse faire, un État tel que l'Irak, qui a montré qu'il avait les moyens de produire beaucoup de ces armes, peut recourir aux réseaux terroristes pour s'en servir contre des pays comme Israël ou les États-Unis?

Deuxièmement, qu'est-ce que le député peut répondre face au fait incontournable que son gouvernement et son premier ministre ont appuyé des frappes aériennes—qu'il caractériserait sans doute d'unilatérales—des États-Unis et du Royaume-Uni contre l'Irak en 1998 sans une autorisation précise fondée sur une résolution des Nations Unies? Comment peut-il concilier cette politique antérieure de son gouvernement avec la position qu'il a exposée ce soir?

• (2225)

[Français]

M. Yvon Charbonneau: Monsieur le Président, dans sa question le député feint de s'étonner que des parlementaires d'un pays ami et allié des Américains soulèvent des questions d'ordre critique face à la stratégie américaine sur le dossier de l'Irak.

J'aimerais rappeler au député que de nombreuses voix se font entendre à l'intérieur des États-Unis et qu'elles font aussi cette critique. Il n'est pas nécessaire d'être canadien pour penser à ce genre de critique.

Je fais écho par exemple à l'avis de Scott Ritter, l'ancien chef des inspecteurs des Nations Unies pour le désarmement en Irak. Il demande que l'on donne une chance à la paix et rappelle que l'élimination d'un régime est incompatible avec la Charte des Nations unies.

Je voudrais également rappeler à notre ami d'en face les propos d'un ancien procureur général des États-Unis, M. Ramsay Clark, sans doute un bon Américain, qui a qualifié une éventuelle attaque militaire contre l'Irak de «criminelle», ce sont ses mots, d'«illégal» et d'«irrationnelle» à la lumière des faits connus et compte-tenu des effets d'entraînement possibles. Ramsay Clark a lui-même accusé le régime Bush de chercher à mener l'ONU et la communauté internationale vers un monde sans loi et un monde de guerre sans fin. Il a donc appelé l'ONU à s'en tenir, de façon ferme et indépendante, à l'ordre international que lui dicte sa propre Charte.

Si j'en avais le temps, je pourrais également citer un regroupement d'Églises américaines qui se nomme Churches for Middle East Peace, qui elles aussi ont présenté un vibrant plaidoyer ou une autre approche que celle de l'administration Bush à la question de l'Irak.

[Traduction]

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le ministre des Affaires étrangères de nous avoir donné la chance de discuter de l'une des questions les plus importantes auxquelles le Parlement pourrait bien faire face d'ici des années.

Je suis probablement le seul député de la Chambre à avoir assisté aux débats de 1990 et de 1991 et également aussi le seul à avoir eu la chance de me rendre en Irak à trois reprises, la première fois avec mes anciens collègues Lloyd Axworthy et Bob Corbett, un député conservateur du Nouveau-Brunswick, puis avec une délégation au début de l'année 2000 et plus récemment, en mai de cette année, en compagnie d'un certain nombre de parlementaires britanniques.

Il m'apparaît très clairement ici que ce qui importe le plus dans le présent débat ainsi que dans le cadre des décisions très importantes qui seront prises dans les semaines et dans les mois à venir, c'est la vie de dizaines de milliers de citoyens irakiens innocents, de même que l'environnement local et la stabilité au Moyen-Orient. Il est d'une importance capitale que le Canada se prononce très clairement contre toute possibilité d'intervention militaire unilatérale qui pourrait avoir des répercussions désastreuses sur les habitants de l'Irak et sur toute cette région.

Nous avons entendu des témoignages éloquentes de la part des gens qui ont comparu devant le Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international.

[Français]

Je vois ici ma collègue, la députée de Mercier, et d'autres collègues aussi qui sont membres de ce comité.

• (2230)

[Traduction]

Notre comité a entendu des témoignages éloquentes de la part des anciens coordonnateurs des affaires humanitaires Denis Halliday et Hans Van Sponeck, sur les répercussions désastreuses des sanctions économiques imposées contre le peuple de l'Irak. Nous savons également que les répercussions sur l'environnement ont entraîné des conséquences tragiques pour les enfants victimes des munitions à l'uranium appauvri ainsi qu'une augmentation énorme du nombre de cas d'anomalies congénitales. J'ai été dans le sud de l'Irak. J'ai visité les hôpitaux de Basra et de Bagdad et j'ai été en mesure de constater tout cela par moi-même.

Nous avons entendu les témoins qui ont comparu devant le comité des affaires étrangères et j'ai moi-même dû répondre aux appels désespérés d'une mère irakienne qui cherchait désespérément à obtenir des articles de toute première nécessité dans un hôpital pour enfants de Bagdad. Elle demandait: «Pourquoi croyez-vous que vous devez tuer nos enfants.» Je n'ai pas pu répondre à cette question.

J'étais très fier de voir le Comité des affaires étrangères se prononcer d'une seule, puissante et éloquente voix. J'ajoute que le président du comité au moment où cette décision a été prise était l'actuel ministre des Affaires étrangères, le député de Toronto-Centre—Rosedale. Je tiens à rappeler ce que le comité a réclamé à l'unanimité. Il a réclamé la fin des sanctions économiques, la dissociation des sanctions économiques et militaires et la levée rapide des sanctions économiques, une contribution à l'objectif global de désarmement de la région, une présence diplomatique canadienne, et ainsi de suite.

C'est dans ce contexte qui a entraîné la mort de centaines de milliers d'enfants innocents et paralysé les infrastructures sanitaires de la nation que George Bush nous dit qu'il faut s'inquiéter des armes

de destruction massive, passer une nouvelle résolution et entreprendre une action militaire ferme pour mettre en application les résolutions des Nations Unies.

Ce serait courir à la catastrophe que de céder aux pressions de Bush. Ce serait aussi fondamentalement malhonnête et ce serait mal connaître l'histoire de cette région. En fait, les députés doivent savoir que, selon l'ancien inspecteur en chef en armements des Nations Unies, M. Rolf Ekeus, de Suède, les États-Unis et les autres membres du Conseil de sécurité ont manipulé les équipes d'inspection des Nations Unies à leurs propres fins politiques. Je n'ai pas le temps d'entrer dans les détails, mais Rolf Ekeus et Scott Ritter ont été très clairs à ce sujet. De fait, le second a indiqué qu'il était injuste de dire que l'Irak avait expulsé les inspecteurs en armements en décembre 1998. Je cite ses paroles:

Ce n'est pas Saddam Hussein ni le gouvernement irakien qui a fait sortir les inspecteurs en armements de la CSNU, mais les États-Unis, dans la personne de l'ancien président Bill Clinton...

Il les a fait sortir afin de pouvoir bombarder l'Irak en décembre 1998.

Pour ceux qui se demandent qui est Scott Ritter, voici comment il se décrit:

Je dois préciser dès le départ que je suis un membre en règle du Parti républicain, de tendance conservatrice-moderée, qui a voté pour George W. Bush à la présidence. Je n'ai pas de visées politiques. Je ne cherche pas à renverser les républicains. Je parle en mon propre nom.

Voilà la source d'information à propos de la présence actuelle d'armes de destruction massive. M. Ritter a affirmé, clairement et catégoriquement, devant notre comité parlementaire que personne n'avait confirmé les allégations que l'Irak possédait des armes de destruction massive ou tentait d'en acquérir. Scott Ritter a dit:

Cela n'a rien à voir avec la sécurité des États-Unis. Cela a à voir avec la politique américaine intérieure. La sécurité nationale des États-Unis d'Amérique a été prise en otage par une poignée de néo-conservateurs qui se servent de leur situation d'autorité pour poursuivre leurs propres ambitions politiques à base idéologique. Le jour où nous irons en guerre pour cette raison, nous aurons ce jour-là échoué collectivement en tant que pays.

Pour l'amour de Dieu, notre pays doit sûrement se prononcer fortement et clairement pour renforcer ce message.

• (2235)

Nous avons reçu de bonnes nouvelles aujourd'hui. Hans Blix, chef de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies, a dit, à propos de l'Irak, qu'en ce qui concerne l'accès, les autorités irakiennes avaient dit clairement que tous les sites faisaient l'objet d'un accès immédiat, sans condition et sans restriction. Que pouvons-nous demander de plus? Chaque fois que les Irakiens se conforment aux demandes, on place la barre de plus en plus haut.

Le porte-parole de l'Alliance a dit que nous ne pouvons pas leur faire confiance. Nous devons sûrement reconnaître que lorsque les inspecteurs entreront en Irak, ils auront un accès sans entrave aux sites; si les inspecteurs font l'objet de la moindre obstruction, M. Blix sera évidemment en mesure de faire rapport rapidement aux Nations Unies, dont relève cette question.

L'hypocrisie à cet égard est stupéfiante. J'ai déjà entendu plusieurs de mes collègues en parler. Le silence, en mars 1988, du gouvernement américain de l'époque au sujet de l'utilisation de gaz asphyxiants à Halabja était observé entre autres par un certain nombre de personnes qui sont actuellement d'éminents membres de l'administration. Ils sont demeurés totalement silencieux. En fait, ce silence a nui aux efforts du Conseil de sécurité des Nations Unies pour condamner ces atrocités. Pourquoi? Parce que, à l'époque, Saddam Hussein était notre allié.

En outre, nous devons être honnêtes et admettre que, si nous nous préoccupons sérieusement du respect des résolutions des Nations Unies et de celles du Conseil de sécurité au Moyen-Orient, nous devons nous demander quel pays a violé à maintes reprises les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU avec le soutien, souvent unique, des États-Unis. Israël. Pourtant, on n'entend pas un mot à ce sujet. C'est le seul pays de la région dont nous savons avec certitude qu'il possède plus de 200 armes de destruction massive. Je rappelle aux députés qu'Israël a refusé de signer le traité de non-prolifération. C'est de l'hypocrisie.

Quel pays, pas plus tard que l'année dernière, a refusé carrément de signer le protocole des Nations Unies sur la mise au point, la production ou le stockage d'armes biologiques ou toxiques? Les États-Unis d'Amérique.

J'implore encore une fois le gouvernement et le ministre d'admettre que la quête d'une résolution du conflit s'inscrit dans le cadre du droit international et des Nations Unies. Il faut le résoudre en faisant preuve de cohérence et d'équité. Il faut le résoudre de manière à respecter la vie d'innocents Irakiens qui ont déjà trop souffert.

Plus de 100 éminents Canadiens et Québécois de partout au Canada, dont Anton Kuerti, Margaret Atwood, Pierre Burton et David Suzuki, ont signé une déclaration demandant à notre gouvernement de souscrire au principe d'une résolution pacifique de ce conflit. Ils ont dit qu'il était temps d'aller au-delà de la guerre. Il n'y a pas que la guerre. J'exhorte le ministre à tenir compte des propos éloquentes de ces Canadiens.

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le président, je remercie mon collègue d'en face pour ses propos éloquentes et passionnés. J'aimerais toutefois qu'il sache que certains d'entre nous, de ce côté-ci de la Chambre, étaient ici en 1988-1989 et ont discuté de cette question.

Est-ce que le député pourrait nous décrire George Bush et Saddam Hussein et nous montrer la différence entre les deux? Pourrait-il aussi essayer de nous expliquer la différence entre ce que la Turquie fait aux Kurdes au Kurdistan et ce que Saddam Hussein fait aux Kurdes?

M. Svend Robinson: Monsieur le président, nous devons être très clairs. Saddam Hussein est un dictateur implacable et brutal qui a gazé la population kurde de la ville de Halabja et supprimé de la manière la plus violente et sanglante qui soit les libertés civiles de son peuple. J'ai tenu ces propos à Bagdad, en mai, en la présence de Tariq Aziz. J'ai indiqué très clairement que les responsables des crimes de guerre, qu'il s'agisse des crimes commis à Sabra et Shatila ou le gazage des Kurdes de Halabja, devaient être traduits en justice.

Il me tarde de voir le jour où les courageux Irakiens pourront vivre dans une société démocratique qui respecte les droits fondamentaux de tous ses citoyens.

On a affaire à un dictateur implacable et tyrannique. Toutefois, pourquoi punirions-nous les Irakiens de la manière proposée par M. Bush? Nelson Mandela a déclaré que les États-Unis estiment être la

seule superpuissance mondiale. Or, ils ne sont pas la seule superpuissance mondiale et ils suivent une politique dangereuse. Un pays veut mettre le monde au pas. Nous ne devons pas le permettre.

Le député m'a demandé de quoi il s'agissait. En mars, Colin Powell a dit au sujet de la politique américaine que peu importe ce que les inspecteurs feraient, les Irakiens et les gens de la région seraient beaucoup mieux s'il y avait un autre régime à Bagdad. Il s'agit pour le fils de terminer la tâche entreprise par le père. Il s'agit d'un changement de régime. Il s'agit du pétrole. Il s'agit des élections de mi-mandat, et le Canada ne doit pas participer à cette violence et à cette brutalité.

• (2240)

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, j'aurais une question à poser au député, puisqu'il prête toutes sortes d'intentions au gouvernement américain qui veut faire respecter les résolutions de l'ONU. Pourrait-il essayer de deviner les intentions du Parti travailliste du Royaume-Uni? Pourquoi les membres de ce parti ont-ils appuyé, lors de leur conférence de ce week-end, une position à peu près identique à celle de mon parti? Quel horrible complexe d'Oedipe prêterait-il au premier ministre Blair, qui s'efforce de faire respecter le droit international et l'intégrité de l'ONU en en faisant appliquer les résolutions?

De plus, mon collègue ne comprend-il pas que, en ce qui concerne le régime d'inspection des armes, nous allons envoyer encore une centaine d'inspecteurs dans un pays dont le territoire se compare à celui de la Colombie-Britannique? Il est bien évident que le régime irakien s'est doté d'usines d'armes mobiles et de missiles Scud mobiles, qu'on peut déplacer d'un endroit à l'autre rapidement et facilement et cacher aux inspecteurs? Ne sait-il pas que les inspecteurs précédents ont soulevé cette préoccupation?

Enfin, le député a cité Nelson Mandela, mais ne sait-il pas que Vaclav Havel, l'un des grands héros moraux du monde actuel, a invité le monde à agir solidairement et à recourir à la force militaire au besoin pour faire respecter l'intégrité de la résolution de l'ONU?

M. Svend Robinson: Monsieur le Président, si je dois me fier aux affirmations d'un député allianciste d'extrême droite ou à celles d'un républicain d'extrême droite qui a été sur le terrain en Irak pendant sept ans, qui a été le sous-chef des inspecteurs des armements et qui a dit sans équivoque, je le répète, que personne n'a prouvé les allégations selon lesquelles l'Irak possède des armes de destruction massive ou tente d'en acquérir, sauf le respect que je dois au député de Calgary, je crois que je vais me fier à Scott Ritter pour savoir ce qui se passe réellement sur le terrain.

Nous tenons absolument à ce que les inspecteurs retournent là-bas. Hans Blix a obtenu une entente sur cette question aujourd'hui. Je propose que nous donnions une chance à ce processus de fonctionner.

Il y a quelques semaines à peine, le Comité des affaires étrangères a adopté la même position. Je veux féliciter la députée de Mercier et le chef de mon parti, la députée de Halifax, d'avoir permis aux membres du Comité des affaires étrangères de discuter de cette question très importante.

Par ailleurs, le député ne sait peut-être pas que la motion du Parti travailliste qui vient d'être adoptée hier stipule très clairement que toute réponse aux armes de destruction massive doit respecter pleinement le droit international et l'intégrité des Nations Unies.

M. Janko Perić (Cambridge, Lib.): Monsieur le Président, je suis ici ce soir pour exprimer mon point de vue au sujet de l'éventuelle participation du Canada à une intervention militaire contre l'Irak.

Pour préparer mon intervention de ce soir, j'ai passé en revue les observations que j'avais faites à l'occasion d'un débat similaire portant sur l'intervention militaire en Irak, en 1998. Je puis affirmer à la Chambre que mon avis sur la question n'a pas changé le moins du monde depuis.

Dans le passé, j'ai été favorable aux demandes concernant la participation du Canada aux missions de maintien de la paix. J'ai également soutenu la participation du Canada à la guerre faite au terrorisme en Afghanistan. Mon propre fils faisait partie du contingent canadien envoyé sur le terrain. J'ai pu constater la destruction causée par l'attaque du 11 septembre et je suis d'accord pour une certaine forme de représailles.

Je vois cependant une différence de taille entre notre participation passée aux opérations de maintien de la paix et le fait que les États-Unis aient récemment sollicité notre participation à la guerre en Irak. Dans tous les cas, le consensus international a été obtenu pour qu'une action soit menée. Mais dans le cas qui nous occupe aujourd'hui, il est question d'une intervention militaire unilatérale contre l'Irak, menée par les États-Unis avec l'appui de la Grande-Bretagne.

Comme je l'ai dit en février 1998, s'il s'agissait ici d'un effort onusien sanctionné par la communauté internationale, je serais davantage enclin à appuyer la participation du Canada à cet effort. Je comprends la frustration de nos alliés américain et britannique, dont les efforts diplomatiques des dix dernières années n'ont pas permis de résoudre la situation irakienne. Je crains comme eux qu'un fou comme Saddam Hussein n'accumule des armes de destruction massive.

Je conviens que le monde doit trouver le moyen de résoudre le problème, mais il vaudrait mieux qu'il s'entende sur un plan d'action. Je crois fermement que la décision d'attaquer l'Irak, s'il y a lieu, doit venir des Nations Unies et non de la seule Maison-Blanche. Nous faisons partie d'une communauté internationale dans laquelle les décisions d'un pays peuvent influencer sur la vie de beaucoup de gens. Il s'ensuit qu'aucun pays n'a le droit ni l'autorité morale de prendre des décisions qui peuvent influencer sur la vie de personnes vivant à l'extérieur de ses frontières.

Il ne fait aucun doute que Saddam Hussein est un tyran, mais en quoi a-t-il souffert des attaques militaires antérieures? Ce sont des civils innocents qui ont été les principales victimes de la dernière série d'attaques contre l'Irak et des sanctions qui ont suivi. Ils ont connu la famine et la maladie, et j'ai bien peur que cela ne soit encore le cas cette fois-ci.

Au fil des années, nombre de mes électeurs ont exprimé le désir que notre pays adopte sa propre politique étrangère au lieu de suivre celle de la Maison-Blanche. Je continue de partager leur opinion.

Nous ne devrions pas sursauter chaque fois qu'il y a un nouveau gouvernement à Washington ou que la politique étrangère américaine change. J'ai de sérieuses réserves à envoyer à la guerre les courageux membres de nos forces armées, tant que toutes les solutions diplomatiques n'auront pas été épuisées. En fait, je préférerais que la politique canadienne de défense revienne à ses

racines plus traditionnelles de maintien de la paix plutôt que de rétablissement de la paix.

À moins que les Nations Unies ne décident d'user de la force militaire contre l'Irak, le Canada ne devrait contribuer aucune force militaire ni participer à aucune action unilatérale contre l'Irak ou tout autre pays, quant à cela.

• (2245)

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le président, ceci est peut-être seulement une question de sémantique, mais il nous faut clarifier une définition. Le député et les autres emploient l'expression «action unilatérale» dans des cas où il est déjà très clair qu'un certain nombre de pays ont déclaré qu'ils s'allieraient aux États-Unis si l'Irak ne respectait pas certaines conditions. La Grande-Bretagne, Qatar, Israël et l'Australie ont au moins affirmé qu'ils collaboreraient avec les États-Unis dans le cas où le refus de l'Irak de respecter les conditions entraînerait des conséquences.

Le député est-il en train de nous dire que sa définition «d'unilatéral» concerne toute action entreprise par un groupe de pays à l'extérieur des Nations unies? Est-ce là sa définition d'unilatéral? Nous souhaitons que ce point soit éclairci.

Quel avis donnerait-il à son propre ministre? J'imagine que la question a fait l'objet de discussions au caucus, enfin, j'ose l'espérer. Que conseillerait-il à son ministre si l'Irak décidait de ne pas se plier aux conditions et que le conseil de sécurité n'arrivait pas à présenter une résolution touchant les mesures à prendre? Quel serait alors son avis?

• (2250)

M. Janko Perić: Monsieur le Président, jusqu'à récemment, les États-Unis étaient les seuls à exercer des pressions pour que des mesures soient prises contre l'Irak. Le Royaume-Uni et d'autres pays se sont enfin joints à eux.

Il existe déjà une résolution des Nations unies qui devrait être respectée. Plus de 160 résolutions des Nations Unies ont été adoptées dans le cas de la Bosnie, et aucune n'a été respectée avant l'application de l'accord de paix de Dayton et le succès des efforts diplomatiques. Je ne vois pas pourquoi on devrait tressauter juste parce que des mesures urgentes sont prises à Washington. Je ne comprends pas non plus pourquoi le Canada devrait adopter immédiatement la politique étrangère de Washington et de la Maison blanche. Comme je l'ai déclaré dans mon discours, j'appuierais cette mesure uniquement si les Nations Unies rendaient une décision et si Hussein n'acceptait pas ou ne respectait pas cette résolution.

M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PC): Monsieur le Président, j'espérais avoir l'occasion de poser cette question au ministre, mais je poserai une question à deux volets au député.

Premièrement, le député, ou le gouvernement, est-il au courant du genre de preuve fournie récemment qui aurait convaincu le premier ministre britannique et son gouvernement et qui aurait aussi été communiquée au gouvernement des États-Unis? Si le député ne connaît pas de preuve récente à ce point convaincante, quel genre de preuve le Canada devrait-il rechercher? Quel genre de preuve suffirait, selon le député, pour que le Canada fasse un pas de plus vers l'appui de la position américaine quant à l'attaque? Quel genre de preuve servirait à démontrer de façon satisfaisante que Saddam Hussein et l'Irak possèdent des armes de destruction massive?

M. Janko Perić: Monsieur le Président, il est évident que les pays voisins de l'Irak, comme Israël, le Pakistan, l'Inde et les autres, possèdent des armes de destruction massive. À cet égard, les inspecteurs sont beaucoup plus qualifiés que moi ou même probablement que la majorité d'entre nous à la Chambre. Si Saddam Hussein ne respecte pas la résolution adoptée par les Nations Unies, il convient d'intervenir.

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester, PC): Monsieur le Président, c'est un honneur d'intervenir sur cette question ce soir. C'est certes l'une des questions les plus importantes que nous ayons abordées depuis longtemps. Beaucoup des questions dont nous discutons sont plutôt insignifiantes. Ce n'est certes pas le cas de celle-ci. Il s'agit d'un débat extrêmement important et utile.

De ce fait, je trouve difficile à comprendre certaines des positions adoptées ici ce soir. Il me semble que deux voies s'offrent à nous. Il y a, d'une part, la voie de la diplomatie qui consiste à user de toutes nos énergies diplomatiques et politiques pour essayer de trouver une solution pacifique à cette menace qui est perçue, solution qui éliminera les pressions actuelles et, en fin de compte, conduira à la levée des restrictions imposées aux Irakiens et au règlement du problème.

Il y a, d'autre part, la voie de la guerre, de l'action militaire, de la violence et de l'agression, qui entraînera la mort de milliers de civils, hommes, femmes et enfants, de centaines de soldats, et peut-être de nos propres fils et filles, ainsi qu'une destruction incroyable de l'environnement et des biens. C'est un conflit qui se prolongera.

Je ne vois pas comment nous pouvons parler de choisir entre une voie ou l'autre lorsqu'il est si évident que nous devons suivre la voie diplomatique, du moins au départ. Il semble que certains veuillent passer tout de suite à l'action militaire. Ils concentrent leurs énergies là-dessus. Il n'est pas question de diplomatie ni de solution politique.

Chose certaine, nous sommes en faveur de la voie qui permet de s'assurer que tous les efforts diplomatiques possibles sont entrepris pour éviter certaines des terribles conséquences de l'autre solution, c'est-à-dire la dévastation et les morts. Lorsque quelqu'un a laissé entendre qu'en proposant même une voie diplomatique, nous tergiversions, nous évitions de nous mouiller et d'adopter une position ferme, j'ai réagi. Chaque fois qu'il est question de prendre des mesures qui vont entraîner des morts, nous devons réfléchir de façon objective. Nous ne pouvons nous lancer là-dedans et dire qu'il faut agir ainsi et ce, dès maintenant, surtout lorsque les informations que nous avons en main sont si limitées, si peu convaincantes et si peu crédibles.

Le député de Pictou—Antigonish—Gainsborough a demandé de quelle preuve on disposait. Je pose la même question. Quelle preuve a-t-on actuellement que l'Irak possède des armes de destruction massive? Tout le monde dit qu'il en a et que cela ne fait aucun doute, mais je n'ai jamais vu la moindre photo ou entendu le moindre témoignage le confirmant. Je n'ai rien entendu de nouveau qui me dise qu'il a des armes de destruction massive. Il en a peut-être, mais tout ce que je dis c'est que je n'ai jamais entendu ou vu de mes propres yeux quoi que ce soit de très convaincant.

L'annonce faite aujourd'hui que l'Irak avait accepté de respecter son engagement envers les Nations Unies et de laisser entrer les inspecteurs en désarmement est très encourageante. Nous savons tous qu'il n'y a aucune garantie. Nous ne nous imaginons pas que cela va résoudre le problème à tout coup. En fait, je peux garantir à tout le monde qu'on ne va pas cesser de nous mettre les bâtons dans les roues, mais il nous incombe, à nous et à la communauté internationale, de surmonter ces obstacles sans envoyer de soldats et

sans avoir recours à la force, à moins qu'il n'y ait absolument plus d'autre option.

Le rôle du Canada devrait être de s'assurer que l'Irak respecte son engagement. Nous devrions user de notre propre influence sur l'Irak et sur les amis de l'Irak pour qu'ils fassent pression sur l'Irak pour s'assurer que ce pays respecte ces règles. Si nous réussissons, il n'y aura pas de guerre, pas de morts et des femmes et des enfants ne mourront pas. Il n'y aura pas de revanche et pas de déstabilisation ni de destruction ou de dégradation de l'environnement.

Tout ce débat est tellement complexe qu'il nous force à réfléchir à tout un tas de choses différentes. Comme beaucoup l'ont dit, l'une des choses qui nous rend mal à l'aise est l'action unilatérale qui est envisagée. Qu'elle soit unilatérale ou avec la participation d'une poignée de pays n'a pas d'importance, la diplomatie doit être basée sur des règles. On ne peut pas avoir les pays forts, quels qu'ils soient, intervenir contre des pays faibles sans respecter le droit international, les règles internationales et les Nations Unies. On ne peut pas s'engager dans cette voie et laisser cela se produire, sinon ce sera le cahot au sein de la communauté internationale. Tous les pays forts citeront cette action comme précédent pour justifier ce qu'ils veulent faire à un pays faible. Je pense que ce serait dévier très dangereusement de la voie que nous avons toujours suivie.

● (2255)

Quelqu'un a parlé de changement de régimes tout à l'heure. C'est une nouvelle divergence. Comment un pays peut-il dire qu'il n'aime pas tel ou tel gouvernement, bon ou mauvais, et qu'il exige qu'il change sans quoi il prendra les mesures nécessaires pour faire changer le régime en vigueur, même si ce pays n'a rien fait pour nuire au pays agresseur au cours des dix dernières années? C'est une voie qui pourrait s'avérer très dangereuse et qui établirait un précédent également très dangereux. Nous avons aussi entendu dire que d'autres pays veulent maintenant exiger des changements de régimes.

L'autre question qui me préoccupe est celle de la preuve de l'existence des armes de destruction massive. Tout le monde en parle, mais personne n'arrive à les présenter clairement. Les États-Unis ne l'ont pas fait. La Grande-Bretagne ne l'a pas fait, et le Canada non plus.

J'ai posé la question l'autre jour devant le comité des affaires étrangères. J'ai demandé quelles preuves actuelles et crédibles nous permettaient de croire à l'existence d'armes de destruction massive en Irak. On ne m'a parlé que de ce qui se passait il y a dix ans et du fait que les choses allaient vraiment mal. Je n'ai pas obtenu de réponse sur la situation actuelle.

Qu'arrive-t-il si on attaque ce pays et qu'on découvre qu'il ne possède aucune arme de destruction de masse et que des milliers de personnes meurent? Je pense que personne au Parlement ne sait avec certitude exactement quel genre d'armes se trouvent en Irak. De ce fait, et parce que des centaines et des milliers de vies humaines seraient menacées, il faut explorer toutes les possibilités de solution diplomatique et prendre toutes les mesures possibles avant d'appuyer une intervention militaire.

Nous estimons que le plan d'action du Canada doit être simple. Nous croyons qu'avant qu'un seul soldat canadien ne risque sa vie, nous devons, en tant que politiciens, et avec l'appui du corps diplomatique canadien, tout mettre en oeuvre pour trouver une solution négociée.

En second lieu, le gouvernement devrait tout mettre en oeuvre pour contrôler l'application des récentes directives des Nations Unies et s'assurer que l'Irak respecte l'entente qui vient d'être conclue, entre autres que Saddam Hussein tient parole et donne libre accès aux inspecteurs des armements des Nations Unies.

Dans l'ensemble, nous devons tous respecter le droit international et les règles des Nations Unies, parce que si nous nous en écartons, nous créons des précédents et incitons d'autres États à faire de même. Nous serions alors victimes d'une faute et pourrions même être les victimes de ces actes si nous ne sommes pas vigilants.

Nous devons nous assurer que les règles de la diplomatie demeurent l'élément central de la coopération internationale en cas de conflit. Une superpuissance, quelle qu'elle soit, ne doit pas imposer son pouvoir à un État plus petit sans l'approbation des Nations Unies et sans se plier aux exigences du droit international.

Voilà notre position. Nous affirmons qu'il ne faut pas nécessairement recourir à la force à moins que cela ne s'avère absolument nécessaire. Cependant, il faut d'abord explorer toutes les possibilités sur les plans diplomatique et politique pour éviter ne serait-ce qu'une seule perte de vie.

● (2300)

M. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je félicite le député de Cumberland—Colchester de ses observations et je voudrais lui poser une question paradoxale.

A-t-il jamais songé à la bizarrerie de la vie que constitue le fait qu'environ 17 pays possèdent des armes nucléaires ou sont en train de s'en doter, que 26 pays possèdent des armes chimiques ou sont en train de s'en doter et que 20 pays autour de la planète possèdent des armes biologiques ou sont en train de s'en doter, et qu'il n'y a pourtant qu'un seul pays dans le monde qui ait refusé de signer deux des traités, l'un sur les armes biologiques et l'autre sur les armes chimiques, et qui ait affaibli le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires?

Le député pourrait-il explorer avec moi le paradoxe qu'il y a à réserver un traitement spécial à un pays sans s'occuper de ces autres enjeux et en permettant ainsi que toutes sortes d'autres pays dans le monde se dotent à l'avenir de ces mêmes armes? Comprend-il ce paradoxe, car je ne pense pas le comprendre moi-même. Peut-être peut-il m'aider.

M. Bill Casey: Monsieur le Président, j'adore les questions paradoxales du député sur une bizarrerie de la vie. Non, je ne peux pas répondre à cette question, mais je pense que nous devrions tous insister pour que tous les pays se conforment aux traités et agissent de façon cohérente.

Lorsque le député parlait des bizarreries de la vie, je songeais à un autre pays qui a été frappé par une attaque préemptive. Il s'agissait paradoxalement des États-Unis, qui ont subi une attaque préemptive en 1941 de la part d'un pays qui s'estimait menacé par une superpuissance possédant les armes de destruction massive de l'époque.

Il y a beaucoup de paradoxes. Je ne peux les expliquer, mais j'apprécie certes la question du député.

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je ne saurais être plus d'accord avec le député lorsqu'il dit que nous n'utiliserons la force que si cela est absolument nécessaire. Bien des gens parlent d'une évolution favorable, comme le font beaucoup de députés de mon parti. J'espère que l'Irak autorisera les inspecteurs à faire un travail sérieux, mais tout en va

toujours bien avec l'Irak à cet égard. Le pays ne tient pas ses engagements.

J'ai une brève observation à faire et une question rapide à poser. La guerre reste possible, si elle est absolument nécessaire. Si on fait appel à eux, les membres des Forces canadiennes feront honneur au Canada, comme ils l'ont toujours fait. Ils ne se plaignent jamais, et ils font leur devoir. Ils défendent nos intérêts chez nous et à l'étranger, parfois au péril de leur vie, comme nous l'avons vu en Afghanistan. Nous devons donner à ces soldats le meilleur équipement possible.

La vérificatrice générale a écrit dans son rapport que le budget des Forces canadiennes était cruellement insuffisant. Selon le rapport, il faudrait des augmentations de 6,5 à 11 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Nous avons toujours demandé au gouvernement d'accorder plus de ressources à nos forces, mais il ne l'a jamais fait.

Le député ne convient-il pas que des débats comme celui de ce soir font bien ressortir l'importance absolue d'accorder à nos forces militaires le financement adéquat dont elles sont privées, à notre avis?

● (2305)

M. Bill Casey: Monsieur le Président, je vais faire une observation avant de répondre à la question du député. C'est le genre de chose qui me préoccupe. Il a dit que des soldats ou des civils pourraient y laisser leur vie. Je ne pense pas qu'on puisse dire une telle chose et continuer comme si de rien n'était. Je pense que lorsqu'on dit une telle chose, il faut s'arrêter un instant pour y réfléchir.

Pour répondre à la question du député au sujet de l'équipement militaire, je dirai que lorsque nous étions au pouvoir, nous avons été les derniers à dépenser de l'argent pour les Forces. Nous avons construit des frégates qui ont été très efficaces. Les dernières dépenses importantes ont été engagées pour des hélicoptères. Nous avons engagé des dépenses pour toutes sortes d'équipements destinés à l'armée, à la marine et à l'aviation afin que nos forces soient bien équipées. Depuis 1993, les dépenses militaires n'ont cessé de décliner et il n'y a eu aucun réinvestissement dans les forces.

M. Svend Robinson (Burnaby—Douglas, NPD): Monsieur le Président, je voudrais féliciter le député de ses observations et attirer l'attention de la Chambre sur la déclaration qui a été signée la semaine dernière par plus de 100 éminents Canadiens qui s'opposent fermement à la guerre qui menace d'éclater et qui sont d'avis qu'une attaque militaire contre l'Irak en ce moment serait profondément immorale et entraînerait sans doute des répercussions déstabilisatrices qui menaceraient le monde entier.

Je voudrais demander au député s'il souscrit à la conclusion de cette déclaration, qui se lit comme suit:

La paix ne peut s'édifier que sur des assises fondées sur la diplomatie et la justice. Nous devons nous efforcer de faire respecter le droit international et les droits de la personne, de protéger l'environnement et d'assurer la sécurité humaine dans le monde. Ce n'est que de cette façon que le monde en finira avec le terrorisme et la guerre.

M. Bill Casey: Monsieur le Président, j'appuie entièrement cette affirmation. Personnellement, je m'oppose à toute guerre imminente, comme le député l'a mentionné. J'estime que nous avons l'obligation et le devoir de déployer tous les efforts possibles pour éviter de faire ne serait-ce qu'une seule victime. À mon sens, c'est sur cela que nous devrions nous concentrer. Nous ne devrions pas nous préparer à une guerre. Il faut en priorité consacrer autant de temps, sinon plus, à tenter de trouver des solutions pacifiques.

Aujourd'hui, le chef de l'opposition a laissé entendre que je parlais dans le vague ou que j'étais hésitant parce que j'insistais sur une solution pacifique et diplomatique. C'est ce que je continuerai de faire, peu importe ce qu'il dit.

M. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): Monsieur le Président, comme d'autres députés, je me réjouis de ce débat. Comme beaucoup l'ont dit, nous débattons ce soir un sujet très important. Il est épatant de constater la présence du ministre tout au long du débat. Espérons que ses collaborateurs regardent ce débat à la télévision, car c'est l'objet qu'il vise. Tous les partis de la Chambre ont exprimé énormément d'idées positives. Espérons que les collaborateurs trieront les bonnes idées qui ressortent du débat et les présenteront au ministre.

En substance, les partis s'entendent sur la plupart des principes qui régissent la situation actuelle et sur les moyens de résoudre la crise actuelle. Nous préférons tous une solution pacifique. Nous voulons tous des inspections des armes en Irak. Nous voulons tous que les inspecteurs aient un accès sans restriction. Nous voudrions tous que Saddam Hussein détruise volontairement ses armes de destruction massive et leurs composantes. Nous voulons une décision multilatérale des Nations Unies, si jamais le Canada doit aller en guerre. Nous estimons tous qu'il est ignoble que Saddam Hussein ait attaqué et tué au moins 5 000 de ses propres citoyens à l'aide d'armes chimiques.

Il est probablement évident que j'appuie la position du gouvernement et celle de presque tous les intervenants dans le présent débat à l'effet que nous devrions faire tout en notre pouvoir pour trouver une solution pacifique à cette crise. Si le Canada devait s'engager dans une action militaire, il devrait le faire conformément au droit international et par l'intermédiaire des Nations Unies.

En tant que président du caucus des affaires étrangères, j'ai discuté de la question avec plusieurs de mes collègues. La vaste majorité, voire tous, souhaitent que nous fassions tout en notre pouvoir pour trouver une solution pacifique à la situation en Irak. Il y a certainement assez de bonne volonté dans le monde pour que nous puissions utiliser ces divers leviers.

Nous sommes tous ravis de l'entente survenue aujourd'hui entre l'Irak et l'équipe des inspecteurs des Nations Unies. Je sais que nous espérons tous que les choses iront bien et nous prions pour que les inspections soient menées à terme et que toutes les armes soient détruites.

Dans le triste cas où une entente ne surviendrait pas, le seul objet du débat de ce soir est la nature du dangereux sentier de la guerre dans lequel le Canada devrait s'engager. La décision de ne pas attaquer l'Irak pourrait se solder par des milliers de morts et la mutilation d'êtres innocents. La décision d'attaquer l'Irak pourrait aussi se solder par des milliers de morts et la mutilation d'êtres innocents. Nous devons faire preuve d'une extrême prudence dans notre façon d'agir. Voilà pourquoi le débat de ce soir est aussi important.

Les gens de ma circonscription ont des arguments pour les deux positions. Permettez-moi de poser quelques questions pour lesquelles je n'ai pas de réponses. Il y a des chefs qui sont sages dans cette Chambre et qui peuvent fournir des réponses. J'aimerais qu'ils répondent aux questions sur les deux positions que suscite cette situation sérieuse et complexe avant d'arrêter leur décision finale si jamais la situation devait évoluer de façon déplorable.

Tout d'abord, si l'Irak n'autorise pas les inspections ou ne détruit pas ses armes de destruction massive et que nous n'attaquons pas, comment nous sentirions-nous si des amis, des parents ou des connaissances et d'autres Canadiens étaient tués par l'une de ces

armes, comme certains de nos concitoyens l'ont déjà été par des terroristes? Comment pourrions-nous continuer de nous regarder dans le miroir tout en sachant, sur la foi du débat de ce soir, d'information provenant du JIC, d'information de source publique, des résultats des inspections précédentes et d'autres documents qu'il est établi ou vraisemblable que Saddam Hussein a attaqué ses voisins et son propre peuple avec des armes chimiques?

Comment réagirions-nous s'il était établi que l'Irak a reconstruit ses usines de production d'armes chimiques et biologiques, l'Institut international d'études stratégiques ayant déjà constaté que l'Irak était en mesure de fabriquer une arme nucléaire quelques mois après avoir obtenu des matières fissiles de source étrangère et que ce pays a cherché à se procurer des quantités importantes d'uranium en Afrique, en dépit du fait qu'il ne possède aucun programme nucléaire actif justifiant l'acquisition de ce matériau?

Ceux qui ne croient pas possible que l'Irak soit en mesure de développer des armes chimiques et biologiques doivent savoir que ce pays a utilisé le gaz moutarde et un agent innervant contre son propre peuple, et que le nombre des victimes est estimé à quelque 5 000 personnes.

L'une des armes chimiques utilisées était le gaz moutarde qui, une fois inhalé, cause des dommages aux voies respiratoires et provoque des vomissements et la diarrhée. L'exposition à ce gaz peut endommager les yeux et les muqueuses, les poumons, la peau et les organes qui fabriquent le sang.

• (2310)

L'Irak a non seulement produit 2 850 tonnes de gaz moutarde mais également 210 tonnes de tabin, 795 tonnes de sarin et de cyclosporine et 3,9 tonnes de DX. Ces derniers agents innervants peuvent tous provoquer des spasmes musculaires, la paralysie et la mort.

Passons maintenant aux armes biologiques. En 1991, l'Irak avait produit 8 500 litres d'anthrax qui, comme on le sait, peut causer la fièvre, des hémorragies internes et la mort. L'Irak a également produit 2 200 litres d'aflatoxine, qui peut provoquer une inflammation du foie, le cancer et la mort. Les femmes enceintes exposées à ce gaz peuvent mettre au monde des enfants morts-nés et des enfants difformes. Est-ce ce que nous voulons pour les Canadiens? Souhaiterions-nous cela à qui que ce soit? L'Irak a également fabriqué 19 000 litres de toxine botulinique, l'une des substances les plus toxiques connues. Cette matière provoque la paralysie, suivie de la mort par suffocation.

Depuis 1999, l'Irak a vraisemblablement rappelé ses scientifiques nucléaires à participer à son programme nucléaire et il essaie de se procurer à la fois de l'uranium et des centrifugeuses. On estime que d'ici un an ou deux, l'Irak sera en mesure de fabriquer une arme nucléaire. Personne ne veut d'un autre Hiroshima.

Passons maintenant aux questions qu'il faut poser. Qu'arrivera-t-il si nous attaquons? Si nous ne parvenons pas constituer une grande coalition issue d'un large consensus, quel effet aurait une attaque unilatérale sur les millions de partisans que l'Islam compte un peu partout dans le monde? Quelles seront les conséquences de leurs actions futures dans le monde?

J'ai reçu un certain nombre de courriels. Comme je l'ai dit, mes électeurs sont divisés sur la question. Certains s'opposent à une attaque par le Canada pour le moment. Je vous lis ces quelques phrases d'un message électronique que m'a adressé un jeune homme:

Je vous écris pour vous exprimer mon opposition à un soutien éventuel du Canada à l'usage de la force militaire en vue de renverser le régime actuel en Irak. Toute intervention militaire en Irak menace d'engendrer un conflit beaucoup plus grave avec l'ensemble du monde arabe et certainement d'accroître les risques de futurs attentats terroristes. J'ignore si mon message peut faire une grande différence dans ce grand ordre des choses, mais j'imagine qu'il ne peut pas faire de tort.

J'aimerais qu'Alex sache que son message a été entendu au Parlement et que toutes les fois qu'un électeur prend la peine de m'écrire, je lis et prends en considération ce qu'il m'écrit.

Comme l'ont demandé de nombreux orateurs ce soir, pourquoi devrait-on s'attaquer à ce tyran et à ce dictateur parmi tant d'autres dans le monde, et pourquoi maintenant? Quelle est sa politique en matière d'attaques préventives? Le Canada, les États-Unis, l'Australie, la France et le Royaume-Uni disposent d'armes puissantes. Pourquoi voudrait-on empêcher quelqu'un de lancer un jour une attaque préventive contre l'un ou l'autre de ces pays? Combien de civils innocents périraient au cours d'une telle attaque? Et si on essayait de remplacer un régime impopulaire, qu'est-ce qui empêcherait d'autres nations de remplacer un jour des régimes impopulaires au Canada ou aux États-Unis? Quelles preuves les États-Unis ont-ils de la présence d'armes de destruction massive en Irak et des liens que pourrait avoir ce pays avec le terrorisme, preuves que le gouvernement américain pourrait utiliser pour convaincre un plus grand nombre de citoyens du danger qui les guette?

On doit toujours garder à l'esprit que l'on empiète sur la souveraineté des autres par crainte qu'ils empiètent sur la nôtre.

En conclusion, je suis sûr que nous avons tous espoir que la mission d'inspection approuvée aujourd'hui soit menée à bien et parvienne à sauver la vie de milliers d'innocents. Autrement, j'aurai tenté de poser des questions sous deux angles différents, auxquelles devront répondre et réfléchir attentivement nos dirigeants, en plus de songer à toutes les ramifications possibles de leurs actes, avant de se prononcer sur ce très grave moyen d'action.

● (2315)

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je félicite le député de Yukon de sa réflexion sur les preuves très claires et accablantes qui existent quant à la capacité d'attaque chimique, biologique ou nucléaire que peut posséder Saddam Hussein.

Je dois dire que nous respectons tout ce qui se dit à cet endroit. Mes collègues de mon parti et moi-même sommes toutefois étonnés d'entendre d'autres députés, comme celui de Cumberland—Colchester, dire qu'il n'y a pas suffisamment de preuves. Je sais qu'à l'instar d'autres députés, il rejettera automatiquement les données des États-Unis sous prétexte qu'elles ne sont pas pertinentes. Mais que faut-il de plus que l'analyse et le travail exhaustifs des services de renseignement de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et de notre propre SCRS, dont la documentation est accablante? Je félicite le député de reconnaître cela. C'est une chose de soulever la question, mais nous devons aussi faire pression pour régler ce problème.

Je veux donc poser au député la question suivante. Dans le cas où l'Irak et Saddam Hussein nuiraient aux inspections qui, espérons-le, sont sur le point de se dérouler et à supposer que le conseil de sécurité n'appuie pas une intervention, le député recommanderait-il à son ministre de préconiser notre adhésion à la coalition multilatérale de plus en plus importante qui estime qu'il faut envoyer un signal à Saddam Hussein pour le prévenir qu'une violation des résolutions entraînera des conséquences?

Recommandera-t-il à son ministre que nous adhérons à la coalition multilatérale formée par nos alliés, même si celle-ci n'a pas l'appui du Conseil de sécurité de l'ONU?

M. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je remercie le député de ses questions. Comme j'ai tenté de l'expliquer dans mon discours, je ne suis pas tout à fait persuadé d'abord que nous avons une coalition assez importante, ensuite que nous disposons de renseignements suffisants.

Je suis heureux que le député ait mentionné la question de l'information dans ses observations préliminaires. Je ne crois pas que nous soyons suffisamment renseignés dans ce domaine par les États-Unis et les autres. J'ai dit que je souhaitais une coalition beaucoup plus importante, comprenant surtout les pays de la région qui seraient le plus menacés par le lancement des missiles que l'Irak possède et produit pour donner une plus grande portée à ses armes. Si plusieurs de ces pays les plus menacés se joignaient à la coalition, il serait beaucoup plus facile de prendre une décision.

Je vais attendre l'information en question sur une plus vaste coalition avant de formuler des recommandations définitives. Toutefois, jusque-là, je vais certainement exhorter le gouvernement à faire tout en son pouvoir, sauf de recourir aux moyens militaires, pour en arriver à une solution.

● (2320)

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je prends la parole ce soir sur un sujet que je n'aime pas particulièrement. Une guerre possible ne constitue jamais un sujet agréable. Je veux que les gens comprennent que la seule raison pour laquelle nous sommes à la Chambre ce soir, la seule raison que nous ayons de tenir ce débat et la seule raison pour laquelle nous abordons ce sujet, c'est que nos ancêtres ont eu le courage d'affronter les tyrans tels que celui dont nous parlons ce soir et de combattre pour leurs droits. Je veux remercier ces gens. Nous devons nous rappeler, au cours de la discussion de ce soir, que beaucoup d'entre eux ont sacrifié leur vie pour nous permettre d'être ici ce soir et de nous élever contre les Saddam Hussein de ce monde.

Il y en a, de l'autre côté de la Chambre et dans la population, qui refusent d'admettre la gravité de la menace à la paix et à la stabilité du monde que Saddam Hussein représente en réalité. Les preuves sont parfaitement claires si nous ne faisons que passer en revue les antécédents de cet homme. Ajoutez à cela toutes les preuves établissant qu'il produit et stocke des armes de destruction massive, et vous ne pourrez pas échapper à la seule conclusion logique: il faut l'arrêter, et l'arrêter tout de suite.

Cet homme brutal a fait périr des milliers et des milliers de personnes et il menace d'infliger le même sort à des millions d'autres. C'est tout simplement et indiscutablement un massacreur, au dire de tous. Je ne vous apprends rien. Son propre beau-fils, qui a fui de sous sa coupe en 1995, a révélé que, à l'époque, Saddam Hussein cumulait les armes bactériologiques.

Nous savons hors de tout doute ce qu'il a fait au peuple iranien. Nous savons ce qu'il a fait au Koweït. Nous savons combien de personnes il a tuées au Kurdistan. Nous savons ce qu'il a fait en Irak à toute personne qui le contestait, que cela ait été prouvé ou imaginé.

Pourquoi le gouvernement tergiverse-t-il et atermoie-t-il au lieu d'agir dans l'intérêt non seulement des Canadiens, mais aussi du monde entier? Combien d'autres condamnations par le Conseil de sécurité devons-nous voir avant qu'une action décisive ne soit menée?

À seize reprises, cet homme a fait fi de résolutions distinctes adoptées par le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'organisme suprême au sein des Nations Unies, et nous hésitons toujours. «Donnons-lui une dernière chance», entendons-nous dire. «Donnons-lui une chance de plus; peut-être changera-t-il.» Combien de temps encore faudra-t-il attendre?

Le temps ne joue pas en faveur des millions de personnes qui risquent de subir une attaque directe de la part de Saddam Hussein. Le temps joue plutôt en faveur de Saddam Hussein. Plus nous tardons à mener une attaque préventive, plus il a le temps de fabriquer ces terribles armes et plus nous mettons le monde en danger.

Songez à ce qu'un nouveau régime démocratique pourrait faire pour l'Irak si toute cette richesse n'était pas gaspillée en recherche de nouveaux moyens terribles de tuer des gens. Nous ne pouvons qu'imaginer et craindre toutes les autres armes qu'il s'est procurées au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis la résolution de violation flagrante de l'ONU.

La négligence chronique de nos forces armées par le gouvernement place le Canada dans une position très délicate. Nous ne pouvons tout simplement pas demander aux membres de nos forces de faire plus qu'ils ne font à l'heure actuelle. Le gouvernement ne se préoccupe manifestement pas autant que cela de nos militaires, mais je ne crois pas que les libéraux eux-mêmes seraient assez cruels pour exiger davantage de ces défenseurs acharnés de notre souveraineté et de notre liberté déjà surchargés de travail et sous-payés.

Comme l'ont déjà dit ici d'autres députés, même si nous n'avons pas les moyens militaires d'appuyer nos amis et nos alliés, nous pourrions et devrions à tout le moins leur offrir ici notre appui moral.

Ce n'est pas du bellicisme. Il s'agit simplement de voir la vérité en face et d'examiner les faits.

• (2325)

Il ne fait absolument aucun doute que Saddam Hussein constitue une menace pour le monde entier. Il représente une menace pour tous les pays, y compris le sien. Au Proche-Orient, l'Irak est un refuge pour les terroristes.

Les Nations Unies n'ont pas réussi à faire entendre raison à Saddam Hussein, pas plus qu'on ne peut faire entendre raison à un chien enragé. Un homme comme Saddam Hussein, qui n'a exprimé aucun remord pour aucune de ses décisions ni aucune préoccupation pour aucune de ses victimes, n'est pas un homme rationnel. La seule chose qu'il connaît est la force brute. Il est fort probable que même la force brute ne l'arrêtera pas.

Cela ne semble pas déranger Saddam Hussein que les Nations Unies condamnent sévèrement ses gestes. Comment peut-on croire que toute autre chose qu'une action militaire préventive réussira à l'arrêter?

Il y a de part et d'autre de la Chambre des personnes qui aimeraient négocier avec Saddam Hussein et chercher à le raisonner. Elles se dupent. Si elles croient que l'homme qui a amorcé la guerre du Koweït, qui a massacré la population du Kurdistan et les Kurdes et utilisé des armes chimiques contre eux va entendre raison, j'estime qu'elles devraient s'ouvrir les yeux.

Tout homme qui utilise des armes chimiques contre d'autres humains, y compris des femmes enceintes de sorte qu'elles donnent naissance à des enfants affligés d'horribles anomalies congénitales n'est pas une personne qui va entendre raison. Tout individu qui accumule des armes chimiques, biologiques et nucléaires ayant la capacité de tuer des millions de personnes refusera d'entendre raison.

Saddam Hussein n'a plus rien à voir avec la raison. Il se peut fort bien qu'il satisfasse aux critères officiels de la démente. On ne caresse pas les oreilles d'un chien enragé et on ne cherche pas à raisonner avec un fou meurtrier comme Saddam Hussein.

Tous les propos douxceux qui peuvent être tenus et toutes les négociations susceptibles d'être menées pour l'éternité ne réussiront pas à freiner cet homme. Arrêtons-nous aux leçons de l'histoire. Il y a plus de 60 ans, Neville Chamberlain a pensé que la raison et la bonne volonté prévaudraient. On sait à quel point il faisait fausse route. Ils n'ont rien fait jusqu'à ce qu'il soit trop tard. Nous avons perdu énormément de personnes de valeur uniquement parce que nous n'avons pas bougé. Nous ne pouvons nous permettre que cela se produise de nouveau.

Si Saddam Hussein n'est pas stoppé immédiatement, la seule période de paix que nous connaîtrons dans notre vie sera entre le moment présent et le jour très rapproché où il commencera à lancer des armes de destruction massive contre l'univers. À ceux qui aimeraient rester ici à ne rien faire et qui pensent que nous serons en sécurité au pays, je dis que ce ne sera pas le cas. Les armes biologiques ne font pas de distinctions et ne connaissent pas uniquement les personnes qui les fournissent. Nous sommes plus en danger que jamais auparavant.

Il est temps que nous intervenions au nom des gens, au nom des alliés, au nom de ceux qui seraient à nos côtés en période de besoin. Il est temps que nous éliminions tout cet antiaméricanisme et que nous cessions de mater des gens comme Saddam Hussein. Nous pouvons lui verser tout l'argent qu'il désire. Nous pouvons lui donner ce qu'il veut, mais cet argent servira à créer davantage d'armes à utiliser contre l'humanité. Il est plus que temps que nous nous interposions devant ce type de personne et que nous mettions un terme à ses activités dans l'univers. Au nom de l'humanité, il est temps que nous agissions.

• (2330)

M. John Godfrey (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec grand intérêt le discours du député d'Okanagan—Shuswap. Puisque tant de pays possèdent ou vont bientôt posséder des armes nucléaires, chimiques et biologiques, toute la prémisse de son argument repose sur une interprétation des motifs de Saddam Hussein.

En ma qualité d'ancien professeur d'histoire, je dois dire que j'ai entendu de nombreuses analogies fort intéressantes entre Saddam et Hitler au cours des dernières semaines. Cependant, il me semble que ces maigres analogies ne sont pas pertinentes puisque, en 1930, nous n'avons pas freiné Hitler. Il y a eu la Rhénanie. Il y a eu la Tchécoslovaquie. En outre il avait une personnalité très différente. Je recommande au député de lire la nouvelle biographie d'Hitler en deux volumes par Ian Kershaw qui décrit en détail une personnalité fort différente, une personne suicidaire et non pas quelqu'un qui veut laisser un héritage, fonder une dynastie, ériger des palaces et se donner un mode de vie qu'il voudra préserver. Hitler était tout le contraire de cela.

L'autre leçon que nous enseigne l'histoire plus récente, et j'aimerais que le député commente ce point, c'est que, durant la guerre du Golfe, nous avons réussi à arrêter Saddam Hussein et il n'a pas continué. Il n'a pas fait comme Hitler, c'est à dire abolir le régime nazi à n'importe quel prix. C'était la victoire ou la destruction. Il n'y avait pas d'autre choix. Saddam tenait assez à protéger sa peau pour réagir aux mesures de dissuasion.

Nous connaissons Saddam Hussein depuis les années 1970. Les Américains le connaissaient probablement dans les années 1980. Qu'y a-t-il de nouveau? Quelle nouvelle pulsion autodestructrice anime cet homme pour qu'il souhaite maintenant s'attaquer au pays le plus puissant de la planète et renoncer à ses palaces, ses maîtresses et toutes les autres choses dont les médias font état?

Il me semble que le député a un problème par rapport au motif. Est-ce que la personnalité de cet homme est celle d'un être prêt à mener la planète vers la destruction nucléaire?

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, le député d'en face devrait peut-être écouter les déclarations de Saddam Hussein pour savoir ce que le dirigeant irakien est disposé à faire et ce qu'il fera.

Le député a souligné que d'autres pays ont les mêmes capacités que Saddam Hussein et demande ce qui rend l'Irak plus menaçante. Nous savons entre autres que Saddam Hussein a utilisé ces armes chimiques contre son propre peuple.

Vous voulez comparez et vous dites...

Le vice-président: À l'ordre. Je sais que nous avons un peu perdu l'habitude après les vacances d'été, mais je veux simplement avertir la Chambre et rappeler aux députés que toutes les interventions doivent être adressées à la présidence. Il semble utile de le rappeler de temps à autre.

M. Darrel Stinson: Monsieur le Président, le député d'en face se plaît à parler de la Seconde Guerre mondiale et d'Hitler et à affirmer que nous avons bien arrêté ce dictateur. Et le prix à payer fut très lourd parce que nous avons refusé d'agir plus tôt. Il a demandé comment nous pouvions comparer Hitler et Saddam Hussein et les armes chimiques. Je suppose que le massacre des juifs dans les chambres à gaz et l'utilisation d'armes chimiques n'entrent pas en cause ici.

Le député d'en face devrait peut-être revoir ses livres d'histoire s'il était professeur d'histoire. Tels sont les faits. Nous ne pouvons pas les changer. Les faits sont les faits et nous ne pouvons pas récrire l'histoire, même si nous le voulons. C'est impossible.

Saddam Hussein a montré qu'il est capable d'utiliser ces armes contre son propre peuple. Il y a le Koweït. Il y a surabondance de preuves montrant exactement ce que Saddam Hussein est capable de faire et prêt à faire. Et le député s'entête à dire qu'il ne le fera pas.

Ma plus grande crainte, c'est que le Canada puisse arrêter cet homme et le faire comparaître devant nos tribunaux. Ces gens-là diraient que nous pourrions le mettre en prison et le réhabiliter. Ma crainte est qu'il pourrait bien sortir de prison avec un diplôme d'enseignant. Voilà ce qu'ils pensent. Peu importe combien de gens une personne a tués, ils pensent que cette personne peut être réinsérée dans la société. Cela n'arrivera pas.

• (2335)

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt, Lib.): Monsieur le président, j'interviens ce soir pour participer à ce débat d'actualité sur la situation concernant l'Irak.

Je me rappelle avoir participé à un débat sur ce même sujet peu après avoir été élu à la Chambre par les électeurs de Scarborough—Agincourt en 1988. À l'époque, il était bien évident que l'Irak avait envahi le Koweït et que l'Irak agissait d'une manière qui exigeait une réaction draconienne de la part de tous les pays du monde.

À l'heure actuelle, la situation est bien différente. D'après des indications provenant d'une grande variété de sources, l'infrastructure militaire de l'Irak ne s'est pas remise du traitement dévastateur qu'elle a subi lors de la guerre du Golfe. Les allégations du gouvernement américain, qui prétend que l'Irak s'est doté d'armes

nucléaires et d'armes biologiques capables de destruction massive, n'ont pas été confirmées par des sources dignes de foi. Quant à la toute dernière allégation selon laquelle l'Irak aurait été en quelque sorte l'instigateur des terribles événements du 11 septembre, si l'on réussissait à démontrer ne serait-ce qu'un lien de causalité, ce serait une énorme révélation pour le monde entier. Le gouvernement des États-Unis nous demande, en guise d'étape suivante dans sa guerre contre le terrorisme, de nous attaquer au régime de Saddam Hussein en Irak, l'un des trois pays composant ce que George Bush appelle l'axe du mal.

Les États-Unis tentent maintenant de recueillir l'appui de leurs alliés pour lancer une attaque militaire contre l'Irak, en soutenant que cet État maléfique cache des terroristes, fabrique secrètement des armes de destruction massive, a utilisé des armes contre ses propres citoyens, a induit en erreur les inspecteurs d'armes des Nations Unies et s'est livré à des guerres d'agression et d'expansion.

Le président Bush a demandé aux Nations Unies de prouver leur pertinence et d'agir rapidement pour répondre à la prétendue menace posée par Saddam Hussein. Chez lui, le président tente de faire l'unanimité à Washington, D. C., mais il est assuré que le Congrès adoptera sous peu une résolution l'autorisant à lancer une attaque militaire contre l'Irak.

Jusqu'ici, les États-Unis n'ont pas réussi à montrer comment l'Irak est lié au réseau Al-Qaïda et n'a présenté aucun élément de preuve pouvant justifier une guerre. Les États-Unis ont fermement appuyé le dossier de 55 pages sur l'Irak qu'a présenté récemment le premier ministre de la Grande-Bretagne, Tony Blair. Ce dossier prévenait que l'Irak cherche à fabriquer des armes nucléaires, chimiques et biologiques, de même que des missiles qui pourraient atteindre l'Europe et les pays voisins. Les États-Unis et la Grande-Bretagne soutiennent que ces nouveaux éléments de preuve justifient une attaque préemptive contre l'Irak.

En réalité, ce qui se passe, c'est que le président des États-Unis n'a été élu que grâce à 200 votes bien placés en Floride. Il y aura bientôt des élections au Congrès et au Sénat et les États-Unis ont besoin d'un ennemi extérieur pour rallier les électeurs républicains et les pousser à se rendre aux urnes. Aux États-Unis, les démocrates ont fait part de leurs préoccupations à cet égard, mais s'ils osent défier le président, on les considère comme étant de mauvais patriotes. C'est très ironique. C'est le même argument qui est invoqué par Saddam Hussein qui considère comme de mauvais patriotes tous les gens qui osent s'opposer à lui. Toutefois, ce dernier pousse les choses une étape plus loin. Il extermine ses opposants.

La position de notre gouvernement a été claire dans le dossier de la lutte contre le terrorisme au pays comme à l'étranger. Le Canada se préoccupe au plus haut point des politiques mises de l'avant par le gouvernement irakien, particulièrement en ce qui a trait aux droits de la personne et aux armes de destruction massive.

Le Canada accepte les conclusions des Nations Unies qui prétendent que les inspecteurs n'avaient pas terminé leur travail lorsqu'il ont été rappelés en 1998. Le rapport final qui a été produit dresse une liste de secteurs où il reste des points à éclaircir en ce qui a trait au désarmement de l'Irak. Il ne fait aucun doute que Saddam Hussein tentait alors et qu'il tente toujours de mettre au point des armes qui, selon ses dires, devraient servir à défendre son pays, mais qui pourraient également s'avérer très destructives pour ses voisins et pour d'autres pays ailleurs au monde. Toutefois, les pays membres permanents du conseil de sécurité des Nations Unies disposent tous de ces armes plus destructives encore.

Au cours des quelques dernières semaines, j'ai eu des centaines de contacts avec les gens de ma circonscription au sujet de l'Irak et les résultats sont quasi unanimes. En l'absence de preuves solides du fait que l'Irak possède ou fabrique actuellement des armes de destruction massive, aucune mesure ne devrait être prise unilatéralement. De plus, une vaste majorité de mes électeurs sont d'avis que toute mesure qui pourrait être jugée nécessaire ne devrait être entreprise que sous le contrôle des Nations Unies.

● (2340)

Permettez-moi de lire certaines de ces observations.

Magdi Abdelmasih écrit:

Nous devons savoir avec assez de certitude si l'Irak a des armes de destruction massive avant de participer à une intervention qui pourrait avoir des conséquences catastrophiques.

Peen Yuyitung écrit:

Le Canada ne devrait pas s'engager dans un conflit avec l'Irak avant que les faits soient présentés par les deux parties et examinés.

Glenn McCullough affirme:

À mon avis, Saddam Hussein est un dément, et il faut le surveiller de près. Cela dit, il est probable que, si les États-Unis souhaitent un changement de régime, cela n'est pas étranger à leurs intérêts pétroliers dans la région.

Le Canada devrait écouter attentivement le renseignement américain et les préoccupations que l'Irak suscite, mais nous devons collaborer avec l'ONU et toute intervention militaire doit être multilatérale. Nous devons attendre que l'ONU évalue la situation avant d'appuyer quelque action militaire américaine que ce soit.

Stephen Fan dit:

Nous ne devrions nous engager que si le Canada est attaqué par l'Irak. Même si l'Irak a des armes chimiques et biologiques, ce n'est pas une raison de l'attaquer. Bien d'autres pays au monde ont des armes chimiques et biologiques. Faut-il les attaquer pour cela? Si oui, il faudrait commencer par les États-Unis. Les États-Unis doivent revoir leur politique étrangère et renoncer à leur comportement agressif.

Comme les députés peuvent le constater, les émotions sont à vif. L'attitude qui domine, et de loin, c'est que nous ne devons appuyer aucune attaque unilatérale contre l'Irak et que nous devons faire notre possible pour trouver un moyen pacifique de mettre un terme aux souffrances des Irakiens.

M. Stockwell Day (Okanagan—Coquihalla, Alliance canadienne): Monsieur le Président, permettez-moi d'abord de formuler un commentaire, puis quelques questions.

Je crois que mon honorable ami s'engage dans une pente politique dangereuse lorsqu'il parle de la majorité des votes que le président Bush a obtenue ou non en Floride, alors que son propre parti et le premier ministre savent très bien ce que veut dire une élection avec moins de 40 p. 100 des votes des Canadiens. Cela en fait-il une élection illégitime pour autant? La pente est dangereuse et il souhaite peut-être répondre à la question qu'il a soulevée.

J'aimerais aussi obtenir des éclaircissements sur ce qui constitue la preuve. Nous n'avons pas encore compris ce que le premier ministre entendait quand il a déclaré qu'une preuve était une preuve et que, si une preuve est une preuve, c'est bien une preuve. Nous n'avons pas encore saisi le sens de cette déclaration.

Malgré les preuves incroyables qui ont été fournies, comme je l'ai dit plus tôt, non seulement par les organismes de renseignement des États-Unis, mais aussi par ceux du Canada, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et d'Israël, le député continue de déclarer la preuve insuffisante. Que faut-il comme preuve? Faudra-t-il apercevoir Saddam Hussein avec des armes chimiques dans les mains et le pointer du doigt en disant que ce sont bel et bien des armes chimiques qu'il tient? Que faut-il comme preuve?

Enfin, je reposerai la question, car nous ne réussissons pas à obtenir de réponse claire. Je précise que le ministre des Affaires

étrangères a été relativement clair et je l'en remercie. Nous ne sommes peut-être pas d'accord. Mais il a assisté au débat en entier et nous lui en savons gré, mais je tiens néanmoins à poser ma question. Si Saddam Hussein devait systématiquement défier les résolutions des Nations Unies et ne pas honorer le dernier accord concernant l'inspection de son armement et si le Conseil de sécurité devait avaliser une intervention, quelle qu'elle soit, le député recommanderait-il que le Canada se joigne aux nations de plus en plus nombreuses à s'allier et à s'accorder pour mener une action contre l'Irak? Ou bien cherche-t-il à nous faire comprendre que nous n'interviendrons que si le Canada est attaqué en propre, car, évidemment, le Canada n'a pas été directement attaqué lors de la Première Guerre mondiale, ni lors de la Seconde Guerre mondiale, ni lors de la guerre de Corée, ni lors de la guerre du Golfe, ni lors du conflit en Afghanistan, et pourtant, nous avons envoyé nos soldats à tous ces conflits. Comme nous avons clairement affiché notre position, le député peut-il nous faire part de la recommandation qu'il fera à son ministre au cas où ces conditions devaient être réunies?

M. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, il est paradoxal que le député n'ait pas compris les enseignements des dernières élections. Les Canadiens se sont majoritairement et clairement exprimés en élisant 172 députés libéraux pour les représenter dans cette institution.

Le député est en train de nous dire que les Canadiens ne savaient pas ce qu'ils faisaient le jour des élections. Le scrutin a pris fin à 22 heures. Les voix exprimées ont été comptabilisées le même jour. Le lendemain, nous avions une majorité claire, au contraire des Américains. Chez ces derniers, les élections ont pris fin, mais l'on comptait toujours les suffrages. À ce jour, il est encore question de recomptage des voix exprimées lors des élections américaines. Tout dépend de celui qui s'exprime et de ce qui suscite notre intérêt. Certains affirment que c'est untel ou untel qui l'a remporté. Rien ne peut être prouvé de manière absolue. Les Canadiens se sont prononcés majoritairement lors des dernières élections générales. Ils savaient sur quoi ils se prononçaient. Ils ont choisi de former un gouvernement composé de 172 députés, et le député n'en a même pas seulement compris le premier mot. Il a fini par recevoir un coup magistral sur l'arrière-train.

● (2345)

M. Darrel Stinson (Okanagan—Shuswap, Alliance canadienne): Monsieur le Président, je n'ai jamais entendu le député d'en face répondre à aucune de ces questions, c'est-à-dire recommandera-t-il à son ministre de prendre des mesures contre l'Irak uniquement après que le Canada aura été attaqué ou après qu'il aura encore davantage de preuves irréfutables que Saddam Hussein compte utiliser ses armes chimiques ou qu'il en a la capacité. Je vais vous le demander encore une fois, allez-vous recommander...

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. J'ignore combien de temps je devrai consacrer à la chose, mais je vais persévérer. J'aime ce que je fais à la Chambre, et je ne veux pas qu'on oublie ma présence. Je suis convaincu que le député continuera de faire de son mieux pour tenir compte de la présidence et faire ses interventions par l'entremise de la présidence. Il n'aura peut-être pas l'occasion de s'essayer à nouveau aujourd'hui. Le député de Scarborough—Agincourt a la parole, pour une courte réplique.

M. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, je m'adresse au député par votre entremise. Quelle partie ne comprenez-vous pas?

Le vice-président: Passons à un autre intervenant.

M. Gary Lunn (Saanich—Gulf Islands, Alliance canadienne): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe au débat. La question est incroyablement importante. J'ai entendu des observations très troublantes sur lesquelles je reviendrai dans un instant.

Je crois que nous ne devrions attaquer Saddam Hussein qu'en dernier recours, une fois que toutes les mesures diplomatiques auront échoué. Toutefois, je dois avouer que, d'accord avec mes collègues alliés, je crois que nous en serons bientôt là. Nous en sommes en effet terriblement près.

Nous avons écouté le régime irakien, qui n'a pas cessé de jouer à cache-cache. Il s'engage pour ensuite revenir sur ses engagements. Il manque totalement de crédibilité. On nous dit bien sûr qu'il recevra à nouveau des inspecteurs. Je me suis entretenu plus tôt avec le ministre des Affaires étrangères. S'il y a quelqu'un qui a profité de la situation, c'est bien Saddam. Combien de chances peut-on encore lui donner?

Personne ne veut envoyer quiconque à la guerre. Nous reconnaissons le grand danger auquel nous exposerions alors les hommes et les femmes des Forces canadiennes. C'est un problème très grave. Saddam Hussein continue de se moquer des Nations Unies et de tous ceux qui appuient cette organisation et ses résolutions. Il continue de rire d'eux. Je crois qu'il y a beaucoup de preuves. Je ne pense pas que des pays comme les États-Unis et la Grande-Bretagne inventent tout simplement des histoires sur l'existence d'armes de destruction massive. Personnellement, je n'ai pas vu ces preuves, mais elles sont nombreuses. Les pays concernés ne s'engagent pas dans une guerre pour le simple plaisir de le faire. C'est ridicule.

Le Canada est un pays souverain. À mon avis, il est important que nous discutons de cette question au Parlement. C'est un sujet très grave, et le Canada prendra lui-même une décision, à titre de pays souverain.

Cela étant dit, je veux revenir sur certains points du débat que j'ai suivis attentivement ce soir. L'une des choses les plus troublantes que j'ai entendues ce soir, c'est le sentiment anti-américain que partagent de nombreux députés. Je suis très troublé, et pas seulement par les observations de certains députés néo-démocrates comme celui de Burnaby—Douglas. Pareille prise de position de la part de ce député ne saurait nous surprendre.

Même le dernier intervenant libéral, et ce sont ses paroles, a mentionné que les États-Unis ont besoin d'un mal extérieur. Il a comparé Bush à Saddam Hussein et a mentionné que le dirigeant irakien développait des armes pour défendre son pays. Le député a ajouté que les États-Unis ont également des armes et que nous devrions peut-être les bombarder en premier lieu. Je pense sincèrement que cette déclaration est pour le moins troublante.

Oui, je suis frustré de voir certaines des politiques commerciales des États-Unis. Je vis en Colombie-Britannique et j'avoue que nous traversons des moments difficiles à cause de l'industrie du bois d'oeuvre. C'est incroyablement frustrant pour nous, mais nous ne pouvons oublier que les États-Unis sont un très important partenaire commercial pour le Canada. Les Américains sont également de très bons amis du Canada et de très bons alliés.

Je ne prône pas l'idée d'emboîter le pas aux États-Unis. Nous sommes un pays souverain. Le Canada peut adopter des positions distinctes. J'aurais aimé que le Canada ait davantage de ressources militaires, mais il a quand même fait un travail admirable avec ses ressources fort limitées quand la communauté internationale a fait appel à lui.

Je suis horrifié devant l'ampleur du sentiment anti-américain qui règne à la Chambre, particulièrement chez les ministériels. Il est incroyable de les entendre critiquer Bush et laisser entendre qu'il veut déclencher la guerre simplement pour des fins électorales. C'est ce qu'ils disent au moment même où je parle. J'affirme en toute sincérité que c'est horrifant de les entendre tenir de tels propos. Je ne crois pas qu'une telle position puisse se justifier.

• (2350)

Le vice-président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je pensais justement qu'il est merveilleux de vous voir en si grand nombre des deux côtés de la Chambre ce soir, à pareille heure, mais il ne reste que quelques minutes et je suis convaincu que le ministre et les autres députés voudront entendre la fin de cette intervention; ensuite, à minuit, nous pourrions tous rentrer chez nous.

M. Gary Lunn: Monsieur le Président, je vais passer à d'autres points. J'ai dit cela en toute sincérité. Je pense que les États-Unis sont de bons amis et partenaires commerciaux du Canada. Nous voulons maintenir ces relations. Les députés devraient faire attention à ce qu'ils disent. Certes, nous sommes un pays souverain et il nous incombe de prendre la décision de participer ou non.

Je crois personnellement que Saddam Hussein est plus coincé qu'on puisse l'imaginer. On ne peut laisser ce fou continuer de se doter d'un arsenal d'armes de destruction de masse.

Je voudrais maintenant parler d'un certain nombre de questions qui ont également été soulevées au cours du débat. Nombre de députés ont parlé des milliers d'enfants irakiens qui meurent. Certains députés ont même accusé les États-Unis d'être responsables de ces décès. C'est ridicule.

Je tiens à rappeler à ces députés que, même si l'Irak continue d'être menacé de sanctions, les Nations Unies ont approuvé un programme d'échange de nourriture contre du pétrole qui rapporte 6 milliards de dollars par année au gouvernement irakien, recettes qui doivent servir à l'achat de denrées alimentaires, de médicaments et d'autres articles destinés à l'aide humanitaire.

Comme le rapportaient récemment le *Washington Post* et bien d'autres journaux de par le monde, l'organisme à but non lucratif appelé Coalition en faveur de la justice internationale a rendu publique une étude confirmant que le gouvernement irakien exploite régulièrement ce programme à ses propres fins.

Ce n'est pas la Grande-Bretagne ni l'Allemagne ni les États-Unis, mais bien Saddam Hussein qui a assassiné des milliers et des milliers de ses concitoyens dans son propre intérêt.

Cette année, Saddam Hussein détournera plus de 2 milliards de dollars destinés à son peuple qui a faim et qui a besoin de médicaments pour reconstruire son armée et riposter aux attaques de ses adversaires. D'autres articles font état de recettes de plus de 1 milliard de dollars qu'il aurait tirées de la vente illégale de pétrole.

Cet homme, Saddam Hussein, est un fou. Il faut le prendre très au sérieux.

Si nous pouvons éviter une guerre, il faut le faire. Si une coalition peut mettre assez de pression sur Saddam Hussein pour le forcer à autoriser les inspecteurs à se rendre dans les endroits qui suscitent de très graves préoccupations, dans certains de ses palais où il entreposerait certaines de ces armes, si nous pouvons aller y détruire ces armes—et c'est un si énorme—, s'il se conforme aux exigences, ce dont on peut douter, à la lumière de ce qu'il a fait par le passé, alors, nous devrions éviter le conflit. Il faut que cela se passe sous l'égide de l'ONU.

Ne nous laissons pas bernier et ne laissons pas cet homme bafouer la communauté internationale et l'ONU. Si elles sont continuellement moquées, cela risque de nous coûter cher.

Le sujet est très important. Je rappelle à tous les députés que nous sommes un pays souverain. C'est une décision qui nous appartient. Je voudrais que les députés se rappellent que ce ne sont pas les

Américains qui sont à l'origine de ce problème. Nous avons entendu beaucoup d'opinions anti-américaines. C'est profondément troublant. Saddam Hussein est un fou qu'il faut arrêter. Il ne faut plus lui donner aucune chance.

• (2355)

Le vice-président: Dois-je considérer qu'il est minuit?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: Comme il est minuit, conformément à l'ordre adopté le lundi 30 septembre 2002, le débat est maintenant ajourné.

Par conséquent, la Chambre s'ajourne jusqu'à 14 heures demain, conformément à l'article 24 du Règlement.

(La séance est levée à minuit.)

TABLE DES MATIÈRES

Le mardi 1er octobre 2002

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

L'Irak

M. Boudria	83	Mme Gallant	104
Motion n° 1	83	M. Bryden	104
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	83	Mme Brown	105
M. Robinson	84	M. Kenney	106
M. Rocheleau	85	M. Moore	106
M. McCallum (Markham)	85	M. Bachand (Saint-Jean)	106
M. Benoit	86	M. Dubé	108
M. Dubé	87	Mme Beaumier	108
M. Harper	87	M. Kenney	109
Mme Carroll	90	M. Benoit	110
M. Casey	90	M. Bryden	111
M. Bryden	90	M. Godfrey	111
M. Bergeron	91	M. Charbonneau	112
M. Adams	91	M. Kenney	113
Mme Lalonde	91	M. Robinson	114
Mme Carroll	93	M. Karygiannis	115
M. Lunn	94	M. Kenney	115
Mme McDonough	94	M. Peric	116
M. Bryden	96	M. Day	116
M. Kenney	96	M. MacKay	116
M. Dubé	97	M. Casey	117
M. Clark	97	M. Godfrey	118
M. Moore	100	M. Lunn	118
M. Dubé	100	M. Robinson	118
M. Graham (Toronto-Centre—Rosedale)	100	M. Bagnell	119
M. Karygiannis	101	M. Day	120
M. Telegdi	101	M. Stinson	120
M. Kenney	102	M. Godfrey	121
M. Karygiannis	102	M. Karygiannis	122
M. Day	103	M. Day	123
M. Karygiannis	104	M. Stinson	123
		M. Lunn	124

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Communication Canada - Édition
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:
Communication Canada - Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing
Ottawa, Ontario K1A 0S9**